

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



**Rapport annuel de mise en œuvre du Programme de Développement
Stratégique de l'Education de Base (PDSEB)**
(Janvier à décembre 2013)

Version définitive

Juillet 2014

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES GRAPHIQUES	9
SIGLES ET ABREVIATIONS	10
SYNTHÈSE DU RAPPORT GENERAL.....	13
RESUME EXECUTIF DU RAPPORT ANNUEL 2013.....	22
1. CHAPITRE 1 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCÈS A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	32
1.1 PRINCIPALES ACTIVITES DU PLAN D'ACTION 2013 EN MATIERE D'ACCÈS A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE.....	32
1.2 BILAN DES REALISATIONS DU PROGRAMME "DEVELOPPEMENT DE L'ACCÈS A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE"	34
1.2.1 <i>Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux.....</i>	37
1.2.1.1 Constructions d'infrastructures éducatives et de formation professionnelle	37
1.2.1.2 Réhabilitations d'infrastructures scolaires et de formation professionnelle	50
1.2.1.3 Equipement de salles de classe.....	52
1.2.1.4 Déficit en places assises	53
1.2.2 <i>Recrutement et déploiement du personnel.....</i>	54
1.2.2.1 Mise à disposition d'enseignants et de formateurs qualifiés	54
1.2.3 <i>Santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH/Sida en milieu scolaire</i>	55
1.2.3.1 Amélioration de l'état d'hygiène, de santé et de nutrition des élèves	55
1.2.3.2 Lutte contre le VIH/Sida.....	56
1.2.4 <i>Action de maintien dans l'éducation de base</i>	56
1.2.4.1 Approvisionnement des cantines en vivres	56
1.2.4.2 Aide à l'orientation scolaire	59
1.2.4.3 Cours du soir	59
1.2.5 <i>Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous</i>	60
1.2.5.1 Sensibilisation à la scolarisation des filles	60
1.2.5.2 Maintien des filles dans le système éducatif	61
1.2.6 <i>Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur</i>	62
1.2.6.1 Développement de l'éducation parentale	62
1.2.6.2 Dynamisation de la participation des APE/AME/COGES.....	62
1.2.7 <i>Education pour enfants à besoins spécifiques</i>	63
1.2.7.1 Appui à l'éducation des enfants à besoins spécifiques	63
1.2.8 <i>Soutien à l'enseignement privé et aux structures privées de formation professionnelle</i>	66
1.2.8.1 Soutien technique à l'enseignement privé.....	66
1.2.8.2 Soutien financier à l'enseignement privé	68
1.2.8.3 Contribution de l'enseignement privé à l'amélioration de l'offre éducative et à la formation professionnelle.	70
1.3 SITUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES ET ACTIONS DE REFORME DANS LE SYSTEME EDUCATIF DE BASE	71
1.3.1 <i>Grille de responsabilité du continuum éducatif</i>	72
1.3.2 <i>Etat des lieux du transfert du préscolaire et du post primaire au MENA</i>	76
1.3.2.1 Les fondements du transfert.....	76
1.3.2.2 Des objectifs et résultats attendus du transfert	76
1.3.2.3 Les différentes démarches entreprises	77
1.3.2.4 Difficultés et perspectives.....	78
1.4 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA 1 ^{RE} MCS DU PDSEB EN MATIERE D'ACCÈS.....	79
1.5 RESULTATS OBTENUS ET ANALYSE DES INDICATEURS STRATEGIQUES	80
1.5.1 <i>Evolution des effectifs des élèves</i>	80
1.5.2 <i>Evolution du nombre de salles de classe</i>	82
1.5.3 <i>Taux brut d'admission.....</i>	84
1.5.3.1 TBA au primaire	84
1.5.3.1 TBA au post-primaire	85
1.5.4 <i>Taux brut de scolarisation</i>	85
1.5.4.1 Taux brut de préscolarisation	85
1.5.4.2 Taux brut de scolarisation au primaire	86
1.5.4.3 Taux brut de scolarisation au post-primaire	87
1.5.5 <i>Indice de parité</i>	87
1.5.5.1 Indice de parité du TBS au préscolaire.....	87
1.5.5.2 Indice de parité du TBS au primaire.....	87

1.5.5.3	Indice de parité du TBA au post-primaire	88
1.5.5.4	Indice de parité du TBS au post-primaire.....	88
1.5.6	Taux de transition du primaire au post-primaire	89
2.	CHEAPITRE 2 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	90
2.1	PRINCIPALES ACTIVITES 2013 EN MATIERE D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE.....	90
2.2	BILAN DES REALISATIONS DU PROGRAMME "AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE"	92
2.2.1	<i>Formation initiale et continue du personnel enseignant</i>	99
2.2.1.1	Formation initiale des personnels d'enseignement et d'encadrement	99
2.2.1.2	Formation continue	101
2.2.1.3	Encadrement et suivi pédagogiques	104
2.2.2	<i>Développement et révision des curricula et programmes d'enseignement / formation.....</i>	105
2.2.2.1	Rénovation des programmes de l'éducation de base formelle	105
2.2.2.2	Mise en œuvre des thèmes émergents dans les départements de la réforme	107
2.2.2.3	Promotion du bilinguisme et du multilinguisme	107
2.2.2.4	Promotion de l'éducation environnementale	108
2.2.2.5	Promotion du sport, de l'art et de la culture en milieu scolaire	108
2.2.2.6	Suivi des classes multigrades	109
2.2.3	<i>Production et acquisition des matériels pédagogiques et didactiques</i>	109
2.2.3.1	Production des manuels scolaires.....	109
2.2.3.2	Mise en œuvre de la stratégie nationale de production et de distribution	110
2.2.3.3	Dotation/distribution des manuels scolaires	110
2.2.3.4	Dotation en matériels spécifiques	112
2.2.3.5	Programmes d'électrification des établissements scolaires	112
2.2.4	<i>Gestion du redoublement et de la réussite scolaire</i>	113
2.2.4.1	Mise en œuvre des projets école de qualité	113
2.2.4.2	Amélioration du temps d'apprentissage.....	113
2.2.5	<i>Introduction progressive des langues nationales comme langues d'enseignement</i>	114
2.2.5.1	Utilisation des langues nationales dans l'enseignement	114
2.2.5.2	Promotion de l'introduction de l'anglais et d'autres langues étrangères dans l'éducation de base	114
2.2.6	<i>Mise en œuvre des passerelles entre les différents niveaux éducatifs et entre le système formel et le système non formel.....</i>	114
2.2.6.1	Opérationnalisation des passerelles	114
2.2.7	<i>Evaluation des connaissances apprises.....</i>	115
2.2.7.1	Organisation des examens et concours scolaires	115
2.2.8	<i>Amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'école.....</i>	116
2.2.8.1	Dispositif d'évaluation des acquis scolaires	116
2.3	SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA 1ERE MCS DANS LE DOMAINE DE LA QUALITE	118
2.4	RESULTATS OBTENUS ET INDICATEURS STRATEGIQUES DE QUALITE	119
2.4.1	<i>Ratios</i>	119
2.4.1.1	Ratio enfants/éducateur	119
2.4.1.2	Ratio élèves/maître ou taux d'encadrement	119
2.4.1.3	Ratio manuels/enfants	120
2.4.1.4	Ratio livre/élève	120
2.4.1.5	Ratio élèves/classe	121
2.4.2	<i>Taux d'achèvement</i>	122
2.4.2.1	Taux d'achèvement au primaire	122
2.4.2.2	Taux d'achèvement au post- primaire	123
2.4.3	<i>Indicateurs d'efficacité interne</i>	124
2.4.3.1	Taux de survie	124
2.4.3.2	Durée Moyenne pour l'obtention du CEP	124
2.4.3.3	Le coefficient d'efficacité interne	125
2.4.4	<i>Taux de réussite</i>	125
2.4.4.1	Taux de réussite au CEP	125
2.4.4.2	Taux de succès au BEPC et au CAP	126
2.4.4.3	Taux de succès aux examens professionnels	126
2.4.4.4	Taux d'insertion socioprofessionnelle	127
2.4.5	<i>Résultats des acquis scolaires (scores moyens).....</i>	128
2.4.5.1	Scores moyens au primaire.....	128
2.4.5.2	Scores moyens au post-primaire	132

3. CHAPITRE 3 : DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE.....	134
3.1 PRINCIPALES ACTIVITES DU PLAN D'ACTION 2013 EN MATIERE D'ENF.....	134
3.2 BILAN DES REALISATIONS DU PROGRAMME "ENF"	135
3.2.1 <i>Accroissement de l'offre et de la demande d'éducation non formelle</i>	137
3.2.1.1 Construction d'infrastructures d'éducation du non formelle	137
3.2.1.2 L'ouverture des centres	137
3.2.1.3 Appui aux activités des programmes d'ENF.....	139
3.2.1.4 Equipement dans les centres	140
3.2.1.5 Sensibilisation des acteurs et partenaires à l'éducation non formelle	141
3.2.2 <i>Amélioration de la qualité de l'éducation non formelle</i>	141
3.2.2.1 Formation des acteurs de l'ENF	141
3.2.2.2 Encadrement pédagogique dans l'ENF	142
3.2.2.3 Rénovation des programmes d'éducation non formelle	142
3.2.2.4 Acquisition et mise à disposition des acteurs en ENF les manuels, guides et matériel didactique	143
3.2.2.5 La promotion de l'environnement lettré	144
3.2.3 <i>Evaluation et certification</i>	144
3.2.3.1 La recherche/action et la recherche/développement en ENF	144
3.3 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA 1 ^{ERE} MCS DANS LE DOMAINE DE L'ENF	145
3.4 RESULTATS OBTENUS.....	145
3.4.1 <i>La situation des effectifs de l'ENF de la petite enfance</i>	145
3.4.2 <i>La situation des effectifs de l'ENF des adolescents</i>	145
3.4.3 <i>La situation des effectifs de l'ENF des jeunes et des adultes</i>	146
3.5 ANALYSE DES PERFORMANCES AU NIVEAU DE L'ENF	147
3.5.1 <i>Evolution des effectifs des apprenants de l'ENF des adultes</i>	147
3.5.2 <i>Evolution des effectifs des inscrits de l'ENF.....</i>	147
3.5.3 <i>Indicateurs de l'ENF des jeunes et des adultes.....</i>	148
3.5.4 <i>Indicateurs de l'ENF des adolescents</i>	150
4. CHAPITRE 4 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE	151
4.1 PRINCIPALES ACTIVITES DU PLAN D'ACTION 2013 EN MATIERE DE PILOTAGE.....	151
4.2 BILAN DES REALISATIONS DU PROGRAMME "PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE"	154
4.2.1 <i>Pilotage et coordination du sous-secteur de l'éducation de base</i>	157
4.2.1.1 Coordination du sous-secteur de l'éducation de base.....	157
4.2.1.2 Coordination efficace des ressources allouées au sous-secteur de l'éducation de base.....	157
4.2.1.3 Organisations de sessions.....	157
4.2.1.4 Planification, programmation et budgétisation	161
4.2.1.5 Suivi et évaluation des activités.....	161
4.2.1.6 Etudes et recherches	163
4.2.2 <i>Gestion des ressources humaines</i>	163
4.2.2.1 Gestion du personnel.....	163
4.2.2.2 Renforcement des capacités des acteurs de l'éducation.....	166
4.2.3 <i>Gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base</i>	168
4.2.3.1 Réalisation de la décentralisation intégrale de l'éducation de base	168
4.2.3.2 Renforcement des capacités des collectivités territoriales à assumer la gestion de l'éducation	170
4.2.4 <i>Communication et information</i>	171
4.2.4.1 Visibilité des actions des départements en charge de l'éducation	171
4.2.4.2 Mise en place d'un système d'archivage des documents au sein du MENA.....	173
4.3 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA 1 ^{ERE} MCS DANS LE DOMAINE DU PILOTAGE.....	173
4.4 GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES	174
4.4.1 <i>Plan d'action 2013 du MENA</i>	174
4.4.1.1 Dotation 2013 du budget de l'Etat.....	175
4.4.1.2 Financements des projets	176
4.4.1.3 Ressources financières transférées aux communes	176
4.4.1.4 CAST/FSDEB	178
4.4.1.5 ONG et Associations	179
4.4.2 <i>Budgets des ministères partenaires en charge de l'éducation</i>	180
4.4.2.1 Budget 2013 du MASSN et part de l'éducation préscolaire.....	180
4.4.2.2 Budget 2013 du MJFPE	181
4.4.2.3 Budget 2013 du MESS	181

4.4.3	<i>Le secteur de l'éducation dans le budget de l'Etat</i>	183
4.4.4	<i>Gestion des ressources financières</i>	184
4.4.4.1	Budget Etat 2013	184
4.4.4.2	Projets 2013 (PIP)	186
4.4.4.3	CAST/FSDEB 2013	187
4.4.4.4	Exécution financière des conventions MOD de 2013	190
4.4.4.5	Exécution des ressources financières transférées aux communes en 2013	192
4.4.5	<i>Plan de passation des Marchés</i>	192
4.4.5.1	Exécution du PPM du MENA.....	193
4.4.5.2	Exécution du PPM du MASSN	194
4.4.5.3	Exécution du PPM du MESS	195
4.4.5.4	Exécution du PPM du MJFPE.....	195

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : MATRICE DE SUIVI DES INDICATEURS DU CADRE DES RESULTATS POUR L'ANNEE	13
TABLEAU 2 : TABLEAU SYNTHETIQUE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PRIORITAIRES DU PA 2013	19
TABLEAU 3 : TABLEAU SYNTHESE DES CONVENTIONS 2011, 2012 ET 2013	23
TABLEAU 1-1 : PRINCIPALES ACTIVITES PROGRAMMEES ET FINANCEES EN 2013	34
TABLEAU 1-2 : ETAT DES PREVISIONS ET DES REALISATIONS D'INFRASTRUCTURES DU PRESCOLAIRE	37
TABLEAU 1-3 : SITUATION DES REALISATIONS D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DES CONVENTIONS DE 2011	37
TABLEAU 1-4 : REALISATIONS D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DES CONVENTIONS DE 2011 TOUTES MOD CONFONDUES.....	38
TABLEAU 1-5 : REALISATIONS D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DES CONVENTIONS DE 2012 PAR MOD	38
TABLEAU 1-6 : REALISATIONS D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DES CONVENTIONS DE 2012 TOUTES MOD CONFONDUES.....	40
TABLEAU 1-7 : SITUATION D'EXECUTION PHYSIQUE DES CONVENTIONS 2013	40
TABLEAU 1-8 : REALISATIONS D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DES CONVENTIONS DE 2013 TOUTES MOD CONFONDUES.....	42
TABLEAU 1-9 : SYNTHESE DES REALISATIONS PHYSIQUES DES CONVENTIONS DE MOD DE 2011 A 2013	43
TABLEAU 1-10 : RÉALISATIONS DES COMPLEXES, SALLES DE CLASSE ET LOGEMENTS PAR LES COMMUNES EN 2012	45
TABLEAU 1-11 : RÉALISATION DE FORAGES ET DES LATRINES PAR LES COMMUNES EN 2012.....	45
TABLEAU 1-12 : PROGRAMMATIONS ET REALISATIONS DES INFRASTRUCTURES TRANSFEREEES AUX COMMUNES, 2013.....	45
TABLEAU 1-13 : CONTRIBUTION 2013 DES PROJETS ET PROGRAMMES INTERVENANT AU MENA	46
TABLEAU 1-14 : RÉPARTITION DES SITES RÉPERTORIÉS PAR SOURCES DE FINANCEMENT	47
TABLEAU 1-15 : REALISATIONS PHYSIQUES DES COMMUNES SUR RESSOURCES PROPRES ET AUTRES	48
TABLEAU 1-16 : REALISATION DES INFRASTRUCTURES DU POST-PRIMAIRE EN 2013	48
TABLEAU 1-17 : REHABILITATION/REFECTION D'INFRASTRUCTURES SUR RESSOURCES TRANSFEREEES, 2013	51
TABLEAU 1-18 : REPARTITION DES INFRASTRUCTURES REHABILITEES HORS TRANSFERT	51
TABLEAU 1-19 : REALISATION DES EQUIPEMENTS ET MOBILIERS DES CONVENTIONS DE 2011 ET 2012	53
TABLEAU 1-20 : DEFICIT DE PLACES ASSISES AU PRIMAIRE PAR REGION (EN %).....	53
TABLEAU 1-21 : EVOLUTION DES RECRUTEMENTS DU PERSONNEL D'EDUCATION ET DE GESTION	54
TABLEAU 1-22 : REPARTITION DES QUANTITES DE VIVRES ET DU NOMBRE D'ECOLES PAR DONATEUR.....	57
TABLEAU 1-23 : REPARTITION DE L'EFFECTIF DES ELEVES DU POST-PRIMAIRE SELON LE STATUT DE L'ETABLISSEMENT.....	60
TABLEAU 1-24 : REPARTITION DES ELEVES DU POST-PRIMAIRE PRIVE EN COURS DU JOUR ET COURS DU SOIR	60
TABLEAU 1-25 : ESH SCOLARISES DANS QUELQUES STRUCTURES ŒUVRANT EN EI EN 2012-2013.....	65
TABLEAU 1-26 : ETAT DE REPARTITION DE LA SUBVENTION 2013 PAR REGION ET PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT	69
TABLEAU 1-27 : CONTRIBUTION DU PRIVE A L'OFFRE EDUCATIVE	71
TABLEAU 1-28 : EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE	71
TABLEAU 1-29 : BILAN DE L'EXECUTION DES RECOMMANDATIONS RELATIVES A L'ACCES DE LA 1 ^{ERE} MCS DU PDSEB	79
TABLEAU 1-30 : EFFECTIFS DES ELEVES ET PROPORTION DE FILLES SUIVANT LES REGIONS AU PRIMAIRE	81
TABLEAU 1-31 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DES FORMES DANS LES CENTRES DE 2011 A 2013	82
TABLEAU 1-32 : EVOLUTION DU NOMBRE DE SALLES DE CLASSE AU PRIMAIRE SUIVANT LES REGIONS.....	83
TABLEAU 1-33 : EVOLUTION DU TBA AU PRIMAIRE	84
TABLEAU 1-34 : EVOLUTION DU TBA AU PRIMAIRE SUIVANT LES REGIONS	84

TABLEAU 1-35 : EVOLUTION DU TBS AU PRIMAIRE	86
TABLEAU 1-36 : EVOLUTION DU TBS AU PRIMAIRE SUIVANT LES REGIONS.....	86
TABLEAU 1-37 : EVOLUTION DU TBA DES FILLES AU POST-PRIMAIRE AU COURS DE LA PERIODE 2008/2009 A 2012/2013	88
TABLEAU 2-1 : PRINCIPALES ACTIVITES PROGRAMMEES ET FINANCEES EN 2013	92
TABLEAU 2-2 : EVOLUTION DES INDICATEURS DE L'EDUCATION BILINGUE AU PRIMAIRE.....	107
TABLEAU 2-3 : SITUATION STATISTIQUE DES EQAME EN 2013.....	113
TABLEAU 2-4 : MOYENNES, SUR 100 DES RESULTATS DES ELEVES DU POST-PRIMAIRE EN : FRANÇAIS, MATHS, SVT, HG	117
TABLEAU 2-5 : MOYENNES SUR 100 DES RESULTATS DES ELEVES DE 1ERED EN : FRANÇAIS, MATHS, SVT, HG	117
TABLEAU 2-6 : EVOLUTION DU TAUX D'ACHEVEMENT AU POST-PRIMAIRE DE 2008-2009 A 2012-2013 EN POURCENTAGE	123
TABLEAU 2-7 : INDICATEURS D'EFFICACITE INTERNE AU PRIMAIRE	124
TABLEAU 2-8 : RESULTAT DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP), SESSION 2013	126
TABLEAU 2-9 : RESULTATS DU BREVET DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (BQP), SESSION 2013.....	127
TABLEAU 2-10 : EVOLUTION DU TAUX DE SUCCES AU CQP DE 2010 A 2013	127
TABLEAU 2-11 : RESULTATS MOYENS GLOBAUX OBTENUS PAR LES ELEVES A L'ENQUETE EAS 2012.....	128
TABLEAU 2-12 : RESULTATS MOYENS SUR 100, OBTENUS PAR LES ELEVES SELON LE SEXE	128
TABLEAU 2-13 : RESULTATS MOYENS SUR 100, OBTENUS PAR LES ELEVES SELON LA ZONE ET LE STATUT DE L'ECOLE.....	128
TABLEAU 2-14 : RESULTATS MOYENS SUR 100, OBTENUS PAR LES ELEVES SELON LE TYPE D'ECOLE.....	129
TABLEAU 2-15 : RESULTATS MOYENS GLOBAUX OBTENUS PAR LES ELEVES AUX ENQUETES EAS DE 2007 ET DE 2012	129
TABLEAU 2-16 : RESULTATS MOYENS SUR 100, OBTENUS PAR LES ELEVES EN 2007 ET 2012 SELON LE SEXE	129
TABLEAU 2-17 : RESULTATS MOYENS SUR 100, OBTENUS PAR LES ELEVES EN 2007 ET 2012 SELON LA ZONE	130
TABLEAU 2-18 : RESULTATS MOYENS SUR 100, OBTENUS PAR LES ELEVES EN 2007 ET 2012 SELON LE STATUT DE L'ECOLE.....	130
TABLEAU 2-19 : MOYENNES, SUR 100 DES RESULTATS DES ELEVES DU POST-PRIMAIRE: FRANÇAIS, MATHS, SVT, HG	132
TABLEAU 3-1 : PRINCIPALES ACTIVITES PROGRAMMEES ET FINANCEES EN 2013	135
TABLEAU 3-2 : EVOLUTION DES STRUCTURES D'ENF DE LA PETITE ENFANCE.....	137
TABLEAU 3-3 : EVOLUTION DU NOMBRE DE CENTRES DE L'EDUCATION NON FORMELLE DES ADOLESCENTS.....	138
TABLEAU 3-4 : EVOLUTION DES CENTRES DES DEUX CYCLES DE L'EDUCATION NON FORMELLE DES ADULTES.....	138
TABLEAU 3-5 : EVOLUTION DU NOMBRE DE CENTRES DES FORMULES INNOVANTES DE L'ENF DES ADULTES.....	139
TABLEAU 3-6 : EVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRITS DE L'ENF DE LA PETITE ENFANCE	145
TABLEAU 3-7: EVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRITS DE L'ENF DES ADOLESCENTS.....	145
TABLEAU 3-8: EVOLUTION DES INSCRITS DE L'ENF DES ADULTES (ALPHA/FORMATION DE BASE ET CYCLE OPTIONNEL)	146
TABLEAU 3-9: EVOLUTION DES INSCRITS DES FORMULES INNOVANTES DE L'ENF DES JEUNES ET DES ADULTES	146
TABLEAU 3-10 : PREVISIONS ET REALISATION DES EFFECTIFS DE L'ALPHABETISATION /FORMATION DE BASE	147
TABLEAU 3-11 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DES TROIS COMPOSANTES DE L'ENF	147
TABLEAU 3-12: INDICATEURS DE QUALITE DE L'ALPHABETISATION / FORMATION DE BASE (AI ET FCB).....	148
TABLEAU 3-13 : INDICATEURS DE QUALITE DE L'ALPHABETISATION / FORMATION DE BASE	148
TABLEAU 3-14 : DECLARES ALPHABETISES EN 2013 PAR APPROCHES/FORMULE.....	149
TABLEAU 3-15 : RECAPITULATIF DES DIFFERENTS INDICATEURS DE QUALITE DE L'ENF DES ADOLESCENTS	150
TABLEAU 3-16 : FORMATION AUX METIERS	150

TABLEAU 4-1 : PRINCIPALES ACTIVITES PROGRAMMEES ET FINANCEES EN 2013	154
TABLEAU 4-2 : TABLEAU DES EFFECTIFS ET DES EMPLOIS DU MENA	163
TABLEAU 4-3 : RECRUTEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES.....	164
TABLEAU 4-4 : REPARTITION DU PERSONNEL A DISPOSITION PAR EMPLOI ET PAR STRUCTURE	164
TABLEAU 4-5 : RECRUTEMENTS AUX CONCOURS PROFESSIONNELS DU MENA 2010-2013	165
TABLEAU 4-6 : REPARTITION DES RESSOURCES DU PLAN D'ACTION 2013 PAR PROGRAMME (MILLIONS DE FCFA)	174
TABLEAU 4-7 : EVOLUTION DES DOTATIONS DU MENA (MILLIONS DE FCFA)	175
TABLEAU 4-8 : SITUATION DES PROJETS INTERVENANT AU MENA.....	176
TABLEAU 4-9 : RESSOURCES FINANCIERES AUX COMMUNES 2013 (EN MILLIERS DE FCFA)	177
TABLEAU 4-10 : EVOLUTION DES MODALITES DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES (EN MILLIONS DE FCFA) ...	177
TABLEAU 4-11 : EVOLUTION DES DOTATIONS DU CAST (MILLIONS DE FCFA).....	178
TABLEAU 4-12 : FINANCEMENT 2013 PAR BAILLEUR DU CAST / FSDEB (EN MILLIERS FCFA)	178
TABLEAU 4-13 : DOTATIONS CAST/FSDEB PAR NATURE DE DEPENSES (EN MILLIERS FCFA)	179
TABLEAU 4-14 : PROGRAMMATION DES FINANCEMENTS DES ONG ET ASSOCIATIONS	180
TABLEAU 4-15 : EVOLUTION DES DOTATIONS DU MASSN (MILLIONS DE FCFA).....	180
TABLEAU 4-16 : ESTIMATION DU BUDGET EDUCATION FORMATION DANS LE BUDGET DU MASSN (MILLIONS DE FCFA)	181
TABLEAU 4-17 : EVOLUTION DES DOTATIONS DU MJFPE (MILLIONS DE FCFA).....	181
TABLEAU 4-18 : EVOLUTION DES DOTATIONS DU MESS (MILLIONS DE FCFA)	181
TABLEAU 4-19 : ESTIMATION DU BUDGET DU POST PRIMAIRE DANS LE BUDGET DU MESS (MILLIONS DE FCFA)	182
TABLEAU 4-20 : EVOLUTION DES RESSOURCES ALLOUEES AU MENA ET AUX MINISTERES PARTENAIRES (EN MILLIONS DE FCFA)	183
TABLEAU 4-21 : PART DU SECTEUR EDUCATION DANS LES DEPENSES TOTALES DE L'ETAT (EN MILLIONS DE FCFA).....	183
TABLEAU 4-22 : INDICATEURS DE MESURE DE L'EFFORT NATIONAL DU SECTEUR EDUCATION	184
TABLEAU 4-23 : EXECUTION FINANCIERE SELON LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE (MILLIERS FCFA).....	184
TABLEAU 4-24 : EXECUTION FINANCIERE SELON LA NOMENCLATURE PDSEB.....	185
TABLEAU 4-25 : SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS DU NOYAU SUR (EN MILLIERS FCFA)	186
TABLEAU 4-26 : DECAISSEMENT DES RESSOURCES DU CAST-FSDEB 2013	187
TABLEAU 4-27 : EXECUTION FINANCIERE DU CAST-FSDEB SELON LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE.....	188
TABLEAU 4-28 : EXECUTION FINANCIERE DU CAST-FSDEB SELON LA NOMENCLATURE PDSEB	189
TABLEAU 4-29 : PROGRAMMATIONS (CAST-ETAT) PHYSIQUES DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES AU TITRE DES MOD 2013	190
TABLEAU 4-30 : EXECUTION FINANCIERE DES MOD 2013	191
TABLEAU 4-31 : PROGRAMMATION PHYSIQUES DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DES TRANSFERTS 2013	192
TABLEAU 4-32 : EXECUTION DES RESSOURCES FINANCIERES TRANSFEREES, GESTION 2013	192
TABLEAU 4-33 : SITUATION D'EXECUTION DU PPM PAR TITRE (EN FCFA)	193
TABLEAU 4-34 : SITUATION D'EXECUTION DU PPM PAR MODE DE PASSATION (EN FCFA)	194
TABLEAU 4-35 : SITUATION D'EXECUTION DU PPM (EN MILLIERS DE FCFA)	194
TABLEAU 4-36 : SITUATION D'EXECUTION DU PPM (EN MILLIERS FCFA)	195
TABLEAU 4-37 : SITUATION D'EXECUTION DU PPM (EN MILLIERS FCFA).....	195

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : PROPORTION DE L'EFFECTIF DES CEEP PRIVES/ENSEMBLE DES STRUCTURES	70
GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ENFANTS PRESCOLARISES DE 2010/2011 A 2012/2013	80
GRAPHIQUE 3 : EVOLUTION DU NOMBRE DE SALLES DE CLASSE	83
GRAPHIQUE 4 : EVOLUTION DU NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SELON LE STATUT DE L'ETABLISSEMENT.....	83
GRAPHIQUE 5 : EVOLUTION DU TAUX BRUT D'ADMISSION AU POST-PRIMAIRE DE 2007/2008 A 2012/2013	85
GRAPHIQUE 6 : EVOLUTION DU TAUX DE PRESCOLARISATION DE 2010/2011 A 2012/2013	86
GRAPHIQUE 7 : EVOLUTION DU TBS SUIVANT LE GENRE AU POST PRIMAIRE DE 2007/2008 A 2012/2013	87
GRAPHIQUE 8 : EVOLUTION DE L'INDICE DE PARITE FILLES/GARÇONS AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES	87
GRAPHIQUE 9 : EVOLUTION DES MANUELS COMMANDES ET LIVRES AUX STRUCTURES	110
GRAPHIQUE 10 : EVOLUTION DU RATIO D'ENCADREMENT SELON LE STATUT DE L'ETABLISSEMENT	119
GRAPHIQUE 11: EVOLUTION DU RATIO ELEVES/MAITRE AU PRIMAIRE DE 2010/2011 A 2012/2013.....	120
GRAPHIQUE 12 : EVOLUTION DU RATIO MANUELS/ENFANTS AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES	120
GRAPHIQUE 13 : EVOLUTION DU RATIO ELEVES/CLASSE DE 2010/2011 A 2012/21013.....	121
GRAPHIQUE 14 : <i>EVOLUTION DES TAP SELON LE GENRE</i>	122
GRAPHIQUE 15 : <i>EVOLUTION COMPARATIF DES TAP SELON LE GENRE</i>	122
GRAPHIQUE 16 : TAUX DE SURVIE AU CM2 ET AU CEP SUIVANT LE SEXE EN 2012/2013	124
GRAPHIQUE 17 : ÉVOLUTION COMPAREE DES TAUX DE REUSSITE DES GARÇONS ET DES FILLES	125
GRAPHIQUE 18 : SITUATION DE L'EQUIPEMENT DES CENTRES POUR JEUNES ET ADULTES	140

SIGLES ET ABREVIATIONS

3E	: Espaces d'Eveil Educatif
A3F	: Apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel
ADEA	: Association pour le Développement de l'Education en Afrique
AENF	: Alphabétisation et Éducation Non Formelle
AFID	: Alphabétisation/ formation intensive pour le développement
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
AI	: Alphabétisation Initiale
AME	: Association des Mères Éducatrices
AMT	: Alphabétisation en Milieu de Travail
ANPE	: Agence Nationale Pour l'Emploi
AP	: Année préparatoire
APC	: Approche par les Compétences
APE	: Association des Parents d'Elèves
APENF	: Association pour la Promotion de l'Éducation Non Formelle
API	: Approche Pédagogique Intégratrice
ASAO	: Association Solidarité Afrique de l'Ouest
ASCE	: Autorité Supérieure du Contrôle de l'Etat
ASEI-PDSI	: Activity Student Experiment Improvisation – Plan Do See Improve
BAD	: Banque Africaine de Développement
BAENF	: Bureau de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
BEP	: Brevet d'Etudes Professionnelles
BEPC	: Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BID	: Banque Islamique de Développement
BPT	: Brevet Professionnel de Technicien
BPT	: Brevet Professionnel de Technicien
BQP	: Brevet de Qualification Professionnelle
BRIGHT	: Burkinabe Response to Improve Girls cHances To Succeed
C/CEB	: Chef de Circonscription d'Éducation de Base
CAEP	: Conférence annuelle des encadreurs pédagogiques
CAES	: Conférence Annuelle de l'Enseignement Secondaire
CAET	: Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
CASEM	: Conseil d'administration du secteur ministériel
CAST	: Compte d'Affectation Spéciale du Trésor
CBN	: Centre Baana Nuara
CDMT	: Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CE	: Cours Elémentaire
CE1	: Cours élémentaire 1ère année
CE2	: Cours élémentaire 2ème année
CEAP	: Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEB	: Circonscription d'Éducation de Base
CEBNF	: Centre d'Éducation de Base Non Formelle
CEEP	: Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire
CEFPO	: Centre d'Evaluation et de Formation Professionnelle de Ouagadougou
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CEP	: Certificat d'Études Primaires
CES	: Conseil Économique et Social
CET	: Collège d'Enseignement Technique
CETF	: Collège d'Enseignement Technique Féminin
CFPR-Z	: Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré
CID	: Circuit Intégré de la Dépense
CM	: Cours Moyen
CM1	: Cours Moyen 1ère année
CM2	: Cours Moyen 2ème année
CMG	: Classe Multigrade
CMLS	: Comité Ministériel de Lutte contre le Sida
CNADD	: Commission Nationale d'Approvisionnement en Documents Didactiques
CNE	: Conseil National de l'Education
COGES	: Comité de Gestion
CP	: Cours Préparatoire
CP1	: Cours Préparatoire 1ère année
CP2	: Cours préparatoire 2ème année

CPAF	: Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CPI	: Conseiller Pédagogique Itinérant
CQP	: Certificat de Qualification Professionnelle
CRS	: Catholic Relief Service
CSD/EA	: Cadre Sectoriel de Dialogue/ Education et Alphabétisation
CST	: Culture Scientifique et Technique
CTIS	: Classe Transitoire d'Inclusion Scolaire
CVD	: Conseil Villageois de Développement
DAF	: Direction de l'Administration et des Finances
DAMSE	: Direction de l'Allocation de Moyens Spécifiques aux Écoles
DCIM	: Dépenses Communes Interministérielles
DEFPG	: Direction de l'Education des Filles et de la Promotion du Genre
DEP	: Direction des Études et de la Planification
DGAENF	: Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle
DGEB	: Direction Générale de l'Enseignement de Base
DGFP	: Direction Générale de la Formation Professionnelle
DGMP	: Direction Générale des Marchés Publics
DMP	: Direction des Marchés Publics
DPASSN	: Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
DPEBA	: Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DPEPE	: Direction de la Promotion de l'Encadrement de la Petite Enfance
DPJFPE	: Direction Provinciale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
DRASSN	: Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
DREBA	: Direction Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DRJFPE	: Direction Régionale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
ECOM	: Ecoles communautaires
EdB	: Ecole du Berger et de la Bergère
EFTP	: Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
EI	: Education Inclusive
EJE	: Educateur des Jeunes Enfants
ENEP	: École Nationale des Enseignants du Primaire
ENS/UK	: École Normale Supérieure de l'Université de Koudougou
EPS	: Education Physique et Sportive
EPSSN	: Education Préventive en Santé, VIH, Sida et Nutrition
EPT/PA	: Éducation Pour Tous/Procédure Accélérée
EPT-DV	: Education Pour Tous les Déficients Visuels
EQAmE	: Ecole de Qualité Amie des Enfants
ES/CEBNF	: École Satellite / Centre d'Education de Base Non Formelle
ESH	: Enfants en Situation de Handicap
ESHV	: Enfants en Situation de Handicap Visuel
FAFPA	: Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FAIB	: Fédération des Associations Islamiques du Burkina
FAIJ	: Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes
FAPE	: Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi
FAPE	: Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi
FASI	: Fonds d'Appui au Secteur Informel
FCB	: Formation Complémentaire de Base
FCFA	: Francs de la Communauté Financière Africaine
FDC	: Fondation de Développement Communautaire
FONAENF	: Fonds pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle
FSDEB	: Fonds de Soutien au Développement de l'Education de Base
FTI	: Fast-Track Initiative
FTS	: Formation Technique Spécifique
GAP	: Groupe d'Animation Pédagogique
GS	: Grande Section
HKI	: Hellen Keller International
IAC	: Instituteur Adjoint Certifié
IC	: Instituteur Certifié
IDS	: Institut des Sciences
IEJE	: Inspecteur d'Education des Jeunes Enfants
IEPD	: Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré
IES	: Inspecteur de l'Enseignement Secondaire
INFTS	: Institut de Formation en Travail Social
IP	: Instituteur Principal
IPS	: Indice de parité des sexes

IST	: Infection Sexuellement Transmissible
ITS	: Inspection Technique des Services
LFI	: Loi de Finances Initiale
LFР	: Loi de Finances Rectificative
MASSN	: Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MATDS	: Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité
MCS	: Mission Conjointe et de Suivi
MEBA	: Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MEJE	: Moniteur d'Education des Jeunes Enfants
MENA	: Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MESS	: Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
MESSRS	: Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique
MFPRE	: Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat
MGF	: Mutilations Génitales Féminines
MJE	: Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi
MJFPE	: Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
MOD	: Maîtrise d'Ouvrage Délégué
MS	: Moyenne section
OMD	: Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PACOGES	: Projet d'Appui au Comité de Gestion
PADS	: Programme d'Appui au Développement Sanitaire
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PAPS-EFTP	: Programme d'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels
PASEB	: Projet d'Appui au Secteur de l'Education de Base
PDDEB	: Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base
PDSEB	: Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PdT	: Pédagogie du Texte
PEPP II	: Projet Enseignement Post Primaire II
PEQ	: Projet École de Qualité
PFM	: Programme de Formation aux Métiers
PIC	: Plan Intégré de Communication
PN/EFTP	: Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et professionnels
PPM	: Plan de Passation des Marchés
PPO	: Pédagogie par objectifs
PRFP	: Programme de Renforcement de la Formation Professionnelle
PRONAA	: Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation
PS	: Petite Section
PSRC	: Plan Stratégique de Renforcement des Capacités
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RAENF	: Responsable de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
RSF	: Rapport de Suivi Financier
SA	: Service d'Alphabétisation
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SEP	: Service des Études et de la Planification
SIGASPE	: Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat
SND	: Service National pour le Développement
SNDIPE	: Stratégie Nationale de Développement Intégré de la Petite Enfance
SNEC	: Secrétariat National des Enseignements Catholiques
SP/PDDEB	: Secrétariat Permanent du Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base
SPC	: Sous-Projet Communautaire
SPEI	: Service pour la Promotion de l'Éducation Intégratrice
SPT	: Sport Pour Tous
SR	: Santé de la Reproduction
SRA	: Service de la Recherche Appliquée
SVT	: Sciences de la Vie et de la Terre
TAP	: Taux d'Achèvement
TBA	: Taux Brut d'Admission
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
UNEEP-L	: Union Nationale des Etablissements d'Enseignement Privé Laïc
UNEP	: Union Nationale des Ecoles Protestantes
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VAD	: Visite à Domicile
VIH/SIDA	: Virus de l' Immunodéficience Humaine/Syndrome de l'Immunodéficience Acquise

SYNTHESE DU RAPPORT GENERAL

Tableau 1 : Matrice de suivi des indicateurs du cadre des résultats pour l'année

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs				Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification	
		Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecarts				
		2012/2013	2013/14			2013	2014		
Indicateurs globaux									
SCOLARISATION PRIMAIRE UNIVERSELLE	TAP	59,5%	63,9	ND		DGESSION/MENA	avril	Annuaire statistique	
	% des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation ¹	19,9%	19,9%	ND		DGESSION/MENA	décembre	Budget de l'Etat	
	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base ²	75,5%	73,7%	ND		DGESSION/MENA	décembre	Budget de l'Etat	
Indicateurs globaux									
CONTINUUM EDUCATIF	TBS primaire	81,3%	86,9	ND		DGESSION/MENA	avril	Annuaire statistique	
	Taux de transition au post primaire	52%	56,9	ND		DGESSION/MENA	avril	Annuaire statistique	
	TBS au préscolaire	3,5%	4,2	ND		DEP/MASSN	avril	Annuaire statistique	
	Ratio élèves/classe au primaire	56,1	56,0	ND		DGESSION/MENA	avril	Annuaire statistique	
	Nombre de salles de classe construites en moyenne par an pour le primaire	1989 ³	3 580	ND		DGESSION/MENA	février	Rapport annuel sur les constructions	
Indicateurs de processus									
	Les actions de consolidation préalables à la mise en œuvre du continuum sont réalisées ⁴	Sans objet ⁵	Changements institutionnels sont effectifs.	Adoption du décret portant organigramme du MENA et des arrêtés portant organisation des directions	SG		février	Textes réglementaires	
	Les éléments clés pour l'organisation du continuum sont disponibles ⁶	Sans objet	Profil des élèves et des enseignants révisé est disponible	Non réalisé	SP/PDSEB		février	Rapport annuel d'état d'avancement	

¹ Il s'agit du total des ressources allouées à l'éducation sur le total des ressources publiques (ligne 25 du modèle)

² Il s'agit du montant total des ressources publiques allouées à l'éducation de base sur le montant total des ressources publiques allouées au secteur de l'éducation (voir ligne 984). Cet indicateur diffère de celui présenté en annexe du document de convention AFD CBF 1259 01 G, convention de financement en date du 14 novembre 2013 pour rendre cohérent l'effort en matière d'investissement au profit du secteur de l'éducation. L'option prise par le secteur consiste à faire baisser la part de ressources consacrée à l'éducation de base en la faisant passer de 75,5% en 2013 pour se stabiliser autour de 70% en 2016.

³ Ces indicateurs diffèrent de ceux présentés en annexe du document de convention AFD CBF 1259 01 G. En effet, après l'adoption de l'avant-projet de budget du MENA dont les chiffres ont servi à l'élaboration des annexes de la convention de financement, l'Etat a alloué un montant supplémentaire de 2,871 milliards FCFA pour la réalisation d'infrastructures éducatives, ce qui a ramené à la hausse les prévisions initiales.

⁴ Il s'agit de l'ensemble des mesures administratives nécessaires à la mise en œuvre effective de la réforme du continuum

⁵ Le démarrage des travaux de préparation est prévu pour 2013

⁶ Il s'agit de l'ensemble des mesures techniques nécessaires pour la mise en place de cette réforme : profil des apprenants et des enseignants (2013), modalités d'organisation de l'éducation de base (2014 et 2015), utilisation des infrastructures éducatives, l'encadrement, le suivi évaluation, les passerelles et les transitions

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs				Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecarts			
		2012/2013	2013/14					
		2013	2014					
	La programmation annuelle des constructions scolaires prend en compte l'équilibre et le rythme d'expansion des 3 ordres d'enseignement (préscolaire, primaire et post primaire) et est en harmonie avec les programmes prioritaires ⁷	OUI	Oui	Oui		DGESSION/MENA	novembre	Programme d'action annuel des infrastructures scolaires
Indicateurs spécifiques (expérimentation)								
	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communautés ⁸	Sans objet	135	ND		DGESSION/MENA	Février	Rapport annuel sur les constructions
	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communes ⁹	607	750	ND		DGESSION/MENA	Février	Rapport annuel sur les constructions
RESORPTION DES DISPARITÉS	Indicateurs globaux							
	Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire ¹⁰	1	1	ND		DGESSION/MENA	Avril	Annuaire statistique
	Indice de parité de transition au post primaire ¹¹	0,91	0,92	ND		DGESSION/MENA	Avril	Annuaire Statistique
	% de communes en deçà du TBS national pour le primaire ¹²	48,15%	45%	ND		DGESSION/MENA	Avril	Annuaire statistique
	TBS des 43 communes prioritaires ¹³	50,4%	55%	ND		DGESSION/MENA	Avril	Annuaire statistique
	Indicateurs de processus							
	Nombre de salles de classe du primaire additionnelles construites dans les communes prioritaires	Sans objet (Non applicable)	177	ND		DGESSION/MENA	février	Rapport DGESSION/MENA sur l'état de réalisation des constructions scolaires

⁷ Il s'agit ici de vérifier que la programmation annuelle des constructions scolaires tient compte des éléments suivants : Expansion du primaire et des autres niveaux du continuum, de la résorption des paillotes au primaire, de la normalisation des écoles du primaire (effectifs pléthoriques), de la résorption des disparités géographiques (constructions dans les communes prioritaires).

⁸ Cet indicateur permet de suivre l'expérimentation de cette approche nécessaire à la montée en puissance de la réalisation des infrastructures scolaires, préalable nécessaire à la mise en œuvre du continuum

⁹ Idem note ci-dessus

¹⁰ Cet indicateur permet de mesurer la parité entre les deux sexes dans l'achèvement au primaire. Il s'agit de rapporter le taux d'achèvement des filles sur celui des garçons.

¹¹ Sert à mesurer la parité dans l'accès au Post primaire et par conséquent à suivre l'efficacité des mesures qui seront mises en place pour améliorer la réussite des filles. Il sera calculé sur la base des données de l'année n-1 du taux de transition des filles sur le taux de transition des garçons

¹² Il s'agit de suivre l'évolution de la scolarisation dans les communes à faible TBS en vue de prendre les dispositions qui s'imposent au cours de la mise en œuvre de la première phase du Programme. Cet indicateur peut être biaisé par les déplacements de population insuffisamment pris en compte dans les projections démographiques.

¹³ Cet indicateur permet de mesurer l'évolution de la scolarisation dans les communes prioritaires et par conséquent de mesurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme de résorption des disparités. Il s'agira de calculer un TBS pour ces communes et de suivre son évolution

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs				Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecart			
		2012/2013	2013/14					
		2013	2014					
AMELIORATION DE LA QUALITE	% des filles du primaire nouvellement bénéficiaires de la RAE dans les communes d'expérimentation ¹⁴	Sans objet	0	Sans objet		DAMSE/MENA	Annuelle	Rapport d'activités
	% d'écoles ayant REC moyen>90	3,5%	3%	ND		DGESSION/MENA	Annuelle	Annuaire statistique
	Indicateurs locaux (Expérimentation)							
	Nombre de projets d'éducation inclusive intégrés dans les projets PEQ ou EQAme financés dans les communes d'expérimentation ¹⁵	Sans objet	0 ¹⁶	Sans objet		DGESSION/MENA/CEB	Annuelle	Rapport de suivi des projets expérimentaux dans les communes prioritaires
	Indicateurs globaux							
	Score moyen au CP2 en français ¹⁷	51,1/100				DGESSION/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Score moyen au CM1 en français ¹⁸	43,2/100				DGESSION/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Score moyen CP2 en Mathématiques ¹⁹	43,0/100				DGESSION/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Score moyen CM1 en Mathématiques	41,2/100				DGESSION/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Taux de réussite au CEP ²⁰	60,9%	64,4%	ND		DEC	Annuelle	Résultats des examens
	Ratio élève SDC dans le Post primaire ²¹	79	70	ND		DGESSION/MENA	Annuelle	Annuaire statistique
	Score moyen des élèves de 5 ^{ème} en Français ²²	52/100				OCECOS	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires

¹⁴ Cet indicateur permet de suivre la mise en place de mesures incitatives nouvelles pour les filles dans les communes d'expérimentation.

¹⁵ Il s'agit d'un indicateur pour suivre la mise en œuvre de projets expérimentaux dans les communes d'expérimentation au cours de la première phase, les valeurs cibles ont été estimées de manière prudente, il est possible que les projets qui seront développés au cours de cette phase soient plus nombreux si les conditions préalables sont mises en œuvre

¹⁶ Cette année est consacrée au développement des outils de mise en œuvre et de suivi évaluation ainsi qu'aux actions de sensibilisation nécessaires au démarrage de cette expérience

¹⁷ Il s'agit du résultat moyen obtenu par les élèves dans les deux épreuves dispensées (lecture à voix haute et épreuve écrite) pour mesurer le niveau d'acquisition en Français des élèves du CP2

¹⁸ Il s'agit du résultat moyen obtenu par les élèves dans les deux épreuves dispensées (lecture à voix haute et épreuve écrite) pour mesurer le niveau d'acquisition en Français des élèves du CM1

¹⁹ Il s'agit du résultat moyen obtenu par les élèves de CP1 en Mathématiques

²⁰ Les valeurs cibles sont issues du modèle de simulation (ligne 173)

²¹ Cet indicateur permet de suivre les conditions d'apprentissages dans le post primaire en vue d'éviter un accroissement non préparé des effectifs dans ce niveau et par conséquent une dégradation de la qualité. Les cibles sont celles du modèle

²² Indicateur permettant de suivre la qualité des apprentissages au Post primaire (résultat moyen des élèves de la deuxième année du post primaire en Français).

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs				Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecart			
		2012/2013	2013/14					
		2013	2014					
	Score moyen des élèves de 5 ^{ème} en Mathématiques ²³	45,5/100				OCECOS	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Taux de réussite au BEPC ²⁴	22,7%	29,1%	ND		OCECOS	annuelle	Résultats des examens
						<i>Indicateurs de processus</i>		
	Affectation des enseignants vers les régions effective le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet) ²⁵	Non	Oui	Non		SG	Annuelle	Notes de service du MENA
	Affectation des enseignants vers les 43 communes prioritaires effective le 1er septembre au plus tard (note de service signée avant le 1er septembre) ²⁶	Non	Oui	Non		SG	Annuelle	Notes de service pour la mise à disposition des enseignants dans les communes
	Les manuels sont disponibles au niveau des provinces le 30 juillet au plus tard ²⁷	Non	Oui	Non		DAMSE	Annuelle	PV de réception
	<i>Indicateurs locaux (expérimentation)</i>							
	Nombre moyen d'heures de présence des enseignants dans les classes des écoles des communes d'expérimentation ²⁸	574 ²⁹	600	ND		DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique
	% d'écoles des communes d'expérimentation démarrant les cours le premier jour de la rentrée scolaire. ³⁰	ND	ND	ND		DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique

²³ Idem indicateur ci-dessus pour les mathématiques

²⁴ Indicateur pour mesurer la qualité qu'il ne convient pas de confondre avec la transition vers le Lycée

²⁵ Cet indicateur permet de suivre la mise en œuvre effective des mesures administratives nécessaires au démarrage de l'année scolaire le premier jour ouvrable du mois d'octobre de chaque année

²⁶ Cet indicateur permet de suivre pour les communes prioritaires les délais dans l'affectation des enseignants. Dans cette première phase il n'est pas raisonnable de penser pouvoir assurer ce suivi dans toutes les communes.

²⁷ Il s'agit de suivre la mise en place des mesures nécessaires pour le démarrage dans les délais de la rentrée scolaire. Les bordereaux de livraisons des manuels permettent de suivre cet indicateur.

²⁸ Ces indicateurs permettent de suivre les mesures d'amélioration du temps scolaires dans les écoles des communes d'expérimentation. Des outils vont être développés, des mécanismes de suivi vont être identifiées au cours de l'année 2013 pour permettre le suivi de cet indicateur.¹

²⁹ Ce chiffre correspond au temps d'apprentissage moyen constaté au cours de l'année 2010. Pour les raisons du suivi il a été assimilé au temps de présence des enseignants dans les classes

³⁰ Cet indicateur sera uniquement mesuré dans les écoles des communes expérimentales. Aucune donnée n'est disponible actuellement sur la date du démarrage effectif des cours. L'objectif assigné à cet indicateur est de voir sur la base des données qui seront recueillies à la rentrée 2013-2014 l'impact des mesures de sensibilisation et d'implication des communautés dans la gestion des écoles expérimentales sur le démarrage à temps des cours dans les écoles en vue de prendre les mesures les plus appropriées et les généraliser dans la seconde phase du PDSEB.

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs				Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecart			
		2012/2013	2013/14					
		2013	2014					
	Nombre de plan d'amélioration de la lecture au CP1 et CP2 mis en œuvre par les CEB des communes d'expérimentation ³¹	Sans objet	Sans objet	Sans objet		DGEB/CEB	Annuelle	Rapport spécifique
RENFORCEMENT DE LA DECENTRALISATION ET DE LA DECONCENTRATION	Indicateurs globaux							
	Taux d'exécution par les communes des ressources transférées ³²	51,08%	66%	ND		DAF	Annuelle	Rapport d'activités
	Pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport au budget du MENA (hors CAST et hors salaire) ³³	15%	20,6%	ND		DAF/MENA DGESS/MENA	Annuelle	Décret de transfert
	Indicateurs de processus							
	% de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre ³⁴	ND ³⁵	50%	ND		DGESS/MENA	Annuelle	Rapport de suivi
	Indicateurs locaux (expérimentation)							
	Nombre de visites mensuelles d'encadrement des écoles effectuées par les CEB dans les communes d'expérimentation ³⁶	ND	6	ND		DGEB/CEB		Rapport spécifique des CEB
ALPHABETISATION ET EDUCATION NON FORMELLE	Indicateurs globaux							
	Nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans, inscrits en alphabétisation initiale ³⁷	195 919	355 197	ND		DGESS/MENA	Décembre	Annuaire statistique

³¹ Cet indicateur et à mettre en lien avec l'objectif global d'amélioration de la qualité des apprentissages à travers la mise en place d'activités expérimentales. Les mécanismes de suivi pour renseigner cet indicateur seront développés dans le cadre de la mise en œuvre des expérimentations de la première phase du PDSEB.

³² Sert à mesurer les progrès réalisés par les communes dans l'exécution des ressources transférées par le MENA. Cet indicateur est important dans la mesure où une montée en puissance des ressources transférées vers ces structures est un objectif stratégique du MENA.

³³ Les valeurs cibles de cet indicateur qui peuvent sembler peu ambitieux s'expliquent par le temps nécessaires au renforcement des capacités de ces acteurs qui constitue un préalable à un transfert beaucoup plus important de ressources. Ce % ne tient pas compte des ressources qui seront transférées pour les constructions scolaires sur le CAST.

³⁴ Cet indicateur permettra de statuer chaque année sur le volume de SDC dont l'exécution sera confiée aux communautés et sur l'efficacité de l'appui apporté par l'Agence.

³⁵ Aucun mécanisme de suivi permettant de renseigner cet indicateur n'est disponible. L'année 2013 permettra sa mise en place.

³⁶ A renseigner uniquement pour les communes d'expérimentation sur la base des rapports des CEB. Les valeurs cibles sont en cohérence avec les objectifs d'encadrement

³⁷ Il s'agit des données sur la campagne d'alphabétisation de l'année écoulée.

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs				Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecarts			
		2012/2013	2013/14					
		2013	2014					
	Effectif des apprenant(e)s déclaré(e)s alphabétisé (e)s à l'issue de l'évaluation	202 318	314 117	ND		DGESSION/MENA	Décembre	Annuaire statistique

Tableau 2 : Tableau synthétique de suivi de la mise en œuvre des actions prioritaires du PA 2013

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES		FINANCEMENT TOTAL (milliers FCFA)					
		Prévu PA 2013	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Dot. Réf.
1	ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	132 006 375	120 685 148 000	114 222 819 549	113 333 783 545	94,65%	93,91%
101	Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux	25 311 252					
10101	Construction infrastructures éducatives	21 564 527	18 643 874 000	18 404 637 349	17 998 344 155	98,72%	96,54%
10102	Réhabilitations des infrastructures éducatives	893 913	590 009 000	495 245 421	495 245 421	83,94%	83,94%
10103	Electrification d'infrastructures scolaires et viabilisation de CET et CFP	0					
10104	Appui aux activités des sous projets communautaires	0					
10105	Equipement des salles de classe	2 755 786	1 993 566 000	709 304 336	657 960 176	35,58%	33,00%
10106	Etude suivi et contrôle des travaux des infrastructures éducatives	97 026					
102	Recrutement et déploiement du personnel	78 614 243	72 344 892 000	69 460 920 483	69 460 920 483	96,01%	96,01%
10201	Mise à disposition d'enseignants qualifiés	78 614 243	72 344 892 000	69 460 920 483	69 460 920 483	96,01%	96,01%
103	Santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH/SIDA en milieu scolaire	178 945	228 210 000	76 690 400	76 690 400	33,61%	33,61%
10301	Amélioration de l'état hygiène, santé et nutrition des élèves	178 945	228 210 000	76 690 400	76 690 400	33,61%	33,61%
10302	Lutte contre le VIH/SIDA	0					
104	Action de maintien dans l'éducation de base	26 478 370	25 463 018 000	23 655 442 560	23 224 043 910	92,90%	91,21%
10401	Infrastructures et approvisionnement en vivres	26 478 370	25 463 018 000	23 655 442 560	23 224 043 910	92,90%	91,21%
105	Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous	406 399	405 579 000	405 579 000	405 579 000	100,00%	100,00%
10501	Sensibilisation à la scolarisation des filles	820					
10502	Maintien des filles dans le système éducatif	405 579	405 579 000	405 579 000	405 579 000	100,00%	100,00%
106	Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur	1 167					
10601	Développement de l'éducation parentale	1 167					
10602	Dynamisation de la participation des APE/AME/COGES	0					
10603	Promotion de la formation professionnelle	0					
107	Education pour enfants à besoins spécifiques	1 000	1 000 000	0	0	0,00%	0,00%
10701	Appui à l'éducation des enfants à besoins spécifiques	1 000	1 000 000	0	0	0,00%	0,00%
108	Appui à l'enseignement privé	1 015 000	1 015 000 000	1 015 000 000	1 015 000 000	100,00%	100,00%
10801	Soutien technique et financier	1 015 000	1 015 000 000	1 015 000 000	1 015 000 000	100,00%	100,00%
2	QUALITE A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	17 097 067	18 421 619 434	18 028 037 140	17 542 393 140	97,86%	95,23%
201	Formation initiale et continue du personnel enseignant	4 198 306	5 990 378 950	5 825 005 126	5 825 005 126	97,24%	97,24%
20101	Construction et équipement des infrastructures de formation	0					
20102	Réhabilitation des infrastructures de formation	0					
20103	Amélioration du contenu des formations initiales	0					
20104	Subventions aux établissements de formation	3 034 828	3 184 828 000	3 164 860 110	3 164 860 110	99,37%	99,37%
20105	Formation continue	1 163 478	2 805 550 950	2 660 145 016	2 660 145 016	94,82%	94,82%
202	Développement et révision des curricula et programmes d'enseignement /formation	340 000	290 000 000	270 000 000	270 000 000	93,10%	93,10%
20101	Rénovation des programmes d'éducation pré scolaire	0					
20102	Rénovation des programmes d'éducation primaire	340 000	290 000 000	270 000 000	270 000 000	93,10%	93,10%

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES		FINANCEMENT TOTAL (milliers FCFA)					
		Prévu PA 2013	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Dot. Réf.
20103	Rénovation des programmes d'éducation post primaire	0					
203	Production et acquisition des matériels pédagogiques et didactiques	9 615 042	9 059 788 484	8 865 666 964	8 380 022 964	97,86%	92,50%
20301	Manuels scolaires	1 021 000	801 175 884	607 055 000	121 411 000	75,77%	15,15%
20302	Matériel didactiques	300 000	807 571 000	807 570 364	807 570 364	100,00%	100,00%
20303	Fournitures et consommables scolaires	8 294 042	7 451 041 600	7 451 041 600	7 451 041 600	100,00%	100,00%
20304	Distribution des manuels et matériel didactique	0					
204	Gestion du redoublement et de la réussite scolaire	0					
20401	Mise en œuvre des projets écoles de qualité	0					
20402	Mesures d'accompagnement	0					
205	Amélioration du temps d'apprentissage	0					
20501	Mise en place d'un système harmonisé d'évaluation	0					
206	Introduction progressive des langues nationales comme langues d'enseignement	20 267	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100,00%	100,00%
20601	Utilisation des langues dans l'enseignement	20 267	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100,00%	100,00%
207	Mise en œuvre des passerelles entre les différents niveaux éducatifs et entre le système formel et le système non formel	170 000	120 000 000	120 000 000	120 000 000	100,00%	100,00%
20701	Opérationnalisation des passerelles	170 000	120 000 000	120 000 000	120 000 000	100,00%	100,00%
208	Développement d'un système de recherche – action et recherche développement	0					
20801	Recherche-actions	0					
20801	Recherche-développement	0					
209	Evaluation des connaissances apprises	2 753 452	2 941 452 000	2 927 365 050	2 927 365 050	99,52%	99,52%
20901	Organisation des examens et concours scolaires	2 753 452	2 941 452 000	2 927 365 050	2 927 365 050	99,52%	99,52%
3	EDUCATION NON FORMELLE	6 679 517	7 263 131 000	7 079 223 852	7 079 223 852	97,47%	97,47%
301	Accroissement de l'offre et de la demande d'éducation non formelle	5 157 092	7 102 887 195	6 924 883 784	6 924 883 784	97,49%	97,49%
30101	Construction infrastructures d'éducation du non formelle	60 000					
30102	Réhabilitation des infrastructures du non formelle	0					
30103	Appui aux activités des sous projets communautaires/COGES	60 000	64 172 387	10 960 784	10 960 784	17,08%	17,08%
30104	Equipement des centres de formation	100 000					
30104	Suivi et contrôle des infrastructures	0					
30105	Appui les activités des programmes d'éducation non formelle	0					
30106	Sensibilisation à l'éducation non formelle	4 937 092	7 038 714 808	6 913 923 000	6 913 923 000	98,23%	98,23%
30107	Maintien des apprenants dans l'éducation non formelle	0					
30108	Amélioration des conditions d'hygiène, de santé et de nutrition des apprenants	0					
30109	Lutte contre le VIH/SIDA	0					
30110	Mise à disposition d'enseignants qualifiés dans les CEBNF	0					
302	Amélioration de la qualité des actions d'éducation non formelle	1 083 425	91 453 805	85 550 068	85 550 068	93,54%	93,54%
30201	Formation des acteurs de l'ENF	3 425					
30202	Formation continue dans le non formel	10 000					
30203	Encadrement pédagogique dans l'ENF	0					
30204	Rénovation des programmes d'éducation non formelle	40 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100,00%	100,00%
30205	Acquisition du matériel didactique	0					
30206	Acquisition des manuels et guides	1 010 000					

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES		FINANCEMENT TOTAL (milliers FCFA)					
		Prévu PA 2013	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Dot. Réf.
30207	Mettre à la disposition des acteurs en ENF les manuels, guides et matériel didactique	20 000	71 453 805	65 550 068	65 550 068	91,74%	91,74%
303	Evaluation et certification	439 000	68 790 000	68 790 000	68 790 000	100,00%	100,00%
30301	Evaluation des connaissances en alphabétisation	0					
30302	Opérationnalisation des passerelles	0					
30303	Développement de la recherche/action et de la recherche/développement en ENF	439 000	68 790 000	68 790 000	68 790 000	100,00%	100,00%
30304	Appui aux sortants des structures d'ENF	0					
4	PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE	39 652 705	31 545 606 166	29 131 724 501	29 112 914 638	92,35%	92,29%
401	Pilotage et coordination du sous-secteur de l'éducation de base	10 227 754	4 411 095 879	3 722 052 238	3 722 042 238	84,38%	84,38%
40101	Organisations de sessions	588 908	689 211 000	492 237 020	492 237 020	71,42%	71,42%
40102	Planification, programmation et budgétisation	128 700	676 800 000	637 310 000	637 310 000	94,17%	94,17%
40103	Suivi et évaluation des activités	202 000	716 102 879	385 995 734	385 995 734	53,90%	53,90%
40104	Etudes et recherches	20 000					
40105	Contribution aux organisations supra nationales	58 500	58 500 000	57 200 000	57 200 000	97,78%	97,78%
40106	Autres transferts courants	9 229 645	2 270 482 000	2 149 309 484	2 149 299 484	94,66%	94,66%
402	Gestion des ressources humaines	250 000	202 000 000	165 859 956	165 859 956	82,11%	82,11%
40201	Gestion du personnel	250 000	202 000 000	165 859 956	165 859 956	82,11%	82,11%
403	Gestion des ressources financières et matérielles	898 027	1 100 321 287	978 667 007	969 497 689	88,94%	88,11%
40202	Gestion des ressources financières	160 000	455 391 287	430 290 057	430 290 057	94,49%	94,49%
40203	Gestion des ressources matérielles	738 027	644 930 000	548 376 950	539 207 632	85,03%	83,61%
404	Renforcement des capacités institutionnelles	28 276 924	25 832 189 000	24 265 145 300	24 255 514 755	93,93%	93,90%
40401	Construction et réhabilitation d'Infrastructures administratives	408 000					
40402	Equipement en matériels et mobiliers	627 255	914 608 000	843 596 063	843 595 793	92,24%	92,24%
40403	Equipement en matériels de transport	277 435	197 200 000	180 032 502	180 032 502	91,29%	91,29%
40404	Appui au fonctionnement courant des services	3 874 022	3 453 426 000	2 841 163 580	2 831 533 305	82,27%	81,99%
40405	Dépenses de personnel	23 090 212	21 266 955 000	20 400 353 155	20 400 353 155	95,93%	95,93%

RESUME EXECUTIF DU RAPPORT ANNUEL 2013

Le rapport annuel du PDSEB fait le bilan des activités des plans d'action 2013 des ministères en charge de l'éducation de base (MENA, MASSN, MESS, MJFPE). Son élaboration intervient dans un contexte marqué par le transfert effectif du préscolaire et du post-primaire au MENA en application de la loi d'orientation qui consacre l'obligation scolaire et la gratuité de l'enseignement de base public.

Outre le bilan des activités qui fait un arrimage de l'exécution physique et financière au premier semestre 2013, un effort d'analyse des performances au cours des trois dernières années est fait en fonction des cibles initialement visées. Une telle démarche témoigne de la volonté du MENA de mieux réussir le processus analytique des données disponibles. Aussi, un accent particulier est-il mis sur les indicateurs stratégiques, les réalisations des structures centrales, déconcentrées et rattachées du MENA, les données des collectivités territoriales, celles des ONG et associations du secteur éducatif avec une matérialisation de la vision du continuum de l'éducation de base.

Sur la base des programmations 2013, le présent rapport fait le point des réalisations par programme et cela dans un contexte marqué par un renforcement de la gestion de la décentralisation de l'éducation de base avec notamment une responsabilisation de plus en plus accrue des collectivités territoriales.

Au niveau du programme « Développement de l'accès à l'éducation de base formelle », le bilan de la situation s'est focalisé sur l'offre, le maintien dans le système éducatif, le soutien à l'enseignement privé, la réforme liée à l'accès à l'éducation de base et l'analyse des résultats.

○ L'offre éducative

Au niveau du préscolaire, sur 19 CEEP prévus en 2011, 11 en 2012 et 5 en 2013, il a été réalisé au 31 décembre 2013, respectivement 0 CEEP, 8 CEEP et 2 CEEP soit alors 0%, 73% et 40% de taux de réalisation respectifs. La principale raison est la défaillance des entreprises attributaires.

Au titre du primaire, on note que les infrastructures éducatives sont essentiellement réalisées en MOD et sur transfert aux communes.

Le taux de réalisation des infrastructures scolaires des trois dernières années se présentent selon le tableau 0-1.

Tableau 3 : Tableau synthèse des conventions 2011, 2012 et 2013

Nature de l'infrastructure	2011			2012			2013			Total attribué 2011+2012+2013	Total livré 2011+2012+2013	Reste à livrer 2011+2012+2013
	Quantité attribuée	Quantité livrée	Reste à livrer	Quantité attribuée	Quantité livrée	Reste à livrer	Quantité attribuée	Quantité livrée	Reste à livrer			
Complexes Scolaires	310	310	0	156	149	7	143	82	61	609	541	68
Salles de classes	421	421	0	192	190	2	250	147	103	863	758	105
Construction de CEEPE	0	0	0	7	6	1	3	3	0	10	9	1
Construction de CEG équipé	3	3	0	25	24	1	5	5	0	33	32	1
Latrines	93	93	0	224	219	5	250	120	130	567	432	135
Construction d'ateliers	0	0	0	0	0	0	7	7	0	7	7	0
Logement	0	0	0	208	203	5	70	31	39	278	234	44
Forages	0	0	0	171	165	6	148	92	56	319	257	62
Bureau CEB	38	38	0	27	27	0	6	2	4	71	67	4
Cyber classe	0	0	0	5	4	1	4	0	4	9	4	5
Construction DPENA	0	0	0	1	0	1	2	0	2	3	0	3
Construction mur de clôture DPENA	0	0	0	3	2	1	1	0	1	4	2	2
Construction maison communautaire	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Construction de Bisongo	0	0	0	0	0	0	7	7	0	7	7	0
Construction CEBNF	3	3	0	3	3	0	7	7	0	13	13	0
Construction CPAF	0	0	0	14	14	0	6	6	0	20	20	0
Construction de CEG réduits	0	0	0	0	0	0	31	29	2	31	29	2
ENEP Dé dougou	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Construction Mag.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Extension bureau SP-PDDEB	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0
CETIS	0	0	0	8	8	0	0	0	0	8	8	0
Réhabilitation	1	1	0	1	0	1	0	0	0	2	1	1
Equipement de salles de classes	1153	1153	0	648	648	0	686	29	657	2487	1830	657

Source : Comité de suivi des infrastructures et calculs des auteurs, 30 mai 2014

Le niveau de réalisation des infrastructures transférées pour l'année budgétaire 2012, n'est pas très satisfaisant. Nombre de chantiers sont encore en cours de réalisation.

Au titre de 2013, les données disponibles sont celles mobilisées dans le cadre de l'élaboration du plan d'action 2014 soit 167 complexes, 184 salles de classe, 229 latrines et 105 forages. Les taux de réalisation à ce jour des infrastructures programmées demeurent faibles et vont de 3,30% pour les complexes à 11,18% pour les salles de classe. La plupart des constructions prévues sont toujours en cours de réalisation.

Les projets et programmes contribuent à l'amélioration de l'offre éducative. On peut citer la phase 5 Japon avec 78 complexes scolaires, le projet BID IV pour la construction d'une ENEP à Tenkodogo, la construction et l'équipement de 30 complexes scolaires, de 30 forages, le Projet ES/CEBNF pour la construction de 31 Ecoles de Qualité amies des enfants (d'EQAmE), de 5 CEBNF et l'équipement de 12 CEBNF.

Tout en notant la contribution des ONG et associations, des communes sur ressources propres et celle des jumelages, il est important de souligner les difficultés de collecte des données à ce niveau. 22 communes ont pu faire des réalisations sur ressources propres et 44 communes au titre des jumelages et du FPDCT.

Au post-primaire, en 2013 sur une prévision initiale de 70 nouveaux CEG, 43 ont été réalisés, soit un taux global d'exécution de 61,42%.

Au titre du plan d'action 2013 du MENA, 31 CEG ont été prévus dont 10 réalisés soit un taux de réalisation de 32,25%.

Au titre du plan d'action 2013 du MESS, 11 CEG ont été prévus. Au 31 décembre 2013, 5 CEG sont réalisés soit un taux de 45,45%.

En 2013, l'ONG ASAÖ a réalisé 25 CEG et 36 salles. L'ONG Plan Burkina a réalisé 3 CEG (dont un collège de jeunes filles) et 20 salles de classe. L'Association Res-publica a construit et équipé 8 salles de classe dans la région du Centre-Ouest.

Au titre de l'Enseignement technique et professionnel, on note l'achèvement de la construction des CETFP de Yako, de Kaya, de Zorgho et de Toma ; ceux de Koupéla et de Boussé sont en cours d'exécution. Il y a également la réalisation du forage du CETFP de Zorgho. Le CETFP de Orodara a été réceptionné. Le CETFP de Pama est en cours d'exécution.

Au niveau de la formation professionnelle, on note en 2013 la construction de 4 nouveaux centres provinciaux de formation professionnelle (Gourcy, Ouargaye, Dano et Nouna). Et la réhabilitation d'infrastructures scolaires et de formation professionnelle. Il est prévu l'équipement en mobilier de toutes les infrastructures éducatives.

La résorption du déficit en places assises reste un des défis majeurs pour l'enseignement primaire. L'évolution des salles de classe combinée à la détérioration des tables-bancs dans certains établissements font que le déficit reste toujours à un niveau important. Entre 2010/11 et 2012/2013, le déficit en places assises est passé de 21,1% à 20,5%.

Le recrutement de personnel enseignant et de formateurs se poursuit à tous les niveaux. Au niveau de la formation professionnelle, la question de la disponibilité des formateurs permanents est préoccupante avec l'attraction exercée par les meilleurs traitements salariaux offerts par le secteur minier en pleine expansion.

○ **Le maintien dans le système éducatif**

L'un des plus grands défis à relever dans le système éducatif burkinabè est le maintien des élèves à l'école. Cette question se pose avec acuité dans le système éducatif. Elle est plus

accentuée chez les filles. Plusieurs actions ont été menées parmi lesquelles l'approvisionnement en vivres dans les écoles et la ration sèche à emporter chez les filles. Il sera abordé les thèmes spécifiques de l'approvisionnement en vivres et de l'amélioration de l'état d'hygiène, de santé, de nutrition des élèves et étudiants et la lutte contre le VIH/Sida. Les principaux pourvoeurens en vivres sont l'Etat, le PAM et CRS Burkina. Le taux de couverture des écoles en vivres demeure en deçà des besoins.

Des actions dans le but d'assurer le maintien des apprenants dans le système de formation professionnelle ont été menées notamment par l'octroi de 500 bourses de formation à des apprenants, par la dotation de 32 kits d'équipements d'installation de base, et par l'utilisation des unités mobiles de formation dans le cadre du PFM.

Les activités de sensibilisation à la scolarisation et au maintien des filles à l'école ont été renforcées notamment par le canal de l'appui financier aux AME pour la réalisation d'Activités Génératrices de Revenus (AGR), de la subvention des cotisations APE des filles nouvellement inscrites au CP1 et de la subvention au fonctionnement de la Maison Communautaire de Jeunes Filles (MCJF) de Manga.

L'Amélioration de l'état d'hygiène, de santé et de nutrition des élèves est également une priorité dans la politique éducative.

Au niveau de la formation professionnelle, il est prévu des stratégies d'Aide à l'orientation scolaire et à la formation professionnelle des jeunes et des élèves.

Les cours du soir constituent une formule alternative du maintien des élèves à l'école et à l'amélioration de l'accès à l'éducation de base. Au titre de la formation professionnelle, des structures privées accompagnent l'Etat à l'accroissement de l'offre de formation professionnelle.

- **Le soutien à l'enseignement privé**

La contribution de l'enseignement privé à l'amélioration de l'offre éducative et aux structures privées de formation professionnelle est très présente surtout au post primaire où le privé absorbe près de 41,12% des effectifs des élèves du post-primaire et du secondaire en 2012-2013. A cet effet, l'Etat accorde un soutien financier et technique au privé. En 2013, 67 référentiels de formation et de certification ainsi que des programmes ont été mis à la disposition des structures publiques et privées.

- **Les actions de la réforme liée à l'accès à l'éducation de base**

Des actions liées à l'accès à l'éducation de base ont été menées dans le cadre de la réforme du système éducatif. Il s'agit de l'état de mise en œuvre des recommandations de la 1^{ère} Mission Conjointe de Suivi (MCS) du PDSEB, de la Grille de responsabilité du continuum éducatif, de l'état des lieux du transfert du préscolaire et du post primaire au MENA et des fondements mêmes du transfert. Il s'agit de La nécessité d'assurer une cohérence au niveau de l'enseignement de base, d'accroître l'impact de l'éducation sur le développement.

- **Les résultats atteints**

L'analyse des résultats atteints traite de l'évolution des effectifs des élèves et du nombre de salles de classe, du taux brut de préscolarisation et de l'indice de parité dans les ordres d'enseignement.

En 2012/2013, on note au préscolaire un taux d'accroissement moyen annuel de 37,37% des effectifs et un accroissement de 32,41% du nombre de salles de classe. Le taux brut de préscolarisation est passé de 3% à 3,8% entre 2010/2011 et 2012/2013 soit un accroissement

de 0,8 point. L'indice de parité du TBS filles/garçons est passé de 0,97 en 2010/2011 à 0,98 en 2011/2012 et 2012/2013 soit un accroissement de 0,1 point.

Au primaire l'effectif des élèves est passé de 2 205 295 à 2 466 379, soit une hausse de 11,8%. Au niveau de la scolarisation des filles, on observe une progression significative de l'effectif des filles dont la proportion est passée de 47,2% en 2010/11 à 48,3% en 2012/2013 soit une hausse de 1,1 point de pourcentage. Le nombre de salles de classe est passé de 40 912 en 2010/2011 à 47 709 en 2012/2013 soit une croissance annuelle moyenne de 8,0%.

En 2012/2013, il a été enregistré un taux brut d'admission (TBA) de 92,8% contre 85,7% en 2010/2011 soit une progression d'environ 3,5 points par an durant ces 3 années dernières. Cette progression du TBA a été plus importante au niveau des filles avec une moyenne de 4,0 points de pourcentage par an. Cependant au regard des objectifs fixés par la politique, le niveau du TBA atteint, bien qu'encourageant reste en deçà de la cible visée qui est de 97,3%.

Quant au taux brut de scolarisation, il a atteint 81,3% en 2012/2013; c'est environ 3,7 points de plus que le niveau atteint en 2010/11. Tout comme le TBA, le TBS des filles s'est accru plus vite que celui des garçons réduisant ainsi les disparités de genre au niveau de la couverture. En effet, l'indice de parité du TBS est passé de 0,93 en 2010/11 à 0,99 en 2012/2013. En d'autres termes, pour 100 garçons inscrits au primaire, on avait 93 filles en 2010/11 et 99 filles en 2012/2013. Par ailleurs, l'objectif d'un TBS de 87,8% en 2012/2013 n'a pas pu être atteint. L'écart entre la cible visée et le niveau atteint est de 6,5 points de pourcentage.

La transition du primaire au post-primaire jugée faible en 2011/2012 (51,4%) n'a pas connu une amélioration significative en 2012/2013 où il a atteint 51,8%, soit un accroissement d'à peine 0,4 point par rapport à l'année précédente. Le nombre de nouveaux inscrits en 6^e est de 171 816 élèves en 2012/2013 contre 152 671 en 2011/2012, soit un accroissement de 12,5%. Malgré ce fort taux d'accroissement, l'écart entre les admis au CEP et les nouveaux entrants reste important : 17 506 en 2012 soit 9,2% des titulaires du CEP (189 322).

Par ailleurs, la quasi-totalité des nouveaux inscrits se retrouve dans l'enseignement général (99%). L'effectif des nouveaux arrivants dans l'enseignement technique et professionnel (1 861) connaît un accroissement de 12,2% par rapport à 2011/2012 où cet effectif était de (1 658). Selon le statut des établissements, les nouveaux entrants au post-primaire public représentent 70%. Les cours du soir (ESG et ESTP), contribuent à 4% à la prise en charge des nouveaux inscrits.

Le taux brut d'admission au post-primaire était de 38,6% en 2012/2013. Il était en hausse de 2,9 points de pourcentage par rapport à l'année 2011/2012 et de 11,9 points par rapport à l'année 2007/2008.

L'indice de parité du taux brut d'admission (TBA) entre filles et garçons a connu une nette amélioration. En effet, il était de 0,90 en 2012/2013.

L'analyse de l'évolution du TBS au niveau du post-primaire montre qu'entre 2007/2008 et 2012/2013, cet indicateur est passé de 26,4% à 36,7% soit une progression de 10,3 points de pourcentage sur la période soit plus de 2 points en moyenne par an.

L'indice de parité à la scolarisation était de 0,88 en 2012/2013. On note cependant au fil du temps une réduction des disparités de genre au niveau du TBS. En effet, la croissance du TBS au cours des 5 dernières années a été plus importante au niveau des filles. Le TBS des filles a progressé de 11,9 points contre 8,6 points pour les garçons sur cette même période.

Au niveau du programme « Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle », des actions découlant du référentiel qualité ont été mises en œuvre à tous les niveaux du

système éducatif de base. Les principales activités portent sur (i) la formation initiale et continue des personnels d'enseignement et d'encadrement pédagogique de l'éducation de base, (ii) l'approvisionnement des établissements en manuels, les fournitures scolaires et matériels didactiques, (iii) le développement et la révision des curricula et programmes d'enseignement / formation, (iv) et (vi) l'amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'école.

- **La formation initiale et continue**

Dans le domaine de la formation initiale, on note la formation de 151 personnels d'éducation préscolaire à l'INFTS, 8256 élèves-maîtres dont 4 571 dans les sept ENEP publiques, 3 685 dans les 26 écoles privées de formation des enseignants du primaire (EPFEP) et de 700 élèves professeurs (CAP-CEG/CAET) à l'ENS-UK et à l'IDS. En outre, 40 cadres en Emploi et Formation Professionnelle sont en formation à l'ENAM et à l'INJEPS. Ces enseignants potentiels constituent un socle de compétences sûres pour renforcer la qualité des enseignements et des apprentissages. Il est cependant utile de réviser les programmes de formation des enseignants en lien avec le curriculum de l'éducation de base en construction.

Au niveau de la formation continue, plusieurs sessions de formation sur des thématiques variées ont été organisées au profit des enseignants et des encadreurs pédagogiques en vue de renforcer leurs capacités en pédagogie appliquée, en didactique des disciplines et en suivi/encadrement pédagogique.

Des sorties d'appui/conseil aux enseignants ont été effectuées dans les classes par les encadreurs pédagogiques avec pour objectif d'accompagner les titulaires de classe à améliorer leur pratique classe. Toutefois, la vétusté des moyens logistiques ainsi que l'insuffisance du carburant limitent ces appuis. Il est donc indispensable de faire l'état des lieux et de trouver un système de location-vente des motos affectées aux encadreurs pédagogiques.

- **L'approvisionnement des établissements en manuels, fournitures scolaires et matériels didactiques**

Dans le cadre de l'approvisionnement des établissements en manuels, fournitures scolaires et matériels didactiques, il a été distribué aux apprenants 174 805 manuels préscolaires. Au primaire, 3 033 992 manuels scolaires, composés de livres de l'élève (2 955 584), de guides de maître (72 423), de dictionnaires (5 987), ont été distribués aux écoles publiques et privées, sur une prévision de 4 000 000 de manuels; soit un taux de réalisation de 75,84%. L'écart constaté est imputable aux ruptures de stocks de certains titres de livre notamment des disciplines d'éveil et aux retards dans les procédures d'acquisition des manuels scolaires.

La politique de transfert de ressources aux communes pour l'acquisition du cartable minimum et de consommables scolaires s'est poursuivie, ce qui a permis de doter les apprenants de fournitures scolaires minimales pour démarrer l'année scolaire. Il faut cependant souligner que certaines communes n'arrivent pas à doter à temps le cartable en quantité et en qualité aux élèves ; ce retard est lié au manque de compétences et à la faible maîtrise des procédures de passation des marchés publics.

Au post-primaire, environ 10 000 livres d'anglais de 6ème et 10 000 livres d'anglais de 5ème et 1000 livres d'allemand sont produits au profit des élèves.

Une stratégie nationale de production de matériels didactiques est élaborée en vue de faciliter la réimpression et la distribution effective des matériels didactiques.

- **Le développement et la révision des curricula et programmes d'enseignement/formation**

Dans le domaine du développement et de la révision des curricula et programmes d'enseignement / formation, il est amorcé l'élaboration du curriculum de l'éducation de base. Un état des lieux des programmes d'enseignement de 1989-1990 existe et des documents de base d'une nouvelle approche dénommée « approche pédagogique intégratrice (API) » sont en construction. Cette approche s'appuie sur le principe d'éclectisme et se veut une combinaison de la pédagogie par objectif (PPO), de l'approche par les compétences (APC) et de la pédagogie de texte (PdT).

Dans le cadre de la promotion du bilinguisme et du multilinguisme, le nombre d'écoles est passé de 150 à 158, celui des salles de classe de 532 à 600 et l'effectif des élèves de 23 235 à 28 134, soit un taux de croissance respectif de 6%, 12,8% et 21,08% contre 18,1%, 10,1% et 14,49% en 2012.

La question de l'introduction des langues nationales dans l'éducation de base est prise en compte dans le protocole expérimental qui détermine la feuille de route de la réforme curriculaire en cours.

En outre, la prise en compte de l'anglais et d'autres langues étrangères dans l'éducation de base se fera concomitamment avec la réforme curriculaire. Des actions de renforcement des compétences des acteurs et de communication sur l'éducation inclusive ont facilité le suivi et la prise en charge d'environ 2 971 enfants en situation de handicap. Les résultats de l'étude réalisée ont permis d'amorcer l'élaboration d'une stratégie nationale de promotion de l'éducation inclusive au Burkina Faso.

Au titre de la promotion de l'éducation environnementale, un plan d'action a été mis en œuvre, ce qui a permis d'engager une véritable dynamique environnementale au Burkina Faso. En outre, le sport, l'art et la culture en milieu scolaire sont promus avec l'acquisition de kits sportifs, artistiques et culturels au profit des apprenants. La mise en œuvre de ces activités a permis de renforcer l'encadrement juridique du sport à l'école primaire et surtout contribuer à améliorer la pratique du sport en milieu scolaire. Il faut cependant relever que la pratique de l'éducation physique et sportive est biaisée car certains enseignants exploitent le temps destiné à cette discipline pour dispenser des cours dans des matières dites fondamentales.

Pour une meilleure gestion des classes multigrades (CMG), des sessions de renforcement des capacités ont été organisées au profit des enseignants et encadreurs pédagogiques car l'application des CMG permet un recrutement annuel, une mutualisation des ressources et une exploitation optimale du personnel. En outre, la mise en œuvre des passerelles a contribué à la scolarisation de 3849 enfants déscolarisés dont 2751 sont transférés dans les écoles classiques.

- **L'amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'école**

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage des 56 222 apprenants ciblés, 12 222 lampes solaires semi-autonomes et 45 546 lampes solaires autonomes sont effectivement distribuées sur une prévision initiale respective de 12 222 et de 44 000 kits solaires. 300 kits collectifs d'éclairage de salles sont également acquis pour accompagner l'alphanétisation de nuit des jeunes et des adultes.

L'aboutissement de toutes ces actions éducatives sous-tend la mise en place d'un dispositif d'évaluation et de certification des apprentissages qui permet d'une part, de capter les résultats des évaluations formatives et sommatives (CEP, BEPC, CAP, CQP, BQP) et d'autre part, de capitaliser les acquis scolaires des apprenants.

○ Atteinte des indicateurs stratégiques

De façon globale, les indicateurs de qualité au niveau de l'éducation de base se sont relativement améliorés comparés à ceux de l'année 2011/2012 et aux cibles projetées pour l'année 2012/2013.

De façon spécifique, on note que les taux d'achèvement aux niveaux primaire et post-primaire connaissent une augmentation. Le taux d'achèvement du primaire (TAP) en 2012/2013 est de 59,5%. Ce taux est en progression de 4,4 points par rapport à celui de 2011/2012. L'indice de parité entre filles et garçons est de 1,01 ce qui signifie que pour 101 filles atteignant la dernière année du primaire, on a 100 garçons. Comparativement à l'année scolaire 2007/2008, le TAP des filles a connu une hausse plus importante (26,2 contre 15,0 points).

Le taux d'achèvement (TACH) du post-primaire était de 21,4 % en 2012-2013, ce qui signifie que sur 100 enfants, à peine 22 accèdent en dernière année du post-primaire avec ou sans redoublement. Il enregistre une légère augmentation (+1,1 point de pourcentage) par rapport à l'année 2011-2012. L'indice de parité fille/garçon du TACH est passé de 0,72 en 2008-2009 à 0,83 en 2012-2013, illustrant le fait que pour 10 garçons qui ont accédé en dernière année du post-primaire avec ou sans redoublement, seulement 8 filles ont pu en faire de même.

A l'opposé, le ratio manuels/ enfants au préscolaire n'est pas respecté. Il est de 4 manuels par enfant en 2012/2013 alors que la cible prévoit 5 manuels par enfant. L'insuffisance de ressources affectées à l'acquisition des manuels explique cette situation d'où l'intérêt de fournir plus d'efforts pour permettre à chaque enfant de disposer de manuels scolaires.

Au primaire, le ratio livre/élève n'est pas atteint en lecture (0,9). Pour le calcul, le ratio est respecté (1,1). Ces indicateurs sont en baisse par rapport à l'année scolaire 2011/2012 (1,1 livre de lecture par élève et 1,2 livre de calcul par élève). Cette baisse s'explique en partie par la faible qualité des manuels scolaires acquis et le mauvais entretien de ces manuels par les apprenants.

On note également un déficit de manuels au post-primaire avec un ratio de 2 livres/élève pour une norme de 6-7 livres/élèves. Le système de distribution connaît des difficultés de mise à disposition des manuels à temps aux élèves. Il est donc nécessaire de revoir le circuit de distribution desdits manuels, de poursuivre la restauration des manuels usagés, d'avoir à temps la situation des manuels dans les régions pour procéder à la distribution de cette dotation.

La mise en œuvre de la stratégie nationale de production du matériel didactique de l'éducation de base va contribuer à la réimpression et la distribution à temps des manuels scolaires à tous les niveaux éducatifs.

Les résultats scolaires évoluent en dents de scie. Le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) en 2013 est de 60,9%. Il connaît une baisse de 4,3 points de pourcentage par rapport à celui de l'année précédente. Le taux des filles reste toujours inférieur à celui des garçons (65,1% contre 56,9%).

Le taux de succès au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) est de 22,57% en 2013 contre 52,3% en 2012, soit une régression d'environ 29,73 points. Cette nette régression des résultats pourrait s'expliquer par les faibles performances des candidats en français et en mathématiques.

Le taux de réussite au CAP est de 36,44% contre 26,85% soit une progression d'environ 10 points. A l'exception du français, les moyennes dans les disciplines ciblées restent en dessous du seuil moyen de performance (50/100) généralement admis dans le système éducatif

burkinabè. Les données désagrégées laissent voir une disparité des acquisitions selon les types d'établissement. En 2012/2013, sur la base des taux de flux au post-primaire, sur une cohorte de 1000 élèves qui accèdent à la classe de 6^{ème}, et en prenant l'hypothèse que notre système éducatif autorise un redoublement par cycle, 650 arrivent en 5^{ème}, 440 en 4^{ème} et 350 parviennent en 3^{ème}.

Au certificat de qualification professionnelle (CQP) le taux de succès est de 74,27% en 2013 contre 77,22% en 2012 et 75,14% en 2011. Au niveau du Brevet de Qualification Professionnelle (BQP), le taux de succès est de 78,70%.

Pour ce qui concerne les résultats moyens issus de l'enquête 2012 au primaire, les élèves dans leur ensemble et dans toutes les disciplines évaluées ont obtenu des notes moyennes se situant autour de cinquante sur cent (50/100). Les scores individuels sont très dispersés autour de la note moyenne nationale, surtout au CE1 ; cette grande dispersion traduit une forte hétérogénéité dans les niveaux d'acquisition des élèves d'une même classe.

Les élèves, dans leur ensemble et dans toutes les disciplines évaluées, ont été moyennement performants, avec cependant des notes dispersées autour du résultat moyen national. Il conviendrait de renforcer les capacités des enseignants en matière de tutorat, de travail de groupe, de pédagogie différenciée et de Projet Ecole Qualité (PEQ). Le projet de réécriture des curricula est, aussi, à accélérer. Au post-primaire, on note une amélioration significative des scores entre 2007 et 2010 dans les quatre disciplines cibles surtout en français (gain de 10 points), mais par la suite les résultats sont plus mitigés.

A l'exception du français, les moyennes dans les disciplines ciblées restent en dessous du seuil moyen de performance (50/100) généralement admis dans le système éducatif burkinabè. Les données désagrégées laissent voir une disparité des acquisitions selon les types d'établissement.

Les rapports d'évaluation sur les acquis scolaires font état d'une corrélation positive entre les acquis scolaires et des variables telles que les manuels scolaires, la cantine, le redoublement, le temps d'apprentissage. Le fait d'avoir un professeur à la maison se traduit également positivement sur les acquis scolaires dans la discipline considérée, ce que l'on peut rapprocher avec le niveau de vie des parents.

La politique des manuels scolaires, celle des cantines, la réduction du redoublement sont des leviers à actionner simultanément pour améliorer la qualité des apprentissages. La dégradation du temps d'enseignement liée aux débrayages des élèves ces dernières années n'est sans incidence sur la qualité des apprentissages.

Entre 2010/11 et 2012/2013, l'efficacité interne du système éducatif au niveau du primaire connaît une légère baisse. Durant cette période, l'indicateur est passé de 74,0% à 73,1%. Le complémentaire à 100% de cet indicateur permet d'apprécier les ressources qui ont été gaspillés (ressources ayant servi à financer les redoublements et les abandons). On note alors que 26,9% des ressources ont été gaspillées en 2012/2013 contre 26,0% en 2010/11. Ce gaspillage est le plus souvent le fait des abandons qui restent toujours élevés. En 2012/2013, ce gaspillage de ressources est imputable aux abandons à hauteur de 76,0%. Le coefficient d'efficacité interne est de **0,41** au post-primaire autrement dit 59% des ressources sont utilisées de façon inefficace au post-primaire. De ce fait, l'efficacité interne du système pour produire un diplômé de niveau post-primaire demeure faible du fait des gaspillages dus aux nombreux redoublements et abandons. Il est alors impérieux de poursuivre la mise en œuvre des mesures contribuant à la réduction des redoublements à tous les niveaux.

Au cours des trois dernières années, on a enregistré une baisse du taux de survie aussi bien au CM2 qu'au CEP. En effet, sur 1000 enfants nouvellement inscrits au CP1 en 2010/11, 703 parviendront au CM2 avec ou sans redoublement parmi lesquelles 648 obtiendront le CEP. Pour ce qui concerne les disparités suivant le genre, elles sont en faveur des filles. En effet, sur 1000 élèves filles entrées au CP1, 743 atteindront la classe de CM2 parmi lesquelles 662 obtiendront le CEP. Ces chiffres sont respectivement de 640 et de 596 pour les garçons.

Au post-primaire, ces taux sont en baisse par rapport à 2011/2012 où ils étaient respectivement de 688, 509 et 422 pour les différents niveaux pédagogiques ci-dessus énoncés. Le constat qui en découle est la faible capacité du système à maintenir les élèves au sein du dispositif.

En somme, il est indispensable d'accélérer toutes les mesures et actions qui contribuent à booster la qualité des enseignements/apprentissages dont le renforcement de la pratique classe, l'accompagnement des apprenants à domicile ainsi que la mise à disposition à temps et en qualité des intrants pédagogiques.

Au niveau du programme « Développement de l'éducation non formelle », les activités d'ENF sont mises en œuvre dans un contexte de la stratégie du faire-faire et du PRONAA qui est pris en compte dans le PDSEB. Les principales activités sont organisées autour des trois composantes de l'ENF et porte sur l'offre, la qualité et le pilotage.

Au niveau du développement de l'offre d'ENF, les activités concernent la réalisation d'infrastructures, l'équipement des centres, l'ouverture effective des centres, la mobilisation des différents acteurs, l'équipement des centres, la description scientifique des nouvelles langues nationales et la recherche/action/développement.

De façon générale, l'offre d'ENF est insuffisante par rapport à la demande. Les réalisations sont en deçà des prévisions à cause des difficultés relatives au recrutement des MOD. Le nombre de centres ouverts en 2012/2013 est en baisse par rapport à la campagne précédente.

Au niveau de l'amélioration de la qualité de l'ENF, les activités concernent le renforcement des capacités des acteurs, le développement du curriculum, la production et la diffusion du matériel didactique, la mise en œuvre de la politique éditoriale, l'évaluation des formations/apprentissages, le développement des FTS, la promotion de l'environnement lettré.

Le pilotage de l'ENF a été marqué par : (i) le lancement de la campagne d'alphabétisation 2012/2013 le 21 février 2013 à Dori ; (ii) la tenue de la 1ère session 2013 du Comité de pilotage du Programme interinstitutionnel d'appui à l'éducation par la Pédagogie du texte (PdT) et à la formation des 9-15 ans ; (iii) la tenue de rencontres de prise de contact et d'échanges du Ministre Délégué Chargé de l'Alphabétisation avec les directions techniques; (iv) la tenue de la 6^{ème} Assemblée Générale du FONAENF les 18 et 19 avril 2013 à Ouagadougou sous le thème « Rôle du FONAENF dans la mise en œuvre du PDSEB : enjeux et défis » ; (v) la participation au Conseil d'administration de la Fondation KARANTA à Dakar en avril 2013 et à Niamey en décembre 2013; (vi) le lancement de la campagne spéciale d'alphabétisation en septembre 2013 ; (vii) la tenue du comité national de financement (CNF) des opérateurs/trices en ENF ; (viii) la tenue du 4^{ème} forum sur l'ENF en décembre 2013 sous le thème : « pour l'atteinte des objectifs du Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation, acteurs /actrices, capitalisons et mutualisons nos expériences et pratiques réussies » ; ix) les sorties de visite de centres d'alphabétisation et d'échanges du Ministre Délégué chargé de l'alphabétisation dans les régions des Hauts –bassins, des Cascades, du Sahel et des Centre Est.

1. CHAPITRE 1 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE

1.1 Principales activités du plan d'action 2013 en matière d'accès à l'éducation de base formelle

- **AU PRESCOLAIRE**

- **Accroissement de l'offre d'éducation préscolaire** : construction et équipement de 05 CEEP ; recrutement de 43 EJE, de 30 MEJE et de 16 IEJE;

- **AU PRIMAIRE**

- **Construction et réhabilitation d'infrastructures éducatives** : réalisation de 2 240 infrastructures éducatives (113 complexes ruraux ; 1 650 salles de classe ; 70 logements de maîtres ; 5 salles d'informatique ; 1 maison communautaire pour jeunes filles « construction et équipement d'une maison communautaire pour jeunes filles dans une province »; 252 latrines et 149 forages positifs); 53 autres constructions ; réhabilitation de 190 salles de classe (dont 45 par les communes) ; *achèvement de 228 infrastructures éducatives (77 complexes scolaires ; 19 salles de classe ; 58 latrines ; 5 CEG ; 13 bureaux CEB ; 40 forages et 16 logements de maîtres) du plan d'action 2012 par les MOD.*

- **Equipement des salles de classe** : équipement de 662 salles de classe du primaire et 31 CEG et de 46 salles de classe complémentaires ;

- **Etude, suivi et contrôle des travaux de infrastructures** : 1 étude, suivi et contrôle de réalisation des infrastructures au niveau du formel ;

- **Mise à disposition d'enseignants qualifiés** :

- **Amélioration de l'état d'hygiène, la santé et la nutrition des élèves et lutte contre le VIH/Sida** : mise en œuvre du plan d'action de santé nutrition en milieu scolaire ; appui aux soins de santé des élèves ;

- **Infrastructures et approvisionnement en vivres** : achat et transport de vivres pour cantine dans les 41 provinces du Burkina (zone Etat) et dans les quatre (04) provinces du Sahel (zone PAM) ; subvention aux cantines endogènes ; *achat, stockage et sécurisation de plus de 54 000 tonnes de vivres ; mise à la disposition du MENA par CRS de 3 883 tonnes de vivres (1 026 tonnes dans le cadre du programme Food For Peace et 2 863 tonnes dans le cadre du programme Food For Education) ; dotation de plus de 10 000 écoles de la zone Etat et CRS en vivres.*

- **Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous** : organisation des campagnes massives pour la scolarisation des filles dans trois communes déficitaires en taux d'éducation ; réalisation d'un plan de communication sur l'éducation inclusive dans les provinces du Boulgou, du Ganzourgou et du Houet ; réalisation de microprogrammes sur l'éducation inclusive (EI) dans la commune de Kaïn.

- **Maintien des filles dans le système éducatif** : subvention à la scolarisation des filles et au fonctionnement de la maison communautaire pour jeunes filles de Manga ; promotion d'une pédagogie du genre favorable à la participation et à la motivation des filles;

- **Développement de l'éducation parentale** : actions pour la résorption des disparités dans le communes prioritaires ;

- **Dynamisation de la participation des APE/AME/COGES** : appui aux activités des APE/AME/COGES ;

- Appui à l'éducation des enfants à besoins spécifiques**: sensibilisation des responsables des services techniques de la commune de Garango à la problématique du handicap.
 - Soutien à l'enseignement privé** : subventions en faveur de l'enseignement privé ;
- **AU POST-PRIMAIRE**
 - Accroissement de l'offre éducative** : construction et équipement de 42 nouveaux collèges d'enseignement général; construction de 135 salles de classe ; achèvement de la construction des collèges d'enseignement technique de Boussé, Kaya, Koupéla, Yako et Zorgho; achèvement de l'équipement du CET de Orodara; équipement de 3 ateliers de l'ETP ; raccordement de 5 CET (Boussé, Kaya, Koupéla, Yako et Zorgho) aux réseaux SONABEL et ONEA; raccordement du CET de TOMA au réseau ONEA, reprise de l'électrification du lycée professionnel régional du centre (LPRC) et du collège d'enseignement technique féminin (CETF) ; réhabilitation des infrastructures de trois centres (LPRC, CETF, collège privé PADRE CELESTINO).
 - Recrutement de personnel enseignant** constitué de : 320 élèves professeurs certifiés des collèges (option CAP-CEG) ; 21 élèves professeurs certifiés des collèges (option CAET); 325 élèves professeurs certifiés des collèges (option CAP-CEG) à former à l'IDS; 250 professeurs des lycées et collèges sur mesures nouvelles.
 - Amélioration de l'état d'hygiène, la santé et la nutrition des élèves et lutte contre le VIH/Sida** : acquisition de vivres et de denrées alimentaires au profit des établissements d'enseignement et dotation des cantines nouvellement ouvertes en kits d'ustensiles de cuisines; acquisition de trousse de santé ; confection de 15 000 plaquettes de sensibilisation contre le VIH et autres maladies à haute prévalence.
 - Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous** : formation de 120 membres des clubs d'éveil des filles en habilitation (compétences de vie courante) ; organisation de cours d'appui au profit de 200 filles dans les disciplines de l'enseignement technique "redoutées" par les filles ; formation de 65 enseignants en genre et éducation; appuis pédagogiques à 1000 filles en difficulté scolaire ; organisation d'un camp scientifique national au profit de 65 filles du secondaire.
- **EN MATIERE DE FORMATION PROFESSIONNELLE**
 - Accroissement de l'offre de formation professionnelle** : envoi de stagiaires en Algérie (17), Tunisie (13) et Maroc (4) ; mise en place du centre de ressources au CEFPO et à l'ANPE avec l'appui de l'AFPA ; travaux de construction du Centre de formation professionnelle industrielle de Bobo (CFPI) ; formation initiale au profit des jeunes de la deuxième promotion du CFPR-Z; renforcement de la formation continue par des prestations de recyclage des travailleurs du CFPR-Z; rencontres d'échanges entre le CFPR-Z et des établissements (les instituts supérieurs, les universités, les collèges et les lycées) ; mise en œuvre des plans de formation des entreprises reçus par le FAFPA.
 - Soutien à l'enseignement privé et aux structures privés de formation professionnelle** : financement des besoins en formation exprimés par les OPA ; financement de la formation-insertion (Activités Génératrices de Revenus) des femmes par le FAFPA; poursuite du financement des formations des jeunes en apprentissage longue durée à travers le FAFPA ; financement d'une nouvelle cohorte de jeunes en apprentissage longue durée à travers le FAFPA ; financement des stages en entreprises au profit des jeunes diplômés à travers le FAFPA.

1.2 Bilan des réalisations du programme "Développement de l'accès à l'éducation de base formelle"

Tableau 1-1 : Principales activités programmées et financées en 2013

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES	SOUS-ACTIVITES	Quantité		FINANCEMENT TOTAL (milliers FCFA)					
		Prévue	Réalisée	Prévu	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liqui dé Dot. Réf.
1	ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE			132 006 375	120 685 148 000	114 222 819 549	113 333 783 545	94,65 %	93,91 %
101	Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux			25 311 252					
10101	Construction infrastructures éducatives			21 564 527	18 643 874 000	18 404 637 349	17 998 344 155	98,72 %	96,54 %
	1010102	Construction de complexe rural	113	0	2 796 750				
	1010104	Construction de salle de classe	225	0	1 862 468				
	1010105	Construction de salles de classe (Normalisation des salles de classe)	24	0	198 000				
	1010106	Construction de salle de classe bilingue	3	0	24 750				
	1010109	Construction de salles de classe pour la résorption des disparités dans les communes prioritaires	73	0	602 250				
	1010113	Construction de logement	70	0	446 600				
	1010114	Construction de CEG	31	10	1 705 000				
	1010115	Construction de salles de classe complémentaire CEG (blocs administratifs)	30	0	240 000				
	1010120	Construction de salles informatique	5	0	100 000				
	1010124	Construction de latrines	252	0	698 544				
	1010126	Réalisation de forages positifs	149	0	1 117 500				
	1010127	Transferts complexes aux communes rurales	104	5	4 011 588				
	1010128	Transferts complexes aux communes urbaines	60		1 772 568				
	1010129	Transferts de salles de classe aux communes rurales	70	18	1 788 864				
	1010130	Transferts de salles de classe aux communes urbaines	7		191 394				
	1010132	Transfert des latrines aux communes	4	11	10 584				
	1010199	Autres constructions (infrastructures scolaires et	53	0	3 997 667				

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES		SOUS-ACTIVITES		Quantité		FINANCEMENT TOTAL (milliers FCFA)					
				Prévue	Réalisée	Prévu	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquide Dot. Réf.
			formation + construction d'écoles primaires phase V Japon, écoles franco-arabes + clôture écoles Banfora)								
10102	Réhabilitations des infrastructures éducatives	1010203	Réhabilitations de salle de classe	145	48	443 904				83,94 %	83,94 %
		1010220	Transferts des réhabilitations de salles de classe aux communes	45	-	450 009					
10103	Electrification d'infrastructures scolaires et viabilisation de CET et CFP			0		0					
10104	Appui aux activités des sous projets communautaires			0		0					
10105	Equipement des salles de classe	1010501	Equipement de salle de classe (Primaire)	662	-	611 688				35,58 %	33,00 %
		1010502	Equipement de CEG	31	-	372 000					
		1010513	Equipement complémentaire de salle de classe (Primaire)	46	-	1 772 098					
10106	Etude suivi et contrôle des travaux des infrastructures éducatives	1010600	Etude, suivi et contrôle des infrastructures au niveau du formel	0		97 026					
102	Recrutement et déploiement du personnel			0	-	78 614 243	72 344 892 000	69 460 920 483	69 460 920 483	96,01 %	96,01 %
10201	Mise à disposition d'enseignants qualifiés	1020102	Salaire des enseignants du primaire	0	-	78 614 243	72 344 892 000	69 460 920 483	69 460 920 483	96,01 %	96,01 %
103	Santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH/SIDA en milieu scolaire			0		178 945	228 210 000	76 690 400	76 690 400	33,61 %	33,61 %
10301	Amélioration de l'état hygiène, santé et nutrition des élèves	1030100	Mise en œuvre du plan d'action de santé nutrition en milieu scolaire	0		178 945	228 210 000	76 690 400	76 690 400	33,61 %	33,61 %
		1030103	Appui aux soins de santé des élèves	2400	-	16 428					
		1030199	Autres	24	-	12 517					
10302	Lutte contre le VIH/SIDA			0		0					
104	Action de maintien dans l'éducation			0		26 478 370	25 463 018 000	23 655 442 560	23 224 043 910	92,90	91,21

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES		SOUS-ACTIVITES		Quantité		FINANCEMENT TOTAL (milliers FCFA)					
				Prévue	Réalisée	Prévu	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquide Dot. Réf.
	de base									%	%
10401	Infrastructures et approvisionnement en vivres			0		26 478 370	25 463 018 000	23 655 442 560	23 224 043 910	92,90 %	91,21 %
		1040104	Achat de vivres pour cantines	1	-	25 184 042					
		1040105	Transport des vivres	1	-	765 421					
		1040106	Subvention aux cantines endogènes	2250	-	13 667					
		1040199	Autres	1	-	515 240					
105	Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous			0		406 399	405 579 000	405 579 000	405 579 000	100,00 %	100,00 %
10501	Sensibilisation à la scolarisation des filles			0		820					
		1050199	Autres	1	-	820					
10502	Maintien des filles dans le système éducatif			0		405 579	405 579 000	405 579 000	405 579 000	100,00 %	100,00 %
		1050200	Subvention à la scolarisation des filles	1	-	404 579					
		1050203	Promotion d'une pédagogie du genre favorable à la participation et à la motivation des filles	1	-	1 000					
106	Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur			0		1 167					
10601	Développement de l'éducation parentale			0		1 167					
		1060199	Autres	1	-	1 167					
10602	Dynamisation de la participation des APE/AME/COGES			0		0					
10603	Promotion de la formation professionnelle			0		0					
107	Education pour enfants à besoins spécifiques			0		1 000	1 000 000	0	0	0,00%	0,00%
10701	Appui à l'éducation des enfants à besoins spécifiques			0		1 000	1 000 000	0	0	0,00%	0,00%
		1070199	Autres appuis	1	-	1 000					
108	Appui à l'enseignement privé			0		1 015 000	1 015 000 000	1 015 000 000	1 015 000 000	100,00 %	100,00 %
10801	Soutien technique et financier			0		1 015 000	1 015 000 000	1 015 000 000	1 015 000 000	100,00 %	100,00 %
		1080199	Autres subventions en faveur de l'enseignement privé	2	-	1 015 000					

1.2.1 Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux

1.2.1.1 Constructions d'infrastructures éducatives et de formation professionnelle

Au préscolaire, sur la prévision de 5 CEEP, deux ont été réalisées par les ONG Enfants du Sahel Burkina Faso et Enfants et développement, dans le cadre du projet conjoint « Petite enfance ».

Tableau 1-2 : Etat des prévisions et des réalisations d'infrastructures du préscolaire

Années	Nature des infrastructures	Prévisions				Réalisations au 31 décembre 2013	Taux de réalisation	Ecart
		Etat	CAST	Autres	Total			
2011	CEEP	12	7	-	19	0	0%	19
2012	CEEP	7	0	4	11	8	73%	3
2013	CEEP	3	0	2	5	2	40%	3

Source : DPEPE/MASSN

Au titre des marchés de 2011, la procédure de leur résiliation est entamée après avoir constaté que l'entreprise attributaire des marchés n'a pas achevé effectivement les travaux.

Pour 2012 le taux d'exécution physique est de 73%. Les quatre CEEP programmés par les ONG Enfants du Sahel Burkina Faso et Enfants et développement, dans le cadre du projet conjoint « Petite enfance » sont achevés. Au titre du budget de l'Etat, sur 7 programmées, 4 sont achevées et 3 sont en cours.

En 2013, les deux CEEP programmés par les ONG précédemment citées ont été réalisés. Ceux programmés sur budget Etat ne sont pas encore achevés. Cependant, les sites ont déjà été identifiés et les marchés ont été attribués. Le démarrage des travaux a débuté et les infrastructures sont en cours de réalisation.

Au MENA, la réalisation d'infrastructures scolaires s'est poursuivie avec la mise en œuvre des conventions de 2011, 2012 et 2013. La situation des prévisions et des réalisations des infrastructures au titre du plan d'action 2011, par agence et/ou ONG se présente comme suit dans le tableau 1-3 :

Tableau 1-3 : Situation des réalisations d'infrastructures scolaires des conventions de 2011

MOD	Nature	Infrastructures programmées 2011 (convention MOD Budget ETAT et CAST/FSDEB)	Infrastructures attribuées par MOD	Infrastructures achevées	Reste à livrer	Taux d'exécution
FASO BAARA	Complexes Scolaires	83	83	83	0	100%
	Salles de classes	139	139	139	0	100%
	Latrines	34	34	34	0	100%
	Bureau CEB	12	12	12	0	100%
	CEG	1	1	1	0	100%
	CEBNF	1	1	1	0	100%
	Réhabilitation	1	1	1	0	100%
	Equipement	349	349	349	0	100%
AGEM-D	Complexes Scolaires	132	132	132	0	100%
	Salles de classes	114	114	114	0	100%
	Latrines	29	29	29	0	100%
	ENEP	1	1	1	0	100%
	Bureau CEB	13	13	13	0	100%
	CEBNF	1	1	1	0	100%
	CEG	1	1	1	0	100%
	Equipement	349	349	349	0	100%
BOUTIQUE DEVELOPPEMENT	Complexes scolaires	79	79	79	0	100%
	salles de classes	112	112	112	0	100%
	Bureau CEB	13	13	13	0	100%
	Construction Mag Stokage	2	2	2	0	100%

	Latrines	30	30	30	0	100%
	CEG	1	1	1	0	100%
	CEBNF	1	1	1	0	100%
	Equipement	343	343	343	0	100%
CRS	Complexes scolaires	4	4	4	0	100%
	Salles de classes	14	14	14	0	100%
	Equipement	28	28	28	0	100%
PLAN BURKINA	Complexes scolaires	4	4	4	0	100%
	Salles de classes	14	14	14	0	100%
	Equipement	28	28	28	0	100%
SOLIDAR SUISSE	Complexes scolaires	4	4	4	0	100%
	Salles de classes	14	14	14	0	100%
	Equipement	28	28	28	0	100%
AIDE ET ACTION	Complexes scolaires	4	4	4	0	100%
	Salles de classes	14	14	14	0	100%
	Equipement	28	28	28	0	100%

Source : DAF-DGESS, 30 mai 2014

Au titre des conventions 2011, les infrastructures ont toutes été réalisées. Les travaux de constructions ont été achevés au premier semestre 2014 pour des infrastructures qui étaient attendues pour la rentrée scolaire 2011/2012. On note cependant que pour ce qui est des équipements, le principe une infrastructure réalisée est équipée reste encore un défi à relever.

Tableau 1-4 : Réalisations d'infrastructures scolaires des conventions de 2011 toutes MOD confondues

Nature	Infrastructures programmées 2011 (convention MOD Budget ETAT et CAST/FSDEB)	Infrastructures attribuées aux entreprises par toutes MOD confondues	Infrastructures achevées toutes MOD	Reste à livrer	Taux d'exécution
Complexes Scolaires	310	310	310	0	100,00%
Salles de classes	421	421	421	0	100,00%
Latrines	93	93	93	0	100,00%
Bureau CEB	38	38	38	0	100,00%
CEG	3	3	3	0	100,00%
CEBNF	3	3	3	0	100,00%
Réhabilitation	1	1	1	0	100,00%
Equipement	1 153	1 153	1 133	0	98,27%
ENEP	1	1	1	0	100,00%
Construction Mag Stokage	2	2	2	0	100,00%

Source : DAF-DGESS, 30 mai 2014

Au titre de 2012, les conventions signées dans le cadre de la Maîtrise d'Ouvrage Délégué (MOD) ont concerné 4 agences (Faso Baara, AGEM.D, Boutique de Développement et ATEM) et les 3 ONG (Aide et Action, Plan Burkina et Solidar Suisse,) pour la réalisation d'infrastructures scolaires. A la date du 30 mai 2014, la situation des prévisions et des réalisations des infrastructures par agence et/ou ONG est consignée dans le tableau 1-5 :

Tableau 1-5 : Réalisations d'infrastructures scolaires des conventions de 2012 par MOD

AGENCES ET ONG	Nature	Infrastructures programmées 2012 (convention MOD Budget ETAT et CAST/FSDEB)	Infrastructures attribuées aux entreprises par les MOD	Infrastructures achevées	Reste à livrer	Taux d'exécution
FASO BAARA	Normalisation de classes sous abri précaire (3 classes + Bureau + Magasin)	40	40	40	0	100%
	Bureaux CEB	0	4	4	0	100%
	Achèvement de salles de classes	100	100	100	0	100%
	CEG	20	20	20	0	100%
	Equipement	140	140	140	0	100%
	Réhabilitation DPEBA Kourwéogo	1	0	0	0	0%

AGEM-D	Complexes Scolaires	64	64	61	3	95%
	Bureaux CEB	26	23	23	0	100%
	Logements de maîtres	14	14	11	3	79%
	Extension de bureaux SP-PDDEB	1	1	1	0	100%
	CEG	5	5	4	1	80%
	Forages	142	137	131	6	96%
	Latrine	14	14	11	3	79%
	Equipement	192	192	192	0	100%
	Complexes Scolaires (expansion du système)	11	11	11	0	100%
Aide & Action	Logements de maîtres	11	11	11	0	100%
	Construction CPAF	6	6	6	0	100%
	Forages	6	6	6	0	100%
	CTIS	1	1	1	0	100%
	Latrine	11	11	11	0	100%
	Equipement	34	34	34	0	100%
ATEM	Construction bureau DPEBA	1	1	0	1	0%
	Construction de CEEP	7	7	6	1	86%
	Construction de cyber classes	5	5	4	1	80%
	Construction de clôtures DREBA	3	3	2	1	67%
	Construction CEBNF	3	3	3	0	100%
BOUTIQUE DEVELOP.	Complexes Scolaires (expansion du système)	20	20	18	2	90%
	Salles de classes	92	92	92	0	100%
	Logements de maîtres	162	162	160	2	99%
	Forages	20	20	20	0	100%
	Latrine	178	178	176	2	99%
	Equipement	152	152	152	0	100%
Plan Burkina	Complexes Scolaires (expansion du système)	10	10	10	0	100%
	Logements de maîtres	10	10	10	0	100%
	Construction CPAF	7	7	7	0	100%
	Forages	10	10	10	0	100%
	CTIS	5	5	5	0	100%
	Latrine	10	10	10	0	100%
Solidar Suisse	Equipement	35	35	35	0	100%
	Complexes Scolaires (expansion du système)	11	11	9	2	82%
	Logements de maîtres	11	11	11	0	100%
	Construction CPAF	1	1	1	0	100%
	Forages	11	8	8	0	100%
	CTIS	2	2	2	0	100%
	Latrine	11	11	11	0	100%
	Equipement	35	35	35	0	100%

Source : DAF-DGESS, 30 mai 2014

Le tableau 1.5 indique que seulement trois MOD (Aide et Action, Faso Baara et Plan Burkina) sur les sept ont totalement achevé la réalisation de leurs infrastructures. Quant à Solidar Suisse, il lui reste à réaliser deux (02) complexes scolaires sur les onze (11) qui lui ont été attribués.

Tableau 1-6 : Réalisations d'infrastructures scolaires des conventions de 2012 toutes MOD confondues

Nature	Infrastructures programmées 2012 (convention de MOD Budget ETAT et CAST/FSDEB)	Infrastructures attribuées aux entreprises par toutes MOD confondues	Infrastructures achevées	Reste à livrer	Taux d'exécution
Bureaux CEB	26	27	27	0	100,00%
CEG	25	25	24	1	96,00%
Equipement	396	396	396	0	100,00%
Réhabilitation DPEBA Kourwéogo	1	0	0	0	-
Complexes Scolaires	156	156	149	7	95,51%
Logements de maîtres	208	208	203	5	97,60%
Extension de bureaux SP-PDDEB	1	1	1	0	100,00%
Forages	189	181	175	6	96,69%
Latrine	224	224	219	5	97,77%
Construction CPAF	14	14	14	0	100,00%
CTIS	8	8	8	0	100,00%
Construction bureau DPEBA	1	1	0	1	0,00%
Construction de CEEP	7	7	6	1	85,71%
Construction de cyber classes	5	5	4	1	80,00%
Construction de clôtures DREBA	3	3	2	1	66,67%
Construction CEBNF	3	3	3	0	100,00%
Salles de classes	192	192	192	0	100,00%

Source : DAF-DGESS, 30 mai 2014

La synthèse de la réalisation des conventions de 2012 fait ressortir les éléments suivants :

En 2013, deux nouvelles agences (CIEA, Faso Kanu) sont venues s'ajouter portant le nombre de maîtres d'ouvrage délégués (MOD) à neuf. L'ensemble des conventions ont été signées en fin octobre 2013 et les travaux ont démarré courant le mois de novembre 2013.

Ce retard est imputable aux procédures des marchés publics mais également au litige né de la manifestation d'intérêt pour le recrutement des MOD. Les programmations physiques des infrastructures prévues pour être réalisées par MOD se présentent ainsi qu'il suit dans le tableau 1-7 :

Tableau 1-7 : Situation d'exécution physique des conventions 2013

MOD	Nature	Infrastructures programmées 2013 (convention MOD Budget ETAT et CAST/FSDEB)	Infrastructures attribuées aux entreprises par les MOD	Infrastructures achevées	Reste à livrer	Taux d'exécution
FASO BAARA	Complexes Scolaires	37	37	9	28	24%
	Salles de classes	53	53	37	16	70%
	Latrines	56	56	24	32	43%
	Logement	16	16	9	7	56%
	Forages	35	35	28	7	80%
	Bureau CEB	2	2	0	2	0%
	Cyber classe	2	2	0	2	0%
	Construction DPENA	1	1	0	1	0%

	Equipement	164	164	0	164	0%
AGEM-D	Complexes Scolaires	37	37	17	20	46%
	Salles de classes	52	52	38	14	73%
	Latrines	56	56	39	17	70%
	Logement	15	15	8	7	53%
	Forages	35	35	33	2	94%
	Bureau CEB	2	2	1	1	50%
	Cyber classe	1	1	0	1	0%
	Construction DPENA	1	1	0	1	0%
	Equipement	163	163	0	163	0%
AIDE ET ACTION	Complexes scolaires	4	4	4	0	100%
	salles de classes	8	8	8	0	100%
	Bissongo	8	0	0	0	0%
	CEEP	1	1	1	0	100%
	CEBNF	3	3	3	0	100%
	Equipement	20	20	0	20	0%
ATEM	Complexes Scolaires	3	3	1	2	33%
	Salles de classes	16	16	3	13	19%
	Latrines	15	15	4	11	27%
	Logement	5	5	3	2	60%
	Forages	5	5	0	5	0%
	Equipement	25	25	0	25	0%
BOUTIQUE DEVELOPPEMENT	Cpnstrction de CEG	5	5	5	0	100%
	Complexes scolaire	34	34	34	0	100%
	Construction d'ateliers	7	2	2	0	100%
	Salles de classes	49	49	39	10	80%
	Latrines scolaires	55	55	39	16	71%
	Logement	15	15	11	4	73%
	Forages	35	35	27	8	77%
	Bureau CEB	1	1	0	1	0%
	Cyber classe	1	0	0	0	0%
	DPENA	1	0	0	0	0%
	Mur de clôture	1	1	0	1	0%
	CEBNF	2	2	2	0	100%
	Maison communautaire	1	1	0	1	0%
	Equipement	151	151	0	151	0%
Plan Burkina	Complexes Scolaire	7	7	7	0	100%
	Salles de classes	8	8	8	0	100%
	CEEPE	1	1	1	0	100%
	CEBNF	1	1	1	0	100%
	Bisongo	7	7	7	0	100%
	Equipement	29	29	29	0	100%
SOLIDAR SUISSE	complexes scolaire	7	7	7	0	100%
	Salles de classe	14	14	14	0	100%
	CPAF	6	6	6	0	100%
	CEBNF	1	1	1	0	100%
	CEEP	1	1	1	0	100%
	Equipement	35	35	0	35	0%
CEIA INTERNATIONALE	complexes scolaires	3	3	3	0	100%
	salles de classes	15	15	0	15	0%
	logements	5	5	0	5	0%
	latrines scolaires	15	14	14	0	100%
	forages positifs	5	4	4	0	100%
	Equipement des salles de classes	24	24	0	24	0%
FASO KANU DEVELOPPEMENT	Complexes scolaires	12	11	0	11	0%
	Salles de classes	39	35	0	35	0%
	Latrines scolaires	55	54	0	54	0%
	Logements de maitres	14	14	0	14	0%
	Forages	34	34	0	34	0%
	Bureaux CEB	1	1	1	0	100%
	Cyber classe	1	1	0	1	0%
	DPENA	1	0	0	0	0%
ENTRE-PRISES	Construction de CEG réduits	31	31	29	2	94%

Source : DAF-DGESS, 30 mai 2014

Le tableau 1-7 ci-dessus présente à sa dernière colonne, l'exécution physique des conventions de MOD suivant le taux d'exécution obtenu en faisant le rapport entre les réalisations complètes et les attributions aux entreprises.

Par ailleurs, il est à noter que les quantités programmées dans les conventions sont parfois supérieures à celles attribuées aux entreprises par les MOD. Les raisons avancées par les MOD sont l'insuffisance des montants des conventions par rapport au coût réel des prestations qui les oblige à modifier les quantités pour rester dans l'enveloppe allouée.

Tableau 1-8 : Réalisations d'infrastructures scolaires des conventions de 2013 toutes MOD confondues

Nature	Infrastructures programmées 2013 (convention MOD Budget ETAT et CAST/FSDEB)	Infrastructures attribuées aux entreprises par toutes MOD confondues	Infrastructures achevées	Reste à livrer	Taux d'exécution
Complexes Scolaires	144	143	82	61	57,34%
Salles de classes	254	250	147	103	58,80%
Latrines	252	250	120	130	48,00%
Logements de maîtres	70	70	31	39	44,29%
Forages	149	148	92	56	62,16%
Bureau CEB	6	6	2	4	33,33%
Cyber classe	4	3	0	3	0,00%
Construction DPENA	3	2	0	2	0,00%
Construction mur de clôture DPENA	1	1	0	1	0,00%
Equipement des salles de classes	686	680	29	651	4,26%
Bissongo	15	7	7	0	100,00%
CEEP	3	3	3	0	100,00%
CEBNF	7	7	7	0	100,00%
Construction de CEG	5	5	5	0	100,00%
Construction d'ateliers	7	2	2	0	100,00%
Maison communautaire	1	1	0	1	0,00%
CPAF	6	6	6	0	100,00%
Construction de CEG réduits	31	31	29	2	93,55%

Source : DAF-DGESS, 30 mai 2014

La synthèse des réalisations physiques en Maitrise d'Ouvrage Délégue et en maîtrise d'ouvrage direct par le ministère donne une idée de la capacité de construction à travers les deux modalités. Ainsi en 2013, 82 complexes scolaires, 34 CEG et 147 salles de classe ont été réalisés soit au total 529 salles de classe. Ces salles de classe représentent les réalisations au titre des conventions de 2012 et 2013.

Tableau 1-9 : Synthèse des réalisations physiques des conventions de MOD de 2011 à 2013

Nature de l'infrastructure	2011				2012				2013				Total 2011+2012+2013			
	Quantité attribuée	Quantité livrée	Reste à livrer	Taux d'exécution	Quantité attribuée	Quantité livrée	Reste à livrer	Taux d'exécution	Quantité attribuée	Quantité livrée	Reste à livrer	Taux d'exécution	Quantité attribuée	Quantité livrée	Reste à livrer	Taux d'exécution
Complexes Scolaires	310	310	0	100%	156	149	7	95,51%	143	82	61	57,34%	609	541	68	88,83%
Salles de classe	421	421	0	100%	192	190	2	98,96%	250	147	103	58,80%	863	758	105	87,83%
Construction de CEEP	0	0	0		7	6	1	85,71%	3	3	0	100%	10	9	1	90,00%
Construction de CEG équipé	3	3	0	100%	25	24	1	96,00%	5	5	0	100%	33	32	1	96,97%
Latrines	93	93	0	100%	224	219	5	97,77%	250	120	130	48,00%	567	432	135	76,19%
Construction d'ateliers	0	0	0		0	0	0		7	7	0	100%	7	7	0	100%
Logement de maître	0	0	0		208	203	5	97,60%	70	31	39	44,29%	278	234	44	84,17%
Forages positifs	0	0	0		171	165	6	96,49%	148	92	56	62,16%	319	257	62	80,56%
Bureau CEB	38	38	0	100%	27	27	0	100%	6	2	4	33,33%	71	67	4	94,37%
Cyber classe	0	0	0		5	4	1	80,00%	4	0	4	0,00%	9	4	5	44,44%
Construction DPEBA	0	0	0		1	0	1		2	0	2	0,00%	3	0	3	0,00%
Construction mur de clôture DREBA	0	0	0		3	2	1	66,67%	1	0	1	0,00%	4	2	2	50,00%
Construction de maison communautaire	0	0	0		0	0	0		1	0	1	0,00%	1	0	1	0,00%
Construction de Bisongo	0	0	0		0	0	0		7	7	0	100%	7	7	0	100%
Construction de CEBNF	3	3	0	100%	3	3	0	100%	7	7	0	100%	13	13	0	100%
Construction de CPAF	0	0	0		14	14	0	100%	6	6	0	100%	20	20	0	100%
Construction de CEG réduits	0	0	0		0	0	0		31	29	2	93,55%	31	29	2	93,55%
ENEP Dé dougou	1	1	0	100%	0	0	0		0	0	0		1	1	0	100%
Construction Magasin de stockage	0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
Extension bureau SP-PDDEB	0	0	0		1	1	0	100%	0	0	0		1	1	0	100%
CETIS	0	0	0		8	8	0	100%	0	0	0		8	8	0	100%
Réhabilitation	1	1	0	100%	0	0	0		0	0	0		1	1	0	100%
Equipement de salles de classes	1153	1133	20	98,27%	648	648	0	100%	680	29	651	4,26%	2481	1810	671	72,95%

On remarque également à la lecture du tableau 1-9 que plusieurs infrastructures restent à livrer au titre des conventions des trois dernières années. En prenant l'exemple des salles de classe on note qu'au 30 mai 2014, les MOD doivent réaliser 318 salles de classe (Complexes, Cyber classe, salles de classe etc.) correspondant aux prévisions non réalisées des conventions 2012 et 2013 puisqu'en 2011 les réalisations ont été faites à 100%. En mettant cela en relation avec les besoins de construction en 2014 (près de 4000), il est important de mettre en place un mécanisme pour accélérer la réalisation des infrastructures éducatives.

Les raisons avancées par les agences/ONG sont entre autres (i) les changements de sites dus aux interférences constatées sur le terrain, (ii) la résiliation et la réattribution de certains marchés due aux défaillances de certaines entreprises et (iii) le déphasage entre les coûts prévus et les réalités du marché compliquant la mise à disposition à temps d'infrastructures de qualité. La fin des travaux est également prévue pour la fin du premier semestre 2014.

Au regard des retards constatés dans l'exécution des conventions de ces dernières années et dans le souci de rendre des infrastructures scolaires de qualité et à temps, de mesures idoines sont à entreprendre. Il s'agit entre autres :

- de mener une étude pour déterminer les coûts unitaires qui reflètent la réalité du terrain pour éviter la mauvaise qualité des infrastructures et les retards dans l'exécution des conventions ;
- de stabiliser l'implantation des sites pour les entreprises.

Le bilan succinct précédemment fait sur le niveau de réalisation des infrastructures programmées montre que le problème de réalisation des constructions est réel et influence négativement l'offre éducative. Au-delà des raisons que l'on peut avancer, il reste que la situation mérite une attention particulière. Conscient de cette situation, plusieurs actions sont déjà entreprises. Il s'agit essentiellement de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de réalisation des infrastructures éducatives. Cette volonté d'aller vers une planification stratégique a commencé par la réalisation d'une étude sur les modalités de constructions scolaires conduite en décembre 2012. Les résultats de cette étude ont permis d'alimenter les TDR pour l'élaboration de la stratégie et la procédure de recrutement des consultants est en cours. Cette stratégie qui sera réalisée en 2014 va permettre d'améliorer la situation. Dans cette même optique, il est créé au sein du MENA une direction centrale chargée du suivi de la réalisation des infrastructures éducatives dont les activités vont également permettre d'accroître la capacité de réalisation des infrastructures éducatives.

Depuis 2009, l'Etat transfère des ressources financières aux communes pour la réalisation des infrastructures éducatives dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation en accompagnement des compétences transférées. Dans un bilan des constructions qui se veut exhaustif, il est important de donner la situation desdites réalisations. Seulement, dans les circonstances actuelles, le dispositif permettant de capitaliser l'ensemble de ses activités est à ses débuts. En effet, en 2013 le MENA a procédé à une collecte des réalisations sur transfert aux communes pour l'année budgétaire 2012. En ce qui concerne l'année budgétaire 2013, le processus est également en cours.

Ainsi, en attendant d'entreprendre une étude qui portera sur les années antérieures à 2012, on présentera à ce niveau les réalisations des infrastructures sur ressources transférées en 2012 et 2013 respectivement aux dates de janvier et de novembre 2013.

Du reste, le mécanisme conjoint MENA/Communes et la programmation pluriannuelle des transferts aux communes vont permettre d'améliorer le processus de collecte de données. En effet, en décembre 2013, le MENA a adopté le Mécanisme conjoint qui définit les rôles de chaque acteur dans le processus de rendu de compte des compétences transférées. Ce document contient également les outils de collectes adoptés et validés par l'ensemble des acteurs. En ce qui concerne la programmation pluriannuelle, ce document validé contient les éléments permettant d'apprécier la programmation faite au profit des communes. La mise en œuvre de ses documents facilitera la disponibilité des données sur les infrastructures réalisées sur transfert aux communes.

Le niveau de réalisation des infrastructures transférées pour l'année budgétaire 2012, est présenté dans le tableau 1-10 ci-après.

Tableau 1-10 : Réalisations des complexes, salles de classe et logements par les communes en 2012

	non démarré	fondation	chainage	achevé	Non déterminé	Total	
						Prévu en 2012	Réalisé
Complexes scolaires	31	20	44	88	1	128	184
Salles de classe	27	3	42	140		25	212
Logements de maîtres	28	14	41	69	2	139	154

Source : Recensement réalisé dans le cadre du bilan janvier 2013

Le tableau 1-10 donne la situation de l'exécution des infrastructures sur transfert aux communes à la date du 31 janvier 2013. La première remarque est qu'il existe 31 complexes, 27 salles de classe et 28 logements sur lesquels les travaux n'ont pas encore commencé.

En deuxième lieu, on note que le nombre de sites dont les travaux sont au niveau chainage n'est pas négligeable. Ainsi, il y a environ 3 sites sur quatre (72% pour les complexes, 86% pour les salles de classe et 71% pour les logements) qui ont atteint au moins le stade des chaînages.

Au niveau des latrines et des forages, un nombre élevé de sites sont en cours de réalisation comme le montre le tableau 1-11.

Tableau 1-11 : Réalisation de forages et des latrines par les communes en 2012

	non démarré	en cours	achevé	Non déterminé	Total	
					Prévu en 2012	Réalisé
Forages positifs	47	15	77	6	134	145
Latrines scolaires	28	21	83	6	139	138

Source : Recensement réalisé dans le cadre du bilan, janvier 2013

Une observation du tableau 1-11 montre que 15 forages et 21 latrines sont en cours de réalisation. Au niveau des transferts aux communes pour 2013, les données disponibles sont celles mobilisées dans le cadre de l'élaboration du plan d'action 2014. Des fiches de collecte ont été remises aux responsables des communes via les structures déconcentrées du MENA pour remplissage. Les fiches renseignées ont été traitées au sein de la DGESS. Les données ont pu être collectées auprès de 179 communes sur les 204 qui ont bénéficié des ressources, soit un taux de couverture de 88%.

Les résultats présentés dans le tableau 1-12 suivant permettent de donner une idée des réalisations physiques des constructions au dernier trimestre de l'année 2013.

Tableau 1-12 : Programmations et réalisations des infrastructures transférées aux communes, 2013

Type d'infrastructure	Quantité programmées	Taux de couverture de la collecte	Quantité programmées	Réalisé	En cours	Non réalisé	Taux en cours + réalisé
Complexes (3 salles de classe + bureau + magasin)	167	87%	148	5	138	5	97%
Salles de classe	184	89%	161	18	124	19	88%
Logements de maître	159	84%	137	8	119	10	93%
Latrines	229	83%	186	11	164	11	94%
Forages	105	87%	91	3	84	4	96%

Source : DGESS/MENA, collecte des données sur les infrastructures

A la fin de l'année 2013, on remarque que les taux de réalisation des infrastructures programmées demeurent faibles et vont de 3,30% pour les complexes à 11,18% pour les salles de classe. La plupart des constructions prévues sont toujours en cours de réalisation. Les principales raisons avancées pour expliquer les retards sont entre autres le démarrage tardif des travaux, l'inaccessibilité de certains sites pendant l'hivernage et les difficultés rencontrées la passation des marchés.

Même si cela est utile, il serait risqué de procéder à une analyse comparée des réalisations des communes sur les années 2012 et 2013. En effet, si pour 2012 les données disponibles couvrent les douze mois, il n'en est pas de même pour 2013. La recommandation forte qu'il convient de faire à ce niveau consiste à travailler davantage pour un démarrage rapide des travaux de l'année. L'étude de 2012 ayant révélé que la plupart des travaux démarrent après le premier semestre de l'année.

En plus des infrastructures réalisées sur le budget de l'Etat à travers la MOD et les Communes, on note celles financées par d'autres sources de financements. Il s'agit de :

Des projets et programmes contribuent de manière substantielle à l'amélioration de l'offre éducative. Une collecte de données effectuées auprès desdits projets et programme a permis de faire le bilan des constructions au 31 décembre 2013. Cette situation est présentée dans le tableau 1-13 ci-dessous.

Tableau 1-13 : Contribution 2013 des projets et programmes intervenant au MENA

Intitulé du projet	Nature de l'investissement	Quantité prévue	Quantité achevée	Taux de réalisation physique
Construction d'écoles primaires phase 5 Japon	Construction de complexes scolaires (salles de classe, logements, équipement, latrines)	78	0	0%
BID IV	Construction d'une ENEP à Tenkodogo	1	0	0%
	Construction et équipement de complexes scolaires	30	0	0%
	Construction de forages	30	0	0%
Projet Ecoles Satellites et Centres d'Education de Base Non Formelle (ES/CEBNF)	Construction d'Ecole de Qualité amies des enfants (d'EQAmE)	31	31	100%
	Construction de CEBNF	5	5	100%
	Equipements de nouveaux CEBNF	12	12	100%

On observe qu'à l'exception de ES/CEBNF qui affiche un taux de réalisation de 100% en ce qui concerne les constructions d'infrastructures programmées en 2013.

Le nombre d'infrastructures achevées du projet « Construction d'écoles primaires phase 5 Japon » est nul. Cependant les travaux de construction ont démarré et sont à un niveau d'exécution de 13%. Ce faible niveau est imputable à des problèmes de déblocages.

Pour le projet BID IV, les procédures de recrutement des prestataires sont toujours en cours.

En comparant néanmoins la situation au 31 décembre à celle présentée dans le plan d'action 2014, c'est à dire aux données collectées en novembre 2013, on note qu'une évolution sensible a été faite sur le dernier trimestre de l'année. En effet, le projet ES/CEBNF était à un niveau d'exécution de 68% alors que les autres étaient à 0% de taux d'exécution physique.

L'une des actions qui doit être menée pour améliorer la performance des projets consistera essentiellement à œuvrer de sorte à surmonter les difficultés de déblocage qui sont souvent rencontrées.

Les études conduites en 2013 et les données mobilisées dans le cadre du plan d'action et du RSF commandent que désormais tout bilan sur l'offre éducative intègre dans la mesure du possible la contribution des autres acteurs que sont les ONG et associations, et les communes à travers leurs ressources propres, les jumelages et les autres modalités.

Le problème réside surtout dans la capacité de mobilisation de données fiables. Pour tenter d'approcher cependant la situation, on se bornera à reprendre l'analyse faite dans le bilan des constructions de 2012 en attendant les résultats de la collecte qui est en cours. Le tableau 1-14 suivant présente la situation.

Tableau 1-14 : Répartition des sites répertoriés par sources de financement

Étiquettes de lignes	Complexes scolaires	Salles de classe	Logements de maîtres	Latrines scolaires	Forages positifs
Transfert	146	63	114	109	109
Fonds propres	8	40	6	6	6
ONG/Associations	17	60	23	13	14
Jumelages	1	6	2	1	1
Autres	9	28	4	1	5
Non déterminés	3	15	5	8	10
Part des réalisations hors transferts	21%	70%	26%	21%	25%
Total général	184	212	154	138	145

Source : recensement réalisé dans le cadre du bilan, janvier 2013

Le tableau 1-14 montre qu'en 2012 dans les communes identifiées, environ le quart des réalisations des complexes scolaires, des logements, des latrines scolaires et des forages positifs est financé par des ressources hors transferts. Pour les salles de classe, on remarque que la part des réalisations hors transferts représente 70%.

En partant du fait que la situation présentée ici concerne seulement les communes qui ont bénéficiées de ressources sur transfert, on arrive à la conclusion que les interventions de cette catégorie d'acteurs sont importantes.

Pour l'année 2013, les données mobilisées dans le cadre du plan d'action 2014 peuvent servir de base d'analyse en attendant des données plus complètes.

Le bilan présenté ci-dessous concerne ainsi pour 2013 les réalisations des communes financées par leurs ressources propres, les jumelages, le fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT) et les autres acteurs non étatiques (initiatives privées, structures associatives...).

Tableau 1-15 : Réalisations physiques des communes sur ressources propres et autres

Nature d'infrastructure	Quantités prévues (par source de financement)			Total prévu	Réalisé	Taux de réalisation	En cours	Non réalisé
	Ressources propres	Jumelages / ONG ³⁸	FPDCT					
Complexes*	2	4	0	6	1	16,67%	5	0
3 salles de classe + bureau + magasin	4	1	0	5	4	80,00%	1	0
SDC	39	94	34	167	48	28,74%	103	16
Logement	3	41	8	52	26	50,00%	21	5
Latrine	5	10	2	17	9	52,94%	8	0
Forage	3	0	1	4	3	75,00%	1	0
Bureau Magasin	0	9	1	10	4	40,00%	5	1
Cuisine	0	2	1	3	2	66,67%	1	0
CPAF	0	10	2	12	7	58,33%	4	1

Sources: DGEES/MENA, collecte des données sur les infrastructures, novembre 2013

Les données du tableau 1-15 concernent 22 communes pour les ressources propres et 44 communes pour ce qui est des jumelages et du FPDCT à la date du 8 novembre 2013. Ces informations, loin d'être représentatives (une trentaine de communes), donnent néanmoins un aperçu sur l'importance de la contribution des communes et leurs partenaires à la réalisation d'infrastructures éducatives.

On constate que le taux de réalisation de ces activités hors transfert varie entre 16,67% et 80%. Le tableau 1-16 met en évidence le rôle important des collectivités et de leurs partenaires dans le volet accès à l'éducation de base formelle, notamment à travers leur intervention dans la construction de salles de classe (39 sur fonds propres, 94 pour les jumelages et 34 pour le FPDCT).

Tableau 1-16 : Réalisation des infrastructures du post-primaire en 2013

Sources de financement	CEG		Salle de classe		CETFP		Forage	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
MESS								
Titre V/ ressources propres / Administration Centrale (DAF)	4	0	0	0	0	0	0	0
Ressources propres, poursuite des chantiers antérieurs à 2013/ Administration centrale	13	4	0	0	0	0	0	0
Appui budgétaire FTI, poursuite des chantiers antérieurs à 2013	0	0	27	20	0	0	0	0
BOUTIQUE DE DEVELOPPEMENT	7	5	64	55	0	0	19	19
BOUTIQUE DE DEVELOPPEMENT (Achèvement des travaux des suites de résiliation)	0	0	17	17	0	0	0	0
FASO BAARA (poursuite des chantiers antérieurs à 2013)	0	0	0	0	1	1	0	0
AGEM DEVELOPPEMENT (poursuite des chantiers antérieurs à 2013)	0	0	0	0	6	4	2	2
Autres partenaires								
MENA	31	10	0	0	0	0	0	0
ONG ASAÖ	25	25	36	36	0	0	0	0
ONG PLAN BURKINA	3	3	20	20	0	0	4	4
Association RES-PUBLICA	0	0	8	8	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (nouvelles programmations de 2013)	70	43	128	119	0	0	23	23

³⁸ Ces données sur les ONG ont été collectées directement auprès des communes.

TOTAL GENERAL (poursuite des chantiers antérieurs à 2013)	13	4	44	37	7	5	2	2
TOTAL GENERAL	83	47	172	156	7	5	25	25

Source : DGESS/MESS

- ***Enseignement général***

Au post-primaire, en 2013 sur une prévision initiale de 70 nouveaux CEG, la situation globale de réalisation a été de 43 CEG, soit un taux global d'exécution de 61,42%.

Le plan d'action 2013 du MENA a prévu 31 CEG. En terme de bilan, 10 CEG sont réalisés soit un taux de réalisation de 32,25%.

Au titre de difficultés majeures, il convient de signaler le non achèvement au terme de l'année 2013 des 31 CEG du MENA, lié principalement à des problèmes rencontrés au niveau de la passation des marchés y relatifs. La notification des contrats aux entreprises a eu lieu pour la plupart en début de période hivernale (août 2013).

Le plan d'action 2013 du MESS a prévu 11 CEG dont 4 à réaliser en maîtrise d'ouvrage directe par l'Administration centrale et 7 en maîtrise d'ouvrage déléguée. En terme de bilan, 5 CEG sont réalisés soit un taux de réalisation de 45,45%. Au niveau de la maîtrise d'ouvrage directe, 2 CEG sont en cours d'achèvement (80% de taux d'exécution) et les deux autres sont en cours de résiliation du fait de la défaillance des entreprises attributaires. Pour la maîtrise d'ouvrage déléguée, les 2 CEG sont en cours d'achèvement (90% de taux d'exécution).

Au terme de l'année 2013, on note une contribution significative des ONG et associations intervenant dans le domaine éducatif à l'amélioration de l'accès à l'enseignement post-primaire. En effet, les 25 CEG et les 36 salles complémentaires prévus être réalisés par l'ONG ASAÖ sont entièrement achevés.

En ce qui concerne l'ONG Plan Burkina, elle a réalisé entièrement les 3 CEG (dont un collège de jeunes filles) et les 20 salles de classe prévues dans sa zone d'intervention.

Enfin l'Association Res-publica a procédé à la construction et l'équipement de 8 salles de classe au bénéfice de 4 établissements d'enseignement post-primaire et secondaire de la région du Centre-Ouest.

119 nouvelles salles de classe complémentaires ont été mises à la disposition du sous système dont 105 aux établissements d'enseignement post-primaire sur une prévision globale de 128 nouvelles salles de classe, soit un taux d'exécution de 91%.

Au post-primaire, les problèmes importants en termes d'accès sont principalement liés à la faiblesse de l'offre en dépit de la forte demande. D'où la nécessité de réaliser des CEG et des salles de classe supplémentaires en vue d'y faire face.

Le contexte actuel caractérisé par le transfert du post-primaire au MENA a également induit des besoins nouveaux qu'il va falloir prendre en compte. En effet, il s'agit de la réalisation d'infrastructures complètes ou complémentaires sur le site d'un certain nombre de CEG qui ont fait l'objet de transfert³⁹.

- ***Enseignement technique et professionnel***

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de maîtrise d'ouvrage publique déléguée avec l'agence d'exécution AGEM Développement, on note l'achèvement de la construction des CETFP de Yako, Kaya, Zorgho et Toma ; ceux de Koupéla et Boussé sont en cours d'exécution.

³⁹ En rappel 350 CEG ont fait l'objet de transfert au MENA en fin 2013.

Le forage prévu au CETFP de Zorgho qui porte sur des filières de production horticole a été réalisé.

Les travaux de construction du CETFP de Orodara à travers une convention avec FASO BAARA, ont été réceptionnés.

En vue de la viabilisation des sites des différents CETFP en construction (**Yako, Boussé, Zorgho Kaya Koupéla**), deux conventions dont l'une avec l'ONEA pour l'adduction en eau potable et l'autre avec la SONABEL pour le raccordement électrique ont été signées et sont en cours de mise en œuvre.

L'étude technique et architecturale en vue de la construction du CETFP de Pama en 2014, est en cours d'exécution.

Au titre des problèmes majeurs de l'ETP, il convient de signaler que l'accès à cette catégorie d'enseignement est difficile et limité.

En effet, L'ETP au Burkina Faso se caractérise par une insuffisance de l'offre de formation. Sur les quarante-cinq (45) provinces, vingt (20) ne possèdent pas des établissements d'enseignement technique et professionnel publics, soit une couverture d'environ 56, %. On note par ailleurs une disparité régionale (de genre et suivant les filières) et des coûts élevés de la formation.

Cette faiblesse de l'offre s'explique en partie par les coûts élevés d'investissement notamment dans les filières industrielles.

Au niveau de la **formation professionnelle**, dans la perspective d'accroître l'offre publique, il a été prévu la poursuite en 2013 de la construction de quatre (04) nouveaux centres provinciaux de formation professionnelle entamée en 2012. Le bilan fait état de la réception du centre provincial de formation de Ouargaye en date du 27 juin 2013. Quant aux trois (03) autres centres (Gourcy, Dano et Nouna), ils sont en voie de finition. Leur réception interviendra en 2014.

La construction du centre provincial de formation professionnelle à Toudoubwéogo (dans la province du Kadiogo) au profit de l'ANPE avec le soutien de l'AFPA n'a pu voir le jour suite à la révision des termes de la convention de partenariat entre le MJFPE et le partenaire français.

Le lancement de la construction du Centre de Formation Professionnelle Industrielle (CFPI) de Bobo-Dioulasso dans le cadre du PRFP prévu en 2013 a eu lieu le 07 octobre 2013. Les travaux se poursuivent avec satisfaction.

Ces infrastructures permettront une augmentation des capacités d'accueil en termes d'effectif des apprenants et la possibilité de création de nouvelles filières.

En matière d'offre de formation professionnelle, 30 bourses de formation, dont 17 pour l'Algérie et 13 pour la Tunisie, ont été octroyées dans le cadre la coopération avec ces pays.

1.2.1.2 Réhabilitations d'infrastructures scolaires et de formation professionnelle

La question des réhabilitations est de plus en plus préoccupante au niveau de l'éducation de base. En effet, les infrastructures érigées, si elles ne sont pas entretenues peuvent accentuer au fil du temps les besoins en terme de construction. Les données de la base de la DGESS indiquent qu'une bonne proportion des infrastructures est en mauvais état et les données administratives mobilisées au niveau de la DGESS et la DAF sur la base des rapports sur l'état de certains bâtiments indiquent qu'il faut davantage regarder de près la situation. Cependant,

en mettant cela en rapport avec les activités menées, on est tenté de dire que les efforts sont en deçà des attentes. **Au préscolaire**, par exemple aucune ligne n'a été prévue pour les réhabilitations ou les réfections en 2013. Cela signifie qu'en dehors de quelques travaux légers que les communautés ou les communes ont pu réaliser, les infrastructures n'ont pas été réhabilitées.

Au niveau du primaire, la situation n'est guère meilleure, le montant prévu et transféré annuellement aux communes pour les réhabilitations tourne autour de quatre cent cinquante millions (450 000 000) de FCFA depuis l'année 2009. Avec ce montant, les communes entreprennent quelques travaux de réfections légers pour parer au plus urgent dans les limites des moyens disponibles. La collecte réalisée dans le cadre du plan d'action a permis d'approcher un peu ce qui est fait dans ce sens.

Tableau 1-17 : Réhabilitation/réfection d'infrastructures sur ressources transférées, 2013

Nature d'infrastructures	Réalisé	En cours
Ecole	7	10
3 salles de classe + bureau + magasin	5	0
Salles de classe	150	64
Logements	16	18
Forages	0	1
Cuisines	1	0

Sources : DGEES/MENA, collecte des données sur les infrastructures

Au titre du budget de l'Etat gestion 2013, un montant de 450 009 000 FCFA a été alloué à 162 communes pour la réhabilitation d'infrastructures éducatives. Le tableau 1-17 indique que les travaux de réfection, diversifiés en fonction des endommagements et des priorités des conseils municipaux, ont concerné des écoles entières, des salles de classe, des latrines, des forages, des logements et des cuisines. On note également que certaines communes ont réalisé des travaux de réfection sur leurs ressources propres. Toutefois, 23 des communes recensées ont prévu des travaux de réhabilitation d'infrastructures qui n'avaient pas encore démarré à la date du recensement.

En perspective à cette question, il convient de dire que la réflexion sur l'évaluation des dommages doit se poursuivre afin de mieux prévoir les ressources. Il s'agira également de travailler à mettre en place un processus pérenne pour l'évaluation des travaux de réfections entreprises par les structures.

En plus des réhabilitations sur fonds transférés, les collectivités territoriales effectuent des travaux de réfections d'infrastructures scolaires sur fonds propres, souvent avec l'accompagnement de certains acteurs. La collecte a permis de recenser 21 communes en ce qui concerne les fonds propres et 10 autres dans le cadre des jumelages. Le tableau 1-18 suivant donne la répartition des infrastructures réhabilitées hors transfert.

Tableau 1-18 : Répartition des infrastructures réhabilitées hors transfert

Nature d'infrastructure	Quantités prévues (par source de financement)			Total prévu	Réalisé	Taux de réalisation	En cours	Non démarré
	Ressources propres	Jumelages / ONG	FPDCT					
Complexes	2	0	0	2	1	50	1	0
3 salles de classe + bureau + magasin	6	1	0	7	2	28,57	2	3
SDC	46	16	4	66	26	39,39	32	8
Logement	7	1	0	8	1	12,5	6	1
Latrine	0	1	0	1	1	100	0	0

Forage	0	2	0	2	2	100	0	0
--------	---	---	---	---	---	-----	---	---

Sources: DGESS/MENA, collecte des données dans le cadre du bilan 2013 du PA

Les principales réhabilitations recensées à ce niveau regroupent, comme indiquées dans le tableau 1-18, les infrastructures d'accueil (complexes, blocs de 3 salles de classe + bureau + magasin, salles de classe simples) et les logements de maîtres.

Au post-primaire, les réfections du lycée départemental de Samba, des CEG de Pouni et de Zamo engagées en 2012 se sont poursuivies en 2013 et ont été réceptionnées au cours du 1er semestre 2013.

Au terme du second semestre 2013, les bâtiments de maintenance industrielle et motocycles du Lycée Professionnel Régional du Centre (LPRC) et ceux du Collège d'enseignement technique féminin (CETF) ont été réhabilités. Les réhabilitations au collège privé *Padre Celestino* ont été également réceptionnées.

Dans la formation professionnelle, la réhabilitation des sept (07) centres régionaux de formation professionnelle (CRFP de Manga, Tenkodogo, Fada N'Gourma, Kaya, Dori, Ouahigouya et Banfora) entamée depuis 2012 dans le cadre de l'exécution du Programme de Renforcement de la Formation Professionnelle (PRFP), financé par la République de Chine Taiwan s'est achevée en 2013.

Les travaux de réhabilitation de quatre(04) autres centres régionaux (CRFP de Ziniaré, Gaoua, Koudougou et Dé dougou) ont démarré en fin 2013.

La mise en place du centre d'incubation d'entreprises au CEFPO pour accueillir les jeunes formés en attente d'insertion professionnelle avec l'appui de la corporation nationale des petites industries de l'Inde sera opérationnelle en 2014. La signature de la convention est intervenue le 03 décembre 2013 avec le National Small Industrie Corporation(NSIC). Le site a été déjà déterminé et les plans d'implantation élaborés.

Dans le cadre de la création d'un centre de ressources pour rendre disponibles les équipements et les supports de formation, un accord de partenariat avec l'Association Française pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) a été signé. Des activités ciblées sont en cours de réalisation en relation avec les centres partenaires de mise en œuvre (CEFPO, CFPR-Z, centres ANPE). Il s'agit de la réhabilitation des locaux nécessaire à l'hébergement du centre d'incubation et du centre des ressources au CEFPO, au CFPR-Z et à l'ANPE, de l'acquisition des équipements et l'organisation de sessions de formation des formateurs.

1.2.1.3 *Equipement de salles de classe*

Au préscolaire, 4 CEEP au titre de 2012 et 3 CEEP dont 2 prévus en 2013 ont été entièrement équipés en jeux extérieurs et intérieurs, mobilier et matériel de cuisine par les ONG « Enfants du sahel Burkina Faso » et « Enfants et Développement » dans le cadre du projet conjoint « petite enfance ».

En plus des complexes scolaires à réaliser **au niveau du primaire**, les agences et les ONG signataires de conventions avec le MENA devraient aussi équiper des salles de classe par MOD. Ces équipements comprennent 25 tables-bancs, 1 chaise et 1 bureau pour enseignant, 1 armoire et 1 tableau d'affichage par salle de classe. L'option actuellement retenue étant d'équiper systématiquement toutes les nouvelles constructions a permis d'éviter l'aggravation du déficit en places assises dans les salles de classe.

La situation des équipements et mobiliers des conventions de 2011 et 2012 se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 1-19 : Réalisation des équipements et mobiliers des conventions de 2011 et 2012

Types d'équipements/ mobiliers	2011				2012			
	Prévisions	Réalisées	Taux de réalisation (%)	En cours	Prévisions	Réalisées	Taux de réalisation (%)	En cours
			(%)				(%)	
Tables bancs	34 761	33 981	97,8	780	16 500	14 850	90	1 650
Bureaux de Maître	1 054	1 054	100	0	816	730	89	86
Chaises de Maître	1 487	1 487	100	0	972	866	89	106
Armoires	1 053	1 053	100	0	816	730	89	86

Source : Comité ministériel de suivi de la réalisation des infrastructures scolaires, Novembre 2013

Le niveau d'exécution des mobiliers et équipements des salles de classe est satisfaisant pour la convention de 2012 (près de 90%). La non-exécution de ces mobiliers est due au fait que certaines salles de classe sont en cours de finition. Les mobiliers et équipements de 2013 sont en cours au même titre que les infrastructures scolaires.

Pour réduire le déficit en place assises, l'Etat a signé des conventions avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour l'acquisition de 100 000 tables-bancs dont 50 000 en 2012 et 50 000 en 2013.

Sur ce point, il convient de réaffirmer l'importance de l'option qui a consisté à équiper systématiquement les classes construites. Au-delà du fait qu'il faut travailler à demeurer dans cette vision, l'initiative de signer des conventions avec la Chambre des Métiers de l'Artisanat et pour la réalisation des tables-bancs doit être poursuivie.

Au titre de l'équipement des CEG et des salles de classe en mobiliers scolaires au **post-primaire**, le dossier d'acquisition de 3 645 tables bancs, scindé en deux lots a vu la réception du premier lot de 2926 tables-bancs. L'autre lot est en cours de livraison.

Aux fins d'amélioration des conditions de vie au sein des établissements d'enseignement post-primaires et secondaires, les 19 forages prévus dans les établissements d'enseignement général sont achevés, soit un taux d'exécution de 100%.

On note l'électrification de 7 bâtiments sur les 7 identifiés dans le cadre de la reprise de l'électrification du lycée professionnel régional du Centre (LPRC) et du Collège d'enseignement technique féminin (CETF) au titre du projet BKF 011.

Dans le domaine de la **formation professionnelle**, les équipements (matériels pédagogiques, didactiques, outillage, mobilier) des quatre centres provinciaux de Nouna, Gourcy, Ouragaye et Dano ont été livrés et réceptionnés.

Les équipements (matériels pédagogiques, didactiques, outillage, mobilier) des sept (07) centres régionaux réhabilités dans le cadre du PRFP sont en cours d'installation.

Ce matériel en plus d'augmenter les capacités d'accueil en termes de postes de travail renforcera indubitablement l'amélioration de la qualité et permettra de diversifier les filières de formation.

1.2.1.4 Déficit en places assises

Tableau 1-20 : Déficit de places assises au primaire par région (en %)

Régions	2010/11		2011/2012		2012/2013	
	Privé	Total	Privé	Total	Privé	Total
Boucle du Mouhoun	42,5	18,7	38,4	19,5	41,1	22,1
Cascades	44,2	32,1	45,1	30,5	38,9	28

Centre	9	10,1	8,4	8,9	7,5	8,8
Centre-Est	31,7	18,5	31,4	16,5	32,5	17,4
Centre-Nord	42,6	21,3	41,5	20,7	40,6	22,9
Centre-Ouest	25	20	26	21,5	24,8	20,7
Centre-Sud	38,6	21	34	20,1	29,6	20,8
Est	21,3	22,8	30,6	22,5	40,1	22,2
Hauts-Bassins	18,8	23,7	20	23	20,5	22,9
Nord	52,5	26,9	54,6	25,9	48,6	24,4
Plateau Central	52,4	22,3	52	22,4	52,7	20,3
Sahel	47,2	29	44,9	27	46,4	25,3
Sud-Ouest	25,4	21,7	28,5	24,9	24,3	23,8
Total	24,5	21,1	23,9	20,6	23,2	20,5

Source : DGESS/MENA

La résorption du déficit en places assises reste un des défis majeurs pour l'enseignement primaire. L'évolution des salles de classe combinée à la détérioration des tables-bancs dans certains établissements font que le déficit reste toujours à un niveau important. Entre 2010/11 et 2012/2013, le déficit en places assises est passé de 21,1% à 20,5%. C'est-à-dire plus d'un élève sur cinq est mal assis. Cette situation est plus accentuée au niveau de l'enseignement privée. Par ailleurs, l'analyse au niveau régional montre des degrés variables en termes de déficit. En 2012/2013, le déficit en places assises varie de 8,8% dans la région du Centre à 28,0% dans les Cascades.

1.2.2 Recrutement et déploiement du personnel

1.2.2.1 Mise à disposition d'enseignants et de formateurs qualifiés

Au préscolaire, les recrutements sur concours professionnel prévus au titre de l'année 2013 ont tous été réalisés soit 16 inspecteurs d'éducation de jeunes enfants et 3 éducateurs de jeunes enfants, recrutés sur concours professionnel et en formation à l'INFTS.

Par ailleurs, on note un recrutement sur concours direct de 40 éducateurs de jeunes enfants et de 30 moniteurs d'éducation de jeunes enfants en 2013 en formation à l'INFTS.

Tableau 1-21 : Evolution des recrutements du personnel d'éducation et de gestion

Années scolaires	Concours professionnel				Concours direct			
	IEJE		EJE		EJE		MEJE	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
2011/2012	-	15	-	3	-	35	-	30
2012/2013	-	15	-	3	-	35	-	0
2013/2014	16	16	3	3	43	40	30	30

Source : DRH/MASSN

Au primaire, le nombre d'élèves-maîtres à former en 2013 dans les ENEP a connu une hausse par rapport aux prévisions, soit 2 800 au lieu de 2 400. Le recrutement direct d'IAC, session de 2013, réalisé dans le second semestre a permis de recruter 3 542 IAC. Ce recrutement a permis de couvrir toutes les salles de classe en enseignants.

Au post-primaire au titre de l'année 2013, 916 enseignants ont été mis à la disposition du niveau éducatif suite au recrutement et à l'affectation de 1 100 enseignants issus des écoles de formation professionnelle (IDS et ENS/UK) et sur mesures nouvelles.

La prévision globale de recrutement estimée à 1130 enseignants n'a pas été pleinement réalisée. On note un écart de 30 enseignants non recrutés par rapport aux prévisions initiales, dû à l'insuffisance du vivier dans certaines disciplines.

En vue de résorber le déficit en personnel enseignant, le Gouvernement a autorisé un recrutement exceptionnel de 802 enseignants (404 niveau DEUG et 398 niveau licence) au cours de l'année 2013. Le concours de recrutement a eu lieu et les résultats sont en instance de publication.

La disponibilité des enseignants en quantité est également un défi majeur qui se pose au niveau de l'amélioration de l'accès à l'enseignement post-primaire.

Au post-primaire, il y a nécessité de réorganiser le système de recrutement et de formation afin de faire face au déficit.

Au niveau de la formation professionnelle, la question de la disponibilité des formateurs permanents est aussi préoccupante au MJFPE.

En effet, notre dispositif de formation souffre chroniquement de déficit en ce personnel. Ce déficit risque de s'aggraver avec l'attraction exercée par les meilleurs traitements salariaux offerts par le secteur minier en pleine expansion. Pour stabiliser ce personnel, les nouveaux textes en cours d'élaboration portant autonomisation des centres et statuts des formateurs devront comporter suffisamment des dispositions motivantes.

En 2013, dans le souci de résoudre l'insuffisance de formateurs permanents il a été procédé au recrutement de vacataires pour chaque filière au profit du CEFPO et du CFPR-Z.

Dans le même registre, l'ANPE s'est attaché le service de 55 formateurs vacataires sur 56 pour assurer la formation résidentielle, modulaire et de type dual ainsi que de 44 formateurs sur 44 prévus dans le cadre de la mise en œuvre du PFM.

Les efforts consentis pour la résolution de ce problème a abouti à l'affectation en décembre 2013 de 48 formateurs permanents issus de l'ENS/UK à l'ensemble des centres du MJFPE.

La combinaison de ces actions a permis d'assurer le bon déroulement de la formation au cours de cette période.

1.2.3 Santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH/Sida en milieu scolaire

1.2.3.1 Amélioration de l'état d'hygiène, de santé et de nutrition des élèves

Au préscolaire, on note la réalisation de 3 microprojets en jardinage et en élevage, dans les structures d'éducation préscolaire au niveau de la région des Cascades. Ces microprojets ont permis d'améliorer l'état nutritionnel des enfants à travers la mise à disposition des structures de légumes et de viande pour assurer la cuisine dans les CEEP.

Par ailleurs, 113 Visites A Domicile (VAD) ou Visites A l'Hôpital (VAH) ont été réalisées au profit des enfants en difficultés dans les CEEP notamment dans la région des Hauts- Bassins, du Centre-Est, du Nord et du Sud-Ouest.

Dans le cadre de la prise en charge psychosociale et économique des personnes infectées et affectées par le VIH, le Sida et les IST, les activités menées se résument principalement à : (i) la réalisation de 223 enquêtes sociales au profit de 223 personnes infectées et affectées vulnérables dont 104 hommes et 119 femmes du MASSN ; (ii) l'organisation de 654 visites à domicile (VAD) et visite à l'hôpital (VAH) pour le soutien psychosocial des personnes infectées et affectées du MASSN ; et (iii) l'organisation de trois sorties de suivi évaluation et de

supervision à l'endroit des DRASSN du MASSN dans le cadre de la lutte contre les IST-VIH/SIDA.

Au primaire, par suite de contrainte budgétaire, seules les activités suivantes ont été menées : l'élaboration et la transmission du programme d'activités aux acteurs pour amendement, l'élaboration et la validation du plan d'action 2013 par la DGESS/MENA, la DAMSSE et le Consortium des ONG (HKI, FDC, CRS).

1.2.3.2 Lutte contre le VIH/Sida

En matière de lutte contre le VIH/SIDA et les IST, des activités de formation, de sensibilisation et de reproduction de documents ont été exécutées en 2013. Ainsi,

- 68 formateurs des écoles publiques et privées ont été formés sur le module « santé sexuelle et reproductive » (SSR), le VIH, le SIDA et les IST et 32 responsables en technique de plaidoyer pour la mobilisation des ressources ;
- 36 des écoles de formation des élèves-maîtres ont été formés sur le module « santé sexuelle et reproductive » (SSR), le VIH, le SIDA et les IST;
- 75 enseignants des CEB de Oula I, II et de Pobé Mengao ont été formés à l'enseignement des MGF dans les classes ;
- 3 000 exemplaires du module sur la SSR, le VIH, le SIDA et les IST ont été reproduits au profit des élèves-maîtres.

Au post-primaire, la situation d'exécution de ces volets au cours de l'année 2013 se présente ainsi qu'il suit : (i) l'acquisition de 15 000 plaquettes de sensibilisation contre le VIH et autres maladies à haute prévalence qui ont été mises à la disposition des établissements d'enseignement; ii) L'acquisition de trousse de santé pour la promotion de la santé et l'hygiène scolaire et la formation des formateurs régionaux en santé-nutrition et VIH/SIDA sont des activités qui ont été menées.

1.2.4 Action de maintien dans l'éducation de base

1.2.4.1 Approvisionnement des cantines en vivres

Au préscolaire, sur 92 CEEP publics, seulement 7 ont été dotés en vivres grâce au projet PAM dans la région du Sahel soit un taux de couverture de 7,60 %. Ces structures ont bénéficié de 5648 kg composés de corn soja *blinded* (farine de soja enrichie) et d'huile. Cette dotation a permis à 1046 enfants de bénéficier d'une ration alimentaire.

La faible couverture des structures publiques d'éducation préscolaire en vivres est liée en partie au non approvisionnement de ces structures en vivres par l'Etat pour assurer le goûter des enfants.

Au primaire, la dotation des écoles en vivres s'est poursuivie dans les 41 provinces des zones Etat et CRS (*Namentenga, Gnagna, Komandjari, Bam et Sanmatenga*) et dans la zone PAM qui regroupe toutes les provinces de la région du Sahel. La situation de l'approvisionnement des écoles est présentée dans le tableau 1.22.

Tableau 1-22 : Répartition des quantités de vivres et du nombre d'écoles par donateur⁴⁰

Donateurs	Quantités totales (en tonnes)		Nombre d'écoles		Taux de couverture des écoles ⁴¹	Taux de réalisation ⁴²
	Prévues	Dotées	Prévues	Dotées		
Etat	54 000	11 434,26	10 800	9 572	88,63%	21,17%
CRS	3 889	3 691,83	1 045	1 043	99,80%	94,93%
PAM	5 026	3 275,35	750	768	102,40%	65,17%

Source : DAMSE/MENA

Le taux de couverture des écoles en vivres scolaires est de 99,80% dans la zone CRS, 88,63% au niveau de l'Etat et de 102,40% dans celle de PAM pour des taux de réalisation respectifs de 94,93%, 21,17% et de 65,17%. Pendant que le niveau des taux de couverture est acceptable (plus de 90%) dans toutes les zones d'intervention des acteurs, celui des réalisations reste faible surtout en ce qui concerne l'Etat (moins de 25%). Ces situations s'expliquent en grande partie par les retards de livraison des vivres aux écoles par certaines sociétés de transport. Des réflexions sont en cours en vue d'aplanir ces difficultés. Les dispositions essentielles prises en vue d'aplanir ces difficultés sont entre autres de choisir désormais les sociétés ou les fournisseurs capables et qui ont réellement fait leur prise dans le domaine pour attribuer les marchés de distribution des vivres.

Le PAM, qui intervient dans la zone du Sahel, a déployé des efforts considérables. En effet, le nombre d'écoles dotées en vivres est de 768 contre une prévision initiale de 750. Cette situation s'explique par le flux élevé des réfugiés maliens dans la région qui a nécessité la création de nouvelles écoles.

Les 54 000 tonnes de vivres de l'Etat dont le coût est de 24 044 073 931 FCFA ont été livrés courant 2013. Cette quantité de vivres stockés dans les magasins, à travers le pays, sera utilisée pour la campagne 2013/2014 de distribution desdits vivres aux écoles. Les principales préoccupations liées, auparavant, d'une part au manque de magasins malgré les efforts de l'Etat pour la construction de 4 magasins en 2012 à Ouagadougou et d'autre part à la non disponibilité des ressources pour la location des magasins, ont été levées avec la location de magasins au MENA par le Ministère de l'Economie et des Finances.

L'approvisionnement des cantines en vivres en 2013/2014 dans les 04 provinces du Sahel (zone PAM) et dans les 41 provinces de la zone Etat et CRS se poursuivra avec la dotation de 833 écoles de la zone PAM et de 10 948 écoles de la zone Etat et CRS. En outre, l'opérationnalisation du projet pilote "déconcentration de la gestion des cantines scolaires" qui concerne les 302 écoles des provinces du Boulgou, du Koulpélogo, du Kourritenga, de l'Oubritenga, du Ganzourgou, du Kourwéogo, du Sanmatenga, sera effective en 2013/2014.

La dotation annuelle des cantines scolaires au bénéfice **du post-primaire** et du secondaire, est passée de 850 millions (850 000 000) de F CFA en 2012 à 1 milliard 600 millions (1 600 000 000) de F CFA en 2013. Les inscriptions prennent en charge l'acquisition des vivres, la restauration des candidats déplacés dans le cadre du baccalauréat et l'expertise des vivres acquis pour compter de la rentrée 2013-2014.

Sur un total de 758 établissements d'enseignement post-primaire et secondaire publics prévus en 2012-2013, 593 ont été dotés en vivres. Au titre des établissements privés, 13 ont été

⁴⁰ Les principaux donateurs sont l'Etat, CRS et PAM

⁴¹ Le taux de couverture est le rapport entre le nombre d'écoles dotées et le nombre d'écoles prévues

⁴² Le taux de réalisation est le rapport entre les quantités de vivres dotées et les quantités de vivres prévues

bénéficiaires des vivres. On note ainsi un total de 606 établissements d'enseignement post-primaire et secondaire dotés en vivres pour un effectif de 383 830 élèves.

La dotation 2013 ayant augmenté de 750 millions (750 000 000) de F CFA, le nombre d'établissements couverts a augmenté de 117, en passant 606 en 2012-2013 à 723 établissements en 2013-2014, dont 23 établissements privés.

Ainsi, la commande est de i) 1 025 tonnes de riz, ii) 200 tonnes de haricot, iii) 250 tonnes de pâtes alimentaires, iv) 12 500 bidons d'huile de 20 litres, v) 30 000 boîtes de tomates de 2200g, vi) 650 000 boîtes de sardine de 125 g, vii) 140 tonnes complémentaires de pâtes alimentaires. Ces quantités de vivres commandées doivent permettre de servir 5 454 545 plats soit une couverture de 03 mois pour 85 000 élèves (soit 20% des effectifs des établissements couverts qui y font recours). Pour couvrir cet effectif pendant toute l'année scolaire, il faut une inscription budgétaire de 6 milliards 232 millions (6 232 000 000) de F CFA. Il faut noter que le service des cantines est de plus en plus sollicité. On a enregistré en 2013, 102 nouvelles demandes d'ouverture de cantines pour la rentrée 2013-2014.

Au titre des difficultés, on note : i) l'insuffisance de la quantité des vivres malgré l'effort considérable consenti par l'Etat pour l'augmentation de la dotation (entièrement acquise sur ressources propres), ii) l'insuffisance des magasins de stockage (seulement au nombre de 7) et iii) l'insuffisance de logistique qui ne favorise pas le suivi et le contrôle de la gestion des dotations dans les établissements.

En vue de résoudre ces difficultés, les pistes à envisager sont i) le nécessaire accompagnement de l'Etat dans le cadre de l'acquisition des vivres au profit du post-primaire et du secondaire par ses partenaires, ii) la réalisation de 6 magasins de stockage au profit des régions qui n'en disposent pas encore en vue de réduire les délais de livraison ainsi que les frais de transport en direction des établissements bénéficiaires qui reviennent chers, iii) l'acquisition de moyens logistiques supplémentaires en vue d'améliorer le suivi et le contrôle de la gestion des dotations dans les établissements.

Les actions destinées à soutenir le maintien des apprenants dans le système de **formation professionnelle**, se sont traduites par : (i) l'octroi de 500 bourses de formation à des apprenants dans le cadre du PFM à travers une convention de partenariat entre l'ANPE et IAMGOLD ; (ii) la dotation de 32 kits d'équipements d'installation de base en 2012 contre 46 en 2013 aux meilleurs apprenants ; et (iii) l'utilisation des unités mobiles de formation dans le cadre du PFM.

La combinaison d'octroi de bourses et de kits ainsi que de mise en circulation d'une unité mobile, appuyée par l'intense campagne d'information et de sensibilisation des structures déconcentrées (DRJFPE, DPJFPE) du MJFPE, a contribué à porter le nombre de bénéficiaires de 1 466 en 2012 à 4 044 en 2013 soit presque le triple de la période antérieure.

Dans notre société où la formation professionnelle est encore perçue sous un angle dévalorisant et où la faiblesse des capacités financières des éventuels candidats à la formation constitue un obstacle à leur accès et à leur maintien dans le système, ces types d'action devront être encouragés voire multipliés.

1.2.4.2 Aide à l'orientation scolaire

Au niveau de la formation professionnelle, la poursuite en 2012 de plusieurs activités⁴³ a suscité un intérêt des jeunes et des scolaires aux métiers et stimulé substantiellement la hausse des inscriptions dans les centres de formation en 2013.

En dépit des campagnes d'information et de sensibilisation menées autour de la formation professionnelle, la perception négative que certains ont de ce système demeure. Cette situation explique en partie la faiblesse des effectifs des apprenants observés dans les centres.

Les échanges lors du CASEM du 17 décembre 2013 ont noté la faiblesse des effectifs dans les centres de formation professionnelle et l'existence de filières non opérationnelles. A ce sujet, la plupart des acteurs du domaine ont expliqué que ceci n'est dû qu'à la mauvaise perception de la formation professionnelle. De ce fait, il a été retenu de valoriser davantage la formation professionnelle pour la débarrasser du complexe dévalorisant qui l'a longtemps caractérisée. Pour ce faire, il a été suggéré de mener la réflexion sur les possibilités de partenariat avec le Centre National de l'Information et de l'Orientation Scolaire et Professionnelle (CIONSPB) du MESS. A cet effet, il a été mentionné que ledit centre dans ses missions de sensibilisation des jeunes au niveau de l'enseignement secondaire pourrait apporter un changement notable dans la perception de la formation professionnelle.

1.2.4.3 Cours du soir

Au primaire, un atelier de réflexion sur la gestion des cours du soir au Burkina Faso s'est tenu du 25 au 27 mars 2013 à Ouagadougou. Il avait pour principal objectif l'élaboration d'une feuille de route de gestion des cours du soir au Burkina Faso. En effet, ce nouveau référentiel en matière de gestion des cours du soir permet :

- d'identifier les actions prioritaires à mener par les principaux acteurs que sont : l'Etat, les promoteurs des cours du soir, les collectivités territoriales, les ONG et associations ;
- d'identifier les structures responsables et partenaires de la mise en œuvre des actions ;
- de définir les échéances et les stratégies de mise en œuvre des actions ;
- de déterminer les coûts des activités ;
- d'identifier les sources de financement des activités.

Il faut signaler qu'en 2013, la feuille de route a servi d'outil de plaidoyer et de mobilisation des ressources. Pour 2014, il est prévu un recensement des cours du soir et une étude sur la problématique des cours du soir.

Au post-primaire, le privé a accueilli en 2012-2013, 238 211 élèves soit 39% de l'effectif total des élèves du post-primaire. On note que les structures d'enseignement à temps partiel (cours du soir) contribuent à résorber les effectifs. Elles ont accueilli 36 616 élèves soit 14,37% des effectifs du privé.

L'électrification des établissements pourrait donner plus d'opportunités aux promoteurs privés pour accroître l'offre éducative à travers ces structures. Cependant, la collecte des données dans ces structures n'est pas toujours aisée dans les grands centres urbains surtout dans la ville de Ouagadougou. Plusieurs établissements à temps partiel échappent au système de collecte du fait du caractère irrégulier de ces structures et à leur site d'implantation (école primaire, collège ou lycée, même dans des cours communes).

⁴³ L'organisation du salon des métiers, de la mise en œuvre du PFM, de la diversification des filières et modes de formation, de la stratégie des programmes de formation adaptés aux besoins en formation des métiers dans les communes.

Tableau 1-23 : Répartition de l'effectif des élèves du post-primaire selon le statut de l'établissement

	Public	Privé	Total
Cours du jour	375 678	201 595	577 273
Cours du soir	0	36 616	36 616
Total	375 678	238 211	613 889

Source : DGESS/MESS

Tableau 1-24 : Répartition des élèves du post-primaire privé en cours du jour et cours du soir

	Privé	Poids (%)
Cours du jour	201 595	85%
Cours du soir	36 616	15%
Total	238 211	100%

Source : DGESS/MESS

1.2.5 Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous

1.2.5.1 Sensibilisation à la scolarisation des filles

Au préscolaire, deux (2) séances de sensibilisation sur l'importance de l'éducation préscolaire notamment sur la scolarisation des filles ont été organisées dans la région de la Boucle du Mouhoun. Ces activités ont permis de soutenir les efforts consentis par le projet BRIGHT qui s'est achevé dans cette région. L'indice de parité fille/garçon qui est 0,97% en 2012/2013 reste toujours satisfaisant au préscolaire.

Au primaire, dans le cadre de la sensibilisation à la scolarisation des filles :

- 3000 personnes, 310 APE/AME et 440 leaders d'opinion de la province du Séno, 147 APE et 100 AME de la région des Hauts Bassins sur 270 APE et AME prévues, les APE/AME de 50 écoles de la province de la Komondjari ayant recruté au CP1 ont été sensibilisées ;
- 3 séances de sensibilisation sur les objectifs de la Maison communautaire pour jeunes filles (MCJF) de Manga ont été organisées ;
- 5 sorties de mobilisation sociale ont été effectuées dans le Gourma et 14 autres sorties dans la Gnagna et la Tapoa ; un plan intégré de communication (PIC) sur l'éducation des filles a été organisé dans les provinces du Boulgou et du Koulpélego et a touché plus de 30 000 personnes.

Au titre des activités de sensibilisation à la scolarisation des filles au bénéfice du **post-primaire** et du secondaire, menées en 2013 avec l'appui de partenaires (Plan Burkina et l'UNICEF), on note :

- la formation de 130 membres (sur 120 prévus) des clubs d'éveil des filles en habilitation (compétences de vie courante) ;
- la formation de 75 enseignants (sur 65 prévus) en genre et éducation (pédagogie sensible au genre) ;
- les appuis pédagogiques à 3000 filles (sur 1000 filles prévues) en difficulté scolaire dans 5 matières ;
- la mise en place et le suivi de 15 clubs d'éveil des filles (sur 10 prévus) ;
- la construction d'un foyer pour filles au Lycée professionnel Yennenga ;

- l'organisation de cours d'appui au profit de 200 filles dans les disciplines de l'enseignement technique "redoutées" par les filles ;
- la tenue d'une formation intensive en matière d'habilitation et pédagogique au profit de 200 filles (sur 65 prévues) de la classe de 4ème promue en 3^{ème}.

Il faut signaler enfin la conduite d'une étude nationale sur les grossesses non désirées et les cas d'évanouissement des filles en milieu scolaire. Le rapport provisoire a fait l'objet de validation par le comité technique mis en place à cet effet et les recommandations qui en découlent vont contribuer à la résolution du problème.

1.2.5.2 *Maintien des filles dans le système éducatif*

La réalisation des activités ci-après a contribué au maintien des filles dans l'enseignement primaire. Il s'agit :

- de la formation de 12 000 femmes à la gestion de micro-entreprises et de 27 000 autres issues de 370 AME à la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus (AGR). 11 sorties de suivi de la mise en œuvre des AGR ont été organisées ; la tenue du 23 au 25 mai 2013 du salon des AME de la zone ouest a regroupé 38 AME de 19 provinces des régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre Ouest, des Hauts Bassins et du Sud-Ouest, où la marraine s'est engagée à rechercher des canaux de commercialisation des produits issus des AGR. Il a été recommandé l'institution du salon tous les 3 ans et sa généralisation à toutes les AME ;
- de l'appui financier de 150 000 000 de francs CFA apporté aux AME pour la réalisation de micro-entreprises dans les provinces à faible taux d'AGR ;
- de la subvention des cotisations APE des filles nouvellement inscrites au CP1 pour un montant de 205 678 000 de francs CFA ;
- de la subvention du fonctionnement de la MCJF de Manga pour 22 000 000 de francs CFA. En outre, la tenue de l'atelier technique de réflexion pour le bon fonctionnement de la MCJF de Manga qui a réuni à Kombissiri les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet a permis l'élaboration d'un guide pour un meilleur fonctionnement de la structure et la visite conjointe MENA-UNICEF à la MCJF de Manga de mieux s'imprégner de ses difficultés et d'identifier des solutions possibles ; le suivi de son fonctionnement et de celui de 132 écoles BRIGHT a été réalisé.

La principale difficulté demeure le non financement de certaines activités de sensibilisation à la scolarisation et de maintien des filles telles que : la dotation des AME en moyen logistiques (100 vélos) pour la sensibilisation à travers le porte-à-porte ; la mise en œuvre de PIC dans dix communes abritant des sites aurifères ; la dynamisation des clubs scolaires d'excellence dans 100 écoles de 5 communes à faible taux de scolarisation des filles ; la prise de mesures d'accompagnement en faveur des filles précocement mariées en vue de leur permettre de poursuivre leurs études ; la réalisation de l'enquête statistique annuelle sur la violence faite aux filles en milieu scolaire ; le marché pour la construction et l'équipement d'une maison communautaire pour jeunes filles dans une province qui n'a pu être attribué pour insuffisance d'enveloppe.

Il est recommandé que le financement d'activités aussi importantes et urgentes que celles relatives à la mise en œuvre d'un plan de communication dans les sites aurifères fasse partie des priorités.

1.2.6 Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur

1.2.6.1 Développement de l'éducation parentale

Au préscolaire, la mise en œuvre du programme national d'éducation parentale validé les 31 janvier et 1er février 2013, s'est traduite par la sensibilisation de 198 élus locaux sur la prise en charge intégrée de la petite enfance et la sensibilisation des communautés dans les provinces du Seno, Soum, Kadiogo et Houet sur le programme national d'éducation parentale. Ces activités auront à court et moyen termes un impact sur la scolarisation des enfants en ce sens que ces acteurs, une fois sensibilisés, seront des relais d'informations pour un développement intégré du jeune enfant.

1.2.6.2 Dynamisation de la participation des APE/AME/COGES

Au MASSN, 177 rencontres de concertation et séances de travail ont été organisées, sur les 204 rencontres prévues, par les acteurs de l'éducation préscolaire (COGES, APE et AME) en collaboration avec les services techniques déconcentrés soit un taux de 87%. Ces activités ont permis d'échanger sur le fonctionnement des CEEP et bisongo et de réfléchir sur les stratégies de mobilisation des acteurs locaux pour un meilleur accompagnement des structures d'éducation préscolaires.

Au MENA, le document cadre de la mobilisation sociale en Education de Base avait retenu comme mode opératoire la stratégie du faire-faire qui impliquait les associations et ONG dans la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation sociale. Le processus de recrutement des ONGs n'a pas connu d'aboutissement et cette stratégie n'a pas connu d'expérimentation comme prévu. La contrainte majeure retenue a été la flexibilité dans le changement des priorités planifiées. Notons cependant que pour contourner la difficulté financière que présente l'option du faire-faire, le MENA à la faveur du développement de partenariats et l'exécution de son plan d'action a mis en œuvre la stratégie de mobilisation sociale par le biais des directions centrales, déconcentrées et des projets.

Ces acteurs ont contribué à mettre en place environ 2 807 COGES dans des écoles primaires publiques et 34 COGES dans les CEBNF.

En vue de susciter l'implication et la mobilisation, des formations ont été organisées au profit de nouveaux membres de COGES et enseignants des écoles bénéficiaires de kits de lampes solaires. Au niveau du non formel, les membres des COGES dans 17 CEBNF ont également été formés.

Un plan de communication, de plaidoyer et de mobilisation sociale en faveur de l'ENF a été mis en œuvre.

Des activités de mobilisation sociale des communautés ont été menées dans 30 départements pilotes de la réforme autour de l'éducation bilingue.

En vue de promouvoir l'égalité et l'équité, des campagnes massives pour la scolarisation des filles, on retient de ce fait, l'organisation d'un plan intégré de communication sur l'éducation des filles dans le Boulgou, le Koulpelogo, la Gnagna et la Tapoa et des séances de sensibilisation à la promotion de l'éducation des filles réalisées dans les provinces de la Gnagna, Tapoa, Gourma, Komondjari, Séno et dans la région des Hauts-bassins.

Dans le souci de promouvoir la participation communautaire, on a procédé au renforcement des capacités techniques et opérationnelle des 100 AME pour la mise en œuvre de activités génératrices de revenus dans les provinces du Ganzourgou, Sanmatenga, Kourweogo, et

Oubritenga. Il a été également été organisé à Bobo, le salon des AME sur les AGR. Les acteurs de la zone du PACOGES (six provinces) ont été formés à la mise en place et la gestion des Cadres de concertation Communales (CCC). La formation sur l'élaboration des plans d'action en relation avec l'amélioration des résultats scolaires à partir des activités des COGES a été dispensée à dix directeurs d'écoles et à des encadreurs pédagogiques, de même qu'une formation des COGES sur l'élaboration des plans d'action et la mobilisation sociale. Le règlement intérieur du concours d'excellence des COGES a pu être élaboré.

En vue de préparer une généralisation des COGES des Ecoles à l'échelle nationale, le PACOGES, ayant en charge l'expérimentation de l'approche, a réalisé au cours de l'année 2013 les actions fortes suivantes : i) l'écriture et la validation de la stratégie de généralisation de COGES en mai 2013, ii) l'élaboration et la validation du guide de gestion participative, iii) la confection des supports-vidéos, iv) la signature d'un arrêté conjoint portant composition et fonctionnement des COGES, v) la simulation de la stratégie de généralisation des COGES dans les Centre-Nord, vi) la remise de lampes solaires, de barriques « sanya », des fournitures et des anales ont été remis aux COGES méritants lors du concours d'excellence et vii) la subvention des cotisations APE des filles du CP1 et l'appui aux AME pour la réalisation de micro-entreprises dans les provinces à faible taux de scolarisation la subvention des cotisations APE des filles du CP1 et l'appui aux AME pour la réalisation de micro-entreprises dans les provinces à faible taux de scolarisation.

Cependant, d'autres activités n'ont pas été réalisées. Il s'agit notamment de i) l'organisation des clubs scolaires d'excellence dans 100 écoles, ii) la plupart des activités prévues pour promouvoir l'accès à une pédagogie du genre favorable à la participation et à la motivation des filles et leur maintien dans le système, iii) l'organisation de concours d'excellence, iv) la récompense des meilleures communes (10) qui se sont illustrées dans la promotion de l'éducation des filles, v) la subvention au fonctionnement de la maison communautaire pour jeunes filles de Manga, vi) la construction et l'équipement de 4 maisons communautaires pour jeunes filles dans 4 provinces, vii) l'organisation de PIC dans dix (10) communes abritant des sites aurifères, viii) le suivi et de la surveillance plus accrus de filles à partir du CE1 dans les zones de prévalence du mariage précoce et forcé, l'identification et de la réinsertion scolaire des filles précocement mariées, ix) la dotation des AME en 100 vélos prévue pour la sensibilisation porte à porte ainsi que la formation des membres des bureaux APE et AME des écoles primaires privées, x) la mise en œuvre de la paire stratégie ou tutorat dans les écoles (améliorer la réussite des filles), xi) la prise de mesures d'accompagnement en faveur des filles précocement mariées, xii) la réalisation de l'enquête statistique annuelle sur la violence faite aux filles en milieu scolaire, xiii) le suivi de la mise en œuvre des AGR et xiv) la construction de la maison communautaire du fait que les appels d'offre ont été infructueux pour insuffisance de ressources.

Il ressort de l'analyse d'une telle planification, le constat d'un très faible taux de financement des activités programmées et une absence de financement d'activités d'accompagnement qui peuvent déterminer une bonne exécution de certaines activités financées.

1.2.7 Education pour enfants à besoins spécifiques

1.2.7.1 Appui à l'éducation des enfants à besoins spécifiques

Dans l'enseignement primaire, au titre la promotion de l'éducation inclusive (EI), les activités menées en partenariat avec les structures œuvrant en EI ont concerné d'une part, le renforcement des compétences des acteurs et d'autre part, la communication et la sensibilisation desdits acteurs.

En ce qui concerne le renforcement des compétences des acteurs, on note : la formation en langue des signes (LS) de 24 enseignants, 3 encadreurs pédagogiques et 43 parents d'ESH de la CEB de Tanghin Dassouri ; 200 enseignants des CEB de Tenkodogo II, Tenkodogo III et de Zabré I, 561 de 10 CEB du Kadiogo et 122 de la CEB de Mégouet ont été formés en Education inclusive. En outre, 66 noyaux relais pour la promotion de l'EI de 22 villages de Mégouet ont été formés et orientés à leurs missions. 102 enseignants des communes de Ouagadougou, Tenkodogo, Gaoua et Ouahigouya ont bénéficié de formation en braille. 564 parents d'ESH des communes de Tenkodogo et Zabré, de 4 arrondissements et 6 communes rurales du Kadiogo ont été formés sur des besoins spécifiques des enfants handicapés et 30 acteurs à la mise en œuvre du projet EI de Garango. 909 élèves handicapés ont bénéficié de suivi scolaire. 139 élèves handicapés et non handicapés ont pris part à des rencontres enfants pour enfants, 34 ont participé à un camp vacance inclusif, 100 et leurs familles ont bénéficié d'un accompagnement social et 237 ont été pris en charge en kiné, en orthopédie, en chirurgie, en ophtalmologie, en audiologie et en santé mentale.

Un document de formation spécifique des enseignants de Garango a été élaboré.

Pour ce qui est de la communication et de la sensibilisation des acteurs, il s'agit de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans de communication sur l'éducation inclusive dans les communes de Mégouet (province du Ganzourgou) et de Kaïn (province du Yatenga).

A Mégouet, 5 jeux radiophoniques sur l'éducation inclusive, 5 microprogrammes, des prestations théâtrales et des projections de films ont été réalisés dans les 5 villages sites et ont touché 4 535 personnes. 22 conseillers municipaux, 22 CVD, 99 membres APE/ AME/COGES, 22 chefs coutumiers et religieux, 10 OPH et 1 agent de la radio ont été sensibilisés à la problématique de l'EI. L'identification des enfants en situation de handicap (ESH) de la commune pour leur consultation, leur orientation et leur inscription à l'école est en cours de réalisation.

A Kaïn, 10 jeux radiophoniques ont été réalisés et 10 microprogrammes diffusés dans les 11 villages sites. 13 membres de la commission communale d'éducation (CCE), 33 agents recenseurs et 6 agents de santé ont été formés pour l'identification et la consultation des ESH de 6 à 12 ans.

Par ailleurs, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des projets EI, à Garango (province du Boulgou), les parents des ESH et la communauté ont été sensibilisés à la problématique du handicap et à la scolarisation des ESH dans la commune. Les deux CEB de Garango ont été dotées en matériel spécifique pour ESH, en mobilier scolaire et en fournitures de bureau et 5 CTIS pour déficients auditifs y ont été également construites. 22 enfants en situation de handicap (ESH) visuel scolarisés dans 5 CTIS des CEB Garango I et Garango II ont été suivis. Au Kadiogo, 584 élus locaux des 6 communes rurales et des 12 arrondissements de Ouagadougou ont été sensibilisés à l'EI. 144 diffusions de microprogrammes en mooré et en français ont été faites sur les antennes de 6 radios locales.

139 formateurs et 3292 élèves-maitres des ENEP de Bobo, Fada, Gaoua, Loumbila et Ouahigouya ont été sensibilisés sur le handicap et l'éducation inclusive.

Au regard des difficultés liées à l'extension et à la généralisation de l'éducation inclusive, une étude a été menée avec l'appui de l'UNICEF. Suite à cette étude, un atelier de bilan et de programmation des activités de l'EI s'est tenu du 18 au 21 novembre 2013 à Koupèla dans la province du Kourittenga avec les partenaires. L'objectif général était de partager les résultats de l'étude et d'amorcer le processus d'écriture d'une stratégie nationale pour l'éducation inclusive au Burkina Faso, de faire le bilan des activités réalisées par chaque intervenant en EI

au cours de l'année scolaire 2012/2013 et de faire les programmations au titre de l'année scolaire 2013/2014. Aussi, les données statistiques disponibles sur les ESH scolarisés dans quelques structures œuvrant en EI sont-elles consignées dans le tableau 1-23.

Tableau 1-25 : ESH scolarisés dans quelques structures œuvrant en EI en 2012-2013

Ecole/Structure/ONG	F	G	T
Déficients auditifs			
REPEI	108	130	238
ReNOH/ CEFISE	222	300	522
Déficients intellectuels			
REPEI/APEE/Ouaga	10	23	33
Déficients visuels			
REPEI	94	135	229
SNEC	36	59	95
Cas lourds tout type de handicap			
OCADES Tenkodogo	-	-	400
Cas légers tout type de handicap			
OCADES Tenkodogo	-	-	704
Tout type de handicap			
Handicap International			815
TOTAL			
275 ESH sont pris en charge en soins médicaux par Handicap International			3 036

Source : DGEB/MENA

Avec l'érection du service chargé de l'éducation inclusive en direction technique, certaines difficultés, notamment celles liées au financement des activités de l'EI pourraient être aplaniées par une meilleure inscription budgétaire dans les plans d'action du MENA.

Par ailleurs, au-delà des 815 nouvellement inscrits, on note que 5737 enfants handicapés toutes déficiences confondues sont régulièrement scolarisés dans les écoles des zones d'intervention de Handicap International dont 4805 au Kadiogo et 932 au Boulgou.

Au post-primaire l'activité majeure dans l'optique de la promotion de l'éducation inclusive a été relative à la conception de modules de formation en éducation inclusive. Après la rencontre de cadrage et la rédaction de projet de modules, l'étape restante est la validation par l'équipe technique élargie, mise en place à cet effet. L'élaboration d'un plan de formation en éducation inclusive est prévue en 2014.

Au département chargé de la formation professionnelle, les directions régionales du Centre et du Centre-Est accompagnent l'ONG Handicap International dans l'exécution de ses activités de prise en charge de jeunes en situation de handicap à travers la mise en position d'acquisition de compétences de ces personnes. Au niveau central du MJFPE, un dossier de demande de convention émanant du Centre de Formation Intégré des Sourds et malentendants (CEFISE/BENAJA) est à l'étude. Suite à la signature de convention avec CEFISE, l'ANPE a lancé la formation de jeunes malentendants. Conséquemment, des formateurs ont été, avant, initiés au langage des signes.

La production et/ou l'acquisition de matériels pédagogiques et didactiques adaptés que le centre de ressources du CEFPO aura en charge se présente comme une impérieuse nécessité. Des réflexions dans ce sens se mènent déjà.

1.2.8 Soutien à l'enseignement privé et aux structures privées de formation professionnelle

1.2.8.1 Soutien technique à l'enseignement privé

□ Les établissements privés d'enseignement laïc

Au préscolaire, l'accompagnement technique aux établissements privés d'enseignement s'est traduit par le renforcement de capacités de 14 monitrices du privé sur les activités au préscolaire afin d'assurer un meilleur encadrement des enfants ; et l'organisation de 21 sorties de visite technique pour l'ouverture de nouvelles structures préscolaires. On note également la réalisation de 546 sorties de suivi/supervision et d'inspections sur les 748 sorties programmées soit un taux de réalisation de 73%. Ces activités ont permis de suivre l'évolution des activités, d'assurer un accompagnement technique aux structures publiques et privées d'éducation de la petite enfance puis de renforcer les compétences des personnels d'éducation et de gestion.

Les principales difficultés sont liées entre autres à l'insuffisance de moyens logistiques (motos et carburant).

Au primaire, les activités de soutien technique à certains établissements privés d'enseignement sont entre autres : (i) le contrôle de la qualité et des normes éducatives dans 352 écoles primaires privées ; (ii) la formation/recyclage de 35 enseignants des écoles trilingues ; (iii) la formation de 60 directeurs des écoles privées ; (iv) l'appui-conseil à 35 enseignants des écoles trilingues ; (v) le suivi des activités dans 25 Groupes d'Animation Pédagogique (GAP) arabes ; (vi) la conception, l'élaboration et la validation de 3 manuels scolaires en arabe ; (vii) la conception et l'élaboration de deux manuels de lecture en arabe (CE1 et CE2) pour les écoles franco-arabes.

D'autres activités d'accompagnement ont été également menées dans le sens de l'amélioration du système éducatif. Ce sont entre autres (i) la tenue des 2 sessions de la commission permanente de l'enseignement de base privé (CPEP). Au total, 105 dossiers de demande de création d'écoles primaires privées ont été traités ; (ii) la tenue de la session du comité technique des écoles privées de formation des enseignants du primaire (EPFEP) ; (iii) la tenue d'une session statutaire de la Commission paritaire de concertation (CPPC) ; et (iv) l'élaboration en cours d'un projet de convention entre l'état et les associations (Association pour la promotion de l'élevage au Sahel (APESS) et Andal and Pinal (A&P).

Un effort est fait pour soutenir l'enseignement privé à travers la réalisation partielle ou totale de ces activités. Toutefois ; plusieurs activités importantes n'ont pu être réalisées. Il s'agit entre autres de : (i) la formation des Instituteurs Adjoints (IA) des écoles primaires privées classiques ; (ii) la formation des membres des bureaux AME et APE de 20 écoles primaires privées ; (iii) l'organisation d'un forum national sur l'enseignement de base privé ; (iv) le contrôle de la qualité et des normes dans les écoles privées de formation d'enseignants (EPFEP) ; (v) le recensement des sites abritant les cours du soir ; et (vi) la formation des responsables des cours du soir. Leur réalisation permettra d'assainir le domaine de l'enseignement de base privé et de renforcer sa qualité.

Au post primaire, on a enregistré : (i) le suivi du fonctionnement de 75 établissements privés ; (ii) l'octroi de 6 visas pour la publicité des établissements privés ; (iii) le traitement de 483 rapports de fin d'année, et (iv) la dotation de dix (10) nouveaux établissements privés en vivres pour la cantine scolaire. Ce chiffre porte le nombre de bénéficiaires à 23.

En ce qui concerne la délivrance des visas aux établissements privés, le nombre de dossiers traités montre le non-respect des instructions par lesdits établissements en matière de publicité. Le ministère devrait également renforcer le contrôle à ce niveau en vue de l'assainissement du milieu. Par ailleurs, l'Union Nationale des Etablissements d'Enseignement Privés Laïc a bénéficié du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale et du MESS d'un appui technique et financier pour la tenue d'un atelier en vue de l'adoption de la convention collective de l'enseignement privé laïc du 29 au 31 mai 2013 à Koudougou.

Au niveau de la formation professionnelle, le soutien aux centres privés à travers des conventions est à l'étude.

Au cours du premier semestre 2013, 67 référentiels de formation et de certification ainsi que des programmes ont été mis à la disposition des structures publiques et privées.

Un atelier de renforcement des capacités des gestionnaires des centres de formation a été ouvert au privé. De même, des centres privés ont reçu des volontaires du Programme National du Volontariat du Burkina (PNVB) et des stagiaires du PSCE pour des prestations dans leurs domaines de compétences au titre de l'assistance technique.

□ Les établissements catholiques d'enseignement

Trente (30) enseignants des écoles bilingues de l'église catholique ont bénéficié d'un suivi pédagogique.

□ Les établissements privés d'enseignement franco-arabe

Des activités ont été menées par la fédération des associations islamiques (FAIB) avec les ministères en charge de l'éducation en vue de la promotion de leurs établissements. Il s'agit de rencontres organisées pour l'élaboration d'une convention entre les écoles musulmanes et l'Etat ; l'harmonisation des programmes des Ecoles Franco-arabe ; la reconnaissance des Diplômes des Elèves et Etudiants des Ecoles Franco-arabe ; et la dynamisation de l'enseignement de la langue arabe dans les établissements du Burkina.

En termes de résultats atteints, on note :

- la finalisation en cours du dossier de convention entre l'Etat et la FAIB.
- l'évaluation du projet de modernisation de l'enseignement franco-arabe avec les experts de la BID ;
- la conception d'un projet de modernisation des écoles coraniques et des écoles primaires et post primaires au Burkina Faso.

Un effort est fait pour soutenir l'enseignement privé à travers la réalisation partielle ou totale de ces activités. Toutefois ; plusieurs activités importantes n'ont pu être réalisées. Il s'agit entre autres de :

- la formation des enseignants des écoles franco-arabes ;
- la production des manuels scolaires arabes pour les écoles franco-arabes ;
- le contrôle de la qualité et des normes dans les écoles privées de formation d'enseignants (EPFEP) ;
- l'organisation d'une table ronde des PTF sur l'enseignement franco-arabe ;
- la sensibilisation des acteurs pour une réforme des écoles coraniques ;
- la formation des maîtres des écoles coraniques ;

- la conception, l'élaboration et la validation des curricula pour les écoles coraniques.

□ Les établissements de la fédération des églises et missions évangéliques

Pour ce qui concerne cette catégorie d'établissements, le principal objectif pour l'année 2013 est la signature d'une convention entre l'Etat et la Fédération des Eglises et Missions Evangéliques (F.E.M.E). Dans ce sens, un arrêté (n°2012 - 048/MENA/CAB) portant création, composition, attribution et fonctionnement de la commission chargée de l'élaboration du projet de ladite convention a été pris. La commission ainsi mise en place a élaboré un projet de convention entre l'Etat et la F.E.M.E. Ledit projet a été soumis aux différentes parties qui y ont apporté des amendements. A l'issue de ces amendements et corrections, le projet a été accepté et la convention entre l'Etat et la F.E.M.E, dans le cadre du soutien à l'enseignement a été signé le 04 octobre 2013. La F.E.M.E attend maintenant la mise en œuvre effective des dispositions de ladite convention.

1.2.8.2 Soutien financier à l'enseignement privé

L'Etat a consenti des efforts importants en direction du secteur privé au cours de l'année 2013, on note :

- **l'appui financier accordé directement aux établissements conventionnés** du post-primaire et du secondaire pour le règlement des frais de scolarité des élèves y affectés. A cet effet, un montant de 959 880 000 F CFA a été déboursé à la date 31 décembre 2013.

□ la convention d'éducation entre l'Etat et l'UNEEP-L

Signée en 2006, et renouvelée le 7 novembre 2012, la convention d'éducation entre l'Etat et l'UNEEP-L qui comprend la subvention d'exploitation, l'affectation d'enseignants et la prise en compte des besoins des établissements d'enseignement en équipements pédagogiques et didactiques intègre désormais toutes les autres conventions à savoir, la convention d'affectation des élèves dans le post primaire et secondaire et la convention d'affectation des étudiants dans les établissements privés d'enseignement supérieur.

Conformément aux dispositions de ladite convention, l'UNEEPL a reçu la somme de 250 000 000 F CFA au titre de la subvention pour l'année 2013.

La proposition de doubler le montant de la subvention à 500 millions de FCFA selon les termes de la nouvelle convention n'a pas effectivement été mise en œuvre. Il en est de même pour les volets de la convention qui ne sont pas encore satisfaits. Il s'agit de l'affectation des enseignants, des enseignants stagiaires, des étudiants, l'équipement en mallettes pédagogiques et en matériels de sport et didactiques.

La subvention annuelle d'exploitation de 250 millions a été mise à la disposition de l'UNEEP-L le 25 mai 2013. Elle sert de complément pour le paiement des salaires des enseignants des établissements privés d'enseignement laïc, membres de l'Union. Les montants alloués aux bénéficiaires baissent au fil des années du fait du nombre de plus en plus croissant des adhérents. On est passé de 291 bénéficiaires en 2006 à 550 en 2013 (voir état de répartition dans le tableau 1-24).

Les bénéficiaires de la subvention d'exploitation sont des établissements qui ont des effectifs relativement faibles (moins de 500 élèves). Cela permet d'assurer un encadrement de proximité et de qualité aux élèves, d'où un intérêt affiché des promoteurs d'établissements d'enseignement privés laïc à poursuivre ce partenariat avec l'Etat.

Tableau 1-26 : Etat de répartition de la subvention 2013 par région et par ordre d'enseignement

Ordre d'enseignement Régions	Préscolaire		Primaire		Secondaire général		Secondaire technique		Supérieur		Total	
	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant
Boucle du Mouhoun	01	325 667	01	398037	05	2460596	00	0	00	0	07	3 184 300
Cascades	00	0	00	0	05	2388225	01	470 408	00	0	06	2 858 633
Centre	46	13 967 491	194	74 469 169	96	41 793 930	27	11 470 716	12	5 608 708	375	147 310 014
Centre -Est	02	615 149	03	1 157 927	07	3 582 339	00	0	00	0	12	5 355 415
Centre-Nord	00	0	01	0	07	3 256 671	00	0	00	0	08	3 256 671
Centre-Ouest	01	361 852	02	904 631	12	5 789 637	00	0	00	0	15	7 056 120
Centre-Sud	00	0	03	1 266 483	05	2 388 225	02	868 445	00	0	10	4 523 153
Est	01	361 852	01	398 037	07	3 618 524	01	506 593	00	0	10	4 885 006
Hauts-Bassins	04	1 194 112	22	8 612 081	35	16 355 726	09	3 727 078	03	1 266 482	73	31 155 479
Nord	01	361 852	01	361852	15	7 200 862	01	470 408	01	434 223	19	8 829 197
Plateau Central	00	0	02	759 889	05	2 098 743	00	0	00	0	07	2 858 632
Sahel	00	0	00	0	03	1 411 224	00	0	00	0	03	1 411 224
Sud -Ouest	00	0	01	434 223	03	1 411 224	01	470 408	00	0	05	2 315 854
Frais de gestion												25000000
TOTAL	56	17 187 975	231	88 762 329	205	93 755 926	42	17 984 056	16	7 309 413	550	250 000 000

Source : UNEEP-L

□ la convention entre l'Etat et les établissements catholiques d'enseignement

Des actions positives ont été enregistrées au primaire comme au post- primaire. On note : i)le versement à temps de la première tranche de la scolarité des élèves affectés pour cette année 2012-2013 ; ii)le versement en deux temps de 945 000 000 FCFA représentant la subvention accordée au primaire ; iii) le paiement du reliquat des frais de scolarité des élèves affectés dans les établissements catholiques d'enseignement post-primaires et secondaires, pour la période 2008-2011, iv) le paiement du reliquat de 2011-2012 des frais de scolarité des élèves affectés au post primaire qui s'élèvent à 50 485 000 F sur avis de crédit du 19 novembre 2013.

Toutefois, au titre des points non encore satisfaits on retient:

Au primaire :

- **Le non-respect du principe de l'équilibre budgétaire** : Ce principe devait être assuré grâce à la subvention. Le non-respect de celui-ci engendre un très lourd déficit et un endettement des établissements catholiques d'enseignement. Le principe adopté voudrait que l'Etat prenne en charge les besoins non couverts à travers une subvention conséquente. Malgré les énormes efforts de l'Etat pour couvrir une grande part du budget total, il est souhaitable que le principe de l'équilibre soit respecté afin d'éviter les déficits et l'endettement continus. Cette année, ce déficit sera de plus de 190 000000 F CFA, sans compter les indemnités de prise en charge des GAP et Conférence pédagogique, de l'ordre de 39 000 000 F CFA.
- **la non satisfaction de la demande de subvention spéciale** : La demande de subvention spéciale qui devrait permettre de combler le gap de départ (en 2008) est malheureusement restée sans réponse. 200 000 000 FCFA ont été sollicités en vue de supporter le dernier trimestre de 2008.
- **le non fonctionnement du cadre permanent de concertation en 2013**

Au post-primaire, on note le non-paiement du reliquat de la scolarité 2012-2013 et le reliquat de 2011-2012 qui s'élève à 50 485 000 F.

Afin de renforcer le partenariat entre l'Etat et le secteur privé de l'enseignement, il est suggéré de : (i) mettre en place un cadre de concertation avec les différentes confessions en vue du suivi permanent des activités avec les ministères concernés ; (ii) d'exonérer de taxes et impôts

les projets de construction d'infrastructures scolaires ; (iii) de mettre en œuvre le principe de l'équilibre budgétaire des établissements d'enseignement catholique ; et de mettre en œuvre les conventions en souffrance.

L'Etat, pour soutenir les structures privées de **formation professionnelle** qui accueillent le plus grand nombre de formés, dans le cadre du Programme d'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PAPS-EFTP), a lancé cette année un appel à projets de formation à financer par le FAFPA. Ainsi 22 projets sont retenus pour un coût de **757 907 012 Francs CFA** au profit de 3 233 bénéficiaires.

Par ailleurs, ces structures privées bénéficient déjà du FAFPA, de financements pour leurs besoins de formation des formateurs (75%) et de leurs besoins en équipements (25%).

Le soutien de l'Etat au privé s'est également traduit par :

- ✓ la signature d'une convention entre le FAFPA d'une part et la Fédération Nationale des Artisans du Burkina Faso (FENABF) et le Conseil Régional de l'Est d'autre part pour la formation d'environ 1200 apprentis ;
- ✓ le financement de 57 dossiers de formations de femmes pour un coût global de 51 852 933FCFA au profit de 1070 femmes exerçant en majorité dans les domaines de l'agro-transformation, du bâtiment et travaux public ;
- ✓ le financement par le FAFPA d'une nouvelle cohorte de 878 jeunes en apprentissage de longue durée.

1.2.8.3 Contribution de l'enseignement privé à l'amélioration de l'offre éducative et à la formation professionnelle

Au préscolaire, on note une évolution significative du nombre de structures privées d'éducation préscolaire notamment les CEEP privés. En effet, le privé représente 56,55% des structures d'éducation préscolaire soit 522 CEEP privés. Ces structures ont accueilli en 2012-2013 environ 33 826 enfants soit un taux d'absorption des effectifs d'enfants préscolarisés de 50,24% de l'effectif total des enfants inscrits au préscolaire.

Graphique 1 : Proportion de l'effectif des CEEP privés/ensemble des structures



A travers le graphique 1, on note une évolution du nombre de CEEP privés qui est passé de 55,3% en 2009/2010 à 56,7% en 2011/2012 puis à 56,6% en 2012/2013 soit un accroissement de 1,3 points sur la même période. C'est dire que le secteur privé contribue substantiellement à l'amélioration de l'offre éducative au Burkina Faso.

En 2012-2013, l'**enseignement primaire** compte 12 394 établissements ayant accueilli 2 466 379 élèves dont 16% sont de l'enseignement primaire privé. Comparativement à 2011-2012 ;

on note un accroissement du nombre d'écoles primaires privés de 229 soit 10,05%. Cela traduit un dynamisme du privé dans ce sous-secteur.

Tableau 1-27 : Contribution du privé à l'offre éducative

	2010/11	2011/2012	2012/2013	TAMA*
Ecole	10 796	11 545	12 394	7,1%
Dont privé	1 965	2 279	2 508	13,0%
% du privé	18,2	19,7	20,2	1,0
Salles de classe	40 912	43 661	47 709	8,0%
Dont privé	7 155	8 093	8 999	12,1%
% du privé	17,5	18,5	18,9	0,7
Elèves	2 205 295	2 344 031	2 466 379	5,8%
Dont privé	319 255	364 987	406 523	12,8%
% du privé	14,5	15,6	16,5	1,0

Source : DGESS/MENA (* pour la % du privé, il s'agit de l'évolution moyenne annuelle en termes de points)

La contribution du privé dans l'enseignement primaire augmente d'année en année aussi bien en termes d'infrastructures qu'en termes d'élèves scolarisés. En 2012/2013, on a près de 20% des écoles qui sont des établissements privés contre 18,2% en 2010/11. Cette hausse du nombre d'établissements privés a permis d'accueillir en 2012/2013 environ 16,5% des élèves contre 14,5% en 2010/11.

En 2012-2013, sur 1 772 établissements **d'enseignement post-primaire**, 57,22% relève du privé soit 5 126 salles de classe. Par rapport à l'année 2011-2012, le nombre d'établissements privés a augmenté de 224 soit 28,35%. Ce sous-secteur a accueilli en 2012-2013, 313 530 élèves soit 41,12% des effectifs des élèves du post-primaire et du secondaire.

Tableau 1-28 : Effectifs de l'enseignement privé au post-primaire et au secondaire

Statut	Etablissements	Classes	Elèves
Public	758	6 032	448 915
Privé	1 014	5 126	313 530
Total	1 772	11 158	762 445

Source : DGESS/MESS

Au regard de la forte contribution de l'enseignement privé à l'amélioration de l'offre éducative à tous les niveaux d'enseignement, il est important de renforcer les actions de promotion de l'enseignement privé.

A la formation professionnelle, les structures privées contribuent incontestablement à l'accroissement de l'offre. Il faut noter l'absence de statistiques au niveau des structures privées. Des termes de référence d'une étude en vue d'une maîtrise de ce secteur ont été élaborés.

En matière de la politique d'accompagnement de l'État, ces structures ont organisé des formations dans le cadre du Programme de Formation aux Métiers (PFM) à travers des conventions. Sur 50 conventions de partenariat initialement prévues par l'ANPE, 99 ont été finalement signées soit un taux de réalisation de 198%. Cela a permis de former 3 340 apprenants en 2013. A ce soutien non négligeable à l'Etat, il convient d'ajouter les 878 jeunes placés par le FAFPA en apprentissage de longue durée dans des centres, des ateliers, des entreprises privées pour des filières inexistantes à l'ANPE.

1.3 Situation de la mise en œuvre des mesures et actions de réforme dans le système éducatif de base

Le bilan des actions de réforme consistera à jeter un regard sur les actions figurant dans la grille des responsabilisées établie à l'occasion de l'élaboration de la requête du Burkina Faso

soumise au Partenariat Mondial pour l'Education (PME) en mars 2013 et l'état de mise en œuvre du transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA. Mais avant cela, il convient de faire l'état des lieux de la mise en œuvre des recommandations de la première mission conjointe qui constituent également des actions de réforme.

1.3.1 Grille de responsabilité du continuum éducatif

Les actions de réformes relatives à l'accès sont contenues dans la grille de responsabilité du continuum éducatif. Il s'agit d'actions retenues par le Burkina Faso pour soutenir la réforme de son système éducatif, notamment la mise en œuvre du continuum de l'éducation de base. Elles figurent en bonne place dans le PAT 2013-2015 du PAT qui a accompagné la requête du pays au PME. Mais, compte tenu du fait qu'elles ont été définies courant mars 2013 et que la tranche 2013 du PAT a été reporté en 2014, la plupart des activités y relatives sont programmées dans le plan d'action et les programmes d'activités 2014. Cependant, certaines activités ont été menées et d'autres sont en cours de réalisation. C'est pourquoi il convient d'établir un bilan succinct de leur mise en œuvre.

Grille de responsabilités des actions du continuum éducatif

Actions	Modalités de mise en œuvre (*)	Structure responsable	Actions du PA 2014 et mesures d'accompagnement	Etat de mise en œuvre
Action 1 : Mise en place effective des changements institutionnels	1	DCPM	<i>Renforcement de la communication et de la concertation entre acteurs (Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication du MENA sur le transfert)</i>	<i>En cours de réalisation : plan de communication disponible et mis en œuvre à travers des conférences organisées avec les acteurs</i>
Action 2 : Constructions scolaires en éducation de base pour 2013-2015	1	DGESS	<i>Faire une programmation concertée des constructions scolaires en prenant en compte : l'équilibre et le rythme d'expansion des 3 niveaux éducatifs, la résorption des disparités, l'extension de la gratuité au post-primaire</i>	<i>Réalisé : l'outil de programmation pluriannuelle des constructions a permis de faire une programmation qui intègre les éléments cités dans cette action. Elle a essentiellement fondé sur la gratuité mais aussi le continuum éducatif</i>
			<i>Mettre en œuvre la stratégie de construction des infrastructures éducatives</i> <i>Renforcer le suivi contrôle des infrastructures</i>	<i>En cours de réalisation : situation de mise en œuvre évoquée dans le point précédent</i> <i>En cours de réalisation : la création de la DSRIE entre dans le cadre de cette action et va permettre de renforcer le suivi</i>
Action 3 : Recrutement des enseignants (Cf. qualité pour la formation)	1	DMP	<i>Renforcer les capacités des communes en matière de passation des marchés et de contrôle des constructions</i>	<i>En cours de réalisation : action programmée en 2014</i>
	1	DRH	<i>Elaborer un outil de gestion prévisionnelle des effectifs pour les 3 niveaux éducatifs</i> <i>Faire une programmation concertée au niveau national des recrutements des enseignants du préscolaire, du primaire et du post-primaire</i> <i>Assurer une affectation concertée au niveau régional des enseignants dans les établissements du préscolaire, du primaire et du post-primaire</i>	<i>En cours de réalisation : action programmée dans le plan d'action 2014</i> <i>Réalisé : le processus de prévision de 2014 à la différence des années antérieurs s'est fait en collaboration avec l'ensemble des acteurs. Ainsi, les projets initiés à la DRH ont été transmis aux autres structures impliquées telle la DGESS et une séance de travail a permis de mieux programmer les recrutements</i> <i>En cours de réalisation : les affectations de 2013 se sont faites essentiellement suivant les orientations du comité interministériel de transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA⁴⁴</i>

⁴⁴ Au cours de la session du comité interministériel tenue à Loumbila les 10 et 11 septembre 2013, les instructions ont été données pour permettre une meilleure répartition du personnel. Ainsi, pour le post-primaire par exemple, les structures du MENA devaient s'en charger. Cette concertation préalable a permis de faire une bonne répartition du personnel pour tous les niveaux de l'éducation de base

Actions	Modalités de mise en œuvre (*)	Structure responsable	Actions du PA 2014 et mesures d'accompagnement	Etat de mise en œuvre
Action 4 : Réalisation des infrastructures suivant de nouvelles modalités	2	DGESS	<p><i>Renforcer les capacités des communes en élaboration et mise en œuvre de la carte éducative</i></p> <p><i>Expérimenter un nouveau cadre contractuel avec les entreprises de construction (convention avec la CMA-BF pour une approche moins couteuse et plus ciblée de résorption des classes sous paillette ...)</i></p> <p><i>Assurer la conformité des sites d'implantation avec la carte scolaire par la mise en place de cadres de concertation entre les communes, les structures déconcentrées et le niveau central du MENA</i></p> <p><i>Systématiser la signature de conventions tripartites entre les communes, les structures déconcentrées du MENA et le MHU pour renforcer le suivi contrôle des chantiers de construction</i></p>	<i>Réalisé : des formations ont été initiées au profit des communes au cours des mois de</i>
Action 5 : Elargissement et rationalisation du vivier des entreprises de construction scolaire	3	DGESS	<p><i>Préciser et approfondir les modalités de la participation des entreprises membres de la maison de l'entreprise du Burkina Faso (MEBF) au programme d'infrastructures</i></p> <p><i>Poursuivre les réflexions en cours sur les modalités de centralisation des informations concernant les entreprises de BTP systématiquement défaillantes et/ou ayant présenté des pièces falsifiées dans les procédures d'appels d'offre</i></p>	-
Action 6 : Augmentation de l'efficacité de la MOD	3	DMP	<ul style="list-style-type: none"> - élaborer dès le mois de juin des avant-projets de marché afin de pouvoir lancer les appels d'offre sous réserve de l'adoption du budget - travailler avec le MEF sur la possibilité d'élaborer et de signer des conventions pluriannuelles avec les MOD avec des tranches de financement annuelles - opérer les premiers versements des conventions signées avec les MOD au plus tard à la fin du premier trimestre 	-
Action 7 : Préparation des conditions de mise en œuvre du continuum éducatif.	3	DGIREF	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les modalités de fonctionnement des passerelles entre filières générale et professionnelle, systèmes formel et non formel, et notamment les structures et mécanismes d'orientation - rendre effectif le cycle terminal en instituant par décret que la 3ème constitue le cycle terminal de l'éducation de base. 	-

Une lecture de la grille de responsabilité montre que le ministère a pris à bras le corps la mise en œuvre de l'ensemble des activités du continuum éducatif. La plupart des activités sont soit en cours de réalisation soit programmées dans le plan d'action 2014. Certaines d'entre elles ont été également été reformulées pour les rendre plus opérationnels.

Grille de responsabilités des actions de résorption des disparités

Actions	Modalités de mise en œuvre (*)	Structure responsable	Actions du PA 2014	Etat de mise en œuvre
Action 1 : Prise en compte d'un critère de disparité géographique dans la programmation des constructions scolaires	1	DGESSIONNEMENT	<p>Préparer un plan d'actions par commune pour les 43 communes prioritaires. Ces plans prendront en compte les spécificités de la commune et les objectifs du PDSEB en termes d'accès, de qualité et de résorption des disparités.</p> <p>Construction de salles de classe pour la réduction des disparités dans les Communes prioritaires</p>	-
Action 2 : Promotion de l'éducation des filles	1	DGIREF	<p>Inclusion d'un module « pédagogie sensible au genre » dans le cursus de formation initiale des enseignants du primaire</p> <p>Mise en œuvre du plan d'action de santé nutrition en milieu scolaire</p> <p>Distribution des kits pédagogiques sur la pandémie IST/VIH-SIDA dans les écoles) SG/CMLS</p>	-
	1	DGESSIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - prise en compte systématique dans l'exécution des programmations, des normes devant permettre de bonnes conditions d'apprentissage par les filles (bloc de latrines séparé pour les filles etc.) - Construction de maisons communautaires pour jeunes filles 	-
	1	DGEB/ DAMSSÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la subvention à la scolarisation des filles (prise en charge au primaire de la cotisation APE des parents de filles entrant au CP1) - Poursuivre la distribution de rations sèches à emporter (RAE) en faveur des filles pour le primaire : extension progressive aux communes prioritaires. 	-
Action 3 : Promotion de l'éducation inclusive	1	DGIREF	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration d'un module « éducation inclusive » dans les programmes scolaires 	-
	1	DGESSIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - prise en compte systématique dans l'exécution des programmations, des normes devant permettre de bonnes conditions d'apprentissage par les élèves vivant avec un handicap (ex rampes d'accès, etc.) 	-
Action 4 : Réduction des disparités dans les acquis scolaires	1	DGIREF	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du référentiel de qualité pour l'éducation de base dans les communes prioritaires - Elaboration et mise en œuvre une feuille de route pour rendre opérationnelle la matrice de la qualité de l'éducation de base et clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs 	-
	1	DGESSIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des disparités dans les acquis scolaires - poursuivre la production des résultats des acquis scolaires par province - mettre à la disposition des structures déconcentrées, décentralisées et de la société civile les données régionales et provinciales des acquis scolaires 	-
Action 5 : Protection des filles dans le système éducatif	2	DGEB	<ul style="list-style-type: none"> - apporter un appui spécifique (prise en charge psychosociale, prise en charge financière et matérielle, dotation en fournitures scolaires, kits de dignité) aux filles vulnérables - créer un répertoire au niveau local, des filles issues de milieux défavorisés - impliquer les enseignants titulaires des classes à la lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes en milieu scolaire 	-
Action 6 : Résorption des disparités de genre	1	DGEB	<ul style="list-style-type: none"> - exploiter les résultats des enquêtes sur les acquis scolaires pour résorber les disparités de genre ; 	-

Comme cela a été déjà dit dans la grille de responsabilité, on note que les actions de disparités sont soit en cours de réalisation soit programmées pour être menées en 2014.

1.3.2 Etat des lieux du transfert du préscolaire et du post primaire au MENA

L'état des lieux du transfert du préscolaire ne diffère pas fondamentalement de celui de la grille des responsabilités précédemment traité. Cependant, il n'est pas superflu d'aborder la question de manière spécifique au regard de sa place dans la réforme du système éducatif dans sa globalité. Malgré le fait qu'il concerne tous les autres programmes, on conviendra de faire l'ensemble de la situation à ce niveau. On fera des rappels respectivement sur les raisons du transfert, les objectifs poursuivis, les démarches entreprises pour la mise en œuvre du processus et les difficultés et perspectives.

1.3.2.1 *Les fondements du transfert*

Plusieurs raisons ont conduit le Gouvernement du Burkina Faso à procéder au transfert. Il s'agit entre autres de :

1) *La nécessité d'assurer une cohérence de l'enseignement de base*

Avant l'adoption de la Loi N° 013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant Loi d'orientation de l'éducation, le système éducatif comprenait l'éducation formelle constituée par le préscolaire, le primaire, le secondaire premier cycle le secondaire deuxième cycle, le supérieur et l'éducation non formelle. Une analyse rétrospective laisse apparaître qu'un accent particulier a été mis sur le niveau primaire notamment dans la poursuite des objectifs de l'EPT. Ce niveau s'est donc développé sans une prise en compte de son incidence sur les autres. Cette situation a eu pour conséquence une croissance rapide des effectifs des sortants du primaire et un resserrement du goulot d'étranglement dès la fin de ce sous-cycle. Pour remédier à ce goulot d'étranglement, il est apparu opportun de favoriser une meilleure transition des flux aux différents niveaux afin d'avoir une vision holistique du secteur.

En outre, le continuum éducatif permet de rentrer dans la logique des curricula qui créent un lien entre les différents programmes à la différence de la logique du programme.

2) *Le souci d'accroître l'impact de l'éducation sur le développement du pays*

L'unanimité s'est fait autour de l'importance d'étendre l'éducation de base à 10 années d'études pour renforcer les acquis. En effet, les études au plan national et international ont montré que pour bénéficier véritablement des gains de l'éducation, il faut totaliser au moins 9 ans d'études. Après ces 9 ans d'études l'individu a une forte probabilité de chance de ne plus retomber dans l'analphabétisme. Au regard de cette situation, il était indiqué pour le Burkina Faso de s'engager vers une extension de son éducation de base.

3) *Le souci de rester conforme à la vision du législateur*

L'opérationnalisation de la loi a débuté avec les 45 départements choisis pour mettre en œuvre la Réforme. Le processus a conduit à identifier dès 2012/2013, 90 autres départements pour porter à 135 le nombre de départements.

Les raisons ci-dessus évoquées ont conduit le législateur à adopté la loi qui définit l'éducation de base comme étant le niveau du système comprenant le préscolaire, le primaire et le post-primaire. Conformément à cette orientation, le gouvernement a travers le PDSEB a planifié un certain nombre de réformes dont le transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA.

1.3.2.2 *Des objectifs et résultats attendus du transfert*

Le transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA vise à :

- réunir les sous-cycles afin d'opérationnaliser le concept d'éducation de base, c'est-à-dire un cycle unique de 13 ans ;

- disposer d'un curriculum couvrant l'ensemble de l'éducation de base ;
- créer une vision claire du sortant de l'éducation de base ;
- améliorer la cohérence des enseignements tout au long de l'éducation de base.

1.3.2.3 Les différentes démarches entreprises

1) Consultation des acteurs à la base

La mise en œuvre du transfert a commencé avec la création d'un comité technique de réflexion qui a regroupé les représentants des ministères en charge de l'éducation et de leurs organisations syndicales. Ce comité mis en place par le gouvernement avait pour mandat de proposer des orientations visant à aborder avec sérénité le processus. En juillet 2012, le comité a produit à l'issue d'un atelier de réflexion qui a regroupé toutes les parties prenantes un rapport qui fixait les grandes lignes de la mise en œuvre du transfert.

2) adoption du décret portant transfert

Le Conseil des Ministres, en sa séance du 28 mai 2013, a adopté un décret portant transfert du post-primaire et du préscolaire au MENA. Ce décret qui vise le rapport du comité technique de réflexion reprend les propositions faites par ce comité dans les modalités de mise en œuvre du transfert. Il réaffirme la règle de progressivité du processus ainsi que sa durée qui est de trois ans.

3) identification de nouvelles orientations

Sur la base du décret et du rapport du comité technique le MENA a élaboré une note de cadrage, principal cadre de référence pour l'action qui est construit autour de trois principales orientations : le dispositif de pilotage du transfert ; le processus d'identification des locaux ; et les mécanismes d'allocation des ressources humaines.

Les principes directeurs qui ont guidé son élaboration sont entre autres la prise en compte de la décentralisation, l'implication des partenaires dans la prise des décisions, la motivation des agents concernés, la gestion rationnelle du personnel et le respect du principe de la progressivité qui régit le transfert.

La note de cadrage, conformément à ses principes directeurs a consacré la création de quatre comités: un comité interministériel de suivi de la mise en œuvre, un comité ministériel de coordination, des comités régionaux et des comités communaux de suivi.

Elle a fixé également les repères en matière de pilotage de l'éducation de base, de la gestion du personnel et des infrastructures dans le contexte de mise en œuvre du continuum de l'éducation de base. Ainsi, les caractéristiques des nouveaux types d'établissements qui verront le jour ont été définies. Il s'agit principalement des complexes intégrés de l'éducation de base (CIEB) qui accueilleront désormais les élèves du préscolaire au post-primaire.

La note de cadrage a donné lieu à l'élaboration d'un document d'opérationnalisation : le plan d'action triennal 2013-2015 qui a été soumis au comité interministériel. Il comprend cinq programmes d'actions prioritaires dont la mise en œuvre va permettre :

- d'accroître l'offre d'éducation préscolaire et post-primaire à travers la construction d'infrastructures et le recrutement de personnel ;
- de supprimer à terme le goulot d'étranglement entre le primaire et le post-primaire; de rapprocher l'école des familles ;

- d'établir des passerelles entre les sous cycles pour une meilleure cohérence du système ;
- d'apporter des innovations dans le mode d'organisation de l'éducation de base avec la création des Complexe intégré d'éducation de base (CIEB) ;
- de réviser l'organisation pédagogique pour permettre aux professeurs de dispenser désormais une bonne partie de leurs heures dues malgré la contrainte liée à la taille des établissements.

4) Tenue de la session du comité interministériel

Au titre des activités phares menées à la suite de l'adoption du décret portant transfert du préscolaire et du post primaire au MENA, on peut citer la tenue de plusieurs rencontres dont celle du comité interministériel de suivi de transfert les 10 et 11 septembre 2013.

L'objectif de cette rencontre était d'examiner toutes les pistes susceptibles de garantir un succès au processus de transfert tel que défini dans le décret. Elle a connu la participation de 176 personnes venant des structures centrales, déconcentrées des trois ministères en charge de l'éducation, des ministères partenaires, de la société civile, des partenaires sociaux, des collectivités territoriales.

Les travaux du comité ont permis d'adopter un certain nombre de recommandations pour 2013/2014 que sont:

- la dévolution au MENA de 260 CEG de villages ainsi que leurs mobiliers et équipements ;
- la mise à disposition de tout le personnel des CEG transférés au MENA ;
- la mise sous tutelle du MENA des 92 centres d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP) ;
- la mise en œuvre d'un partenariat entre le MENA, le MESS et le MASSN pour assurer l'encadrement pédagogique au niveau des structures ;
- l'identification des crédits budgétaires qui doivent faire l'objet d'un réaménagement au profit du MENA pour permettre l'exécution des compétences transférées ;
- la nécessité pour les ministères de l'éducation d'approfondir la réflexion sur des thématiques comme l'organisation des examens du CEP, du BEPC et du concours d'entrée en 6e, le développement des curricula de l'éducation de base, la promotion du privé, la formation initiale et continue des enseignants.
- Pour la rentrée scolaire 2013/2014, il a été convenu que le MESS et au MASSN assurent l'organisation administrative et pédagogique pour une rentrée scolaire sereine.

L'ensemble des décisions prises par le comité ont fait l'objet d'une grille de responsabilité qui permet de suivre l'évolution des activités à entreprendre.

Ainsi, à la fin du mois de décembre 2013, le MENA a reçu le transfert de 350 CEG et la mise à disposition de 924 agents du MESS. Le personnel en service dans les CEEP ont été également mis à la disposition du MENA. Le constat a également fait sur le bon déroulement de la rentrée scolaire 2013-2014 qui a été organisée par le MENA et le MASSN dans les établissements transférés. Les activités se poursuivent avec la relecture du PAT et la mise en œuvre des autres activités programmées en 2014.

1.3.2.4 Difficultés et perspectives

Il est clair qu'une telle entreprise ne manque pas de difficultés qu'il convient de relever ici. Il s'agit notamment de :

- L'adhésion des partenaires sociaux notamment les syndicats qui estiment entre autre que le transfert ne garantit pas les intérêts et de bonnes conditions de travail pour le personnel ;
- Le développement des infrastructures à la hauteur des attentes du système et particulièrement du post-primaire ;
- Le recrutement du personnel enseignant notamment ceux du post-primaire en relation avec la capacité d'accueil des structures de formation ;
- Le développement d'un curriculum de l'éducation de base ;
- Le développement du curriculum des enseignants destinées à enseigner dans l'ensemble de l'éducation de base.

Pour minimiser ses difficultés des actions sont programmées en 2014 et vont permettre de poursuivre le mécanisme de communication entamé avec les partenaires et mettre à disposition du système des instruments à même de faciliter la mise en œuvre du continuum de l'éducation de base.

1.4 Suivi des recommandations de la 1^{re} MCS du PDSEB en matière d'accès

Les missions conjointes de suivi du PDSEB sont des occasions d'échanges et surtout d'orientations en vue de mieux réussir le développement de l'éducation de base. Au cours de ses travaux, la mission formule des recommandations. Le développement précédent a abordé par moment les actions entrant dans le cadre des recommandations relatives à l'accès. Toutefois, au regard de l'importance des recommandations, on se propose de regarder de nouveau et ce plus en détail le niveau de réalisation des recommandations relatives à l'accès qui ont été formulées à la première mission conjointe de suivi du PDSEB en avril 2013. Le tableau 1-29 récapitule cette situation.

Tableau 1-29 : Bilan de l'exécution des recommandations relatives à l'accès de la 1^{re} MCS du PDSEB

N°	Recommandations	Structures responsables	Etat de mise en œuvre	Niveau de réalisation
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle			
	1.1 Poursuivre l'élaboration de la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives en prenant en compte la problématique de la maintenance, des réhabilitations/réfactions	DGEES/MENA	En cours de réalisation	Résultats de l'avis à manifestation d'intérêt publié Recrutement du consultant en cours.
	1.2 Finaliser et adopter le mécanisme de suivi conjoint MENA/communes de l'ensemble des compétences transférées en le complétant avec des outils opérationnels.	DGEES/MENA	Réalisée	Mécanisme de suivi validé en janvier 2014 et disponible. Outils testés et corrigés.
	1.3 Poursuivre l'élaboration de l'outil de programmation pluriannuelle en l'adaptant au contexte du continuum éducatif de base et à la décentralisation.	DGEES/MENA	Réalisée	Outil de programmation validé en janvier 2014 et disponible.

Au cours de la 1^{re} mission conjointe de suivi (MCS) du PDSEB, un bilan de la recommandation relative à la stratégie sur les constructions des infrastructures éducatives a été fait. En rappel, une étude sur les modalités de construction des infrastructures éducatives avait été réalisée et présentée au cours des travaux de la MCS. Les résultats de cette étude devaient servir de base à l'élaboration de la stratégie. Après la mission conjointe, les activités se sont poursuivies avec

la rédaction des TDR pour le recrutement des consultants. Après une première manifestation d'intérêt qui s'est révélée infructueuses, un autre appel à candidature a été fait et le processus de recrutement suit son cours.

Par rapport au mécanisme de suivi conjoint MENA/communes de l'ensemble des compétences transférées, la première MCS du PDSEB a constaté qu'il avait été effectivement relu. Cependant, il devait être complété par des outils opérationnels d'où sa reconduction. Par la suite, le mécanisme a été effectivement relu et complété par les outils de collecte de données aussi bien au plan financier que physique. Un atelier technique a permis de finaliser le document qui a été validé par les principaux acteurs et partenaires de l'éducation en janvier 2014.

La troisième recommandation a été également reformulée au cours de la MCS. Une version du document avait été présentée mais demandait à être conformée au Plan d'Actions Triennal (PAT) qui donnait déjà les quantités d'infrastructures pour les trois années à venir. Le document présenté ne prenait pas également en compte l'ensemble des niveaux du système éducatif. Il fallait donc le relire pour prendre en compte ces aspects. Cette relecture a été faite conformément aux orientations de la MCS et le document a été validé en janvier 2014.

On peut donc dire qu'à l'exception de la stratégie des constructions qui est en cours de réalisation, le niveau d'exécution des autres recommandations est de 100% ; ce qui indique un niveau global de réalisation des recommandations globalement satisfaisant.

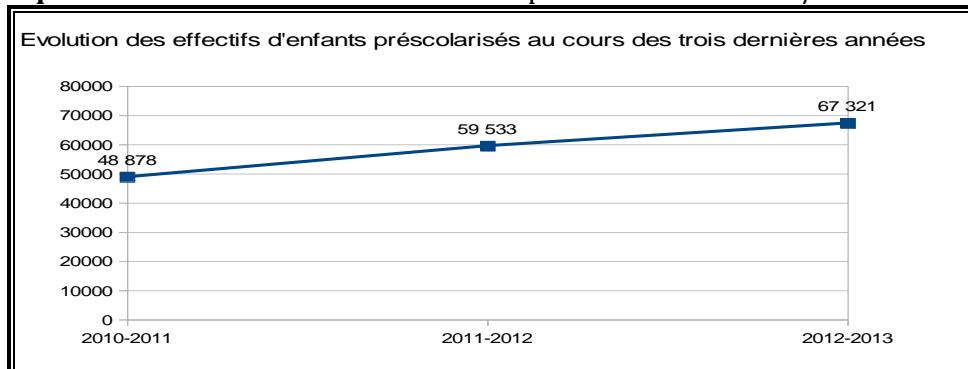
1.5 Résultats obtenus et analyse des indicateurs stratégiques⁴⁵

1.5.1 Evolution des effectifs des élèves

Au préscolaire, les effectifs des enfants inscrits s'élèvent à 67 321 en 2012/2013 contre 59 533 pour l'année précédente et 48 878 en 2010/2011 soit un taux d'accroissement moyen annuel de 37,37% sur ladite période. Cette croissance sensible du nombre d'enfants dénote les efforts enregistrés pour accroître les capacités d'accueil du sous-système préscolaire.

La figure ci-dessous indique l'évolution des effectifs globaux au cours des trois dernières années.

Graphique 2 : Evolution des effectifs d'enfants préscolarisés de 2010/2011 à 2012/2013



Comme le témoigne le taux de préscolarisation, le nombre d'enfants inscrits à la maternelle reste très faible. Cela a une répercussion directe sur le nombre d'élèves nouvellement inscrits au CP1 ayant fréquenté le préscolaire. En effet, entre 2010/11 et 2012/2013, la proportion de nouveaux inscrits au CP1 ayant effectué la maternelle est passée de 6,1% à 6,7% soit un gain de

⁴⁵ Pour le préscolaire, l'analyse des performances n'a pas été faite pour raison de non disponibilité au premier semestre de l'annuaire statistique 2012/2013.

0,6 point. Cette faible proportion s'explique en partie par l'insuffisance des structures d'accueils publiques du préscolaire et du coût élevé de la maternelle dans le privé.

Tableau 1-30 : Effectifs des élèves et proportion de filles suivant les régions au primaire

Région	2010/11		2011/2012		2012/2013	
	Effectif	% Fille	Effectif	% Fille	Effectif	% Fille
Boucle du Mouhoun	221 473	47,1	237 208	47,6	247 090	48,1
Cascades	83 214	46,8	88 051	47,2	94 374	47,6
Centre	267 219	50,4	295 667	50,5	314 161	50,6
Centre-Est	180 586	46,2	194 926	46,6	207 984	47,1
Centre-Nord	172 861	45,9	183 682	46,5	190 241	47,3
Centre-Ouest	218 689	46,9	231 806	47,6	244 233	48,5
Centre-Sud	113 276	47,7	119 353	48,1	127 159	48,5
Est	141 811	47,9	148 671	48,2	158 591	48,5
Hauts-Bassins	249 788	47,2	265 688	47,7	283 562	48,2
Nord	248 310	46,1	256 899	47,2	264 238	47,9
Plateau Central	123 597	46,1	131 925	46,8	139 662	47,6
Sahel	88 711	46,8	91 449	47,0	92 526	47,1
Sud-Ouest	95 760	47,0	98 706	47,4	102 558	48,0
Total	2 205 295	47,2	2 344 031	47,7	2 466 379	48,3

Source : DGESS/MENA

Au cours des trois années passées, l'effectif des élèves au primaire est passé de 2 205 295 à 2 466 379, soit une hausse de 11,8%. La croissance du nombre d'élèves a également été effective dans toutes les régions mais avec des proportions différentes. Durant cette période, neuf des treize régions enregistrent en moyenne par an un taux de croissance de plus de 5%. La croissance la plus faible s'observe au niveau de la région du Sahel avec un TAMA de 2,1% tandis qu'au niveau de la région du Centre on a obtenu une croissance annuelle moyenne de 8,4%.

Au niveau de la scolarisation des filles, on observe une progression significative de l'effectif des filles. En effet, la proportion des filles au primaire est passée de 47,2% en 2010/11 à 48,3% en 2012/2013 soit une hausse de 1,1 point de pourcentage. Dans toutes les régions, la proportion des filles a connu une augmentation et seulement au niveau de la région du Centre qu'elle atteint la barre symbolique des 50%. Cela signifie que le taux de croissance des effectifs est plus important au niveau des filles. Ces résultats sont consécutifs aux nombreuses actions menées en faveur de la scolarisation des filles (subvention à la scolarisation des filles, rations sèches à emporter, campagne de sensibilisation, etc.).

Le **post-primaire** compte 613 889 élèves en 2012/2013 dont 285 230 filles, soit une proportion de 46,46%. Comparativement à 2011/2012 (560 159 élèves), cet effectif a cru d'environ 10%.

Selon le statut, les établissements publics accueillent environ 61,20% des effectifs du post primaire.

Quant au type d'enseignement, la majorité des élèves est inscrite dans l'enseignement général au cours de l'année scolaire 2012/2013. Seulement 7070 élèves sont scolarisés dans l'enseignement technique et professionnel post-primaire (ETP 1) soit environ 1,15% de l'effectif total des élèves du post-primaire. Ce qui révèle son statut embryonnaire.

Le défi antérieurement signalé demeure. Il s'agit d'améliorer la proportion des effectifs de l'enseignement technique et professionnel au niveau de l'effectif total du post primaire. Et pour ce faire, la dynamique de diversification des filières de formation et d'accroissement des capacités d'accueil dans l'ETP en lien avec les stratégies sous-sectorielles (« une province, un

CET » et les besoins du marché de travail doit se poursuivre avec l'accompagnement des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Les cours du soir prennent de plus en plus de l'ampleur au post primaire. Entre 2007/2008 et 2012/2013 l'effectif des cours du soir est passé de 25 432 à 36 572 soit une croissance d'environ 44% ; il représente 38,80% de l'effectif total du privé en 2012/2013.

En matière de formation professionnelle, l'évolution ces 3 dernières années des effectifs des apprenants dans les centres publics et au PFM se présente ainsi que l'indique le tableau 1-31.

Tableau 1-31 : Evolution des effectifs des formés dans les centres de 2011 à 2013

Années scolaires	Nombre de jeunes formés			
	à l'ANPE	au CFPR-Z	au CEFPO	par le Programme de Formation aux métiers (PFM)
2010-11	2 162	-	-	1 167
2011-12	2 411	214	110	2 879
2012-13	2 680	397	80	4 044

Source : Données du rapport d'activités du 2^{ième} et 3^{ième} trimestre du MJFPE

En 2012/2013, l'ANPE a accueilli et formé 2 680 apprenants toutes catégories confondues contre 2 411 en 2011/2012 soit un accroissement de 11%.

Le nombre d'inscrits au Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré (CFPR-Z) s'est accru, passant de 214 jeunes en 2011/2012 à 397 jeunes en 2012/2013.

Les progrès observés à l'ANPE et au CFPR-Z s'expliquent par les nombreuses sessions d'information et de sensibilisation menées en direction des jeunes désireux de s'engager dans ces domaines de qualification, à l'endroit des entreprises et divers acteurs intervenant dans ce secteur.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Formation aux Métiers (PFM), on note une évolution significative des effectifs qui sont passés de 1167 à 2 879 entre 2010/2011 et 2011/2012 à 4 044 en 2013.

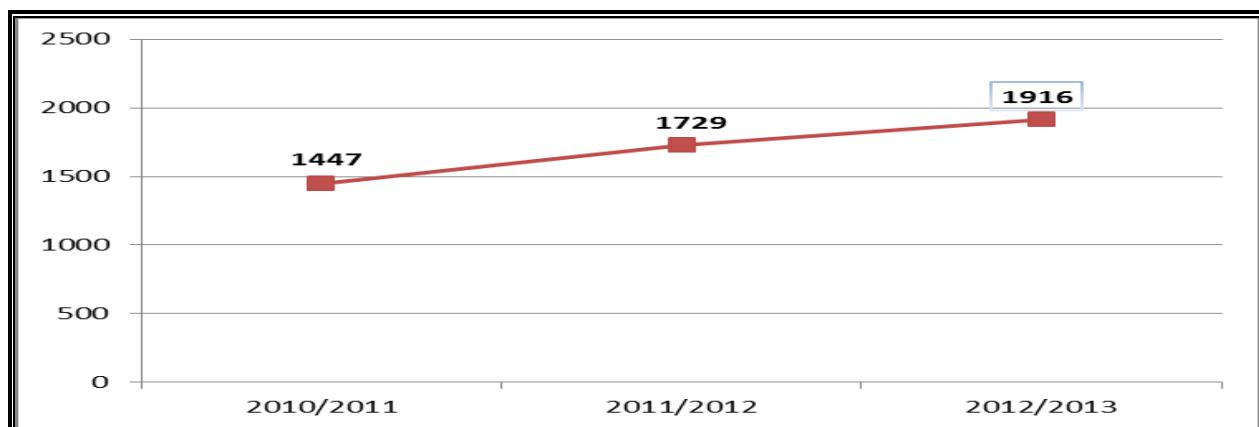
Le Centre d'Evaluation et de Formation Professionnelle de Ouagadougou (CEFPO) a enregistré 80 apprenants réinscrits pour la formation dans cinq (05) filières en 2012/2013 contre 110 apprenants en 2011/2012. Cette baisse résulte du fait qu'il n'y a pas eu de recrutement en 2012/2013. Le Centre envisage passer des types de formations initiales aux types de formations à la carte de courtes durées et de formation des formateurs.

1.5.2 Evolution du nombre de salles de classe

Au préscolaire, le nombre de salles de classe est passé de 1447 à 1729 puis à 1916 en 2010/2011 à 2012/2013 soit un accroissement de 32,41% sur ladite période. La capacité d'accueil au privé est plus élevée comparativement au public et au non formel soit 1242 salles de classe contre 270 pour le public et 404 pour le non formel en 2012/2013.

Les graphiques 3 et 4 montrent l'évolution des salles de classe au cours des trois dernières années.

Graphique 3 : Evolution du nombre de salles de classe



Graphique 4 : Evolution du nombre de salles de classe selon le statut de l'établissement

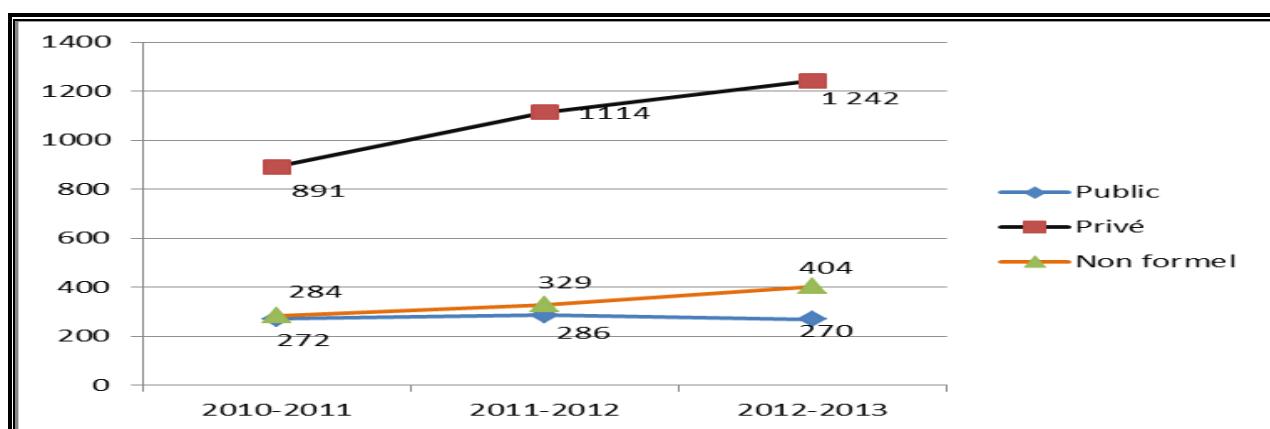


Tableau 1-32 : Evolution du nombre de salles de classe au primaire suivant les régions

Région	2010/11	2011/2012	2012/2013	TAMA (%)
Boucle du Mouhoun	4 029	4 316	4 681	7,8
Cascades	1 463	1 553	1 754	9,5
Centre	4 854	5 551	6 053	11,7
Centre-Est	3 115	3 353	3 686	8,8
Centre-Nord	3 200	3 344	3 589	5,9
Centre-Ouest	3 926	4 165	4 516	7,3
Centre-Sud	1 867	1 972	2 140	7,1
Est	3 233	3 482	3 775	8,1
Hauts-Bassins	3 960	4 155	4 544	7,1
Nord	4 501	4 707	5 072	6,2
Plateau Central	2 434	2 465	2 843	8,1
Sahel	2 228	2 401	2 566	7,3
Sud-Ouest	2 102	2 197	2 490	8,8
Total	40 912	43 661	47 709	8,0

Source : DGESS/MENA

Le nombre de salles de classe est passé de 40 912 en 2010/11 à 47 709 en 2012/2013 soit une croissance annuelle moyenne de 8,0%. Au cours des 3 dernières années, toutes les régions ont enregistré en moyenne par an des taux de croissance de plus de 5%. Les évolutions du nombre de salles de classe sur cette même période au niveau régional vont de 5,9% dans le Centre-Nord à 11,3% dans la région du Centre. Six régions enregistrent un taux de croissance supérieur à celui du niveau national.

1.5.3 Taux brut d'admission

1.5.3.1 TBA au primaire

Tableau 1-33 : Evolution du TBA au primaire

	2010/11	2011/2012	2012/2013	
			Réalisé	Prévu
TBA	85,7	88,3	92,8	97,3
Dont Filles	84,4	87,3	92,3	-

Source: DGESS/MENA et modèle de simulation financière PDSEB

En 2012/2013, le Burkina Faso a enregistré un taux brut d'admission (TBA) de 92,8% contre 85,7% en 2010/11. On a ainsi enregistré une progression d'environ 3,5 points par an durant ces 3 années passées. Cette progression du TBA a été plus importante au niveau des filles avec une moyenne de 4,0 points de pourcentage par an. Ce qui a fortement contribué à la réduction des disparités de genre. Cependant au regard des objectifs fixés par la politique, le niveau du TBA atteint, bien qu'encourageant reste en deçà de la cible visée qui est de 97,3%.

Tableau 1-34 : Evolution du TBA au primaire suivant les régions

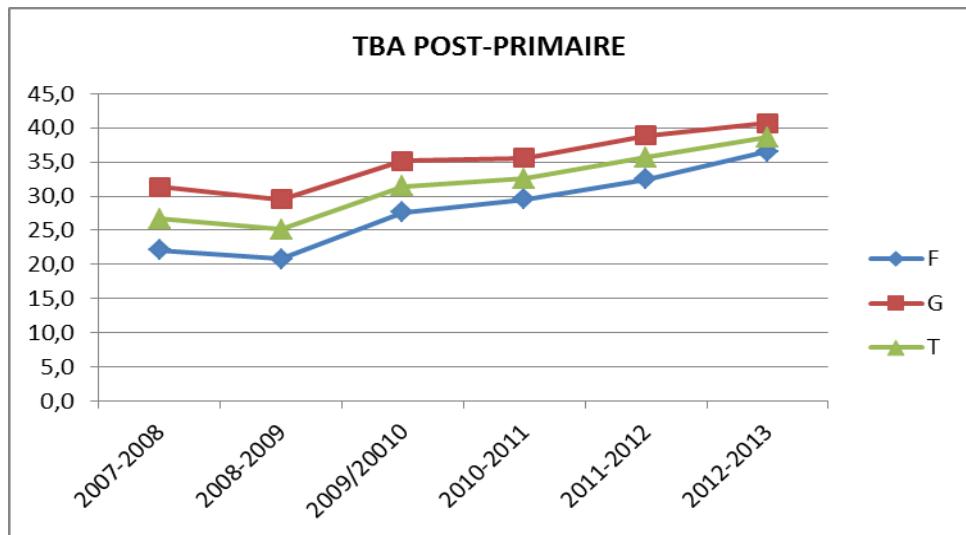
Région	2010/11	2011/2012	2012/2013
Boucle du Mouhoun	76,3	85,9	83,8
Cascades	86,7	78,4	92,4
Centre	89,3	98,4	100,5
Centre-Est	88,2	90,0	97,3
Centre-Nord	72,3	79,5	82,4
Centre-Ouest	106,5	98,4	108,3
Centre-Sud	101,6	97,1	109,4
Est	57,1	60,1	68,5
Hauts-Bassins	95,7	100,7	104,3
Nord	111,5	109,0	113,5
Plateau Central	94,4	99,7	105,8
Sahel	54,2	59,9	54,4
Sud-Ouest	93,2	88,8	93,8
Total	85,7	88,3	92,8
Ecart type	16,8	14,6	16,6

Source: DGESS/MENA

L'analyse du TBA suivant les régions fait ressortir d'énormes disparités. En effet, le TBA varie de 54,2% à 111,5% en 2010/11 et de 54,4% à 113,5% en 2012/2013 respectivement dans la région du Sahel et du Nord. Entre 2010/11 et 2012/2013, le TBA a enregistré une hausse dans toutes les régions. En revanche, on considérant les deux dernières années, on constate une baisse de l'indicateur dans la Boucle du Mouhoun et dans le Sahel. Bien que le TBA progresse, les différences entre région ne semble pas se réduire en témoigne l'écart type.

1.5.3.1 TBA au post-primaire

Graphique 5 : Evolution du taux brut d'admission au post-primaire de 2007/2008 à 2012/2013



Source : DGESS/MESS

Le taux brut d'admission au post-primaire était de 38,6% en 2012/2013, ce qui signifie qu'un peu plus de 38 enfants sur 100 d'une génération ont pu avoir accès à la classe de 6^{ème}. Il était en hausse de 2,9 points de pourcentage par rapport à l'année 2011/2012 et de 11,9 points par rapport à l'année 2007/2008. L'évolution de cet indicateur n'a toutefois pas été uniforme sur la période. On observe un fléchissement du TBA en 2008/2009 dû aux nouvelles données de population et au changement d'âge légal d'entrée⁴⁶ dans cet ordre d'enseignement (12 ans contre 13 ans, les années avant 2008/2009). A partir de 2008/2009, on note une progression quasi linéaire jusqu'en 2012/2013.

1.5.4 Taux brut de scolarisation

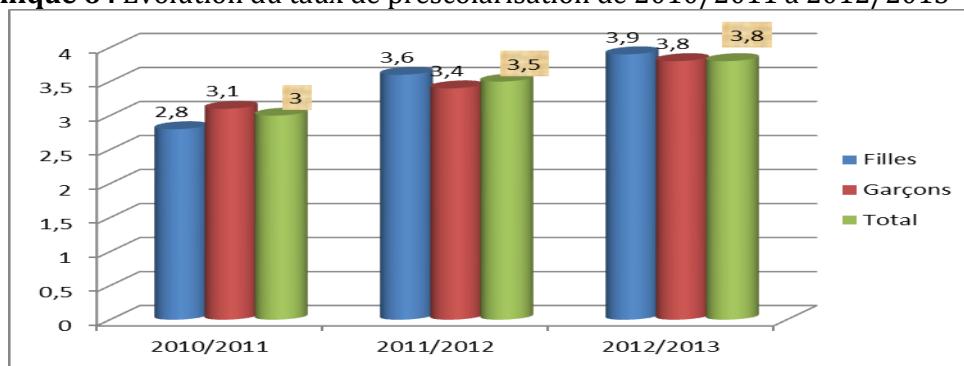
1.5.4.1 Taux brut de préscolarisation

Au préscolaire, le Taux Brut de préscolarisation est passé de 3% à 3,8% de 2010/2011 et 2012/2013 soit un taux d'accroissement de 26,66% sur la même période. Cet accroissement est plus important chez les filles que chez les garçons (39,28% contre 22,58%). Cela indique une réduction des disparités entre filles et garçons en ce qui concerne la participation à l'éducation.

Le graphique 6 indique l'évolution du taux de préscolarisation au cours des trois dernières années.

⁴⁶ Décret N° 2009-228 / PRES/PM/MASSN/MEBA/MESSRS du 20 avril 2009 portant fixation des âges d'entrée au préscolaire, au primaire, au post-primaire, au secondaire et au supérieur

Graphique 6 : Evolution du taux de préscolarisation de 2010/2011 à 2012/2013



1.5.4.2 Taux brut de scolarisation au primaire

Tableau 1-35 : Evolution du TBS au primaire

	2010/11	2011/2012	2012/2013	
			Réalisé	Prévu
TBS	77,6	79,6	81,3	87,8
Dont Fille	75,0	78,1	81,0	-

Source: DGESS/MENA

Le taux brut de scolarisation a atteint 81,3% en 2012/2013 ; c'est environ 3,7 points de plus que le niveau atteint en 2010/11. Tout comme le TBA, le TBS des filles s'est accru plus vite que celui des garçons réduisant ainsi les disparités de genre au niveau de la couverture.

Tableau 1-36 : Evolution du TBS au primaire suivant les régions

Région	2010/11	2011/2012	2012/2013
Boucle du Mouhoun	75,2	78,1	79,3
Cascades	74,5	75,6	78,2
Centre	84,4	89,0	90,7
Centre-Est	77,0	80,3	83,3
Centre-Nord	68,9	70,8	71,3
Centre-Ouest	90,4	92,8	95,2
Centre-Sud	89,7	91,7	95,3
Est	53,6	54,1	55,9
Hauts-Bassins	85,9	88,0	91,0
Nord	101,4	101,6	101,8
Plateau Central	87,7	90,7	93,6
Sahel	44,6	44,4	43,5
Sud-Ouest	77,4	77,3	78,1
Total	77,6	79,6	81,3
Ecart type	14,8	15,4	16,0

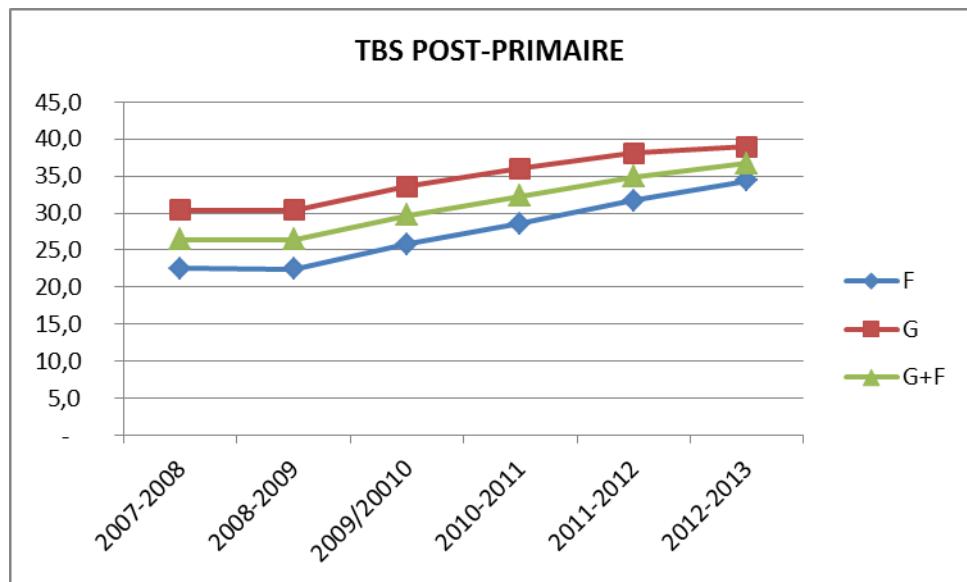
Source: DGESS/MENA

L'analyse de l'évolution du TBS dans les régions révèle des disparités entre ces dernières. A l'exception du Sahel, toutes les autres régions ont connu une hausse de leur TBS au cours des 3 années passées. Mais cette progression du TBS dans les régions n'a pas permis de réduire les disparités. En effet, l'examen de l'écart type du TBS durant les 3 dernières années indique un

accroissement de l'écart entre les régions. L'écart moyen entre le TBS d'une région et la moyenne des TBS est de 14,8 points en 2010/11 et de 16,0 points en 2012/2013.

1.5.4.3 Taux brut de scolarisation au post-primaire

Graphique 7 : Evolution du TBS suivant le genre au post primaire de 2007/2008 à 2012/2013



Source : DGESS/MESS

L'analyse de l'évolution du TBS au niveau du post-primaire montre qu'entre 2007/2008 et 2012/2013, cet indicateur est passé de 26,4% à 36,7%. Il a ainsi enregistré une progression de 10,3 points de pourcentage sur la période soit plus de 2 points en moyenne par an.

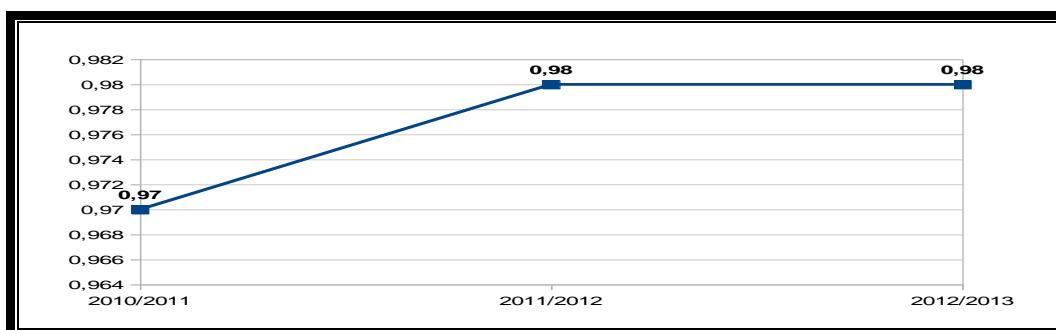
1.5.5 Indice de parité

1.5.5.1 Indice de parité du TBS au préscolaire

Au préscolaire, l'indice de parité filles/garçons est passé de 0,97 en 2010/2011 à 0,98 en 2011/2012 et 2012/2013 soit un accroissement de 0,1 point. Cet indice, favorable pour les filles, indique une réduction des disparités entre filles et garçons.

Le graphique 8 indique l'évolution de l'indice de parité filles/garçons de 2010/2011 à 2012/2013.

Graphique 8 : Evolution de l'indice de parité filles/garçons au cours des trois dernières années



1.5.5.2 Indice de parité du TBS au primaire

L'indice de parité du TBS est passé de 0,93 en 2010/11 à 0,99 en 2012/2013. En d'autre terme, pour 100 garçons inscrits au primaire, on avait 93 filles en 2010/11 et 99 filles en 2012/2013.

Par ailleurs, l'objectif d'un TBS de 87,8% en 2012/2013 n'a pas pu être atteint. L'écart entre la cible visée et le niveau atteint est de 6,5 points de pourcentage.

1.5.5.3 *Indice de parité du TBA au post-primaire*

Tableau 1-37 : Evolution du TBA des filles au post-primaire au cours de la période 2008/2009 à 2012/2013

TBA en 2012/2013			Variation par rapport à	
<i>Ensemble Garçons + Filles</i>	<i>Filles</i>	<i>Indice de Parité</i>	<i>2011/2012</i>	<i>2008/09</i>
38,64%	36,54%	0,90	8%	54%

Source : Tableau de bord des Enseignements post-primaire et secondaire, 2012/2013

L'accès au post-primaire est demeuré inéquitable entre filles et garçons même s'il convient de noter une amélioration de l'indice de parité du taux brut d'admission (TBA). En effet l'indice de parité du TBA était de 0,90 en 2012/2013. Cela signifie que pour 10 garçons inscrits en 6ème dans le même temps, 9 filles étaient également inscrites.

Dans la région du Centre, on a noté même un déséquilibre en défaveur des garçons avec un indice de parité du TBA de 1,9.

Sur les cinq dernières années, le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) des filles (15,1%) progresse 2 fois plus vite que celui des garçons (8,4%) réduisant ainsi les disparités entre filles et garçons dans l'accès au post-primaire. L'indice de parité est ainsi passé de 0,70 en 2007/2008 à 0,90 en 2012/2013.

En 2012/2013, les disparités régionales sont restées très marquées comme en 2011/2012. Le plus fort taux brut d'admission en sixième a été enregistré dans la région du Centre (59,4%) et le plus faible dans la région du Sahel (13,8%). Parmi les treize (13) régions du pays, six (06) avaient un TBA supérieur à la moyenne nationale (38,64%).

Les régions faiblement urbanisées ont les plus faibles TBA. Cependant, ces régions connaissent les plus fortes hausses par rapport à 2011/2012. La plus forte variation est enregistrée dans la région du Plateau central avec 15% suivie de la région du Centre-Ouest et l'Est avec chacune 12%. Les régions du Centre et des Hauts- Bassins viennent en dernière position avec respectivement une variation de 3% et de 6% par rapport à 2011/2012.

1.5.5.4 *Indice de parité du TBS au post-primaire*

L'indice de parité à la scolarisation était de 0,88 en 2012/2013 et le rapprochement des courbes (cf. graphique 7 ci-dessus) au fil du temps témoigne ici une réduction des disparités de genre au niveau du TBS. En effet, la croissance du TBS au cours des 5 dernières années a été plus importante au niveau des filles. Le TBS des filles a progressé de 11,9 points contre 8,6 points pour les garçons sur cette même période.

La croissance rapide des effectifs dans le primaire et la volonté du gouvernement d'élargir l'éducation de base jusqu'à l'âge de 16 ans, ont induit des besoins considérables en infrastructures et enseignants au niveau du post-primaire. A la faveur de la réforme du système éducatif engagée, 45 départements ont été choisis en 2007 en vue de la mise en œuvre de la gratuité et de l'obligation scolaires. Le bilan de cette phase fait ressortir une forte croissance des effectifs scolarisés dans les départements concernés. On a donc assisté à une augmentation des besoins d'infrastructures dans ces établissements. Avec la poursuite de ces mesures de réforme qui s'est matérialisée en 2012 par l'ajout de 90 autres départements sur la liste de ceux devant commencer la mise en œuvre de la réforme, il est judicieux que l'Etat consente davantage des efforts pour accroître la capacité d'accueil au post-primaire.

1.5.6 Taux de transition du primaire au post-primaire

La transition du primaire au post-primaire jugée faible en 2011/2012 (51,4%) n'a pas connu une amélioration significative en 2012/2013 où il a atteint 51,8%, soit un accroissement d'à peine 0,4 point par rapport à l'année précédente. Le nombre de nouveaux inscrits en 6^e est de 171 816 élèves en 2012/2013 contre 152 671 en 2011/2012, soit un accroissement de 12,5%. Malgré ce fort taux d'accroissement, l'écart entre les admis au CEP et les nouveaux entrants reste important : 17 506 en 2012 soit 9,2% des titulaires du CEP (189 322).

Par ailleurs, la quasi-totalité des nouveaux inscrits se retrouve dans l'enseignement général (99%). L'effectif des nouveaux arrivants dans l'enseignement technique et professionnel (1 861) connaît un accroissement de 12,2% par rapport à 2011/2012 où cet effectif était de (1 658). Selon le statut des établissements, les nouveaux entrants au post-primaire public représentent 70%. Les cours du soir (ESG et ESTP), contribuent à 4% à la prise en charge des nouveaux inscrits.

Au niveau national, on a observé qu'un bon nombre d'élèves titulaires du CEP en 2012 n'ont pas eu accès au post-primaire (9,2%). Ce chiffre cache des disparités régionales. Si au niveau national, plus de 9 titulaires du CEP sur 10 (90,8%) ont eu accès au post-primaire, cela n'est pas le cas pour 5 régions qui enregistrent une proportion inférieure à celle du niveau national. Il s'agit des régions du Centre-Ouest (81,5%), du Centre-Nord (82,2%), du Nord (82,8%), du Centre-Est (83,8%) et du Centre-Sud (89,4%).

Concernant les disparités de genre dans les différentes régions, on note un niveau d'accès plus important chez les garçons dans 11 régions. Seules les régions du Centre-Nord et du Plateau Central ont atteint la parité entre filles et garçons. Les disparités sont plus accentuées au niveau du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, du Centre- Ouest et de l'Est avec 100 garçons pour 89 filles pour la première région et 100 garçons pour 94 filles pour les trois autres régions. Ces résultats constatés pourraient s'expliquer par les pesanteurs socio-culturelles, les mariages précoces, les mariages forcés et les grossesses précoces etc.

2. CHAPITRE 2 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE

2.1 Principales activités 2013 en matière d'amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle

- **AU PRESCOLAIRE**

- Formation continue des personnels** : organisation de 13 conférences pédagogiques des MEJE et EJE et une conférence pédagogique des IEJE; organisation de 400 séances d'animation pédagogique des MEJE et EJE;
- Amélioration de la qualité de l'éducation préscolaire** : validation du programme national d'éducation parentale ; édition des 19 142 manuels du préscolaire ;
- Mise en œuvre du PIC** : organisation de 1054 VAD au profit des enfants des CEEP publics ; organisation de 297 causeries débats relatives à l'éducation préscolaire.

- **AU PRIMAIRE**

- Renforcement de la formation initiale des enseignants** : subventions de fonctionnement et d'investissement aux établissements de formation ; construction des ENEP de Dé dougou ;
- Formation continue des personnels enseignants** : appui aux GAP ; appui aux conférences pédagogiques par circonscription d'éducation de base ; formation continue des enseignants ; autres actions de formation continue ;
- Rénovation des programmes d'éducation primaire** : développement du curriculum au niveau du primaire ; autres actions de rénovation des programmes d'éducation du primaire ;
- Manuels scolaires** : réimpression des manuels scolaires ;
- Matériels didactiques** : soutien à la production des journaux en langues nationales ;
- Fournitures et consommables scolaires** : cartables minimum ; consommables scolaires ; autres acquisitions de matériels didactiques ;
- Mise en place d'un système harmonisé d'évaluation** ;
- Utilisation des langues dans l'enseignement** ;
- Opérationnalisation des passerelles** : harmonisation des référentiels et des niveaux d'entrée ;
- Organisation des examens et concours scolaires** ;

- **AU POST-PRIMAIRE**

- Formation continue des personnels** : formation continue des enseignants et équipes d'encadrement des établissements; formation des encadreurs pédagogiques de l'enseignement secondaire général; organisation de 2 sessions de perfectionnement des formateurs en coupe-couture; organisation de 2 sessions de formation au profit des enseignants des filières « Construction mécanique » et « Cuisine restauration ».
- Production et acquisition de matériels pédagogiques** : Production de 10 000 livres d'anglais 6è , de 10 000 livres d'anglais 5è et de 1 000 livres d'allemand; acquisition de 465 000 manuels du premier cycle; restauration de 45 000 manuels détériorés.

- Encadrement et suivi pédagogiques** : organisation d'un atelier de concertation entre la DGIFP et les DR/MESS; organisation des visites de classes et celle des inspections pédagogiques.
 - Promotion de l'éducation inclusive** : conception de modules de formation en éducation inclusive.
 - Evaluation et certification** : organisation du BEPC de 2013, organisation du CAP de ladite session ; réalisation d'une étude sur les acquis scolaires des élèves de 5ème.
- **EN MATIERE DE FORMATION PROFESSIONNELLE**
 - Renforcement de la formation initiale** : accompagnement des apprenants pour des stages en entreprise ; suivi des apprenants en stage; recrutement des formateurs vacataires pour chaque filière du CEFPO; renforcement des centres de formation habilités en équipements pédagogiques.
 - Formation continue des personnels** : organisation de voyages d'échanges d'expériences au profit du personnel du CEFPO ; organisation de rencontres d'échanges avec les professionnels de chaque filière ; suivi des activités de formation professionnelle de trente (30) centres privés sous la tutelle du MJFPE dans la région des Hauts Bassins; renforcement des capacités des formateurs des centres de formation et des enseignants des lycées professionnels publics et privés ; mise en place d'une plate-forme préparatoire à l'emploi des jeunes formés au CFPR-Z ; financement de la formation des Directeurs des Ressources Humaines des entreprises en élaboration des plans de formation entreprises.
 - Révision des curricula** : élaboration de nouveaux référentiels de formation et de certification.
 - Production et acquisition de matériels pédagogiques** : acquisition et distribution de programmes et de référentiels de formation et de certification.
 - Evaluation et certification** : organisation de la session 2013 de l'examen du CQP dans 10 chefs-lieux de région et dans onze(11) métiers ; organisation d'une rencontre d'information et de sensibilisation sur le CQP à Bittou.

2.2 Bilan des réalisations du programme "Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle"

Tableau 2-1 : Principales activités programmées et financées en 2013

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES		SOUS-ACTIVITES	Quantité		FINANCEMENT TOTAL						
			Prévue	Réalisée	Prévu	Réalisé	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquide Dot. Réf.
2	QUALITE A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE		0		17 097 067		18 421 619 434	18 028 037 140	17 542 393 140	97,86%	95,23%
201	Formation initiale et continue du personnel enseignant		0		4 198 306		5 990 378 950	5 825 005 126	5 825 005 126	97,24%	97,24%
2010 1	Construction et équipement des infrastructures de formation		0		0						
		2010100	Construction établissements de formation des enseignants du pré scolaire	0	0						
		2010101	Construction établissements de formation des enseignants du primaire	0	0						
		2010102	Construction établissements de formation des enseignants du post primaire	0	0						
		2010103	Construction de centre d'ingénierie de la formation professionnelle	0	0						
		2010104	Construction des bureaux de circonscription d'éducation de base	0	0						
		2010105	Equipement établissements de formation des enseignants du pré scolaire	0	0						
		2010106	Equipement établissements de formation des enseignants du primaire	0	0						
		2010107	Équipement établissements de formation des enseignants du post primaire	0	0						
		2010108	Equipement de centre d'ingénierie de la formation professionnelle	0	0						
		2010109	Equipement des bureaux de circonscription d'éducation de base	0	0						
		2010199	Autres infrastructures et équipements de formation	0	0						
2010 2	Réhabilitation des infrastructures de formation			0	0						
		2010200	Etablissements de formation des éducateurs du pré scolaire	0	0						
		2010201	Etablissements de formation des enseignants du primaire	0	0						
		2010202	Etablissements de formation des enseignants du post primaire	0	0						

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES		SOUS-ACTIVITES	Quantité		FINANCEMENT TOTAL						
			Prévue	Réalisée	Prévu	Réalisé	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Dot. Réf.
		2010203	Centre d'ingénierie de la formation professionnelle	0		0					
		2010204	Bureaux de circonscription d'éducation de base	0		0					
		2010299	Autres infrastructures et équipements de formation	0		0					
2010 3	Amélioration du contenu des formations initiales				0	0					
		2010300	Etude et amélioration des contenus de formation	0		0					
		2010301	Formation de formateurs	0		0					
		2010302	Relecture des textes et statuts des écoles de formation	0		0					
		2010399	Autres actions d'amélioration de la formation initiale	0		0					
2010 4	Subventions aux établissements de formation			0	3 034 828		3 184 828 000	3 164 860 110	3 164 860 110	99,37%	99,37%
		2010400	Subvention de fonctionnement	6	1 344 207						
		2010401	Subvention d'investissement	0	0						
		2010402	Autres transferts courants	6	1 690 621						
		2010499	Autres subventions	0	0						
2010 5	Formation continue			0	1 163 478		2 805 550 950	2 660 145 016	2 660 145 016	94,82%	94,82%
		2010500	Appui aux Groupes d'Animation Pédagogique des personnels d'éducation préscolaire	0		0					
		2010501	Appui aux conférences pédagogiques des personnels d'éducation préscolaire	0		0					
		2010502	Appui aux conférences pédagogiques des IEJE	0		0					
		2010503	Appui aux Groupes d'Animation Pédagogique	1	réalisé	794 166	réalisé				
		2010504	Appui aux conférences pédagogiques par circonscription d'Education de Base	1	réalisé	249 583	réalisé				
		2010505	Appui aux Groupes d'Animation Pédagogique post primaire	0		0					
		2010506	Organisation des visites pédagogiques	0		0					
		2010507	Formation des encadreurs pédagogiques	1		2 356	non réalisé				
		2010508	Formation des animateurs et des animatrices	0		0					
		2010509	Acquisition d'ouvrages pédagogiques au profit des centres de ressources	2		3 716					
		2010510	Acquisition de livrets	0		0					

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES		SOUS-ACTIVITES	Quantité		FINANCEMENT TOTAL						
			Prévue	Réalisée	Prévu	Réalisé	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Dot. Réf.
		d'alphabétisation au profit des bibliothèques villageoises									
		2010511 Suivi évaluation de la formation	0		0						
		2010512 Formation continue des enseignants	1		52 000						
		2010513 Formation ouverte à distance	0		0						
		2010514 Formation du personnel d'enseignement et d'encadrement en technique de prise en charge psycho-sociale et des handicaps au post-primaire	0		0						
		2010599 Autres actions de formation continue	48		67 730						
202	Développement et révision des curricula et programmes d'enseignement /formation			0	340 000		290 000 000	270 000 000	270 000 000	93,10%	93,10%
2010 1	Rénovation des programmes d'éducation pré scolaire			0	0						
		2010100 Développement du curriculum au niveau du préscolaire	0		0						
		2010101 Formation des encadreurs et éducateurs de la petite enfance	0		0						
		2010102 Conception et production du matériel pédagogique associé	0		0						
		2010199 Autres actions de rénovation des programmes d'éducation du préscolaire	0		0						
2010 2	Rénovation des programmes d'éducation primaire			0	340 000		290 000 000	270 000 000	270 000 000	93,10%	93,10%
		2010200 Développement du curriculum au niveau du primaire	1		320 000	en cours					
		2010201 Formation des encadreurs et enseignants du primaire	0		0						
		2010202 Conception et production du matériel pédagogique associé	0		0						
		2010203 TICE (cyber classe au primaire)	0		0						
		2010204 Développement du bilinguisme	0		0						
		2010299 Autres actions de rénovation des programmes d'éducation du primaire	1		20 000						
2010 3	Rénovation des programmes d'éducation post primaire			0	0						
		2010300 Développement du curriculum au niveau du post primaire	0		0						
		2010301 Formation des encadreurs et des enseignants du post primaire	0		0						
		2010302 Conception et production du matériel pédagogique associé	0		0						

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES		SOUS-ACTIVITES	Quantité		FINANCEMENT TOTAL						
			Prévue	Réalisée	Prévu	Réalisé	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Dot. Réf.
		2010399	Autres actions de rénovation des programmes d'éducation du post primaire	0	0						
203	Production et acquisition des matériels pédagogiques et didactiques			0	9 615 042		9 059 788 484	8 865 666 964	8 380 022 964	97,86%	92,50%
20301	Manuels scolaires			0	1 021 000		801 175 884	607 055 000	121 411 000	75,77%	15,15%
		2030100	Conception et élaboration de manuels préscolaires	0	0						
		2030101	Réimpression des manuels préscolaires	0	0						
		2030102	Autres actions de production ou réimpression de manuels préscolaires	0	0						
		2030103	Conception et élaboration de manuels scolaires	0	0						
		2030104	Réimpression des manuels scolaires	1	1 021 000	réalisé					
		2030105	Conception et impression de manuels de formation	0	0						
		2030106	Conception et impression de Guides du formateur	0	0						
		2030107	Documentation technique pour les filières de formation	0	0						
		2030108	Acquisition de manuels scolaires au post primaire	0	0						
		2030199	Autres actions de production ou réimpression de manuels scolaires	0	0						
20302	Matériel didactiques			0	300 000		807 571 000	807 570 364	807 570 364	100,00%	100,00%
		2030200	Conception et élaboration de guides pour le formel	0	0						
		2030201	Réimpression de guides de maîtres	0	0						
		2030202	Soutien à la production des journaux en langues nationales	1	300 000						
		2030203	Mallette pédagogique	0	0						
		2030204	Planche scientifique	0	0						
		2030205	Acquisition de la matière d'œuvre pour les formations	0	0						
		2030206	Acquisition d'équipements complémentaires pour les sections de formation	0	0						
		2030299	Autres actions de production de guides et matériel didactique	0	0						
20303	Fournitures et consommables scolaires			0	8 294 042		7 451 041 600	7 451 041 600	7 451 041 600	100,00%	100,00%
		2030300	Cartable minimum	2588966	6 731 312	réalisé					
		2030301	Consommables scolaires	47982	719 730	réalisé					

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES		SOUS-ACTIVITES	Quantité		FINANCEMENT TOTAL						
			Prévue	Réalisée	Prévu	Réalisé	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Dot. Réf.
		2030302	Acquisitions de matériel didactique préscolaire	0	0						
		2030303	Acquisitions de matériel didactique Primaire et post primaire	0	0						
		2030399	Autres acquisitions de matériel didactique	1	843 000	réalisé					
20304	Distribution des manuels et matériel didactique			0	0						
		2030400	Frais de transport des manuels	0	0						
		2030499	Autres	0	0						
204	Gestion du redoublement et de la réussite scolaire			0	0						
20401	Mise en œuvre des projets écoles de qualité			0	0						
		2040100	Soutien aux projets écoles de qualité	0	0						
		2040101	Formation des enseignants sur les projets écoles de qualités	0	0						
		2040102	Organisation concours meilleurs bosquets	0	0						
		2040103	Organisation des activités culturelles et sportives	45	45	87 780	réalisé				
		2040199	Autres actions en faveur des projets écoles de qualité	0	0						
20402	Mesures d'accompagnement			0	0						
		2040200	Diffusion des textes	0	0						
		2040201	Suivi-accompagnement des élèves	0	0						
		2040202	Suivi-accompagnement des enseignants	0	0						
		2040203	Motivation des enseignants	0	0						
		2040299	Autres	0	0						
205	Amélioration du temps d'apprentissage			0	0						
20501	Mise en place d'un système harmonisé d'évaluation			0	0						
		2050100	Organisation des compositions harmonisées	0	0						
		2050101	Organisation des évaluations annuelles	0	0						
		2050102	Diffusion des résultats des acquis scolaires	0	0						
		2050103	Suivi-évaluation du temps effectif d'enseignement	0	0						
		2050199	Autres	0	0						
206	Introduction progressive des langues nationales comme langues d'enseignement			0	20 267		20 000 000	20 000 000	20 000 000	100,00%	100,00%
20601	Utilisation des langues dans l'enseignement			0	20 267		20 000 000	20 000 000	20 000 000	100,00%	100,00%

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES		SOUS-ACTIVITES	Quantité		FINANCEMENT TOTAL						
			Prévue	Réalisée	Prévu	Réalisé	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Dot. Réf.
		2060100	Elaboration et mise en œuvre d'une politique linguistique	0	0						
		2060101	Sensibilisation sur l'importance des langues nationales dans l'éducation et le développement	0	0						
		2060199	Autres	4	20 267						
207	Mise en œuvre des passerelles entre les différents niveaux éducatifs et entre le système formel et le système non formel			0	170 000		120 000 000	120 000 000	120 000 000	100,00%	100,00%
20701	Opérationnalisation des passerelles			0	170 000		120 000 000	120 000 000	120 000 000	100,00%	100,00%
		2070100	Harmonisation des référentiels et des niveaux d'entrée	1	170 000						
		2070101	Appui à la mise en place de centres spécialisés de bilan et de compétence	0	0						
		2070199	Autres	0	0						
208	Développement d'un système de recherche – action et recherche développement			0	0						
20801	Recherche-actions			0	0						
		2080100	Capitalisation des résultats des études	0	0						
		2080101	Diffusion des résultats de la recherche-action	0	0						
		2080102	Mise en œuvre des résultats de la recherche-action	0	0						
		2080103	Suivi-évaluation de la recherche-action	0	0						
		2080104	Normalisation de la formation professionnelle (Règlementation, référentiel, programme, évaluation et certification, modernisation de l'apprentissage traditionnel)	0	0						
		2080199	Autres	0	0						
20801	Recherche-développement			0	0						
		2080100	Capitalisation des résultats des études	0	0						
		2080101	Diffusion des résultats de la recherche-développement	0	0						
		2080102	Mise en œuvre des résultats de la recherche-développement	0	0						
		2080103	Suivi-évaluation de la recherche-développement	0	0						
		2080199	Autres	0	0						
209	Evaluation des connaissances apprises			0	2 753 452		2 941 452 000	2 927 365 050	2 927 365 050	99,52%	99,52%
20901	Organisation des examens et concours scolaires			0	2 753 452		2 941 452 000	2 927 365 050	2 927 365 050	99,52%	99,52%

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES		SOUS-ACTIVITES	Quantité		FINANCEMENT TOTAL						
			Prévue	Réalisée	Prévu	Réalisé	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Dot. Réf.
		2090100	Organisation des tests standardisés d'évaluation des connaissances	45		28 539	22 000				
		2090101	Organisation du concours d'excellence	45		0	réalisé				
		2090102	Organisation des examens et concours scolaires	15		2 753 452	réalisé				
		2090103	Organisation des examens de qualification professionnelle	0		0					
		2090199	Autres organisations d'examens et concours scolaires	0		0					

2.2.1 Formation initiale et continue du personnel enseignant

2.2.1.1 Formation initiale des personnels d'enseignement et d'encadrement

Au préscolaire, 151 personnels d'éducation et de gestion dont 76 éducateurs, 30 moniteurs et 45 inspecteurs d'éducation de jeunes enfants sont en formation à l'Institut national de formation en travail social (INFTS) pour les différentes cohortes soit un taux de réalisation de 100%. Ces effectifs concernent les cohortes de 2012-2014 et 2013-2015 pour les éducateurs et moniteurs puis les cohortes 2011-2014, 2012-2015 et 2013-2016 pour les inspecteurs.

En outre, le centre de formation pédagogique et pastorale (CFPP) de Saaba, contribue à la formation des moniteurs d'éducation de jeunes enfants servant dans les structures privées d'encadrement de la petite enfance. Pour l'année 2012-2013, au total 38 personnels d'éducation de la petite enfance dont 22 monitrices d'éducation de jeunes enfants et 16 assistantes maternelles sont en formation au CFPP.

Ces centres de formation vont permettre de disposer d'un vivier important de personnels pour assurer les activités d'encadrement au niveau de la petite enfance.

Par ailleurs, 46 personnels (monitrices et assistantes maternelles) sont en fin de formation et prêts à servir dans les structures privées d'éducation de la petite enfance (CEEP privés, pouponnières, crèches).

Au primaire, une subvention de 3 034 828 000 francs CFA a été octroyée aux ENEP pour leur fonctionnement. Il faut noter que 3 905 élèves-maîtres sont formés dans les 6 anciennes ENEP (*Loumbila, Bobo, Ouahigouya, Fada, Gaoua et Dori*). Cet effectif a été porté à 4 571 avec l'ouverture de l'ENEPE de Dédougou le 25 novembre 2013 qui compte en son sein 666 élèves-maîtres. Par ailleurs, 3 685 autres sont dans les écoles privées de formation des enseignants du primaire (EPFEP) au nombre de 26. Il est prévu la construction d'une ENEP à Tenkodogo dans la province du Boulgou ; les plans architecturaux de l'ENEPE sont disponibles et les honoraires des consultants pour la supervision et le contrôle des travaux de construction et d'équipement de l'ENEPE ont été payés.

Une étude a été menée sur la formation initiale et continue des enseignants et encadreurs pédagogiques du MENA. Les documents de l'étude (la politique de formation des enseignants, le plan de formation initiale des enseignants dans les ENEP, les contenus des programmes des ENEP et la stratégie de formation continue des enseignants et des encadreurs pédagogiques) ont été validés en février 2013. Ces nouveaux programmes prennent en compte la durée de la formation à deux ans, le profil de l'entrant et du sortant des ENEP et les thématiques nouvelles.

Suite à la validation des documents de l'étude, un atelier de pré-validation des modules de formation des enseignants du primaire s'est tenu à Koudougou du 22 au 27 avril 2013. Cependant, ces modules n'ont pu être validés car n'ayant pas pris en compte le continuum éducatif. C'est pourquoi, tous les documents de l'étude sont en train d'être analysés par les experts de la Société d'Accompagnement et de Renforcement des capacités (SARC) Canada en vue d'intégrer le continuum.

En outre, dans le cadre de la formation en gestion des CMG, deux modules pour la formation initiale des enseignants et des encadreurs pédagogiques ont été élaborés. La validation de ces modules permettra l'intégration de leur contenu dans les programmes de formation des enseignants et des encadreurs. La formation en gestion des CMG pourrait de ce fait couvrir régulièrement tous les enseignants et encadreurs pédagogiques.

La formation initiale est d'une importance capitale car, elle est un moyen incontournable et efficace qui permet la mise à disposition de personnels enseignant et d'encadrement de qualité. C'est elle qui sert à outiller les bénéficiaires des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de leur métier. En effet, s'il est vrai que dans le processus enseignement-apprentissage l'apprenant est l'acteur principal, il importe cependant de se convaincre que la qualité des apprentissages reste tributaire du rôle et de l'apport de l'enseignant dont l'efficacité de l'action pédagogique est aussi tributaire de la qualité de l'encadrement reçu.

Au post-primaire, la formation initiale des personnels enseignants et d'encadrement pédagogique des cohortes de 2012-2013 se poursuit à l'ENS-UK et à l'IDS. Les cohortes spécifiques au post-primaire sont constituées de 700 élèves professeurs (CAP-CEG/CAET).

On note aussi dans ces cohortes 25 élèves inspecteurs et 65 élèves conseillers pédagogiques de l'enseignement secondaire.

Le processus de recrutement des nouveaux élèves professeurs et des encadreurs pédagogiques pour la rentrée 2013-2014 est effectif.. On note en ce qui concerne le post-primaire, le recrutement de 1174 élèves professeurs CAP-CEG et 21 élèves professeurs CAET à former à l'ENS-UK et à l'IDS,

On note aussi le recrutement de personnel d'encadrement de la vie scolaire dont 30 élèves conseiller d'éducation, 10 élèves conseiller d'orientation scolaire et professionnel, 30 élèves attachés d'éducation et 30 élèves assistants d'éducation à former à l'ENS-UK.

Le personnel d'encadrement pédagogique recruté et à former à l'ENS-UK pour compter de la rentrée 2013-2014 est composé de 25 élèves inspecteurs et 32 élèves conseillers pédagogiques.

Dans le cadre de la formation ouverte et à distance (FOAD) à l'IDS, l'appel à candidature de la 2^{ème} promotion lancé fin juillet 2012 a permis d'enregistrer dans un premier temps 211 candidatures pour le niveau 2 et aucune candidature pour le niveau 1 et la formation a débuté en janvier 2013. Le fait que le niveau 1 n'ait pas connu de candidatures est dû surtout à une insuffisance de communication.

Le nombre de candidatures pour le niveau 2 au titre de cette deuxième promotion, s'est accru et est passé à 311. Les modules pour la prise en main de la plateforme et le certificat de qualification informatique et internet ont été assurés.

Au niveau de la formation professionnelle, les 130 élèves formateurs recrutés en 2011-2012 qui ont effectué leur stage au CFPR-Z et à l'ENS / UK ont poursuivi et terminé leur cursus. Quarante-huit(48) ont été mis à la disposition de l'ensemble des centres du MJFPE en décembre 2013 pour contribuer à résoudre le déficit en personnel permanent. Le reste a été affecté au MESS.

Les quarante(40) cadres en Emploi et Formation Professionnelle (20 Conseillers et 20 Assistants) ainsi que les quarante(40) cadres de Jeunesse et Education Permanente (20 Conseillers et 20 Instructeurs) placés auprès respectivement de l'ENAM et de l'INJEPS en 2011/2012 ont bouclé aussi leur cycle en juillet 2013.

Leurs compétences sont très attendues aussi bien dans l'administration des structures centrales, déconcentrées et rattachées pour le management et le pilotage du système que dans les centres pour le développement des dispositifs pédagogiques

Au cours de ce semestre il a été autorisé le recrutement de cinquante(50) cadres en emploi et formation professionnelle (20 Conseillers et 30 Assistants) ainsi que quarante(40) cadres de

Jeunesse et d'éducation permanente (20 Conseillers et 20 Instructeurs). Le concours a été organisé et les résultats sont attendus.

La forte demande en formation professionnelle et la marche entamée vers la mise en œuvre de la stratégie de généralisation de cette formation élaborée et introduite pour adoption en Conseil des Ministres imposent que les effectifs de ces personnels soient suffisamment relevés dans les meilleurs délais.

2.2.1.2 Formation continue

Au préscolaire, on relève :

- la formation de 30 inspecteurs d'éducation de jeunes enfants sur l'éducation en situation d'urgence en collaboration avec l'ISESCO/UNESCO du 20 au 23 février 2013 à Ouagadougou ; cette formation a permis de renforcer les compétences des personnels de gestion afin de faire face à la problématique de la prise en charge des enfants en situation d'urgence ;
- l'organisation de 153 séances d'animation pédagogiques des EJE et MEJE en activité dans les structures d'encadrement de la petite enfance qui ont permis à ces personnels de discuter sur des questions pédagogiques et de partager leurs expériences pour l'amélioration des pratiques professionnelles ;
- le suivi de 29 séances d'animation pédagogique pour assurer un meilleur encadrement de ces activités ;
- l'organisation de 2 conférences sur le thème « *partage de l'expérience japonaise en matière d'éducation de la petite enfance et utilisation de blocs cubes dans les structures d'éducation préscolaire* » tenues respectivement à l'école des cadres moyens en travail social le samedi 23 février 2013 à Gaoua et à l'école des cadres supérieurs en travail social le vendredi 1^{er} mars 2013 à Ouagadougou. Ces conférences ont permis aux professionnels de la petite enfance, d'une part de tirer des leçons du modèle japonais en matière d'encadrement des jeunes enfants et d'autre part, de savoir utiliser les blocs cubes qui sont des matériels ludiques;
- la sensibilisation de 198 élus locaux afin qu'ils soient des relais d'information auprès des communautés sur la prise en charge intégrée de la petite enfance en matière de santé, nutrition, eau-hygiène-assainissement, éducation, environnement et protection du jeune enfant les 29, 30 et 31 juillet 2013 ;
- la sensibilisation d'environ 580 leaders coutumiers, religieux et de la communauté sur l'importance du DIPE et l'impact négatif des mines artisanaux sur le développement des enfants dans les villages de Rouko, Wedkinga et Karentenga au Bam du 15 au 18 juillet 2013.

Au primaire, la session 2012/2013 de la conférence pédagogique des enseignants s'est tenue du 21 au 23 février 2013 sous le thème : « Le management dans les écoles et dans les classes du primaire : quelles contributions de l'enseignant/enseignante pour la réussite scolaire et professionnelle ?» Elle avait pour objectif général d'outiller les enseignants/enseignantes de connaissances théoriques et de techniques de gestion des écoles et des classes dans le domaine du management et de motivation en vue d'améliorer les résultats scolaires. Le taux de participation était de 98,3%. Un atelier bilan de l'organisation de la conférence pédagogique 2012 des enseignants s'est tenu le 6 mai à Loumbila, en vue de faire le bilan de l'activité mais surtout de retenir une nouvelle formule pour l'organisation de la conférence et des GAP. C'est ainsi que les participants ont convenu en plénière de ce qui suit :

- l'organisation pratique et pédagogique de la conférence pédagogique par les CEB et sa budgétisation au niveau des DPENA ;
- la mise en place d'un comité d'organisation composé d'un coordonnateur, de deux formateurs, de deux rapporteurs et d'un modérateur/président ;
- 75 participants par site au maximum avec l'ouverture officielle en un seul lieu en cas de disponibilité de salle ;
- la délivrance d'attestations de participation à la conférence.

C'est dans cette nouvelle perspective que la conférence pédagogique 2013 des enseignants sera organisée et tenue.

Quant à la conférence annuelle 2013 des encadreurs pédagogiques, elle s'est tenue en deux temps : du 2 au 5 septembre 2013 pour les IEPD et CPI et placée sous le thème : « La recherche-action en éducation au service du management des CEB, un moyen pour influer positivement sur les résultats scolaires ». L'objectif général de cette conférence était d'amener ces encadreurs pédagogiques à intégrer dans leurs pratiques, les principes de l'approche coopérative dans la dynamique de la recherche-action, pour une transformation qualitative des résultats scolaires.

Celle des IP dont le thème était : « le projet école de qualité : un outil de renforcement du management des écoles pour une éducation de qualité au BURKINA FASO », s'est déroulée du 23 au 26 septembre 2013 et avait pour objectif général d'amener les IP à intégrer dans leurs pratiques les principes des projets d'écoles pour une transformation qualitative de l'éducation de base.

Un atelier bilan de l'organisation de la session de 2013 de la conférence annuelle des encadreurs pédagogiques (CAEP) s'est tenu le 8 novembre 2013 à Loumbila. Son objectif général était de faire un bilan en termes d'analyse des acquis et d'orientation des perspectives. En termes d'acquis, il a été relevé que les thèmes ont été jugés très pertinents par les conférenciers, une implication effective de tous les partenaires sociaux ainsi que des responsables des structures déconcentrées ; les taux de participation étaient très satisfaisants avec 98,2% pour les IEPD/CPI et 99,2% pour les IP ; l'innovation majeure était l'administration du pré test et du post test qui ont permis de situer les niveaux de départ et d'arrivée des participants. Comme perspective, il a été envisagé l'organisation de la CAEP au niveau des DRENA, et ce, dans le souci d'amoindrir les difficultés, de responsabiliser davantage les régions dans l'organisation de la CAEP et de permettre au niveau central de jouer pleinement son rôle de supervision, d'orientation et non d'acteur de mise en œuvre sur le terrain.

Des sessions de formation en « amélioration des pratiques d'encadrement pédagogique » ont été organisées au profit de 128 encadreurs pédagogiques (IEPD, CPI) 2012 de l'ENS/UK en fin de formation. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet BID IV, 654 IAC, 100 directeurs d'école, 53 CPI et 39 IEPD ont été formés dans des domaines spécifiques à chaque groupe d'acteurs : thèmes émergents, pratiques d'encadrement pédagogique, violences en milieu scolaire, projet école de qualité et mobilisation sociale, gestion des archives, élaboration de la carte scolaire et analyse des données statistiques, technologies de l'information et de la communication, éducation inclusive, éducation bilingue, évaluation des apprentissages, formulation des objectifs. Un atelier d'élaboration du cadre logique et des outils de suivi évaluation des formations BID IV a été organisé et tenu du 10 au 12 juillet 2013.

Le projet SMASE a organisé un stage de recyclage au profit des encadreurs pédagogiques et responsables des groupes d'animation pédagogique (GAP) pour approfondir leurs connaissances sur l'approche ASEI/PDSI. En outre, un atelier technique pour renforcer les capacités de 105 formateurs nationaux et provinciaux sur le suivi, l'appui technique et l'élaboration des contenus a été réalisé.

En application du texte réglementaire de 2012, fixant un nouveau taux indemnitaire plus élevé que le taux précédent, le budget alloué a couvert seulement la formation de 140 encadreurs pédagogiques sur les 250 prévus et 219 enseignants non encore formés aux techniques de gestion des CMG sur les 400 enseignants prévus. En outre, 243 encadreurs pédagogiques des équipes pédagogiques provinciales (EPP) ont été formés en technique de gestion des CMG, du 8 au 12 octobre 2013.

Dans le cadre de l'enseignement des thèmes émergents dans les 45 départements de la réforme, il a été assuré la formation complémentaire de 834 enseignants par l'Etat et 75 autres enseignants du CE2 et du CM par l'UNICEF, la DGIREF qui accusait un retard par rapport à la programmation initiale de formation des enseignants et des encadreurs, est, à travers ces actions en 2013, en train de parachever la phase expérimentale de la mise en œuvre des thèmes émergents.

Dans le souci de promouvoir la formation à distance, des supports de formation (radio scolaire, revue pédagogique ARC) sont mis à contribution pour assurer la formation continue des enseignants et encadreurs pédagogiques afin de renforcer leurs capacités en matière de mise en œuvre des innovations pédagogiques dont les CMG. Dans ce cadre 1537 exemplaires du numéro 294 de la revue ARC et 1600 exemplaires du document UNICEF ont été produits ; 1537 autres exemplaires du numéro 295 et 1537 exemplaires du numéro 296 de la même revue ont été produits.

Au post-primaire, on note (i) la tenue de deux sessions de perfectionnement des formateurs en coupe couture. La première session a regroupé 14 formateurs et formatrices de la zone de Ouaga et la seconde 16 formateurs et formatrices ; (ii) la tenue de deux sessions de formation au profit des enseignants des filières « Construction mécanique » et « Cuisine restauration ». 20 formateurs de construction mécanique ont été concernés et 16 formateurs de cuisine ont été formés à l'utilisation des référentiels.

Outre ces sessions, il convient de retenir i) l'évaluation de l'impact des formations continues qui a réuni 61 encadreurs pédagogiques, ii) la concertation des encadreurs d'EPS sur l'enseignement de l'EPS qui a réuni 19 encadreurs pédagogiques de cette discipline et iii) la formation de 50 enseignants du tertiaire et de 6 encadreurs pédagogiques à l'exploitation des référentiels.

Ces différentes rencontres et les formations réalisées qui ont aussi concerné des enseignants du secondaire ont contribué à améliorer leurs pratiques pédagogiques et la qualité des enseignements dispensés.

Au niveau de la formation professionnelle, les formateurs de l'ANPE et du CEFPO ont suivi une formation technico pédagogique au CFPR-Z grâce à un soutien financier du PRFP et à l'assistance technique de la mission de coopération taïwanaise.

Les stagiaires issus de l'ENS-UK ont bénéficié de cette session. Cette opportunité a permis aux bénéficiaires de confronter leur approche à celle qui a hissé Taiwan au rang de puissance économique et de réinterroger leurs pratiques pour des interventions futures plus efficaces.

Une formation pédagogique des formateurs de l'ANPE et du CEFPO prévue dans le cadre de la convention passée avec l'AFPA est au cours depuis novembre 2013. Elle outille, conformément à ses objectifs, les participants à la conduite de formations à visée d'emplois (incubation d'entreprises) sur des unités technologiques petites, simples et à coûts réduits et à la production de supports pédagogiques et didactiques.

En partenariat avec le Centre de Formation Intégré des Sourds et Entendants (CEFISE), l'ANPE a organisé une session d'initiation de formateurs au langage des signes. Cette activité a permis aux bénéficiaires de conduire une formation de jeunes sourds-muets dans plusieurs métiers.

Dans le cadre du renforcement des capacités du personnel en charge du pilotage et de l'ingénierie de la formation professionnelle, deux concours professionnels ont été ouverts. Ils se sont soldés par le recrutement de vingt(20) Conseillers de Jeunesse et d'Education Permanente et d'un (01) Conseiller en emploi et en formation professionnelle.

Des sessions de formation de courte durée sur des thèmes spécifiques ont été organisées au profit tant des agents de l'administration centrale que ceux des structures déconcentrées et rattachées. S'inscrivent dans ce registre la formation en technique d'élaboration de programmes et rapports d'activités dans un contexte de gestion axée sur les résultats sous la conduite de la DRH du MJFPE, la formation en rédaction administrative avec l'appui du PAPS-EFTP, la formation en ingénierie de la formation professionnelle initiée en novembre 2013 au profit des conseillers en emplois et en formation professionnelle et les formations organisées par le CEFPO, l'ANPE, le CFPR-Z, le FAFPA à l'intention de leurs personnels.

Dans la perspective de renforcer le système de certification, quatre cadres du ministère ont suivi un stage de formation au Maroc en vue de rendre opérationnels les titres de compétences non encore mis en œuvre.

2.2.1.3 Encadrement et suivi pédagogiques

Au préscolaire, l'encadrement et le suivi pédagogique se sont opérés à travers notamment : l'examen des cahiers de préparation des EJE et MEJE par les directeurs de CEEP ; l'organisation de sorties de supervision pédagogique au profit du personnel d'encadrement par les inspecteurs chefs de circonscription d'éducation de la petite enfance en collaboration avec les directeurs des CEEP ; le suivi des groupes d'animation pédagogique par les inspecteurs d'éducation de jeunes enfants ; et le suivi pédagogique des stagiaires dans les structures d'éducation de la petite enfance.

Les difficultés rencontrées sont liées à la mobilisation des moyens humains, financiers et logistiques nécessaires à l'organisation des activités d'encadrement et de suivi-pédagogique.

Au primaire, en 2013, l'encadrement pédagogique des 47 271 enseignants en classe est assuré par 557 IEPD, 778 CPI et 1935 IP à travers des visites périodiques de classe et d'écoles. Malgré l'existence d'une stratégie nationale de renforcement de l'encadrement pédagogique, des outils de suivi, de la dotation des CEB en moyens logistiques et en carburant, il ressort que les données des suivis pédagogiques effectués au niveau DRENA, DPENA et CEB ne remontent pas toujours jusqu'au niveau central ; ce qui ne permet pas de faire une analyse fine sur la situation du suivi de l'encadrement pédagogique. Il est donc nécessaire de mettre en place un dispositif dynamique qui permette la remontée des données.

Dans le souci de rendre plus opérationnels les outils d'encadrement pédagogique, le MENA a bénéficié de l'accompagnement de la SARC à travers deux experts (un Canadien et un Burkinabè) pour mener une étude sur la non fonctionnalité de ces outils, notamment le plan d'amélioration individuel (PAI) et le plan d'amélioration collectif (PAC). Cette étude est en

cours et permettra la relecture et l'adaptation de ces deux outils afin qu'ils soient plus opérationnels.

Au post-primaire, l'encadrement et le suivi pédagogique se sont opérés au cours de l'année à travers : i) des visites de classe ; ii) l'organisation de journées pédagogiques et des séminaires ateliers au profit des enseignants (animations pédagogiques) ; iii) la formation des enseignants candidats aux examens et concours, iv) le suivi des stagiaires de l'ENS-UK et de l'IDS et v) la certification des stagiaires en provenance de ces écoles de formation.

Le bilan annuel 2013 fait ressortir la situation ci-après :

- en dehors des régions des Cascades et des Hauts-Bassins⁴⁷, il convient de noter qu'en 2012/2013, un effectif total de 939 enseignants de différentes disciplines ont reçu des visites de classe ;
- des séminaires/journées pédagogiques dans différentes disciplines ont été tenus dans les directions régionales des Hauts-Bassins, du Centre-Sud, de l'Est et du Sud-ouest et ont concerné au total 234 participants ;
- en 2012/2013, 455 stagiaires de l'Institut des Sciences (IDS) et 700 stagiaires de l'Ecole Normale Supérieur de l'Université de Koudougou ont bénéficié de suivi pédagogique ;
- hormis les régions de l'Est, 382 stagiaires de l'IDS, 640 de l'ENS-UK et 194 recrutés sur titre ⁴⁸ont obtenu leur certification ;
- dans le cadre de ses missions, la DGIFP a assuré le suivi pédagogique de 53 stagiaires de l'IDS, 6 stagiaires de l'ENS-UK, la certification de 26 stagiaires de l'IDS et 63 de l'ENS-UK sur toute l'étendue du territoire national.

L'ensemble de ces missions de suivi et d'encadrement pédagogique ont contribué à améliorer la qualité des enseignements/ apprentissages au niveau du post-primaire et du secondaire. Au titre des difficultés, on constate : i) l'absence de séminaires/ateliers par insuffisance de financement ; ii) les rares visites ont été réalisées sur initiative propre des directions régionales en collaboration avec les chefs d'établissement ; par ailleurs ces visites ont été effectuées pour la plupart dans les établissements situés dans les chefs-lieux de région.

Il convient de signaler enfin la tenue de deux ateliers de concertation en février et novembre 2013 entre la Direction Générale des Inspections et de la Formation Pédagogique (DGIFP) et les DR/MESS. Ces ateliers ont abouti à des recommandations et résolutions qui permettront de renforcer l'encadrement et le suivi pédagogiques.

Dans le domaine de la formation professionnelle, au niveau local, seize (16) sorties de supervisions ou de suivis pédagogiques et administratifs des activités, dans des centres de formation professionnelle ont été effectuées par les directions régionales.

2.2.2 Développement et révision des curricula et programmes d'enseignement / formation

2.2.2.1 Rénovation des programmes de l'éducation de base formelle

Au préscolaire, le programme national d'éducation parentale (PNEPa) a été validé du 31 janvier au 1^{er} février 2013 à Ouagadougou. La version définitive du document est disponible.

⁴⁷Au niveau des régions des Cascades et des Hauts-Bassins, des visites de classe ont été faites mais n'étaient pas situées dans la période de collecte fixée par la DGIFP

⁴⁸Enseignants sur le terrain dont les certifications sont organisées par l'OCECOS.

Dans le cadre de l'opérationnalisation dudit programme, 66 boîtes à images ont été produits grâce à l'UNICEF et un atelier de relecture du module de formation et le guide d'animation sur l'éducation parentale, tenu du 09 au 17 décembre 2013, a permis de mettre à jour ces outils afin d'y intégrer de nouvelles composantes notamment les connaissances générales sur l'enfant, l'environnement et la communication pour le développement. Le module de formation et le guide d'animation sur l'éducation parentale ont été validés du 17 au 21 février 2014 à Ouagadougou lors de l'atelier national de validation qui a permis au ministère de disposer des outils de mis en œuvre du programme national d'éducation parentale.

Au primaire, le processus de relecture des programmes d'enseignement du primaire est une réalité avec un état des lieux qui met en exergue les fondements théoriques de l'élaboration des curricula, les forces et faiblesses des programmes de 1989-1990, les réalités à prendre en compte et une esquisse de méthodologie. Dans le même registre, l'élaboration des documents de base d'une nouvelle approche pédagogique intégratrice (API) qui se veut une combinaison de la pédagogie par objectif (PPO), de l'approche par les compétences (APC) et de la pédagogie de texte (PdT et l'ASEI-PDSI) s'appuyant sur le principe d'éclectisme est en construction.

A ce niveau, il a été défini le profil du sortant et déterminé les champs disciplinaires, les compétences à développer par ordre d'enseignement et cycle en lien avec l'objectif de réaliser une réforme curriculaire dans la vision du continuum et susceptible de répondre aux exigences d'efficacité et d'efficience souhaitées. Soixante un (61) spécialistes en rédaction du curriculum ont été formés en mai 2013 à l'approche mixte dans le cadre de la réforme curriculaire de l'éducation de base. Un atelier tenu à Bobo-Dioulasso en novembre 2013 a permis d'amorcer l'identification et l'organisation des contenus d'enseignement/apprentissage par champ disciplinaire du continuum de l'éducation de base. L'on retiendra que, partant des récents résultats de la recherche en sciences de l'éducation suite à l'analyse documentaire, la nouvelle approche a pour fondement épistémologique le socioconstructivisme.

Le principe de généralisation progressive a été retenu au niveau de chaque sous-cycle pour éviter que le processus ne soit trop long et trop coûteux, pour éviter également que la mobilité du personnel n'engendre une remise en cause des acquis.

Au cours de l'année 2014, il est prévu la poursuite de l'élaboration/validation/ajustement du curriculum et du matériel didactique, l'élaboration/validation d'un protocole expérimental chiffré de la réforme des curricula, l'élaboration des modules de formation des enseignants expérimentateurs, des enseignants et encadreurs des structures de formation initiale. La révision des manuels scolaires débutera en 2015 et l'adoption définitive des nouveaux programmes par arrêté interministériel est prévue pour 2020.

Au post-primaire, au titre de quelques activités majeures relatives à la réforme des curricula on retient i) la révision de cinq programmes de formation en ETP, ii) l'élaboration de 3 référentiels en CAP (maçon/construction, maçon/dessin, carrosserie) et d'un (1) référentiel en CAP électrotechnique/électrification rurale et de 2 référentiels respectivement en BEP cuisine et en technique de l'information documentaire .

Ces activités de même que les formations qui s'en sont suivies ont contribué à l'amélioration de la qualité des apprentissages en adaptant les curricula d'une part au contexte des apprenants et d'autre part à celui du marché du travail.

A l'agence nationale de la promotion de l'emploi (ANPE), la révision des programmes, des modules et supports pédagogiques adaptés aux groupes cibles n'a pu être réalisée faute de ressources. L'harmonisation projetée des programmes a fait l'objet de production de TDR. Les

ressources nécessaires sont acquises et l'activité se déroulera dans le premier trimestre de 2014.

Au CEFPO, les cinq programmes définis pour la formation de la première promotion ont été actualisés dans le but de les mettre en harmonie avec les besoins du milieu professionnel. Cinq nouveaux programmes ont été élaborés pour les nouvelles filières.

Dans la dynamique de l'extension du processus de certification à d'autres métiers, le SP/CNC a conduit l'élaboration de Référentiels de Formation et de Certification (RFC) en restauration-cuisine, froid et climatisation, teinture-tissage, coupe-couture et dessin-bâtiment.

Le CFPR-Z, pour sa part, a élaboré un référentiel et des outils de suivi des formés pour améliorer la qualité des formations dispensées.

Comme on le constate, l'élaboration et la révision des curricula (référentiels, programmes, outils de suivi et dévaluation etc.) portent les marques de structures diverses. Cette situation ne peut demeurer dans le contexte de la généralisation de la formation professionnelle guidée par la quête d'amélioration de la qualité de la formation. C'est pourquoi la Direction Générale de la Formation Professionnelle en charge désormais de référentiels et programmes a déjà fixé les termes de référence pour répertorier les supports pédagogiques et didactiques existants en vue de leur relecture et leur harmonisation.

2.2.2.2 Mise en œuvre des thèmes émergents dans les départements de la réforme

Selon la feuille de route initiale, la phase pilote d'intégration des thèmes émergents devrait se boucler en 2013, ce qui permettrait de passer à la phase d'extension et de généralisation à partir de la rentrée scolaire 2013-2014. Par insuffisance de ressources, les enseignants de 2^{ème} année du sous cycle C.E. ainsi que ceux de l'ensemble du sous cycle C.M. n'avaient pas pu être formés. Afin de rattraper ce grand retard préjudiciable à la suite des activités, il a été procédé, par échantillonnage, à l'intégration des thèmes émergents dans les trois classes restantes (CE2, CM1 et CM2) et à la formation de 634 enseignants en décembre 2013. Le bilan de cette dernière phase permettra de capitaliser l'enseignement des thèmes émergents et d'en tenir compte dans les curricula en élaboration.

2.2.2.3 Promotion du bilinguisme et du multilinguisme

Tableau 2-2 : Evolution des indicateurs de l'éducation bilingue au primaire

Indicateur	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Nombre écoles	108	108	127	150	158
Nombre salles de classe	451	448	483	532	600
Effectif enseignants	451	448	483	532	600
Effectif élèves	17 462	17 773	20 295	23 235	28 134
Effectif présentés au CEP	2 825	2 834	2 982	3 078	2 853
Taux de succès au CEP	bilingue classique	72,85% 73,68%	60,38% 66%	61,77% 64,77%	65,62% 65,16%
					56,67% 61,69%

Source : DGEB/MENA

Au primaire, en 2013, le nombre d'écoles passe de 150 à 158, celui des salles de classe de 532 à 600 et l'effectif des élèves de 23 235 à 28 134., , soit un taux de croissance respectif de 6%, 12,8% et 21,08% contre 18,1%, 10,1% et 14,49% en 2012. On note un accroissement de l'effectif des enseignants au même rythme que celui des salles de classe. De 2009 à 2013, le taux de croissance du nombre d'écoles est de 42,2%, celui des salles de classe de 33% et celui de l'effectif des élèves de 61,11%.

Les taux de succès au CEP de l'enseignement bilingue évoluent en dents de scie tout comme ceux de l'enseignement classique auxquels ils sont souvent inférieurs.

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs de l'éducation bilingue, les formations ont concerné 450 enseignants pour la transcription des langues nationales et la didactique du bilingue ; 32 enseignants et 2 encadreurs pédagogiques à l'approche ELAN de la lecture/écriture ; 10 évaluateurs pour la mise en œuvre de l'enseignement de la lecture/écriture selon l'approche ELAN. 69 enseignants des écoles bilingues ont bénéficié d'un suivi pédagogique.

2.2.2.4 *Promotion de l'éducation environnementale*

Au titre de l'année 2013, le MENA a organisé, au profit de 519 enseignants titulaires de classes et de 41 encadreurs pédagogiques des régions du Centre Nord et du Plateau Central, la formation en éducation environnementale et aux techniques de production dans les jardins scolaires. Il a par ailleurs réalisé l'élaboration d'un plan d'action qui lui permettra de jouer pleinement sa partition dans la dynamique engagée pour une véritable promotion de l'éducation environnementale au Burkina Faso. Dans le même registre, il importe de souligner d'une part la formation des membres de la cellule environnementale du ministère aux techniques d'élaboration du cahier de clauses environnementales et sociales puis d'autre part l'élaboration dudit cahier. A ces activités, s'ajoutent la production d'un guide de gestion des infrastructures éducatives, l'organisation d'une journée de salubrité au sein du ministère, le testing de trois guides pédagogiques pour l'utilisation du livret guide « j'apprends les bases de l'hygiène pour être en bonne santé » et la finalisation des guides pédagogiques sur l'éducation environnementale.

Au regard de la programmation de l'année 2013, la validation des cahiers des clauses et la formation des membres de la cellule environnementale du ministère en technique de plaidoyer sont des activités qui, n'ayant pas été réalisées, sont reconduites pour l'année 2014.

Le MJFPE a soumis au Gouvernement pour adoption un projet de stratégie nationale de généralisation de la formation professionnelle dont la mise en exécution apportera une réponse à cette question.

2.2.2.5 *Promotion du sport, de l'art et de la culture en milieu scolaire*

Dans le cadre de la promotion du sport, de l'art et de la culture en milieu scolaire, des activités diverses ont été organisées. Le texte organisant la fédération burkinabè du sport à l'école primaire a été relu avec la contribution des DRENA et DPENA en vue de prendre en compte les aspects du continuum de l'éducation de base. Plus de soixante agents des structures déconcentrées du MENA ont été formés en théâtre forum au profit des 45 districts et des 13 ligues (Sport/culture). Les règlements généraux et spécifiques du football (maracana), du volleyball et de la pétanque sont élaborés suivis d'une organisation de neuf journées de compétitions sportives à Ouaga et Bobo. Un atelier de réflexion sur les activités de loisirs à l'école primaire est organisé et un comité de réflexion, composé des personnes de ressources s'est réuni autour des contenus à donner aux activités de loisirs à l'école primaire.

La mise en œuvre de ces activités a permis de renforcer l'encadrement juridique du sport à l'école primaire et surtout contribuer à améliorer la pratique du sport en milieu scolaire.

Il faut cependant relever que la pratique de l'éducation physique et sportive est biaisée car certains enseignants exploitent le temps destiné à cette discipline pour dispenser des cours dans des matières dites fondamentales. En plus, le matériel sportif faisant défaut dans

plusieurs établissements scolaires, les élèves utilisent les moyens de bord pour pratiquer exclusivement le football au détriment des disciplines comme le volley ball, le handball, etc.

La mise en œuvre effective du plan d'action de la structure chargée de la promotion du sport, de l'art et de la culture va juguler certaines difficultés.

2.2.2.6 *Suivi des classes multigrades*

Pour une meilleure gestion des CMG, le MENA a pu assurer, du 14 au 18 janvier 2013, la formation de 219 enseignants des régions du Centre , du Centre Nord et du Centre Sud sur un total de 400 enseignants non formés identifiés à l'échelon national. De même, 140 encadreurs pédagogiques sur un effectif de 250 recensés ont bénéficié, du 28 janvier au 1^{er} février 2013, de la formation en techniques de gestion des CMG. En application du texte réglementaire de 2012 fixant le taux indemnitaire actuellement en vigueur dans notre pays, le budget alloué n'a pas permis de prendre en compte, lors des deux sessions de formation sus visées, respectivement 181 enseignants titulaires des CMG et 110 encadreurs pédagogiques préalablement recensés. Ces sessions de formation ont été complétées par la formation, du 8 au 12 octobre 2013, des membres de toutes les équipes pédagogiques provinciales du territoire national soit 243 encadreurs pédagogiques,

Toutes ces formations ont permis aux différents bénéficiaires d'être plus opérationnels dans leurs rôles de formation continue du personnel enseignant en classe ou de conduite des activités d'enseignement/apprentissage comme le font ressortir les rapports de visites de classes des encadreurs pédagogiques en poste dans les CEB.

Il convient de rappeler qu'à la série des sessions de formation s'ajoutent l'élaboration et la validation des modules pour la formation, dans les différentes écoles de formation, des enseignants et des encadreurs pédagogiques en techniques de gestion des CMG. La réalisation de ces deux activités permet de facto de mettre fin à la question récurrente de formation nécessaire des acteurs de terrain devant gérer les CMG, avec l'intégration effective desdits modules dans les programmes de formation théorique au niveau des écoles sus visées.

Aussi, dans le cadre de l'élaboration du plan d'action 2014, il est inscrit la formation complémentaire des encadreurs pédagogiques et enseignants qui n'ont pu être formés au cours des différentes sessions déjà réalisées.

2.2.3 Production et acquisition des matériels pédagogiques et didactiques

2.2.3.1 *Production des manuels scolaires*

L'objectif d'assurer une éducation de qualité passe par la mise à disposition des enseignants et des apprenants du matériel didactique de qualité.

Au cours de l'année 2013, le MENA, dans le cadre du projet SMASSE, a élaboré un module et un guide sur les bonnes pratiques des olympiades.

Deux manuels scolaires pour les apprenants des centres à passerelles, édités par la DGIREF sont en attente d'être imprimés en nombre requis par la Fondation Strömmme.

Dans le cadre de la poursuite des actions pour l'enseignement des thèmes émergents au niveau du primaire, le MENA a finalisé le guide pédagogique du sous cycle CM, stabilisé le module et les trois guides pédagogiques.

2.2.3.2 Mise en œuvre de la stratégie nationale de production et de distribution

A la suite de deux études diagnostiques , en collaboration avec les autres ministères en charge de l'éducation et de la formation (MASSN, MESS, MJFPE), les ministères partenaires (MCT, MEF...), les acteurs de l'édition du secteur privé, les partenaires au développement et les partenaires sociaux, le MENA a élaboré et validé au plan technique(1) la Stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique 2014-2021 qui intègre le continuum de l'éducation de base (préscolaire, primaire et post primaire), (2) le plan d'action triennal 2014-2016 de mise en œuvre de la stratégie nationale, (3) le manuel de procédures d'évaluation/approbation du matériel didactique, (4) l'arrêté portant organisation et fonctionnement du Conseil national de Publication du matériel didactique.

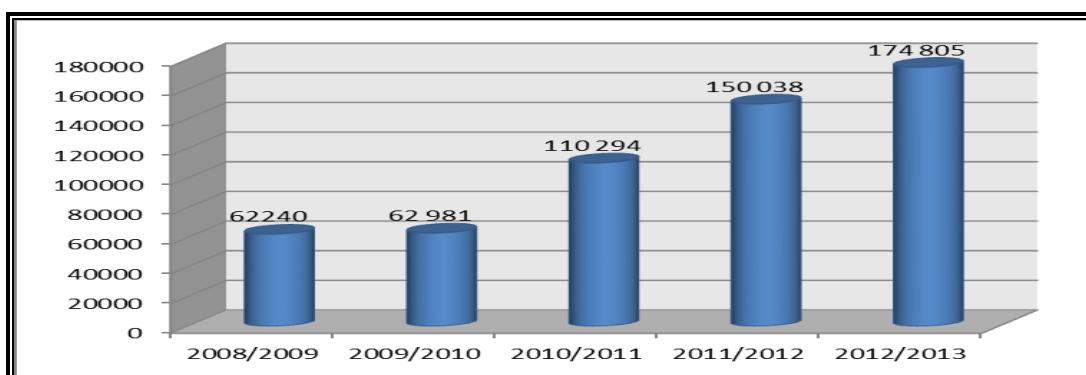
L'élaboration de cette stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique permet de mettre à la disposition des différents acteurs et partenaires de l'éducation, de l'édition, de l'impression et de la distribution du matériel didactique, un référentiel consensuel qui oriente toutes les actions et les interventions dans le domaine de la production et la fourniture des matériels didactiques du continuum de l'éducation de base. Cette stratégie éditoriale vise principalement à fournir du matériel didactique de qualité et en nombre suffisant aux apprenants et enseignants à différents niveaux du continuum de l'éducation de base, développer la production locale et renforcer le partenariat public-privé dans la production et la mise à disposition du matériel didactique de qualité.

2.2.3.3 Dotation/distribution des manuels scolaires

Au préscolaire, on note un accroissement du nombre de manuels commandés et livrés aux structures au cours des cinq dernières années. Ce nombre est passé de 62 240 en 2008/2009 à 174 805 en 2012/2013 soit un taux d'accroissement de 180% sur la période. Cette forte croissance des besoins en manuels est liée en partie aux séances de sensibilisation et aux missions de contrôle effectuées dans les structures du préscolaire pour un usage régulier des manuels préscolaires.

Le transfert du préscolaire au MENA, va induire en perspective, une prise en compte de ces besoins croissants dans le processus de planification des commandes en matériel pédagogique et didactique au niveau du MENA.

Graphique 9 : Evolution des manuels commandés et livrés aux structures



Au primaire, 3 033 992 manuels scolaires, composés de livres de l'élève (2 955 584), de guides de maître (72 423), de dictionnaires (5 987), ont été distribués aux écoles publiques et privées, sur une prévision de 4 000 000 de manuels; soit un taux de réalisation de 75,84%. L'écart constaté est imputable aux ruptures de stock de certains titres de livre notamment des disciplines d'éveil et aux retards dans les procédures d'acquisition des manuels scolaires.

Les principaux défis à relever restent toujours l'amélioration de l'enveloppe allouée à la réimpression des manuels scolaires afin d'acquérir lesdits ouvrages en quantité et en qualité suffisante ou selon les besoins annuels de toutes les CEB et leur livraison à temps aux CEB par le lancement anticipé des appels d'offre pour la réimpression et le recrutement des transporteurs privés très capables, devant transporter et appuyer le ministère dans la mise à disposition des manuels scolaires.

Le marché pour l'acquisition des compendiums métriques et scientifiques, du matériel spécifique destiné aux CMG, au sport, à la pédagogie de grand groupe, à l'éducation non formelle, au préscolaire et au post-primaire d'un montant de 500 000 000 F CFA a été exécuté avec la mise à disposition de 442 mallettes pédagogiques aux écoles publiques. En 2013, les ressources financières transférées aux 351 communes en vue de l'acquisition du cartable minimum et du fonctionnement courant des écoles sont respectivement de 6 731 311 600 FCFA et 719 730 000 FCFA. La principale difficulté liée à la gestion du cartable minimum est la remontée de l'information après le processus d'acquisition et de distribution effectué par les communes. Il est alors envisagé, dans le mécanisme conjoint MENA/communes, des outils de collecte systématique des données. La mise en application de ces outils permettra au MENA de suivre le processus d'acquisition et de distribution, d'apprécier la quantité et la qualité du cartable acquis et d'indiquer l'effectif réel des bénéficiaires.

En 2013/2014, sont encore prévues la réimpression de manuels scolaires classiques et bilingues pour environ 1100 000 000 FCFA et la dotation des 463 CEB en livres de l'élève, en guides de maître et en dictionnaires.

Quant à la politique de transfert aux communes de ressources pour l'acquisition des cartables minimum, des consommables scolaires, elle sera également maintenue pour l'année scolaire 2013/2014.

Au post-primaire, les activités prévues en termes de production de manuels au plan national ont connu un taux d'exécution appréciable. Il s'agit de la production des 10 000 livres d'anglais 6^{ème} et 10 000 livres d'anglais 5^{ème} et celle des 1 000 livres d'allemand.

Les manuels scolaires, constituent des déterminants importants de la qualité des enseignements, aussi la production en cours de ces documents illustre les efforts faits pour les rendre disponibles tout en réduisant les coûts.

Les activités relatives à l'acquisition de 465 000 manuels du premier cycle, de restauration de 45 000 manuels détériorés ont été différées à 2014.

La stagnation de la réalisation de ces activités est due au manque de financement et aussi au fait que le Centre National des Manuels et Fournitures Scolaires (CENAMAFS) est au stade de mutation en Etablissement Public de l'Etat. La mise en place des organes de gestion permettra l'exécution rapide des activités telles que la formation des gestionnaires, le suivi de la gestion des manuels dans les établissements et la restauration des manuels détériorés.

Au niveau de la formation professionnelle, l'équipement en outillage, en matériels pédagogiques et didactiques des sept(7) centres réhabilités est en cours d'installation. Celui des quatre(4) centres nouvellement construits a été livré et réceptionné.

On note également l'acquisition des matières d'œuvre au profit du dispositif des vingt (20) centres de l'ANPE dans le cadre de la mise en œuvre du PFM.

2.2.3.4 Dotation en matériels spécifiques

Dans le cadre de la promotion de la culture, du sport et des loisirs à l'éducation de base, trois activités ont été menées dont la formation en théâtre forum au profit des districts, la tenue d'un atelier de réflexion sur les activités de loisirs à l'école primaire et la finalisation du guide d'enseignement de l'EPS à l'école primaire.

La promotion des études de nuit avec des kits d'éclairage du « Projet une lampe pour l'Afrique » s'est intensifiée avec des activités d'acquisition de lampes à usage individuel et collectif. Par ailleurs, il a été élaboré un document guide de formation des acteurs sur l'approche systémique qualité de l'école lumière.

Ce guide de formation à l'usage des acteurs de l'éducation considère la place des intrants, déterminante, avec comme porte d'entrée « la lumière » mais insiste sur le rôle de l'école dans l'organisation du processus comme essentiel voire primordial, grâce à l'analyse qu'offre la théorie systémique de l'éducation. Pour ce faire, quatre modules ont été conçus à travers deux unités de formation intitulées comme suit : (i) l'approche qualité éducative qui traite des considérations conceptuelles et théoriques de l'école de qualité et de l'école lumière et (ii) l'intégration des kits d'éclairage solaire dans un dispositif qualité qui présente le dispositif technique et pédagogique et le contrat pédagogique pour la qualité.

2.2.3.5 Programmes d'électrification des établissements scolaires

La promotion des études de nuit avec des kits d'éclairage du « Projet une lampe pour l'Afrique » s'est intensifiée avec des activités d'acquisition de lampes à usage individuel et collectif. Par ailleurs, il a été élaboré un document guide de formation des acteurs sur l'approche systémique qualité de l'école lumière.

Ce guide de formation à l'usage des acteurs de l'éducation considère la place des intrants, déterminante, avec comme porte d'entrée « la lumière » mais insiste sur le rôle de l'école dans l'organisation du processus comme essentiel voire primordial, grâce à l'analyse qu'offre la théorie systémique de l'éducation. Pour ce faire, quatre modules ont été conçus à travers deux unités de formation intitulées comme suit : (i) l'approche qualité éducative qui traite des considérations conceptuelles et théoriques de l'école de qualité et de l'école lumière et (ii) l'intégration des kits d'éclairage solaire dans un dispositif qualité qui présente le dispositif technique et pédagogique et le contrat pédagogique pour la qualité.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage des 56 222 apprenants relevant de la zone d'intervention du projet « une lampe pour l'Afrique », 12 222 lampes solaires semi-autonomes et 45 546 lampes solaires autonomes sont effectivement sur une prévision initiale respective de 12 222 et de 44 000 kits solaires. 300 kits collectifs d'éclairage de salles sont également acquis pour accompagner l'alphanétisation de nuit des jeunes et des adultes.

En outre, 343 écoles sont identifiées en vue d'un accompagnement dans la mise en place de structures communautaires de gestion d'école. Des cellules de gestion des lampes solaires et des comités de surveillance des apprentissages sont installées dans 456 écoles. Tous les chefs de circonscription d'éducation de base (CCEB) et tous les maires de la zone d'intervention du projet sont formés qualité systémique de l'éducation de base centrée sur les écoles lumières.

Les apprenants utilisent les lampes solaires pour réviser leurs leçons par groupe et font des devoirs de maison sous la surveillance de leurs parents. Après les études surveillées des écoliers, d'autres communautés exploitent la lumière des lampes pour développer des activités génératrices de revenu. Toutes ces actions mises en œuvre par les acteurs de proximité de

l'éducation ont contribué à améliorer la qualité des résultats scolaires des élèves issus des écoles bénéficiaires du projet.

En perspective, il est prévu en 2014 sur budget de la Chine Taiwan, l'acquisition de 6111 lampes semi-autonomes et de 66 000 lampes autonomes. Sur les fonds CAST, il est prévu l'acquisition de 65 000 kits autonomes individuels pour les communes prioritaires et les établissements post-primaires et 150 kits collectifs pour les établissements post-primaires.

2.2.4 Gestion du redoublement et de la réussite scolaire

2.2.4.1 Mise en œuvre des projets école de qualité

Sur une prévision de construction et d'équipement (mobilier scolaire, forages) de 31 EQAmE dans le Ganzourgou et Namentenga, 31 sites ont été identifiés et la reconnaissance de 18 sites a été faite. De plus, les enseignants de cinquante EQAmE des provinces du Ganzourgou et du Namentenga ont été formés sur la gestion des bibliothèques scolaires d'une part et d'autre part, recyclés en pédagogie de l'éducation physique. Par ailleurs, 219 enseignants(tes) et encadreurs pédagogiques ont été formés en Education environnementale. Ces formations ont permis d'améliorer les prestations des acteurs de l'éducation pour un meilleur apprentissage au niveau des élèves.

Tableau 2-3 : Situation statistique des EQAmE en 2013

Région	Province	Commune	CEB	Nombre d'écoles expérimentales
CENTRE-NORD	Namentenga	Boala	Boala	13
		Boulsa	Boulsa I	12
		Boulsa	Boulsa II	26
		Boulsa	Boulsa III	16
		Bouroum	Bouroum	22
		Dargo	Dargo	21
		Tougouri	Tougouri	29
		Yalgo	Yalgo	24
		Zéguédéguin	Zéguédéguin	14
Total CN	1	7	9	177
PLATEAU CENTRAL	Ganzourgou	Boudry	Boudry I	16
			Boudry II	14
			Boudry III	16
		Kogho	Kogho	13
		Méguet	Méguet	20
		Mogtédo	Mogtédo I	15
			Mogtédo II	19
		Salogo	Salogo	13
		Zam	Zam	19
		Zorgho	Zorgho I	22
			Zorgho II	14
		Zoungou	Zoungou	16
Total PCL	1	8	12	197
Total CN+PCL	2 provinces	15 communes	21 CEB	374 écoles

2.2.4.2 Amélioration du temps d'apprentissage

L'amélioration du temps d'apprentissage a demeuré une préoccupation pour le MENA au cours de l'année 2013. Les structures centrales et déconcentrées ont poursuivi la mise en œuvre des stratégies adoptées pour l'augmentation du temps d'enseignement dont la sensibilisation des acteurs, la poursuite des compositions harmonisées, l'amélioration de la gestion administrative

des enseignants... De façon spécifique, des actions ciblées sur la détermination des gains en temps d'enseignement n'ont pu être menées faute de ressources financières. Par ailleurs, il est ressorti de la mise en œuvre du dispositif de collecte d'informations sur le temps d'enseignement la nécessité de poursuivre la sensibilisation des enseignants pour leur adhésion au processus. Du reste, des outils de collecte des données relatives au temps d'enseignement sont placés dans des écoles en janvier 2014 pour toujours mesurer les acquis réalisés dans le domaine.

Par ailleurs, la réorganisation de la semaine de cours dans le cadre de la réforme curriculaire vise l'amélioration de la gestion du volume horaire d'enseignement/apprentissage.

2.2.5 Introduction progressive des langues nationales comme langues d'enseignement

2.2.5.1 Utilisation des langues nationales dans l'enseignement

La question de l'introduction des langues nationales dans l'éducation de base est prise en compte dans le protocole expérimental qui détermine la feuille de route de la réforme curriculaire en cours. L'extension géographique et linguistique sera articulée avec le programme de description des langues prévu dans le cadre du PDSEB. Le choix des régions tiendra compte de l'implantation des langues, des zones urbaines et rurales.

2.2.5.2 Promotion de l'introduction de l'anglais et d'autres langues étrangères dans l'éducation de base

La prise en compte de l'anglais et d'autres langues étrangères dans l'éducation de base se fera concomitamment avec la réforme curriculaire. Le processus prévoit, une fois le programme de référence réalisé, des programmes à la carte pour permettre la prise en compte des spécificités comme l'introduction de l'anglais, de l'arabe, le Cours préparatoire unique pour les écoles ayant au moins deux années de préscolaire, les écoles et collèges bilingues et/ou multilingues

2.2.6 Mise en œuvre des passerelles entre les différents niveaux éducatifs et entre le système formel et le système non formel

2.2.6.1 Opérationnalisation des passerelles

Le MENA a ouvert 50 centres à passerelle dans les zones de mise à œuvre de la stratégie de scolarisation accélérée/passerelle (SSA/P) pour un effectif de 3849 inscrits dont 2751 transférés dans les écoles classiques soit un taux de succès de 79,23 %. En outre, des suivis/supervisions des activités au niveau des passerelles du formel et du non formel ont été effectués. Le suivi des passerelles s'est matérialisé par huit sorties terrain effectuées en 2013 pour une appréciation objective du fonctionnement des centres SSAP et l'évaluation des apprentissages des apprenants dans les provinces du Ganzourgou, du Yatenga, du Zondoma, du Sanmatenga, de la Sissili, du Bazèga et du Kadiogo. Une autre sortie terrain de suivi des écoles de mise en œuvre de la pédagogie du texte (PdT) a été également effectuée dans la province du Bazèga en vue d'un appui conseil des enseignants appliquant ladite pédagogie. Ces sorties terrain ont permis de constater un engouement général des communautés d'accueil pour ces différentes innovations et un bon niveau des acquisitions scolaires comme en témoignent les données des tableaux synoptiques des résultats des apprenants de la plupart des centres à passerelle aux évaluations intermédiaires avec un taux moyen de réussite de l'ordre de 80,75%. La mise en œuvre de ces activités majeures participe de la promotion de ces innovations.

Au titre des autres activités significatives, il est à retenir la validation et l'édition PAO des manuels de mathématiques et de français pour les apprenants, l'élaboration d'un référentiel de compétence des pratiquants de la stratégie, la contribution active du Burkina Faso à la mise en place d'un comité de suivi sous régional de l'évaluation de la SSAP, la participation des acteurs nationaux à l'élaboration d'un manuel de gestion des centres à passerelle.

Le référentiel de validation des innovations pédagogiques déjà validé crée de bonnes conditions pour la validation objective et la capitalisation de ces différentes expériences éducatives au niveau des passerelles.

Un dispositif de collecte de données sur les passerelles ENF/éducation formelle et la formation préprofessionnelle/éducation formelle permettra de renseigner l'opérationnalisation totale des passerelles.

En guise de perspectives, la conception du manuel de l'apprenant des centres à passerelle en compétences de vie est reprogrammée pour l'année 2014 sur financement du secrétariat permanent de la Stratégie de scolarisation accélérée (SP/SSA).

2.2.7 Evaluation des connaissances apprises

2.2.7.1 *Organisation des examens et concours scolaires*

Au primaire, l'examen du Certificat d'études primaires (CEP) et le concours d'entrée en classe de 6^{ème} se sont déroulés du 11 juin au 17 juillet 2013 sur toute l'étendue du territoire, conformément aux dispositions de l'arrêté interministériel n°2012-560/MESS/MENA/MJFPE du 24 décembre 2012 fixant le calendrier des examens et concours session 2013. Plusieurs activités ont été menées aussi bien à la phase préparatoire que pendant le déroulement desdits examens et concours.

Les activités essentielles menées lors de la phase préparatoire sont l'élaboration, la diffusion et l'appropriation des instructions ; l'élaboration et le choix des items ; l'attribution des numéros PV aux candidats ; la dotation des CEB en matériels et fournitures ; le choix des acteurs. Les étapes du déroulement de l'examen du CEP et du concours d'entrée en classe de 6^{ème} ont été les suivantes : l'administration des épreuves ; la correction des épreuves ; la tenue du secrétariat de correction ; la supervision des travaux de correction et du secrétariat ; la publication des résultats du CEP et la tenue des secrétariats régionaux du concours d'entrée en classe de 6^{ème}.

La session 2013 a enregistré au total 354 051 candidats inscrits contre 326 368 en 2012 soit un accroissement relatif de 8,5%. Les absents étaient au nombre de 37 573 et représentaient 10,61%. L'administration des épreuves s'est effectuée du 11 au 13 juin 2013. Elles se sont tenues dans 1 547 centres d'examen et ont mobilisé 7 627 accompagnateurs, 18 033 surveillants et suppléants, et 1 398 correcteurs.

La spécificité cette année est l'introduction de l'évaluation de l'épreuve de rédaction en langue nationale (mooré, djula, fulfuldé, nuni, lélé, bissa, dagara et gulmacéma) pour les 2 853 candidats des écoles bilingues. Il faut signaler que ces candidats avaient le choix entre la langue nationale et le français.

Le taux de succès global au CEP 2013 est de 61,69%. Même si le nombre de filles inscrites était supérieur à celui des garçons (179 522 contre 174 529), il faut signaler qu'elles réussissent moins que ces derniers (57,86% contre 65,68%). Ce taux est en baisse par rapport à celui de 2012 qui était de 65,16%, soit un écart négatif de 3,47 points et cette baisse touche aussi bien les filles que les garçons. Ces résultats nous montrent que si les efforts consentis à la promotion de l'éducation des filles portent des fruits, une réflexion approfondie devrait être menée en vue de l'amélioration des performances de manière générale.

Pour ce qui concerne le concours d'entrée en classe de 6^{ème}, le nombre d'admis est déterminé en fonction des places disponibles dans les établissements secondaires de chaque région, exceptés les lauréats du CEP des CEB de la réforme qui sont d'office admis en 6^{ème} s'ils ont postulé au concours d'entrée en classe de 6^{ème}. Il faut relever que l'insuffisance de places en classe de 6^{ème} dans plusieurs régions demeure toujours une préoccupation qui trouvera sans doute sa solution avec la mise en œuvre du continuum éducatif de base. L'organisation du CEP et du concours d'entrée en classe de 6^{ème} a mobilisé la somme de 3 152 435 000 francs CFA.

La réflexion sur la pertinence du CEP comme mode d'évaluation pour la transition du CM2 à la classe de 6^{ème} dans le contexte du continuum éducatif de base (6 à 16 ans) se poursuit.

Il faut signaler que la Direction des Examens et Concours de l'éducation de base a participé à l'organisation du concours du PMK à travers la conception, la reproduction et le conditionnement des épreuves et leurs clés de correction. Elle a aussi assuré la vice-présidence des jurys de correction et de délibération ainsi que du secrétariat.

Au **post-primaire**, l'administration et la correction des épreuves de l'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) et du concours d'entrée en seconde se sont déroulées du 11 au 23 juin 2013. Quant au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), l'administration et la correction des épreuves dudit examen se sont déroulées au cours de la même période.

Au niveau de la formation professionnelle, de juillet à septembre 2012, il a été prévu que soit renforcé le dispositif de la certification des compétences professionnelles de sorte à porter le nombre de candidats aux contrôles de compétences à deux mille cinq cents (2 500). Face à un tel objectif, des dispositions ont été effectivement prises. Celles-ci ont abouti à la tenue de la session du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) du 18 au 25 juin 2013.

En effet, pour l'organisation pratique de cet examen, il a été réceptionné 3497 dossiers de candidature (contre une cible de 2 500 candidatures) au CQP dans onze (11) métiers. Il ressort donc un accroissement de 30,34% du nombre de candidats à l'examen du CQP ; passant ainsi de 2 437 en 2012 à 3 497 candidats en 2013. Le nombre de métiers concernés a également évolué en passant de dix (10) métiers en 2012 à onze (11) en 2013. Il en est de même pour le nombre de centres d'examen qui passe de huit (08) régions en 2012 à dix (10) en 2013.

En outre, l'année 2013 a connu l'extension de la certification à un nouveau titre qu'est le Brevet de Qualification Professionnelle (BQP). Ainsi, les premiers examens du BQP, ont concerné cinq (05) métiers à savoir électricité bâtiment, maintenance automobile, construction bâtiment, conception et la réalisation de meubles en bois puis construction métallique. Au total, 199 dossiers de candidature ont été reçus et traités à cette occasion. Répartis enjeux (02) centres d'examen que sont Ouagadougou (CEFPO) et Ziniaré (CFPRZ) avec huit (08) jurys, les examens du BQP se sont tenus du 02 au 06 juillet 2013.

2.2.8 Amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'école

2.2.8.1 Dispositif d'évaluation des acquis scolaires

Au primaire, les enquêtes de l'évaluation nationale des Acquis scolaires (EAS) se tiennent désormais tous les deux ans. La dernière s'est déroulée en 2012 et la prochaine est prévue pour 2014.

Il n'y a donc pas, à proprement parler, de prévisions en termes de scores pour l'année 2013. Cette année a été consacrée au traitement des données de l'enquête de 2012 et à la préparation des outils de celle de 2014 à venir. Les principales activités conduites sont les suivantes :

- la correction/codification des données de l'enquête de 2012, du 24 février au 21 mars 2013 ;
- la saisie des données de l'enquête de 2012 dans la base, par lecture optique, du 24 février au 24 mars 2013 ;
- le traitement des données de l'enquête de 2012 du 02 au 27 septembre 2013 ;
- l'analyse des données de l'enquête de 2012 et la rédaction du rapport d'analyse national, du 20 septembre au 18 novembre 2013 ;
- la restitution des résultats de l'enquête de 2012, le 03 décembre 2013, et la publication du rapport d'analyse ;
- la préparation des outils de collecte et de traitement des données de l'enquête de 2014, du 25 novembre au 13 décembre 2013.

L'enquête de 2012 a été administrée aux élèves des CE1 et CM2. Les résultats de cette enquête, ainsi que leur comparaison d'avec ceux de 2007, permettent d'identifier et de mettre en exergue des faits saillants pour attirer l'attention des acteurs de l'éducation sur les difficultés et les progrès du système éducatif.

Au post-primaire, les résultats de l'étude réalisée en 2012 sur les acquis des élèves de 5^{ème} et de 1^{ère} D sont présentés dans les tableaux 2-4 et 2-5 :

Tableau 2-4 : Moyennes, sur 100 des résultats des élèves du post-primaire en : français, maths, SVT, HG

Niveau / année	Français	Maths	SVT	HG
5 ^{ème} 2012	45	41	44	37
5 ^{ème} 2011	-	-	-	-
5 ^{ème} 2010	62	39	45	36
5 ^{ème} 2009	52	46	48	39
5 ^{ème} 2008	60	50	59	46
5 ^{ème} 2007	52	41	46	33

Source : OCECOS-MESS ; septembre 2013

La mise en œuvre du système d'évaluation et de *testing* des élèves a eu lieu en 2012. En 2011, elle n'a pu avoir lieu pour cause de contraintes budgétaires. Tout comme en 2007, 2008, 2009 et 2010, ce *testing* a concerné les élèves de 5^{ème} et a porté sur quatre disciplines : les mathématiques, le français, les sciences de la vie et de la terre et l'histoire géographie.

Pour l'enquête de 2012, les résultats d'ensemble montrent un niveau des acquis toujours modeste en histoire-géographie, en maths et SVT.

On peut noter cependant que les résultats en français sont supérieurs à ceux des trois autres disciplines même s'ils sont en nette régression au cours de la période. Les résultats se présentent en dents de scie d'une année à l'autre dans les quatre disciplines qui ont fait l'objet d'évaluation.

Tableau 2-5 : Moyennes sur 100 des résultats des élèves de 1^{ère}D en : français, maths, SVT, HG

Année	Français	Maths	SVT	HG
2007	50	46,5	48,5	42,5
2009	52	48,5	45	45,5
2012	51,2	40,3	41,2	43,3

Source : OCECOS-MESS ; septembre 2013

On note une amélioration significative des scores entre 2007 et 2010 dans les quatre disciplines cibles surtout en français (gain de 10 points), mais par la suite les résultats sont plus mitigés.

A l'exception du français, les moyennes dans les disciplines ciblées restent en dessous du seuil moyen de performance (50/100) généralement admis dans le système éducatif burkinabè. Les données désagrégées laissent voir une disparité des acquisitions selon les types d'établissement.

Les rapports d'évaluation sur les acquis scolaires font état d'une corrélation positive entre les acquis scolaires et des variables telles que les manuels scolaires, la cantine, le redoublement, le temps d'apprentissage. Le fait d'avoir un professeur à la maison se traduit également positivement sur les acquis scolaires dans la discipline considérée, ce que l'on peut rapprocher avec le niveau de vie des parents.

Au post-primaire, la mise en œuvre du système d'évaluation et de *testing* des élèves a eu lieu en 2012. En 2011, elle n'a pu avoir lieu pour cause de contraintes budgétaires. Tout comme en 2007, 2008, 2009 et 2010, ce *testing* a concerné les élèves de 5^{ème} et a porté sur quatre disciplines : les mathématiques, le français, les sciences de la vie et de la terre et l'histoire géographie.

2.3 Suivi des recommandations de la 1ère MCS dans le domaine de la qualité

N°	Recommandations	Structures responsables	Etat de mise en œuvre	Niveau de réalisation
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle			
	2.1 Poursuivre la réforme du système d'évaluation et de certification pour mieux prendre en compte les langues nationales et les écoles franco arabes.	DEC	En cours de réalisation	Prise en compte de la langue nationale à l'examen du CEP depuis la session 2012 (écoles bilingues). Recensement des actions d'harmonisation des épreuves des écoles franco arabes.
	2.2 Argumenter la prise de décision sur la pertinence des PAI et PAC.	DGEB	En cours de réalisation	Etude commanditée à cet effet avec l'appui de la SARC. Résultats finaux attendus pour le mois de juin 2014.
	2.3 Elaborer et mettre en œuvre une feuille de route pour rendre opérationnelle la matrice de performance de la qualité de l'éducation de base et clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs.	DGRIEF	Réalisée	Feuille de route de la matrice de performance de la qualité de l'éducation de base disponible
	2.4 Identifier et mettre en œuvre des actions prioritaires retenues dans le plan stratégique de renforcement des capacités en lien avec l'engagement professionnel et la motivation organisationnelle.	DRH	Réalisée	Plan d'actions pour un meilleur engagement professionnel et une motivation organisationnelle des enseignants et des encadreurs pédagogiques disponible.

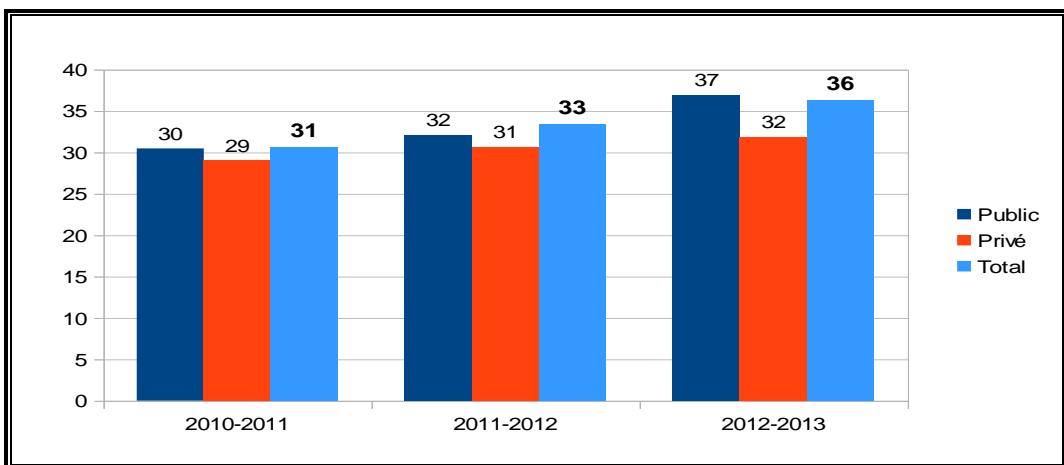
2.4 Résultats obtenus et indicateurs stratégiques de qualité

2.4.1 Ratios

2.4.1.1 Ratio enfants/éducateur

Au préscolaire, le ratio d'encadrement au niveau national a connu une évolution passant de 31 en 2010/2011 à 36 en 2012/2013 soit un accroissement de 5 points. Comparé à la cible fixée à 35 en 2013, on peut dire que le taux d'encadrement s'est dégradé, car en dépassement de 1 point. Suivant le statut de l'établissement, ce ratio diffère. C'est le cas du privé où le ratio est de 32 en 2013 contre 37 au public. Ces résultats traduisent la nécessité d'assurer un recrutement conséquent du personnel qualifié afin d'assurer un meilleur encadrement des enfants.

Graphique 10 : Evolution du ratio d'encadrement selon le statut de l'établissement



2.4.1.2 Ratio élèves/maître ou taux d'encadrement

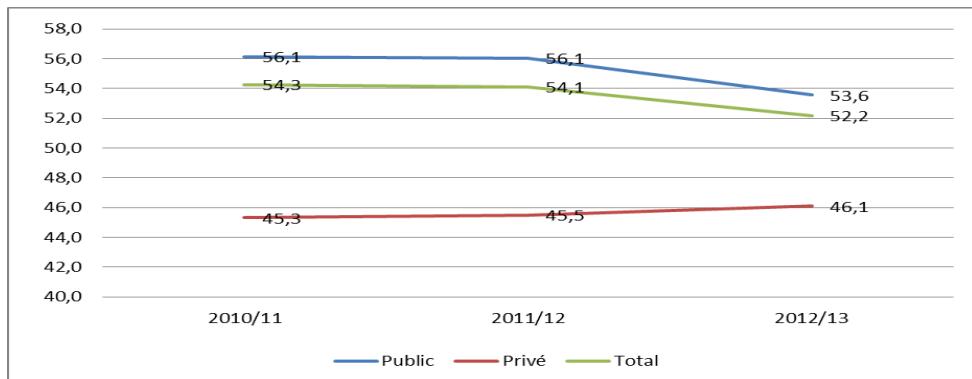
Au primaire, le ratio élèves/maitre (taux d'encadrement) est de 52,2 en 2012/2013, elle a connu une légère baisse par rapport à l'année précédente (52,2 contre 54,1 élèves par enseignant) soit 1,9 points de moins. Cette baisse concerne aussi bien le milieu urbain (58,3 élèves par enseignant contre 58,9 en 2012/2013) que le milieu rural (50,3 élèves par enseignant contre 52,6 en 2012/2013).

Le ratio élèves/maitre niveau du public a connu une légère baisse comparé à celui de l'année précédente (53,6 contre 56,1). Contrairement au public, le ratio élèves/maitre au privé a connu est en hausse passant de 45,5 en 2011-2012 à 46,1 en 2012-2013. Cette hausse trouve son explication par une forte affluence vers le privé.

Sur la période 2010/2011 à 2012/2013, l'encadrement s'est amélioré de 4 points ; le ratio élève/maitre de 54,3 à 52,2.

Au niveau régional des disparités persistent. Le taux d'encadrement des élèves varie entre 36,5 élèves par enseignant dans le Sahel à 63,3 dans les Hauts-Bassins. Les régions du Sahel, de l'Est et du Sud-ouest ont encore des taux d'encadrement inférieurs à 50. A l'exception de la région du Plateau central (50,0), les autres régions ont un taux d'encadrement supérieur à 52 élèves par maître.

Graphique 11: Evolution du ratio élèves/maitre au primaire de 2010/2011 à 2012/2013



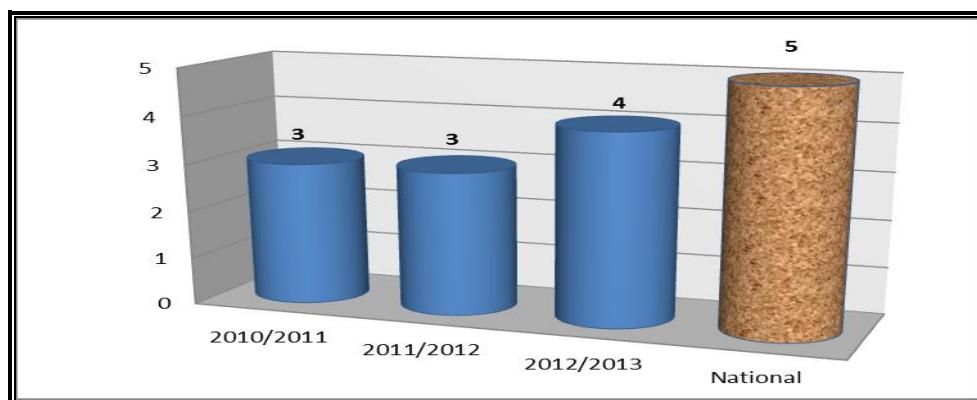
Source : DGESS/MENA

2.4.1.3 Ratio manuels/enfants

Le ratio manuels/enfants a connu une légère amélioration au cours des trois années passant de 3 en 2010/11 à 4 en 2012/2013 soit un accroissement de 1 point. Cela est dû à la seconde commande de manuels enregistrée au cours de l'année pour combler le besoin. Cependant, ces indicateurs sont toujours en baisse comparativement à la cible initiale qui est 5 manuels par enfant. Ces manuels se composent essentiellement de livret de graphisme, prélecture, éveil math, coloriage et de peinture.

Des efforts restent à consentir pour permettre à chaque enfant de disposer manuel scolaire qui est un des déterminants de la qualité de l'éducation préscolaire.

Graphique 12 : Evolution du ratio manuels/enfants au cours des trois dernières années



2.4.1.4 Ratio livre/élève

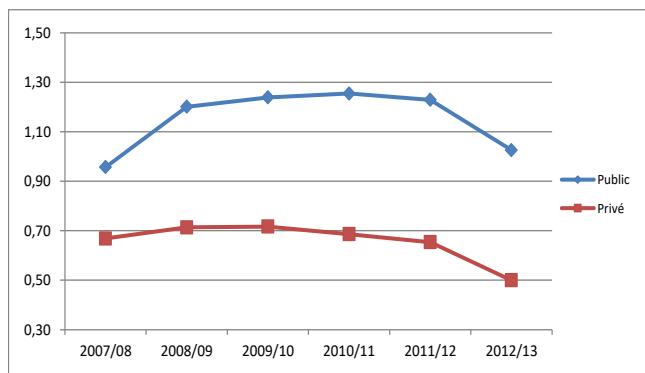
Pour l'année scolaire 2012/2013, le ratio livre/élève **au primaire** est de 0,9 pour la lecture et 1,1 pour le calcul. Ces indicateurs sont en baisse par rapport à l'année scolaire 2011/2012 (1,1 livre de lecture par élève et 1,2 livre de calcul par élève). Par rapport à 2007/2008, ces indicateurs se sont améliorés de 0,02 point pour le ratio livre de lecture par élève et 0,18 point pour celui du calcul.

Cependant, il faut noter que des disparités existent encore cette année entre les secteurs public et privé. En effet, les ratios du privé sont largement en deçà de l'objectif fixé qui est d'un livre par élève. En 2012/2013, les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont respectivement de 0,5 et 0,51 au privé contre 1,03 et 1,19 au public. L'analyse de l'évolution des ratios au niveau du privé depuis l'année scolaire 2007/2008 fait ressortir une tendance à la baisse.

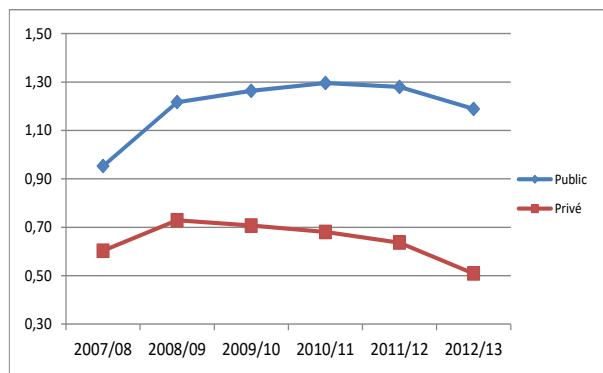
Les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont supérieurs à 1 en zone rurale et inférieurs à 1 en zone urbaine. Et ceci à cause de la forte concentration des écoles privées en milieu urbain.

Au plan régional, à l'exception du Centre, toutes les régions ont plus d'un livre de calcul par élève. Sept régions ont un ratio de moins d'un livre de lecture par élève. Ce sont les régions du Centre, du Centre-Nord, du Centre Est, de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Plateau Central.

Évolution du ratio livre de lecture par élève selon le statut



Évolution du ratio livre de calcul par élève selon le statut



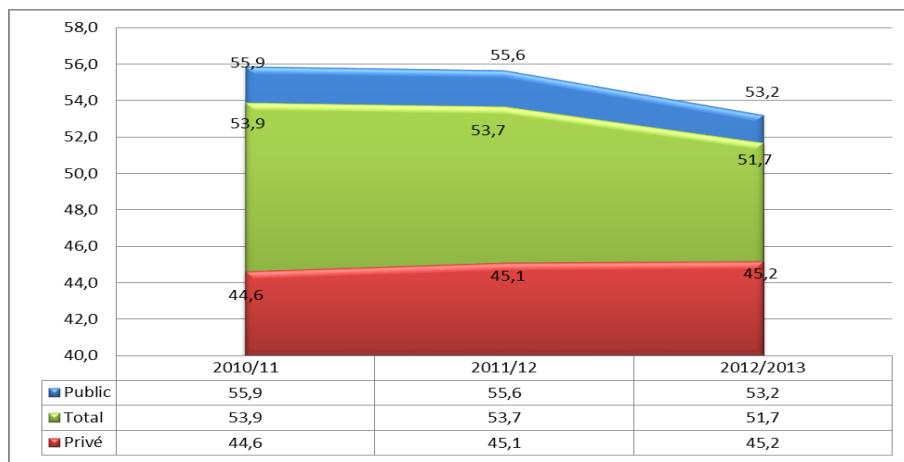
Au post-primaire, on note un déficit de manuels avec un ratio de 2 livres/élève pour une norme de 6-7 livres/élèves. Le système de distribution connaît des difficultés de mise à disposition des manuels à temps aux élèves. Il est donc nécessaire de revoir le circuit de distribution desdits manuels, de poursuivre la restauration des manuels usagés, d'avoir à temps la situation des manuels dans les régions pour procéder à la distribution de cette dotation.

2.4.1.5 *Ratio élèves/classe*

Au primaire, au cours de la période 2010/2011- 2012/2013 le ratio élèves/classe a connu une amélioration passant de 53,9 à 51,7 soit une baisse de 2,2 points.

Au niveau du public une baisse est plus significative, le ratio élèves/classe est de 53,2 en 2012/2013 contre 55,9 en 2011/2012 soit une baisse de 2,7 points. A l'opposé du public, le ratio élèves/classe du privé est légèrement en hausse de 0,6 points sur la même période, il est passé de 44,6 en 2010/2011 à 45,2 en 2012/2013.

Graphique 13 : Evolution du ratio élèves/classe de 2010/2011 à 2012/2013



Source : DGESS/MENA

En 2012/2013, le post-primaire a compté en moyenne 67 élèves par classe. Ce ratio qui présente la situation au niveau national cache les réalités selon le statut, le type d'enseignement et la région.

En effet seulement 3% des classes du public et 6% du privé ont un ratio compris entre 45 et 50, objectif visé en 2025. Par contre 57% des salles de classe du public et 25% du privé ont un ratio supérieur à 70.

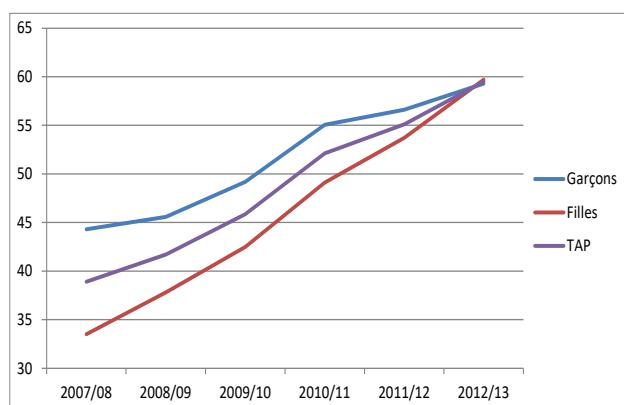
Dans l'enseignement général public, en 2012-2013, dans 50% des classes de 6^{ème} on a des effectifs de plus de 95 élèves et 80 en classe de 5^{ème} malgré l'amélioration globale des conditions d'étude. Les ratios élèves/classe de 6^{ème} et de la 4^{ème} ont baissé de 2 points et de 5 points en classe de 3^{ème}.

Excepté la région du Sahel, toutes les régions ont 25% des classes de 6^{ème} de l'enseignement général qui ont un ratio supérieur à 70 élèves/classe.

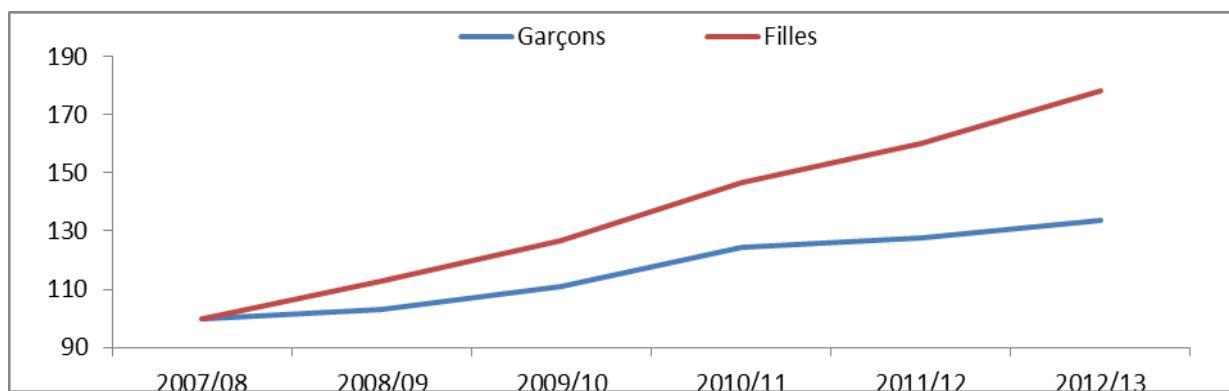
2.4.2 Taux d'achèvement

2.4.2.1 Taux d'achèvement au primaire

Graphique 14 : Evolution des TAP selon le Genre



Graphique 15 : Evolution Comparatif des TAP selon le genre



Le taux d'achèvement du primaire (TAP) en 2012/2013 est de 59,5%. Ce taux est en progression de 4,4 points par rapport à celui de 2011/2012. L'évolution de ce taux est plus importante que celle de l'année précédente qui était de 3 points. Le taux d'achèvement en 2012/2013 des filles (59,7%) est supérieur à celui des garçons (59,3%). Ces deux TAP comparés à ceux de l'année dernière ont connu une hausse respectivement de 6,0 et de 2,7 points.

L'indice de parité entre filles et garçons est de 1,01 ce qui signifie que pour 101 filles atteignant la dernière année du primaire, on a 100 garçons. Comparativement à l'année scolaire 2007/2008, le TAP des filles a connu une hausse plus importante (26,2 contre 15,0 points).

L'écart entre les communes prioritaires et les autres communes est élevé. Il enregistre néanmoins une baisse passant ainsi de 27,6 points en 2011/2012 à 22,9 points en 2012/2013. Les disparités sont aussi perceptibles entre les régions. Le TAP varie de 31,6% dans la région du Sahel à 73,2% dans la région du Nord. Six régions ont un taux en deçà de la moyenne nationale (Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre Nord, Est, Sahel et Sud-Ouest). En comparant les TAP des filles et des garçons, on note que cinq régions ont un indice de parité supérieur à 1. Il s'agit de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Centre Sud et de l'Est.

L'écart entre le TBS et le TAP au niveau national est de 21,8 points. L'analyse suivant les régions indique que cet écart varie entre 11,9 points dans le Sahel à 32,0 points dans le Plateau Central. La comparaison entre 2011/2012 et 2012/2013 met en évidence une réduction de l'écart entre le TBS et le TAP (24,5 contre 21,8 points). Avec le maintien du rythme de croissance du TBS, la réduction de l'écart entre le TBS et le TAP renseigne sur les bonnes perspectives du TAP.

Selon l'indice du PDSEB, la région du Centre arrive en tête avec 87,5 points contre 4,3 pour la région du Sahel qui a régressé de 3,8 points par rapport à l'année dernière. Puis viennent dans l'ordre croissant, les régions de l'Est (33,2), du Centre Nord (37,3), des Cascades (50,6). En dehors des régions du Centre et du Centre-ouest, toutes les autres sont en dessous de la moyenne nationale qui est de 83,2.

2.4.2.2 Taux d'achèvement au post- primaire

Tableau 2-6 : Evolution du taux d'achèvement au post-primaire de 2008-2009 à 2012-2013 en pourcentage

2008-2009			2009-2010			2010-2011			2011-2012			2012-2013		
F	G	F+G	F	G	F+G									
13,3	18,4	15,8	14,7	19,6	17,1	14,3	21,2	17,5	17,7	23,0	20,3	19,4%	23,3%	21,4%

Source : Annuaires statistiques du MESS

Le taux d'achèvement (TACH) au post-primaire était de 21,4 % en 2012-2013, ce qui signifie que sur 100 enfants, à peine 22 accèdent en dernière année du post-primaire avec ou sans redoublement. Il enregistre une légère augmentation (+1,1 point de pourcentage) par rapport à l'année 2011-2012. Les gains cumulés du TACH du post- primaire entre 2008-2009 et 2012-2013 sont de 5,6 points.

L'écart entre les taux d'achèvement des filles et celui des garçons en 2012-2013 demeure quelque peu élevé (3,9 points). L'indice de parité fille/garçon du TACH est passé de 0,72 en 2008-2009 à 0,83 en 2012-2013, illustrant le fait que pour 10 garçons qui ont accédé en dernière année du post-primaire avec ou sans redoublement, seulement 8 filles ont pu en faire de même.

Au plan régional, le taux d'achèvement du post-primaire varie de 5,8 % dans la région du Sahel à 45,3 % dans la région du Centre .En d'autres termes, quand 46 élèves achèvent le post-primaire dans le Centre, seulement 6 en font de même au Sahel.

2.4.3 Indicateurs d'efficacité interne

Tableau 2-7 : Indicateurs d'efficacité interne au primaire

	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/2012	2012/2013
Taux de survie au CM2	670	694	623	703	687	688
Taux de survie au CEP	579	653	570	648	639	631
Durée Moyenne pour l'obtention du CEP	6,8	6,7	6,7	6,6	6,6	6,6
Coefficient d'efficacité Interne	68,1%	70,1%	66,3%	74,0%	72,8%	73,1%

Source: DGESS/MENA

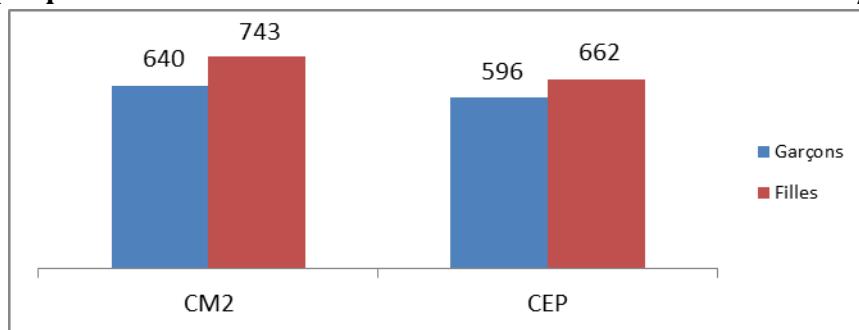
2.4.3.1 Taux de survie

Le taux de survie dans un niveau éducatif est un indicateur qui permet de mesurer le pouvoir ou la capacité de rétention des élèves au sein dudit niveau. Il indique la probabilité pour un élève d'atteindre le niveau d'étude suivant au sein du niveau éducatif.

Au primaire, et au cours des trois dernières années, on a enregistré une baisse du taux de survie aussi bien au CM2 qu'au CEP. En effet, sur 1000 enfants nouvellement inscrits au CP1 en 2010/11, 703 parviendront au CM2 avec ou sans redoublement parmi lesquelles 648 obtiendront le CEP. Ces indicateurs sont respectivement de 687 et 639 en 2011/2012 et de 688 et 631 en 2012/2013. La baisse des indicateurs constatée durant ces trois années passées est consécutive à une légère dégradation des taux de flux que sont le taux de promotion, de redoublement, d'abandon et du taux de succès au CEP.

Pour ce qui concerne les disparités suivant le genre, elles sont en faveur des filles. En effet, sur 1000 élèves filles entrées au CP1, 743 atteindront la classe de CM2 parmi lesquelles 662 obtiendront le CEP. Ces chiffres sont respectivement de 640 et de 596 pour les garçons.

Graphique 16 : Taux de survie au CM2 et au CEP suivant le sexe en 2012/2013



En 2012/2013, sur la base des taux de flux au post-primaire, sur une cohorte de 1000 élèves qui accèdent à la classe de 6^{ème}, et en prenant l'hypothèse que notre système éducatif autorise un redoublement par cycle, 650 arrivent en 5^{ème}, 440 en 4^{ème} et 350 parviennent en 3^{ème}.

Ces taux sont en baisse par rapport à 2011/2012 où ils étaient respectivement de 688, 509 et 422 pour les différents niveaux pédagogiques ci-dessus énoncés. Le constat qui en découle est la faible capacité du système à maintenir les élèves au sein du dispositif.

2.4.3.2 Durée Moyenne pour l'obtention du CEP

Quant à la durée moyenne pour l'obtention du diplôme du CEP, elle est restée stable. Depuis 2010/11, un élève devra passer en moyenne 6,6 ans de scolarité pour obtenir le CEP.

2.4.3.3 Le coefficient d'efficacité interne

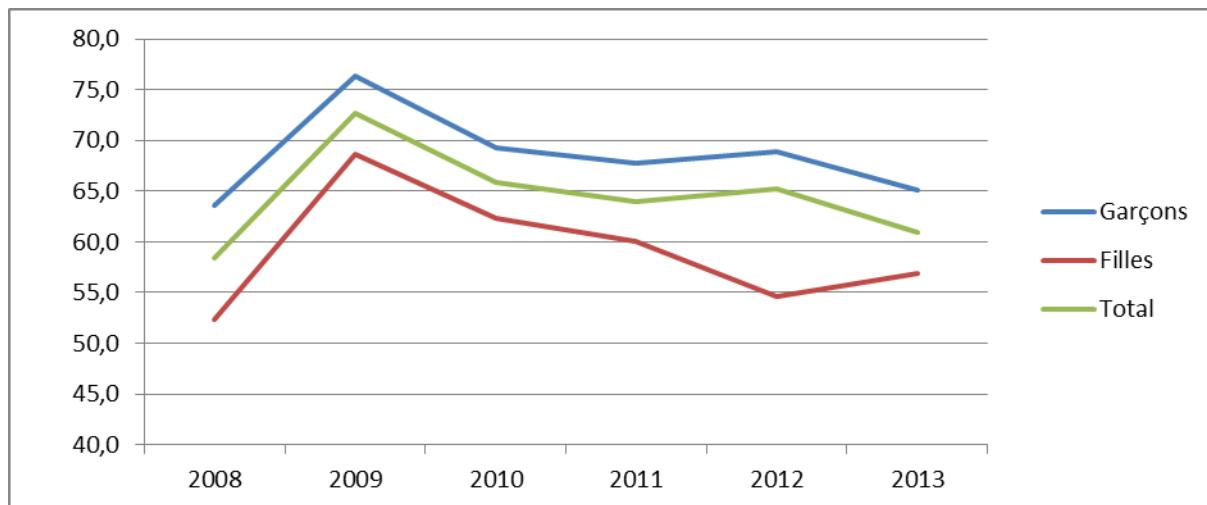
Entre 2010/11 et 2012/2013, on note une légère baisse du coefficient d'efficacité interne du système éducatif de base. Durant cette période, l'indicateur est passé de 74,0% à 73,1%. Le complémentaire à 100% de cet indicateur permet d'apprécier les ressources qui ont été gaspillées (ressources ayant servi à financer les redoublements et les abandons). On note alors que 26,9% des ressources ont été gaspillées en 2012/2013 contre 26,0% en 2010/11. Ce gaspillage est le plus souvent le fait des abandons qui restent toujours élevés. En 2012/2013, ce gaspillage de ressources est imputable aux abandons à hauteur de 76,0%.

En 2012/2013, le coefficient d'efficacité interne est de **0,41 au post-primaire** autrement dit 59% des ressources sont utilisées de façon inefficace au post-primaire. De ce fait, l'efficacité interne du système pour produire un diplômé de niveau post-primaire demeure faible du fait des gaspillages dus aux nombreux redoublements et abandons. La proportion de la déperdition due au redoublement est beaucoup plus élevée (62,5%) que celle due à l'abandon (37,5%). Il y a cependant une nette progression du coefficient d'efficacité interne par rapport à la cohorte de 2011-2012 qui était de 0,27.

2.4.4 Taux de réussite

2.4.4.1 Taux de réussite au CEP

Graphique 17 : Évolution comparée des taux de réussite des garçons et des filles



Le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) en 2013 est de 60,9%. Il connaît une baisse de 4,3 points de pourcentage par rapport à celui de l'année précédente. Le taux des filles reste toujours inférieur à celui des garçons (65,1% contre 56,9%).

Le graphique 13 indique une évolution en dents de scie de 2008 à 2013. Durant cette période, le taux le plus bas a été observé en 2008 (58,5%). Le taux de réussite de cette année est le plus faible enregistré depuis celui de 2009. Entre 2008 et 2013, l'écart entre le taux de réussite des garçons et celui des filles est supérieur à 7 points et atteint 8,2 points en 2013 (valeur la plus élevée sur la période).

Les taux de réussite par région en 2013 varient de 52,1 % dans le Centre Nord à 73,7% au Cascades. Cet écart est plus petit que celui de l'année précédente passant de 23,8 à 21,6 points. En 2012/2013, seules quatre (4) des 13 régions ont enregistré un taux de réussite supérieur au taux national (Cascades, Centre, Centre-Est, Nord et Hauts-Bassins).

2.4.4.2 Taux de succès au BEPC et au CAP

Sur 143 431 candidats inscrits au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) en 2013 contre 143 690 en 2012, 138 828 étaient présents à l'examen du BEPC, on a enregistré 31 327 admis, représentant un taux de réussite de 22,57% contre 52,3% en 2012, soit une régression d'environ 29,73 points.

Cette nette régression des résultats pourrait s'expliquer par les faibles performances des candidats en français et en mathématiques.

En effet, sur la base d'un échantillon représentatif de 30 jurys répertoriés au cours des sessions de 2013 et 2012 dans 6 directions régionales, il a été noté que la moyenne des notes obtenues respectivement en langues et en mathématiques à la session de 2013 (13,1/40 et 19,2/100) était largement en dessous de celles obtenues en 2012 (21,5/40 et 31,2/100).

Sur la période 2009 à 2013, les résultats du BEPC ont été en deçà de 40% excepté 2012, où il a atteint 52,3%.

Sur 2 254 candidats inscrits et 2 014 présents à l'examen des CAP commerciaux, on a enregistré 734 admis, représentant un taux de réussite de 36,44% contre 26,85% (soit une progression d'environ 10 points). Aux CAP industriels, sur 2 411 candidats inscrits et 2 300 présents, on a enregistré 1197 admis, soit un taux de réussite de 52,04% contre 45,10%. On note une progression d'environ 7 points de 2012 à 2013.

Sur la période 2009 à 2013, les résultats au CAP varient en dents de scies entre 34,9 et 47,8%.

Ces résultats sont largement insatisfaisants au regard des moyens investis et des ambitions de notre système éducatif. En outre, ces résultats sont la conséquence de facteurs conjugués : l'environnement dans lequel étudient les élèves, les moyens didactiques qui sont mis à la disposition des enseignants, le niveau de qualification professionnelle de ceux-ci et l'accompagnement dont ils bénéficient en termes d'encadrement pédagogique, etc.

2.4.4.3 Taux de succès aux examens professionnels

Le traitement des résultats de la session 2013 des différents examens fait ressortir les statistiques ci-après.

Tableau 2-8 : Résultat du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), session 2013

	Inscrits		Présents		Absents		Admis		Ajournés	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Boucle Mouhoun	100	121	86	96	14	25	68	72	18	24
Cascades	77	203	63	186	14	17	49	148	14	38
Centre	408	394	389	348	19	46	291	269	98	79
Centre Est	64	48	60	41	4	7	47	35	13	6
Centre Nord	5	77	4	68	1	9	4	50	0	18
Centre Ouest	255	199	211	171	44	28	164	136	47	35
Centre Sud	6	25	4	18	2	7	2	14	2	4
Est	215	146	187	132	28	14	127	106	60	26
Hauts Bassins	282	330	264	295	18	35	166	207	98	88
Nord	89	102	82	85	7	17	47	66	35	19
Plateau Central	43	164	39	156	4	8	35	122	4	34
Sahel	6	50	6	35	0	15	3	22	3	13
Sud-Ouest	16	73	13	58	3	15	6	44	7	14
Totaux	1 566	1 932	1 408	1 689	158	243	1 009	1 291	399	398
			3 498			3 097			401	2 300
TAUX NET DE SUCCES (%)									74,27	

Source : SP/CNC

Pour 3 497 candidats dont 1 566 de sexe féminin, l'examen du CQP affiche un taux global de succès de 74,27%.

Tableau 2-9 : Résultats du Brevet de Qualification Professionnelle (BQP), session 2013

	Inscrits		Présents		Absents		Admis		Ajournés	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Boucle du Mouhoun	00	01	00	01	00	00	00	00	00	01
Cascades	00	06	00	06	00	00	00	05	00	01
Centre	02	100	01	95	01	05	01	81	00	14
Centre est	01	06	00	05	01	01	00	05	00	00
Centre nord	00	05	00	05	00	00	00	04	00	01
Centre ouest	00	22	00	16	00	06	00	12	00	04
Centre sud	00	03	00	03	00	00	00	03	00	00
Est	00	06	00	06	00	00	00	06	00	00
Hauts Bassins	00	31	00	18	00	13	00	10	00	08
Nord	00	04	00	02	00	02	00	02	00	00
Plateau Central	00	07	00	07	00	00	00	02	00	05
Sahel	00	04	00	03	00	01	00	02	00	01
Sud-Ouest	00	01	00	01	00	00	00	00	00	01
Total	03	196	01	168	02	28	01	132	00	36
			199		169		30		133	
	TAUX NET DE SUCCES (%)								78,70	

Source : Données du SP/CNC

Pour 199 candidats dont 03 de sexe féminin, l'examen du BQP affiche un taux global de succès de 78,70%.

Tableau 2-10 : Evolution du taux de succès au CQP de 2010 à 2013

Année	2010	2011	2012	2013
Taux de succès (%)	71,60	75,14	77,23	74,27

Au certificat de qualification professionnelle (CQP) le taux de succès est de 74,27% en 2013 contre 77,22% en 2012 et 75,14% en 2011. En attendant les conclusions d'un atelier de bilan de l'organisation des évaluations, on peut avancer comme tentative d'explication à la flexion observée en 2013 après une tendance générale au progrès depuis 2011 l'accroissement des effectifs des candidats libres ou issus des ateliers ou centres privés n'appliquant pas les programmes officiels de certification.

Pour la première fois aussi, l'examen du Brevet de Qualification Professionnelle (BQP) a été organisé pour 169 candidats 78,70% de succès.

A moyen termes, l'organisation de l'examen de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) qui est une autre forme d'acquisition des titres de qualification professionnelle sera effective. Dans le long terme, l'ambition sera d'étendre la certification à toutes les treize (13) régions du pays avec un maximum de métiers et à tous les titres de qualification professionnelle.

2.4.4.4 Taux d'insertion socioprofessionnelle

En l'absence d'un système de suivi de l'insertion socio professionnelle des sortants de centres de formation, il est difficile de calculer un taux sur la situation d'après formation des apprenants. Cependant, la deuxième session du comité nation de pilotage du PFM recommande la réalisation d'une étude bilan et d'impact de ce projet depuis sa mise en œuvre, élargie à la formation classique.

En attendant, les résultats de cette étude, on peut noter la dotation de kits d'installation de base à 100 apprenants de s'auto-employer. Des séances de sensibilisation à la culture

entrepreneuriale et en techniques de recherche d'emploi ont été organisées au profit des apprenants des centres de formation de l'ANPE.

2.4.5 Résultats des acquis scolaires (scores moyens)

2.4.5.1 Scores moyens au primaire

En ce qui concerne les résultats et comme l'indique le tableau 2-11, les élèves dans leur ensemble et dans toutes les disciplines évaluées ont obtenu des notes moyennes se situant autour de cinquante sur cent (50/100). Les scores individuels sont très dispersés autour de la note moyenne nationale, surtout au CE1 ; cette grande dispersion traduit une forte hétérogénéité dans les niveaux d'acquisition des élèves d'une même classe.

Tableau 2-11 : Résultats moyens globaux obtenus par les élèves à l'enquête EAS 2012

Niveaux/classes évalués(es)	Français		Mathématiques		Sciences	
	Résultats moyens	Ecart type	Résultats moyens	Ecart type	Résultats moyens	Ecart type
CE1	50,1	23,7	48,7	22,2	48,3	19,3
CM2	50,0	17,5	50,3	17,3	51,1	14,0

Ainsi, les élèves de CE1 et de CM2 ont respectivement obtenu un score moyen de 50,1 et 50,0/100 en français, 48,7 et 50,3/100 en mathématiques, 48,3 et 51,1/100 en sciences. L'écart type, indice de dispersion, varie de 23,7 en français au CE1, à 14,0 en sciences au CM2.

Les résultats des élèves sont mis en lien avec certains facteurs contextuels et caractéristiques des élèves. Les tableaux 2-12, 2-13 et 2-14 présentent les scores selon le sexe des élèves évalués, la zone d'implantation, le statut et le type de l'école, en cette session de 2012.

Tableau 2-12 : Résultats moyens sur 100, obtenus par les élèves selon le sexe

Niveaux	Français			Maths			Sciences		
	G	F	Différence ⁴⁹	G	F	Différence	G	F	Différence
CE1	50,3	50,6	Non	50,0	47,8	Oui	50,0	46,5	Oui
CM2	50,6	49,5	Oui	52,1	48,3	Oui	52,6	49,5	Oui

Les garçons ont mieux réussi les épreuves à cette évaluation, excepté en français au CE1 où filles et garçons ont sensiblement les mêmes scores.

Tableau 2-13 : Résultats moyens sur 100, obtenus par les élèves selon la zone et le statut de l'école

Variables	Français			Mathématiques			Sciences		
	1	2	Différence	1	2	Différence	1	2	Différence
Zone : 1=urbain ; 2=rural									
CE1	57,4	47,8	oui	55,5	46,5	oui	52,3	47,0	oui
CM2	55,2	47,5	oui	53,8	48,5	oui	54,3	49,4	oui
Statut : 1=pub ; 2=privé									
CE1	49,7	56,8	oui	48,2	55,9	oui	48,1	51,6	oui
CM2	49,3	58,0	oui	49,7	55,9	oui	50,7	55,1	oui

Les élèves des écoles situées en zone urbaine et les élèves fréquentant les écoles privées ont largement mieux réussi les épreuves aussi bien en français, en mathématiques qu'en sciences.

⁴⁹ Il s'agit de voir si les chiffres sont statistiquement différents pour les filles ou les garçons. En français au CE1 par exemple, les scores de 50,3 pour les garçons et de 50,6 pour les filles semblent différents. Cependant statistiquement la différence n'est pas significative entre les scores des filles et des garçons. C'est le faible effectif des filles évaluées qui donne cette apparence.

Tableau 2-14 : Résultats moyens sur 100, obtenus par les élèves selon le type d'école

Type d'école	Niveau	Français	Mathématiques	Sciences
Classique	CE1	50,5	48,7	48,5
	CM2	50,2	50,4	51,3
Satellite	CE1	39,0	41,4	41,3
	CM2	47,4	49,4	48,5
Bilingue	CE1	49,5	52,8	47,8
	CM2	48,6	47,1	48,5
Franco-arabe	CE1	48,5	56,0	50,2
	CM2	38,7	38,0	36,5
Total		50,1	48,7	48,3

Au CE1, ce sont les élèves de l'école bilingue qui ont moins bien réussi les épreuves, aussi bien en français, en mathématiques qu'en sciences. Au CM2, ce sont les élèves de l'école franco-arabe.

La lecture à haute voix est réussie par 31,5% des élèves au CE1 et par 68,1% des élèves au CM2, en cette session 2012. Comme on peut le constater, la situation en lecture est assez préoccupante particulièrement au CP2.

Les enquêtes de 2007 et de 2012 ont concernées les mêmes niveaux/classes de CE1 et de CM2. Les tableaux 2-15, 2-16, 2-17 et 2-18 présentent les résultats moyens obtenus par les élèves aux deux années, au global, selon le sexe des élèves, selon la zone d'implantation et selon le statut de l'école.

Tableau 2-15 : Résultats moyens globaux obtenus par les élèves aux enquêtes EAS de 2007 et de 2012

Niveaux/classes évalués(es)	Français		Mathématiques		Sciences		Lecture	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
CE1	45,6/100	50,1/100	46,7/100	48,7/100	-	48,3/100	19,1%	31,5%
CM2	53,7/100	50,0/100	49,8/100	50,3/100	64,1/100	51,1/100	-	68,1%

D'une manière générale, les résultats moyens obtenus par les élèves entre 2007 et 2012 ont évolué positivement au CE1 en français et en mathématiques. Au CM2, ils ont évolué négativement en français et en sciences.

Tableau 2-16 : Résultats moyens sur 100, obtenus par les élèves en 2007 et 2012 selon le sexe

	Sexe	Année	Français	Mathématiques	Sciences
CE1	Garçon	2007	45,8	47,7	-
		2012	50,5	49,0	50,0
	Fille	2007	45,4	45,5	-
		2012	50,6	47,8	46,5
CM2	Garçon	2007	53,1	50,0	64,9
		2012	50,6	52,1	52,6
	Fille	2007	54,6	49,6	63,1
		2012	49,5	48,3	49,5

En français comme en mathématiques, les résultats des garçons et des filles de CE1 ont évolué se sont améliorés entre 2007 et 2012; ils ont connu une régression au CM2, sauf en mathématiques pour les garçons.

Tableau 2-17 : Résultats moyens sur 100, obtenus par les élèves en 2007 et 2012 selon la zone

	Zone	Année	Français	Mathématiques	Sciences
CE1	Rurale	2007	42,6	43,9	-
		2012	47,8	46,5	47,0
	Urbaine	2007	50,4	51,2	-
		2012	57,4	55,5	52,3
CM2	Rurale	2007	49,8	47,8	61,6
		2012	47,5	48,5	49,4
	Urbaine	2007	59,4	52,7	67,8
		2012	55,2	53,8	54,3

Entre 2007 et 2012, les scores des élèves de CE1 se sont améliorés en zone rurale ainsi qu'en zone urbaine, en français et en mathématiques. Au CM2, les scores ont baissé dans les deux zones, en français et en sciences.

Tableau 2-18 : Résultats moyens sur 100, obtenus par les élèves en 2007 et 2012 selon le statut de l'école

	Statut de l'école	Année	Français	Mathématiques	Sciences
CE1	École publique	2007	45,4	45,9	-
		2012	49,7	48,2	48,1
	École privée	2007	47,7	52,6	-
		2012	56,8	55,9	51,6
CM2	École publique	2007	53,7	50,1	64,8
		2012	49,3	49,7	50,7
	École privée	2007	53,9	47,5	59,0
		2012	58,0	55,9	55,1

Entre 2007 et 2012, les élèves du privé ont sensiblement amélioré leurs scores en français et en mathématiques, au CE1 comme au CM2.

Au public, c'est au CE1 que les scores ont légèrement progressé ; au CM2 ils ont même baissé.

- **Pistes de réflexion et perspectives**

A la fin chaque session, l'étude retient des faits saillants, propose des pistes de réflexion, en vue d'agir en amont sur les facteurs qui influencent négativement les acquisitions scolaires. Nous présentons ci-après les principaux faits saillants retenus et les pistes de réflexion identifiées au terme de l'enquête de 2012.

- **Faits saillants**

- Meilleurs résultats des élèves en zone urbaine ;
- Non maîtrise de la lecture, surtout dans les petites classes ;
- Performance (en français) des élèves possédant un manuel de lecture ;
- Meilleures performances des élèves ayant fréquenté le préscolaire ;
- Faible proportion des enseignants qui arrivent à couvrir tout le programme scolaire ;
- Les garçons abandonnent beaucoup plus l'école que les filles ;
- Insuffisance de l'encadrement pédagogique des enseignants ;
- Performance moyenne des élèves dans toutes les disciplines.

- Pistes de réflexion

La résidence en zone urbaine reste incontestablement un facteur déterminant pour l'obtention de meilleurs résultats par les élèves, par rapport à la zone rurale.

Des réflexions doivent être menées pour identifier les éléments responsables de cette réussite et trouver, éventuellement, des éléments de substitution pour la zone rurale.

Au CE1 comme au CM2, les élèves qui répondent correctement aux différentes questions de compréhension posées sur les textes de lecture, réussissent mieux dans les épreuves de français, mathématiques et sciences. On note cependant qu'une partie importante des élèves rencontrent encore des difficultés dans la maîtrise de la lecture, surtout dans les petites classes.

La lecture étant une discipline instrumentale, il est indispensable que les capacités des enseignants soient renforcées pour l'enseignement de cette matière. Les élèves qui possèdent un manuel (surtout de lecture) sont plus performants (en français) que les autres.

La politique de dotation gratuite de manuels aux élèves est à encourager d'une part, d'autre part un mécanisme rigoureux de gestion de ces manuels s'impose.

Les élèves qui ont fréquenté l'école maternelle ont atteint de meilleures performances dans les deux niveaux et dans toutes les disciplines évaluées

Il conviendrait d'accentuer la politique d'éducation en faveur de la petite enfance. Pour diverses raisons, une très faible proportion des enseignants arrivent à couvrir les programmes d'enseignement au terme d'une année scolaire.

L'identification des causes exactes de ce fait, devra se poursuivre, afin d'y apporter les solutions adéquates.

Les garçons abandonnent beaucoup plus que les filles.

Les mesures incitatives pour la promotion de la scolarisation et le maintien des filles à l'école devraient être étendues aux garçons.

Selon la majorité des enseignants, les visites de suivi et d'encadrement pédagogiques ont un impact positif. Cependant, elles demeurent insuffisantes (quantitativement et qualitativement).

Au regard de l'intérêt que les enseignants semblent manifester pour leur encadrement, il conviendrait de renforcer les stratégies d'encadrement pédagogique en place.

Les élèves, dans leur ensemble et dans toutes les disciplines évaluées, ont été moyennement performants, avec cependant des notes dispersées autour du résultat moyen national.

Il conviendrait de renforcer les capacités des enseignants en matière de tutorat, de travail de groupe, de pédagogie différenciée et de Projet Ecole Qualité (PEQ). Le projet de réécriture des curricula est, aussi, à accélérer.

Il convient cependant de relever que l'exploitation des résultats de l'évaluation nationale des acquis scolaires est le maillon faible du dispositif de suivi permanent des apprentissages scolaires. Pour faciliter l'opérationnalisation de cette exploitation, des innovations ont été introduites dans l'activité à partir de cette session 2010. Ainsi :

- l'échantillon d'écoles est agrandi, passant d'une centaine à environ 500, avec un minimum de 10 écoles par province pour permettre de produire des statistiques locales ;

- en plus du rapport national, un rapport est produit pour chaque région et ses provinces ; pour chaque région et ses provinces, les résultats sont précédés d'une monographie sommaire présentant la situation générale de l'enseignement ; à la suite des résultats, des faits saillants spécifiques sont dégagés et des pistes de réflexion proposées ;
- les rapports d'enquête, national et régionaux/provinciaux, sont transmis aux Directeurs Régionaux et aux Directeurs Provinciaux de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DRENA et DPENA) ; une lettre du Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (SG/MENA) accompagne ces documents, et donne des orientations aux autorités locales pour une exploitation judicieuse des résultats ;
- des présentations sont faites par l'équipe centrale à l'occasion des conférences pédagogiques, des conférences des encadreurs, des conseils de direction régionaux et de sessions des élus locaux.

Toutes choses qui permettent d'informer et sensibiliser les responsables locaux et les acteurs de l'éducation à la situation de l'enseignement dans leur entité administrative, et de susciter en eux des actions de remédiation.

En plus de ces innovations, des perspectives ont été tracées vers la fin de l'année 2013 pour dynamiser le mécanisme d'exploitation des résultats et de suivi de la mise en œuvre des recommandations des études, et favoriser l'amélioration des acquisitions scolaires.

▪ Perspectives

Les perspectives de dynamisation peuvent être résumées en la mise en place d'un cadre de concertation et de suivi de la mise en œuvre des recommandations des études, suivant la démarche suivante :

La DGESS rencontre les autorités du MENA, des niveaux central et déconcentré, autour des résultats nationaux et régionaux, sous la présidence du SG/MENA ;

L'on identifie, au cours de la rencontre, les structures concernées par différents les volets, objets des recommandations issues des études ;

Une correspondance du SG/MENA instruit les responsables des structures chargées des différents volets objets de recommandations d'élaborer des plans d'action, avec des indicateurs de processus et de résultats, pour y répondre efficacement ;

Une deuxième rencontre procède à la validation des différents plans d'action.

Une correspondance du SG/MENA institue des rendus de comptes et des rencontres périodiques entre la DGESS et les structures chargées des différents volets objets de recommandation, sous la présidence du SG/MENA, pour des bilans de mise en œuvre et des perspectives, trimestriels (par exemple) puis annuels.

2.4.5.2 Scores moyens au post-primaire

Tableau 2-19 : Moyennes, sur 100 des résultats des élèves du post-primaire: français, maths, SVT, HG

Niveau/année	Français	Maths	SVT	HG
5ème 2012	45	41	44	37
5ème 2011	-	-	-	-
5ème 2010	62	39	45	36
5ème 2009	52	46	48	39

5ème 2008	60	50	59	46
5ème 2007	52	41	46	33

Source : OCECOS-MESS ; septembre 2013

On note une amélioration significative des scores entre 2007 et 2010 dans les quatre disciplines cibles surtout en français (gain de 10 points), mais par la suite les résultats sont plus mitigés.

A l'exception du français, les moyennes dans les disciplines ciblées restent en dessous du seuil moyen de performance (50/100) généralement admis dans le système éducatif burkinabè. Les données désagrégées laissent voir une disparité des acquisitions selon les types d'établissement.

Les rapports d'évaluation sur les acquis scolaires font état d'une corrélation positive entre les acquis scolaires et des variables telles que les manuels scolaires, la cantine, le redoublement, le temps d'apprentissage. Le fait d'avoir un professeur à la maison se traduit également positivement sur les acquis scolaires dans la discipline considérée, ce que l'on peut rapprocher avec le niveau de vie des parents.

La politique des manuels scolaires, celle des cantines, la réduction du redoublement sont des leviers à actionner simultanément pour améliorer la qualité des apprentissages. La dégradation du temps d'enseignement liée aux débrayages des élèves ces dernières années n'est sans incidence sur la qualité des apprentissages.

Dans une dynamique d'ensemble, il serait opportun de revisiter, certains programmes d'enseignement en restant surtout attentif à ceux pour lesquels le retard d'exécution complète est assurément du à leur caractère trop ambitieux. Dans cette même logique, les référentiels de l'ETP devraient être relus et/ou élaborés en tenant compte de l'évolution technologique des besoins du marché de l'emploi.

3. CHAPITRE 3 : DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE

3.1 Principales activités du plan d'action 2013 en matière d'ENF

Pour l'accès :

- Construction d'infrastructures d'éducation du non formel** : construction de 60 CPAF ;
- Appui aux activités des sous-projets communautaires/COGES** ;
- Equipement des centres de formation** ;
- Sensibilisation à l'éducation non formelle** : mise en œuvre d'un plan de communication ENF ; supervision d'une Campagne spéciale d'alphabétisation(CSA); subvention des activités du FONAENF ;
- Mise à disposition d'enseignants qualifiés dans les CEBNF** ;

Pour la qualité :

- Formation initiale** : formation initiale de 09 parents éducateurs.
- Formation des acteurs de l'ENF** ;
- Formation continue dans le non formel** ;
- Rénovation des programmes d'éducation non formelle** : développement du curriculum au niveau du non formel ; autres actions de rénovation des programmes d'éducation du non formel ;
- Acquisition des manuels et guides** : conception et élaboration de guides pour le non formel ; réimpression de guides du non formel ;
- Mise à la disposition des acteurs en ENF, les manuels, guides et matériel didactique** ;
- Développement de la recherche/action et de la recherche/développement en ENF** : prospection de nouvelles méthodes d'accélération des apprentissages ; réalisation d'une étude d'impact de la mise en œuvre des innovations en ENF.

3.2 Bilan des réalisations du programme "ENF"

Tableau 3-1 : Principales activités programmées et financées en 2013

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES		SOUS-ACTIVITES		Quantité		FINANCEMENT TOTAL		Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Dot. Réf.
				Prévue	Réalisée	Prévu	Réalisé					
3	EDUCATION NON FORMELLE			0		6 679 517		7 263 131 000	7 079 223 852	7 079 223 852	97,47%	97,47%
301	Accroissement de l'offre et de la demande d'éducation non formelle			0		5 157 092		7 102 887 195	6 924 883 784	6 924 883 784	97,49%	97,49%
3010 1	Construction infrastructures d'éducation du non formelle			0		60 000						
		3010100	Construction de CPAF	60		60 000						
3010 2	Réhabilitation des infrastructures du non formelle			0		0						
3010 3	Appui aux activités des sous projets communautaires/COGES			0		60 000		64 172 387	10 960 784	10 960 784	17,08%	17,08%
		3010399	Autres	200		60 000						
3010 4	Equipement des centres de formation			0		100 000						
		3010499	Autres	1		100 000						
3010 4	Suivi et contrôle des infrastructures			0		0						
3010 5	Appui les activités des programmes d'éducation non formelle			0		0						
3010 6	Sensibilisation à l'éducation non formelle			0		4 937 092		7 038 714 808	6 913 923 000	6 913 923 000	98,23%	98,23%
		3010602	Mise en œuvre plan de communication ENF	1		86 000						
		3010604	Supervision de la campagne d'alphabétisation	1		300 000						
		3010607	Subvention des activités du FONAENF	1		4 551 092						
3010 7	Maintien des apprenants dans l'éducation non formelle			0		0						
3010 8	Amélioration des conditions d'hygiène, de santé et de nutrition des apprenants			0		0						
3010 9	Lutte contre le VIH/SIDA			0		0						
3011 0	Mise à disposition d'enseignants qualifiés dans les CEBNF			0		0						
302	Amélioration de la qualité des actions d'éducation non formelle			0		1 083 425		91 453 805	85 550 068	85 550 068	93,54%	93,54%
3020 1	Formation des acteurs de l'ENF			0		3 425						
		3020199	Autres	1		3 425						
3020 2	Formation continue dans le non formel			0		10 000						
3020 3	Encadrement pédagogique dans l'ENF			0		0						
3020 4	Rénovation des programmes d'éducation non formelle			0		40 000		20 000 000	20 000 000	20 000 000	100,00%	100,00%

		3020400	Développement du curriculum au niveau du non formel	1	20 000						
		3020499	Autres actions de rénovation des programmes d'éducation du non formel	1	20 000						
3020 5	Acquisition du matériel didactique			0	0						
3020 6	Acquisition des manuels et guides			0	1 010 000						
		3020600	Conception et élaboration de guides pour le non formel	1	150 000						
		3020601	Réimpression de guides du non formel	1	860 000						
3020 7	Mettre à la disposition des acteurs en ENF les manuels, guides et matériel didactique			0	20 000			71 453 805	65 550 068	65 550 068	91,74% 91,74%
		3020799	Autres	1	20 000						
303	Evaluation et certification			0	439 000			68 790 000	68 790 000	68 790 000	100,00% 100,00%
3030 1	Evaluation des connaissances en alphabétisation			0	0						
3030 2	Opérationnalisation des passerelles			0	0						
3030 3	Développement de la recherche/action et de la recherche/développement en ENF			0	439 000			68 790 000	68 790 000	68 790 000	100,00% 100,00%
		3030301	Prospection de nouvelles méthodes d'accélération des apprentissages	1	55 000						
		3030304	Réalisation d'une étude d'impact de la mise en œuvre des innovations en ENF	1	300 000						
		3030399	Autres	1	84 000						
3030 4	Appui aux sortants des structures d'ENF			0	0						

L'Education Non Formelle est organisée en trois composantes⁵⁰: (i) l'éducation non formelle de la petite enfance qui concerne les enfants de 0-6 ans ; (ii) l'éducation non formelle des adolescents/tes de 9 -15 ans, non scolarisés ou déscolarisés ; et (iii) l'éducation non formelle des jeunes et des adultes de plus de 15 ans non scolarisés ou déscolarisés.

3.2.1 Accroissement de l'offre et de la demande d'éducation non formelle

Les principales activités au niveau de l'amélioration de l'accès à l'ENF concernent (1) la réalisation et la réhabilitation d'infrastructures, (2) l'ouverture effective de centres, (3) la mobilisation des différents acteurs autour des activités d'éducation non formelle, (4) l'équipement des centres, (5) la description scientifique de nouvelles langues nationales.

3.2.1.1 Construction d'infrastructures d'éducation du non formelle

En 2012, des conventions avaient été signées avec les MOD pour la construction de 5 CEBNF, de 14 CPAF et la réhabilitation de 13 CEBNF. De cette prévision, 03 CEBNF et 13 CPAF ont été entièrement réalisés au cours de l'année 2013. Il reste la réalisation d'un CPAF à Ouagadougou dont le site n'est pas encore déterminé. Pour ce qui concerne l'année 2013, la réalisation de 06 CPAF et de 05 CEBNF a été programmée. De cette prévision, l'ONG Aide et Action a réalisé 02 CEBNF, le troisième est en cours de réalisation. Pour ce qui concerne la réalisation des 02CEBNF restant et les 06 CPAF, les conventions avec les MOD n'ont été signées qu'au dernier trimestre 2013. Le retard s'explique par les difficultés liées au recrutement des MOD.

Au niveau de l'ENF de la petite enfance, les 03 Bisongo EQAME prévus par l'UNICEF dans les villages de Doilin, Lalogo et Taparko B ont été réalisés, soit un taux d'exécution de 100%. Cependant, la réalisation des 15 Bisongo prévus par le MENA est en cours. Ce retard est relatif aux difficultés liées au recrutement des MOD que sont Plan Burkina et Aide et action.

3.2.1.2 L'ouverture des centres

La situation des centres ouverts au titre de la campagne d'alphabétisation 2012-2013 se présente comme suit :

3.2.1.2.1 Au niveau de l'éducation non formelle de la petite enfance

Tableau 3-2 : Evolution des structures d'ENF de la petite enfance

Structures	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Haltes garderies	52	ND	0
Bisongo	185	253	309
3 ^E	ND	ND	35
TOTAL	237	253	344

Source : DGESS/MENA-ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ENF- DPEPE/MASSN et Solidar Suisse

Le nombre de structures d'ENF de la petite enfance ouverts est passé de 253 en 2011/2012 à 344 en **2012/2013** soit un accroissement de 35,9%. L'offre d'éducation non formelle de la petite enfance, quand bien même en hausse, reste insuffisante.

Pour ce qui des haltes garderies la collecte des données de ces structures qui a commencée en 2012/2013, n'a signalé aucune halte-garderie sur le terrain. Il convient de souligner que l'existence des haltes garderie reste liée à la présence d'apprenantes ayant des nourrissons.

⁵⁰ Loi n° 013-2007 portant loi d'orientation de l'éducation.

3.2.1.2.2 Au niveau de l'éducation non formelle des adolescents

Tableau 3-3 : Evolution du nombre de centres de l'éducation non formelle des adolescents

Structures	2010/2011	2011/2012	2012/2013
CEBNF	103	104	77
ECOM	-	4	44
CBN2 jeune	-	30	31
AFID	-	19	29
EdB	-	-	07
Autres	-	-	30
TOTAL	-	210	218

Source DGESS/MENA-ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ENF

Pour la campagne 2012/2013, on dénombre au total 218 structures de l'ENF des adolescents. Ce nombre s'est accru de 8 structures soit un taux de 3,8%. Cet accroissement s'explique en partie par l'intérêt porté par certains opérateurs privés pour les structures de l'ENF des adolescents. La baisse apparente du nombre de CEBNF, soit 26%, pourrait se justifier par le fait que certains CEBNF sont restés en cette campagne sans avoir véritablement fonctionné par manque d'apprenants. Les données n'ont donc pas été collectées dans ces structures qui existent physiquement mais n'ont pas fonctionnées. Du coup, ces structures n'ont pas été enregistrées.

3.2.1.2.3 Au niveau de l'éducation non formelle des adultes

Tableau 3-4 : Evolution des centres des deux cycles de l'éducation non formelle des adultes

Cycles	Niveaux/formules	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Alphabétisation/Formation de base	AI/N1	6 120	6010	1006
	CFE	ND	2635	934251
	FCB/N2	2 624	5 935	5350
Optionnel	CST	4	13	13
	FTS	752	533	827
	A3F	263	1978	893
TOTAL		10 374	17 104	17431

Source : DGESS/MENA-ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ENF

Le nombre total de centres d'éducation non formelle des adultes ouverts au titre de la campagne 2012/2013, pour l'alpha/formation de base et du cycle optionnel est de 13 164. Ce nombre est en régression de 23% par rapport à la campagne 2011/2012. Cette baisse s'explique en partie par la non-disponibilité de toutes les données relatives à l'ouverture des centres au cours de la campagne 2012/2013 notamment celles de la campagne spéciale d'alphabétisation dont le bilan n'est pas encore fait.

Le nombre de centres AI est en baisse importante par rapport à l'année précédente soit 83,5% du fait de la généralisation progressive de la formule enchaînée. On note pour les Centres de la formule enchaînée une hausse de 94,1%.

Plusieurs raisons peuvent expliquer l'augmentation importante des centres FTS soit 53,7% par rapport à 2011/2012. Il s'agit notamment de l'application progressive de la formule enchaînée par les opérateurs, de l'amélioration du contenu de formations pour les FTS, des mesures d'accompagnements des sortants par l'octroi des microcrédits et la multiplication des fonds d'appui.

La hausse du nombre des centres A3F enregistrée en 2011/2012 ne s'est pas poursuivie en 2012/2013. Une baisse de 1085 centres soit 54,9% est notée à ce niveau et se justifie en partie

51 Données de la Campagne ordinaire+CSA phase2

par l'insuffisance de ressources financières pour la mise en œuvre de l'Apprentissage du Français Fondamental et fonctionnel.

Tableau 3-5 : Evolution du nombre de centres des formules innovantes de l'ENF des adultes

NIVEAUX	2010-2011	2011-2012	2012-2013
REFLECT	879	nd	847
PDT	8	nd	2
AMT	16	nd	34
CBN2 adulte	-	-	150
Braille	-	-	77
Autres formules	856	nd	25
TOTAL	1759	nd	1135

Source : DGESS/MENA-ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ENF

Contrairement aux données des formules innovantes de 2011/2012, celles de la campagne 2012/2013 ont été désagrégées selon les formules présentes sur le terrain. Le nombre total de centres des formules innovantes de l'ENF des adultes en 2012/2013 est de 1135. Le manque de données en 2011/2012 est relatif à une insuffisance au niveau des outils de collecte de cette période qui ne permettaient pas d'avoir ces informations.

Il convient de signaler qu'au titre des formules innovantes, le processus de mise en œuvre du programme cubain d'alphabétisation « yo, si puedo » entamé en 2012 a été suspendu en juillet 2013 pour des raisons d'ordre financier. La reprise de ce programme est prévue pour 2014. Rappelons que ce programme a été adapté au contexte du Burkina Faso au dernier trimestre de 2013.

Pour ce qui concerne la mise en œuvre du programme Sankoré Burkina, 20 tableaux numériques interactifs (TNI) ont été déployés pour l'alphabétisation au cours du premier semestre 2013. Une nouvelle dotation de 379 TNI a été faite au MENA en août 2013. Ces nouveaux kits sont en cours d'installation dans les différentes régions.

3.2.1.3 Appui aux activités des programmes d'ENF

L'appui aux activités de l'ENF est caractérisé par la contribution des partenaires, notamment les COGES, l'UNICEF, le FONAENF, BKF 014, PLAN Burkina et le projet une Lampe pour l'Afrique aux activités d'ENF.

- L'appui des Comités de gestion (COGES) des centres

Les Comités de gestion des centres jouent un rôle important dans le fonctionnement des centres de l'ENF.

Au niveau de l'ENF de la petite enfance, il faut noter la mise en place des COGES des Bisongo de Dankana et de Silom dans le Noumbiel, et la formation à l'appropriation de ces structures communautaires.

Dix-sept (17) Bisongo ont été dotés en vivres composés de corn soja blinded et huile pour 78,840 tonnes au profit de 1460 enfants. Par ailleurs, 10 causeries éducatives et 10 ciné-débats ont été réalisés sur l'importance du Bisongo, la scolarisation de la jeune fille, les droits de l'enfant, les violences faites aux enfants, la traite et les pires formes de travail des enfants dans la commune rurale de Legmoin dans la région du Sud-ouest.

Au niveau de l'ENF des adolescents, les COGES de 17 CEBNF ont été mis en place et un suivi de ces derniers a été effectué par le Projet d'appui aux comités de gestion (PACOGES). Une formation des nouveaux acteurs des COGES a été assurée. On note que cette mise en place des

COGES a porté leur nombre total à 34 dans les CEBNF, ce qui a contribué à améliorer la fréquentation des centres.

Au niveau de l'ENF des adultes, les données sont en cours de traitement. La situation des COGES de cette composante de l'ENF ne peut donc être ici présentée.

- L'appui des partenaires

Pour ce qui concerne l'appui aux activités d'ENF, on enregistre le soutien financier de l'UNICEF aux centres des écoles de qualité, le financement par le FONAENF de 475 opérateurs en ENF pour l'ouverture de 13 959 centres la mise en œuvre du projet BKF/014 « Autonomisation du dispositif d'alphabétisation dans la Région des Hauts-Bassins » et l'appui dudit projet à l'élaboration de la carte d'ENF dans les 33 communes de la Région des Hauts-Bassins, et l'appui de Plan Burkina à l'équipement et au renforcement de compétences. Le Projet une Lampe pour l'Afrique en collaboration avec la DGENF a identifié 300 écoles pour y affecter des lampes dans le cadre du programme d'alphabétisation de nuit.

3.2.1.4 Equipment dans les centres

Au niveau de l'ENF de la petite enfance, 18 Bisongo ont été prévus au titre de l'année 2013. De ces prévisions, on note 3 Bisongo réalisés et équipés par les partenaires, les 15 autres programmés par le MENA, n'ont pas été équipés du fait de la non réalisation des infrastructures.

Au niveau de l'ENF des adolescents

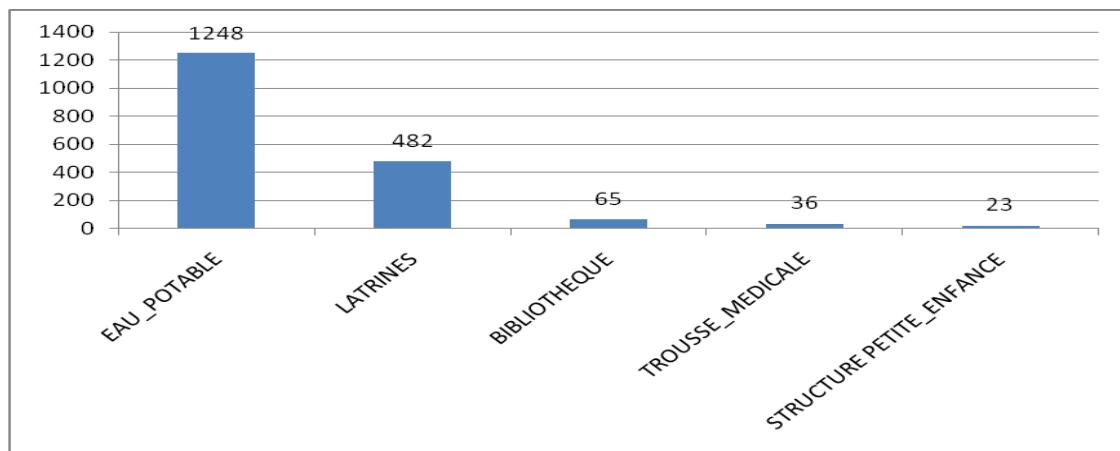
On enregistre au titre de l'année 2013, 05 nouveaux centres dotés en kits de coiffure, de couture, de mécanique, de menuiserie bois, de menuiserie métallique et de maçonnerie ; 20 CEBNF ont bénéficié d'une dotation en consommable de couture, de mécanique moto, de maçonnerie, de menuiserie bois et de menuiserie métallique.

Pour ce qui concerne les Centres de Formations Professionnels Non Formelle, 42 projets d'entreprises en élevage au profit des sortants des CFPNF-HS ont été financés

Au niveau de l'ENF des jeunes et des adultes

La situation de l'équipement des centres pour jeunes et adultes se présente conformément au graphique 18 :

Graphique 18 : Situation de l'équipement des centres pour jeunes et adultes



Source : DGESS/MENA-ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ENF

En matière d'hygiène santé, on distingue en 2012/2013, 1248 centres disposant de point d'eau potable, 482 centres avec latrines et 36 centres ayant une trousse médicale. Les

bibliothèques ne sont disponibles que dans 65 centres et 23 centres disposent d'une structure d'ENF de la petite enfance.

3.2.1.5 Sensibilisation des acteurs et partenaires à l'éducation non formelle

La sensibilisation des acteurs et partenaires de l'ENF concerne toutes les trois composantes de l'ENF. A ce titre on peut noter la sensibilisation de 996 élus locaux dont 16 maires des provinces du Namentenga et du Ganzourgou sur l'approche EQAmE; 300 opérateurs et opératrices en ENF et 58 responsables des structures déconcentrées du MENA se sont concertés pour la mise en œuvre de la campagne spéciale d'alphabétisation ; 400 acteurs et actrices des foyers coraniques ont participé à un atelier de réflexion sur la prise en compte des talibés, enfants de la rue dans l'éducation non formelle.

Des cadres de concertation sont mis en place au niveau de toutes les CEB du pays en vue d'organiser le sous-secteur de l'ENF en général et dans les foyers coraniques en particulier.

3.2.2 Amélioration de la qualité de l'éducation non formelle

Au niveau de l'amélioration de la qualité de l'ENF, les principales activités sont :(i) le renforcement des capacités des acteurs, (ii), l'encadrement et le suivi andragogique, (iii) la rénovation des curricula, (iv) la production et la diffusion du matériel didactique.

3.2.2.1 Formation des acteurs de l'ENF

Au niveau de l'ENF de la petite enfance, 6 parents éducateurs des Bisongo de Dankana et de Silom dans le Noumbiel ont été formés à l'encadrement des enfants.

Par ailleurs, on note la formation initiale de 105 petites mamans à l'encadrement des enfants dans les Bisongo et le renforcement des capacités de 60 petites mamans en matière de prise en charge psychosociale des enfants en situation d'urgence sur les sites des réfugiés maliens de Goudébou (Dori), Mentao (Djibo), Saagniogniogo (Pabré) et Bobo-Dioulasso.

On note également la formation de 90 acteurs de haltes garderies à la sensibilisation des populations et à l'encadrement des haltes garderies.

Au niveau de l'ENF des adolescents, 11 agents du Projet ES/CEBNF sont formés en suivi /évaluation, en Excel et à la manipulation du logiciel StatEduc ; 22 formateurs des métiers sont recrutés et formés ; 82 agents ont été formés à l'utilisation des référentiels des métiers ; 100 formateurs ont été formés en APC, droit des enfants et genre ; 46 formateurs sont formés à l'exploitation des référentiels ; 45 membres des Conseils Consultatifs Pédagogique (CCP) formés à l'appropriation des référentiels ; 30 animateurs/animatrices des centres AFID (alphabétisation/ formation intensive pour le développement) ont été formés.

Au niveau de l'ENF des adultes, les principales activités réalisées dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs au cours de 2013 sont la formation de : 184 acteurs à la formule enchaînée , 16 005 animateurs et superviseurs des centres AI et CFE (Centres à Formule enchaînée) et FCB,1100 facilitateurs/superviseurs des cercles REFLECT , 60 animateurs/animatrices et superviseurs des centres AMT (alphabétisation en milieu de travail) , 305 responsables FTS (Formation Technique Spécifique) , 52 animateurs et superviseurs en AMT , 1075 animateurs des centres d'apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel (A3F) tous niveaux confondus , 70 animateurs des centres Brailles , la formation d'agents du niveau central à la PdT, 63 agents à la pratique de l'Alphabétisation en Milieu de travail, 60 BAENF en suivi évaluation des apprentissages dans les centres , 5 animateurs de centres Silent Way , et AMT. On enregistre aussi la formation d'agents sur l'élaboration des cadres logiques et des curricula selon l'APC avec le Centre d'Education Intégratrice (CEI). Par

ailleurs, 82 formateurs ont bénéficié d'une formation à l'utilisation des référentiels de métier, 39 animateurs et 13 superviseurs ont été formés par le FONAENF en AMT, 38 animateurs et superviseurs (facilitateurs A3F de niveau 3) ont été formés par le projet BKF 014.

La convention signée pour la mise en œuvre du TREPAN entre dans le cadre de l'alphabétisation des pasteurs nomades.

En outre, la mise en œuvre de la politique éditoriale en 2013 a été marquée par la formation des acteurs (éditeurs, membres de la CNADD, évaluateurs) à l'évaluation et à la validation des documents didactiques. On retient également la fusion des documents de base du cycle d'alphabétisation/Formation de Base selon la session unique d'alphabétisation, la fusion des guides du cycle d'alphabétisation/Formation de base en français selon la session unique d'alphabétisation, la finalisation des guides de transfert des CEBNF en 8 langues et leur validation.

3.2.2.2 Encadrement pédagogique dans l'ENF

L'encadrement et le suivi des centres ont été effectués au niveau déconcentré par les BAENF et les RAENF. Au niveau central le suivi de 10 centres de 2^{ème} année PAGEA a été effectué par la DGIREF. Au cours de la campagne 2012/2013, une supervision des activités d'ENF dans des structures de formation en Education Non Formelle a été effectuée.

3.2.2.3 Rénovation des programmes d'éducation non formelle

Au niveau de l'ENF des adolescents, le cadre logique et les curricula des Centres d'Education pour l'Intégration (CEI) ont été élaborés selon l'APC. Les programmes à la carte ont été relus en vue de leur implantation. On note également l'élaboration d'un référentiel pour la passerelle ainsi que la validation du manuel de français et du livret de calcul pour la passerelle au niveau des CEBNF.

Au niveau de l'ENF des jeunes et des adultes,

En rappel, c'est en application des recommandations du premier forum national sur l'alphabétisation tenu en septembre 1999 que l'Institut National d'Alphabétisation (INA) actuelle DRINA a mené des études sur l'efficacité des trois niveaux d'alphabétisation (AI, FCB, FTS) afin de procéder aux réformes nécessaires à la promotion d'une alphabétisation de qualité qui prend en compte les préoccupations des bénéficiaires, les options de développement du pays et les exigences du droit à l'éducation pour tous.

Les conclusions de ces études ont mis en exergue de nombreuses faiblesses qui affectent la qualité de l'alphabétisation. Aussi les décideurs nationaux et les partenaires au développement ont-ils reconnu l'urgence de (i) la réorganisation de l'alphabétisation en deux cycles de formation ;(ii) l'identification de thèmes généraux qui constituent le minimum éducatif qu'il convient de dispenser dans les CPAF.

Sur la base de ces propositions, la DRINA, en synergie avec l'expertise nationale disponible en matière de réforme curriculaire, a élaboré le premier curriculum des CPAF répondant aux normes académiques et au principe d'adaptabilité.

Les nouveaux curricula pour l'éducation des adultes ont été expérimentés avec succès de 2005 à 2011. A la faveur du PRONAA, les contenus didactiques ont été révisés et allégés pour permettre la mise en œuvre de la formule enchaînée à l'échelle nationale.

Les curricula de l'ENF sont rénovés à travers la stabilisation des approches, méthodes et stratégies d'apprentissage. Deux (02) manuels et trois (03) guides de la CST niveau 1 ont été relus et adaptés dans six langues nationales que sont le mooré, le dioula, le fulfuldé, le

gulmancéma, le dagara et le lyélé. Les éléments du cadre logique du cycle d'Alphabétisation/Formation de Base et de la Culture Scientifique et Technique(CST) ont été relus. Quatre documents de la CST ont été révisés. Le document cadre de la CST, les emplois de temps et les répartitions hebdomadaires sont élaborés.

Les curricula des centres à formule enchaînée (CFE) ont été relus et allégés dans les six langues que sont le mooré, le dioula, le fulfuldé, le gulmancéma, le dagara et le lyélé.

Les documents du cycle d'Alphabétisation/Formation de Base selon la session unique d'alphabétisation sont fusionnés ; Les guides du cycle d'Alphabétisation/Formation de Base en français selon la session unique d'alphabétisation sont fusionnés ; Les guides du cycle d'Alphabétisation/Formation de Base selon la session unique d'alphabétisation sont adaptés dans six (6) langues nationales. Le manuel de lecture, et de calcul en Yaana ainsi que le curriculum « Silent Way » ont été adaptés.

Un curriculum et un référentiel de formation technique spécifique (FTS) ont été élaborés et devront être validés. Des outils de validation des FTS sont produits et validés.

En perspectives la DRINA entend poursuivre l'expérimentation du cycle optionnel des CPAF, notamment à travers :

- l'option d'apprentissage du français fondamental et fonctionnel qui dispose dès à présent d'un guide méthodologique, d'un manuel de lecture et d'écriture, et d'un cahier des situations d'intégration pour la première année ;
- l'option des formations techniques spécifiques à travers la mise à l'essai des curricula et du référentiel y relatifs ;
- l'option de la culture scientifique et technique révisée dans la perspective de la formule enchaînée ;
- la vulgarisation de la formule enchaînée à travers l'équipement des autres langues, la formation des acteurs, les adaptations pédagogiques et linguistiques, l'ouverture des centres, le suivi/évaluation et la capitalisation.

Au niveau des CEBNF, l'accent sera mis sur les centres à passerelles au cours des prochaines années, la production des matériels didactiques et pédagogiques complémentaires, la formation appropriée des acteurs, le suivi, l'évaluation, la capitalisation et la prise de mesures normatives pour officialiser les modalités de mise en œuvre des passerelles.

3.2.2.4 Acquisition et mise à disposition des acteurs en ENF les manuels, guides et matériel didactique

L'approvisionnement des centres d'ENF en matériel didactique de qualité et en quantité suffisante contribue également à assurer une offre d'éducation non formelle de qualité.

Au niveau de l'ENF de la petite enfance, et dans le cadre de la mise en œuvre du programme national d'éducation parentale, il faut noter la production et la reproduction de 66 boîtes à images sur l'éducation parentale dans le cadre du plan supply UNICEF.

Par ailleurs 2154 manuels dont 1062 livrets d'éveil mathématique et 1092 livrets de graphisme ont été distribués dans les 3^E.

Au niveau de l'ENF des adolescents, les modules du tronc commun des CEBNF ont été traduits dans 9 langues (mooré, dioula, fulfuldé, bwamu, lobiri, nuni, lyélé, bissa et

gulmancéma). On note également la traduction en langue nationale des manuels et guides de 1ère et 2ème année des CEI, ainsi que les modules du tronc commun pour les CEBNF.

Au niveau de l'ENF des jeunes et des adultes, la campagne 2012/2013 a connu la reproduction et la mise à disposition des apprenant(e)s et des animateurs/animatrices de 1 040 000 documents par le FONAENF.

On enregistre l'élaboration des matériels didactiques 2A3F niveau 1 et 2, d'un manuel de procédures adaptées à la stratégie d'alphabétisation en cours du soir et d'un document de stratégies d'apprentissage en ENF. Le manuel de formation des animatrices/animateurs des haltes garderies a fait l'objet de relecture.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'alphabétisation par les tableaux numériques interactifs (TNI), le logiciel d'alphabétisation CBFL (Computer Based Functional Literacy) a été adapté. Le manuel de lecture-écriture et le livret de calcul ont été élaborés. On note aussi l'édition des documents « Silent Way ».

3.2.2.5 La promotion de l'environnement lettré

Les activités majeures réalisées en 2013 dans le cadre de la promotion de l'environnement lettré sont l'élaboration de lexiques spécialisés dans huit (08) langues nationales (mooré, dioula, fulfuldé, gulmancéma, lyélé, dagara, bissa et nuni), la traduction de certains documents et la publication de l'actualité nationale et internationale en langues nationales Mooré, Dioula et Fulfuldé. Une convention de partenariat a été signée depuis 2012 avec le Quotidien SIDWAYA à cet effet. Ainsi, à la fin du mois de décembre 2013, quatre-vingt-dix (90) numéros de synthèse hebdomadaire ont été traduits et publiés dans chacune des trois langues.

Les documents suivants ont également fait l'objet de traduction : les actes du forum national des jeunes dans 9 langues nationales ; le document de la SCADD ; la Charte de Solidarité Nationale ; la synthèse du PRONAA ; le thème central et les slogans sur le référentiel des innovations en ENF ; les conclusions et le document de base des journées nationales du paysan 16è édition en Mooré, Dioula, Fulfuldé ; le manuel de vulgarisation de la législation des semences végétales au Burkina Faso en gulmancéma ; deux lois sur le code forestier, le plan d'action et la synthèse de la stratégie de développement durable du secteur semencier au Burkina Faso en Mooré, Dioula, Fulfuldé ; le manuel de prévention et gestion des conflits en Mooré, fulfuldé, dioula et Gulmancéma.

3.2.3 Evaluation et certification

3.2.3.1 La recherche/action et la recherche/développement en ENF

L'étude sur la décentralisation du FONAENF a donné des résultats qui ont permis de poser la problématique de l'autonomisation des antennes et de leur implantation dans les treize (13) régions du pays. Les réflexions se poursuivront dans un cadre plus global de reconfiguration des statuts et missions du Fonds afin de trouver des solutions adéquates prenant en compte les prérogatives des collectivités territoriales et les exigences de la stratégie du faire faire.

Les normes éducatives de l'ENF sont en cours de validation.

Un atelier de réflexion sur l'articulation des académies de langues (créées par l'ONG TrADE) avec les sous commissions de langues prévue a été faite.

3.3 Suivi des recommandations de la 1^{ère} MCS dans le domaine de l'ENF

N°	Recommandations	Structures responsables	Etat de mise en œuvre	Niveau de réalisation
3	Développement de l'éducation non formelle			
	3.1 Elaborer une stratégie de généralisation progressive de la mise en place de la carte communale en ENF à l'échelle nationale.	DEP/MENA	En cours de réalisation	L'équipe technique MENA/INSD mise en place a proposé une note de cadrage et un scénario de construction de la stratégie de généralisation de la carte communale. Projet de stratégie de généralisation des cartes disponible.
	3.2 Réviser les outils de collecte, de traitement et d'analyse des données de l'ENF pour améliorer le suivi et l'évaluation des résultats.	DEP/MENA	Réalisé	Les outils ont été révisés et ont servi à la collecte des données de la campagne 2013 de l'ENF
	3.3 Elaborer le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF	DEC/MENA	En cours de réalisation	Le guide et les outils d'évaluation et de certification sont élaborés en mars 2013 et attendent d'être finalisés et validés.

3.4 Résultats obtenus

A l'issue des activités de la pré-campagne (formations des animateurs et des superviseurs, information/sensibilisation) menées par les structures centrales et déconcentrées du MENA, les opérateurs en alphabétisation et les comités de gestion des centres, les inscriptions au niveau des centres se sont effectuées. La situation des inscrits se présente ainsi qu'il suit par composante ENF.

3.4.1 La situation des effectifs de l'ENF de la petite enfance

Tableau 3-6 : Evolution du nombre d'inscrits de l'ENF de la petite enfance

Structures	2010/2011			2011/2012			2012/2013		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Haltes garderie	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0	0	0
Bissongo	6087	6547	12 634	7853	8458	16 311	10 118	10508	20626
3 ^E	ND	ND	ND	ND	ND	ND	1450	1517	2967
Total	6087	6547	12 634	7853	8458	16 311	11568	12025	23593

Source : DGESS/ MENA et MASSN

Une bonne dynamique de l'ENF de la petite enfance est observée en 2012/2013. L'effectif des enfants s'est accru de 44,6 %.

Au niveau des Bissongo, l'effectif s'est accru de 26,5% L'effectif des enfants des 3^E est de 2967 en 2012/2013 avec un nombre plus élevé au niveau des filles (1517 filles contre 1450 garçons).

3.4.2 La situation des effectifs de l'ENF des adolescents

Tableau 3-7: Evolution du nombre d'inscrits de l'ENF des adolescents

Structures	2011/2012			2012/2013		
	G	F	T	G	F	T
CEBNF	1624	1557	3181	1291	1217	2508
CBN2jeunes	580	473	1053	496	363	859
ECOM	65	80	145	887	831	1718

EdB	-	-	-	88	112	200
AFID	317	365	682	342	455	797
AUTRES	242	242	484	485	491	976
Total	2828	2717	5545	3589	3469	7058

Source : DGESS/MENA-ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ENF

On enregistre pour la campagne 2011/2012 et pour l'ensemble des structures dénombrées, 5545 apprenants/tes. Ce nombre a connu une baisse par rapport à la campagne 2010/2011 où il était de 8030 apprenants/tes. Une baisse en partie imputable au manque de motivation du public cible des structures pour adolescents eu égard à l'inexistence du volet apprentissage de métier dans certains centres.

Le nombre d'inscrits dans les structures d'ENF des adolescents pour 2012/2013 est de 7058. Ce nombre est en hausse par rapport à celui de l'année antérieure. L'écart de progression général est de 27,3%. Cet écart positif est surtout dû en grande partie à l'accroissement du nombre de centres (de 04 à 44) et des inscrits au niveau des Ecoles Communautaires(ECOM) où on note une variation de 1084 ,8% par rapport à 2011/2012.

Au niveau des CEBNF cependant, on note une régression du nombre d'apprenants de 21,2% par rapport à la campagne précédente. Signalons que certains CEBNF enregistrent de faibles effectifs et d'autres sont restés en cette campagne sans avoir véritablement fonctionné par manque d'apprenants.

3.4.3 La situation des effectifs de l'ENF des jeunes et des adultes

La situation des inscrits au niveau de l'ENF des jeunes et des adultes se présente conformément au tableau 3-8.

Tableau 3-8: Evolution des inscrits de l'ENF des adultes (alpha/formation de base et cycle optionnel)

Niveaux/A pproche	2010/2011			2011/2012			2012/2013		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
AI/N1	59946	119096	179042	53698	120928	174626	7 506	18 223	25 729
CFE	-	-	-	25054	52887	77941	88 125	185 766	273 891
FCB/N2	21372	36189	57561	69884	141451	211335	85 385	182 561	267 946
FTS	8076	13260	21336	4964	9893	14857	7 241	14 339	21 580
CST	10	90	100	70	267	337	223	168	391
A3F	2699	4742	7441	17440	35 284	52724	8 386	15 933	24 319
Total	92 103	173 377	265 480	171 110	360 710	531 820	196 866	416 990	613 856

Source : DGESS/MENA-ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ENF

Comparativement à la campagne 2011/2012, le nombre d'inscrits total en ENF des jeunes et adultes enregistre une hausse de 82 036 apprenants soit 15,4%. Cette hausse peut être attribuée à la campagne spéciale d'alphabétisation phase 2 qui a enregistré en 2013 un total de 126 275 apprenants sur une prévision de 100 000 apprenants.

La proportion des femmes (67,9%) reste supérieure à celle des hommes. Le nombre d'apprenants de la AI/N1 connaît une baisse importante (85,3%). Cela s'explique par l'engouement des opérateurs et des apprenants pour la Formule enchaînée qui affiche en cette campagne une hausse de 195 950 apprenants soit plus de 200%.

Mis à part la A3F qui enregistre une baisse de 53,9% pour des raisons financières, les autres niveaux (FTS, CST et FCB) présentent des écarts positifs.

Tableau 3-9: Evolution des inscrits des formules innovantes de l'ENF des jeunes et des adultes

Approches/formules	2011/2012			2012/2013		
	H	F	T	H	F	T
AMT	147	92	239	344	531	875

Braille	333	319	652	388	283	671
CBN	4 736	6 563	11 299	1694	2381	4075
CMD	7 219	12 044	19 263	6204	11529	17733
Nouveaux curricula	5 080	7 594	12 674	-	-	-
PdT	65	71	136	20	28	48
REFLECT	4 109	15 288	19 397	5462	17960	23422
Tableau Numérique Inter actif	46	88	134	-	-	-
Autres	3 955	6 617	10 572	2358	4943	7301
TOTAL	25 690	48 676	74 366	16 470	37 655	54 125

Source : DGESS/MENA-ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ENF

L'absence de données en 2010/2011 s'explique par la configuration des outils de collecte des données de l'ENF qui n'a pas permis de disposer de données désagrégées au niveau des formules innovantes de l'ENF des adultes en cette campagne. Cette insuffisance a été corrigée dès 2011/2012.

Au cours de la campagne 2012/2013, on a enregistré 54 125 apprenants/tes au niveau des centres à formules innovantes de l'ENF des adultes contre 61 558 en 2011/2012, soit une baisse de 7 433 centres. Les centres REFLECT, AMT et braille ont enregistré une hausse d'effectifs, respectivement de 20,8%, 266,1% et 2,9%. Les autres approches (CMD, CBN, PdT...) connaissent une régression de leurs effectifs.

Pour ce qui concerne la mise en œuvre des programmes spécifiques, on note que 4132 foyers coraniques ont été identifiés dans les 45 provinces et l'effectif des talibés recensés est de 52 940.

L'ouverture des centres financés par le FONAENF a permis d'accueillir 371 018 apprenants inscrits.

3.5 Analyse des performances au niveau de l'ENF

3.5.1 Evolution des effectifs des apprenants de l'ENF des adultes

Tableau 3-10 : Prévisions et réalisation des effectifs de l'alphabétisation /formation de base

Niveaux	2010/2011			2011/2012			2012/2013		
	Prévu	Réalisé	Ecart	Prévu	Réalisé	Ecart	Prévu	Réalisé	Ecart
AI/N1 +FE	251 098	179 042	-72 056	257 192	252 567	-4 625	261 163	299 620	38 457
FCB/N2+ FE	181 863	57 561	-124 302	192 529	211 335	18 806	201 326	541 837	340 511

Source : PRONAA – DGESS/MENA-ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ENF

En 2012/2013, la réalisation AI/N1 et FE est de 299 620 apprenants contre une prévision de 261 163 par rapport à la cible projeté par le PRONAA pour 2013. On note donc un écart positif de 38 457 apprenants. Cet écart important s'explique par la contribution de la campagne spéciale d'alphabétisation phase 2 qui a enregistré plus d'apprenants que prévus, (126 275 sur 100 000).

Au niveau de l'effectif des inscrits de la FCB/N2 on note un écart positif de 340 511 apprenants par rapport à la prévision.

3.5.2 Evolution des effectifs des inscrits de l'ENF

Tableau 3-11 : Evolution des effectifs des trois composantes de l'ENF

Composantes	2010/2011			2011/2012			2012/2013		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Petite enfance ⁵²	6 087	6 547	12 634	7 853	8 458	16 311	11 568	12 025	23 593

⁵² Ici il n'y a pas de données pour les haltes garderies

Adolescents ⁵³	4 341	3 689	8 030	2 828	2 717	5 545	3 589	3 469	7 058
Adultes ⁵⁴	92 103	173 377	265 480	171 110	360 710	531 820	154 876	332 705	487 581
Formules innovantes	17 184	29 489	46 673	25 690	48 676	74 366	16 470	37 655	54 125

Source DGESS/MENA-ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ENF

Une analyse rétrospective montre une bonne dynamique de l'ENF de la petite enfance entre 2011 et 2013. L'effectif de l'ENF des adolescents est en hausse par rapport à la campagne précédente. Au niveau des adultes, la performance de 2013 est aussi satisfaisante par rapport à l'année précédente. L'insuffisance ou parfois même le manque de ressource financière en 2013 a contribué à limiter la bonne conduite et le suivi de certaines formules innovantes aussi bien par les opérateurs, que les structures aux niveaux central et déconcentré.

3.5.3 Indicateurs de l'ENF des jeunes et des adultes

Tableau 3-12: Indicateurs de qualité de l'alphabétisation / formation de base (AI et FCB)

Indicateurs	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Nombre d'apprenants évalués en AI/N1 ⁵⁵	171 155	169 328	265 361
Nombre d'apprenants évalués en FCB/N2 ⁵⁶	54 093	199 942	376 539
Nombres de déclarés alphabétisés de la FCB/N2 ⁵⁷	41 599	171 176	334 047
Nombres de femmes déclarées alphabétisées de la FCB/N2	26 042	113 910	226 109

Source : DGESS/MENA-Annuaire statistique de l'ENF

En 2012/2013 au niveau de l'ENF des adultes, le nombre d'apprenants de l'AI/N1 évalués est en hausse de 93 033 apprenants, soit 56,7% par rapport à la campagne 2011/2012.

En FCB, on constate une hausse du nombre d'évalués en 2011/2012 qui se poursuit en 2012/2013. Elle est de 176 597 apprenants soit 88,3% par rapport à la campagne précédente. L'application de la formule enchaînée par plusieurs opérateurs sur le terrain justifie en partie cette performance.

Les performances en AI et en FCB pourraient se justifier par le fait que de plus en plus les apprenants prennent conscience de la nécessité et l'intérêt de rester dans les centres jusqu'à l'évaluation finale.

Le nombre de déclarés alphabétisés enregistre une hausse importante par rapport à la campagne précédente (162 871 apprenants de plus) avec 67,6% de femmes. A ce niveau la campagne spéciale d'alphabétisation phase 2 a fait un apport considérable (96 909 déclarés alphabétisés, soit 29%).

Tableau 3-13 : Indicateurs de qualité de l'alphabétisation / formation de base

Indicateurs	2010/2011	2011/2012	2012/2013
% de femmes évaluées en AI/N1	66,80%	69,43%	70%
Taux de succès en AI/N1	76,10%	93,81%	89,9%
Taux de succès à l'évaluation en FCB /N2	76,90%	90,29%	90,3%
Pourcentage de femmes déclarées alphabétisées de la FCB /N2	76,34%	66,82%	64,1%

⁵³ Effectifs des CEBNF et structures similaires

⁵⁴ Effectif de l'Alpha/formation de base et du cycle optionnel

⁵⁵ Les effectifs de la FE sont ici pris en compte

⁵⁶ Les effectifs de la FE sont ici pris en compte

⁵⁷ Sont ici pris en compte les admis de la FCB de l'alpha/formation de base et ceux de 2è niveau des approches/formules ne relevant pas de la post alpha. Les apprenants de 2è année de l'ENF des adolescents âgés de 15 ans et plus ayant réussi à l'évaluation finale sont également pris en compte.

Taux d'abandon/AI	4,93%	3,70%	3,2%
Taux d'abandon/FCB	6,53%	4,60%	3,5%
Taux de déperdition AI	27,16%	9,62%	12,7%
Taux de déperdition FCB	27,73%	13,28%	12,8%

Source : DGESS/MENA-ANNUAIRE STATISTIQUE ENF

Le pourcentage des femmes évaluées en AI par rapport à l'année 2012-2013 est en légère hausse de 0,57 point de pourcentage par rapport à la campagne 2011-2012.

Le taux de succès en AI est en baisse de 3,9 points en 2012/2013 par rapport à la campagne précédente. Le taux de succès en FCB est resté stable en 2013(90,3%).

La baisse du taux d'abandon en AI constatée en 2011/2012(3,70% contre 4,93%) se poursuit en 2013. ainsi que le taux d'abandon en FCB. L'amélioration du contenu des programmes de formation dans les centres, la disponibilité des attestations pour les apprenants, la prise de conscience de la nécessité de s'alphabétiser expliquent entre autres la régression des taux d'abandon.

Le taux de déperdition en AI (12,7%) en 2012/2013), reste supérieur au taux projeté par le PRONAA 2011-2015(12,5%). Cette augmentation du taux de déperdition en AI pourrait s'expliquer en partie par un manque d'assiduité des apprenants et à la ruée vers les sites d'orpailage d'une part et aux événements sociaux d'autre part. Le taux de déperdition en FCB enregistre une légère hausse due en partie aux mêmes raisons déjà évoquées en au niveau de la AI.

Tableau 3-14 : Déclarés alphabétisés en 2013 par approches/formule

FORMULES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
ENF DES JEUNES ET ADULTES			
AFB (FCB +Nouv curricu N2+ FE)	105846	221487	327333
REFLECT	1435	3963	5 398
PdT	10	10	20
AMT	129	132	261
Braille	78	55	133
TOTAL1	107 498	225 647	333 145
ENF DES ADOLESCENTS			
CEBNF	207	184	391
ECOM	203	228	431
AFID	30	50	80
TOTAL 2	440	462	902
TOTAL GENERAL	107 938	226 109	334 047

Source : DGESS/MENA-ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ENF

L'ENF des jeunes et des adultes reste la composante qui produit le plus d'alphabétisés. En effet le nombre de jeunes et d'adultes déclarés alphabétisés pour la campagne 2012-2013 est de 333 145 (dont 225 647 femmes). Le pourcentage de femmes déclarées alphabétisées est plus élevé que celui des hommes. Le nombre d'adolescents déclarés alphabétisés est de 902 (dont 462 filles). A ce niveau également, le nombre de filles dépasse celui des garçons. La cible prévue pour 2013 dans le PRONAA est de 176 425 (dont 102 327 femmes). Cette cible est largement atteinte.

La contribution du FONAENF a permis d'alphabétisé, 242 048 apprenants dont 68% de femmes. Ce résultat traduit une certaine efficacité dans la mise en œuvre des activités d'ENF. En effet l'Etat, les partenaires techniques et financiers, les opérateurs et l'ensemble des bonnes volontés œuvrent inlassablement à la construction d'une offre d'ENF de qualité accessible à tous et à toutes.

3.5.4 Indicateurs de l'ENF des adolescents

Tableau 3-15 : Récapitulatif des différents indicateurs de qualité de l'ENF des adolescents

Indicateurs	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Nombre d'apprenants évalués	7111	4911	6464
Nombre de filles évaluées	3262	2434	3202
Taux de réussite total	91,44%	86,81%	91,5%
Taux de réussite des filles	90,50%	85,74%	91,3%
Taux d'abandons total	10,54%	11,43%	8,4%
Taux d'abandons des filles	10,38%	10,42%	7,7%
Taux de déperdition total	19,03%	23,12%	16,2%
Taux de déperdition des filles	19,98%	23,19%	15,7%

Source : DGESS/MENA-ANNUAIRE STATISTIQUES DE L'ENF

En 2012/2013 au niveau de l'ENF des adolescents (toutes formules et tous niveaux), on enregistre 6464 apprenants évalués soit 91,6% des inscrits dont 3202 filles. Le taux de réussite à l'évaluation finale est de 91,5 %. Ce Taux est en progrès de 4,6 points par rapport à la campagne précédente.

Le taux de déperdition qui était de 23,12 % en 2011/2012 est passé à 16,2% en 2012/2013 soit une baisse de 6,92 points. Le taux d'abandon est en baisse de 3 points. De 11,43% en 2011/2012 ce taux est passé à 8,4% en 2012/2013.

Tableau 3-16 : Formation aux métiers

Formules	Taux de réussite	Taux d'abandon	Taux de déperdition
CEBNF	96	12,8	16,3
ECOM	88	2,2	13,9
AFI-D	90,3	4,1	13,4
CBN2 jeunes	84,8	8,6	22,5
EdB	89,6	4	14
AUTRES	94,3	12,3	17,3

Source : DGESS/MENA-ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ENF

Dans l'ensemble, le taux de réussite au niveau de l'ENF des adolescents pour ce qui est de la formation aux métiers est au-dessus de 80%. Cela pourrait s'expliquer par l'intérêt pour l'apprentissage des métiers dans les structures pour adolescents. Les taux d'abandon et de déperdition, encore élevés, varient respectivement entre 4 et 12% puis entre 13 et 22%. Ces taux sont plus élevés au niveau des CBN2 jeunes et des CEBNF.

4. CHAPITRE 4 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE

4.1 Principales activités du plan d'action 2013 en matière de pilotage

- MASSN
 - **Organisation de sessions :** organisation de 2 sessions de la commission permanente de l'éducation de la petite enfance ; tenue des sessions statutaires des différents cadres de concertation
 - **Suivi et évaluation des activités :** organisation de 748 sorties de suivi/supervision et d'inspection des structures d'encadrement de la petite enfance.
 - **Communication et sensibilisation des usagers sur les politiques éducatives et stratégies du secteur :** organisation de 15 émissions radio sur l'importance de l'éducation préscolaire ; la couverture médiatique de 130 activités du ministère dans les organes de presse ; alimentation du site web du ministère en articles.
 - **Planification, actualisation de la carte éducative et des statistiques scolaires :** production et la diffusion de l'annuaire statistique 2012-2013 du préscolaire
 - MENA
 - **Organisation de sessions :** rencontres nationales (cadre partenarial ; séminaires ; ateliers ; conférences) ;
 - **Planification, programmation et budgétisation :** élaboration et mise à jour de la carte éducative ; élaboration du budget ; élaboration d'un manuel de suivi-évaluation ; élaboration des outils de programmation ; monographies provinciales et communales.
 - **Suivi et évaluation des activités :** suivi semestriel du plan (suivi des recommandations des PTF) ; suivi-évaluation des activités du formel ; audits ;
 - **Etudes et recherches :** études et recherche au niveau du non formel ;
 - **Contribution aux organisations supra nationales :** dotations de l'année (OIF, CONFEMEN ; etc.) ;
 - **Autres transferts courants :** transferts courants pour charges récurrentes ; contrepartie nationale aux projets inscrits dans la Loi de Finances ; subventions et prêts des projets inscrits dans la Loi de Finances ;
 - **Gestion du personnel :** gestion des carrières, des emplois et des effectifs, plan stratégique de renforcement des capacités (PSRC).
 - **Gestion des ressources financières :** suivi de l'exécution budgétaire du plan ; plan d'amélioration des services financiers (PASF) ;
 - **Gestion des ressources matérielles :** maintenance préventive et curative du mobilier et matériel ;
 - **Contribution et réhabilitation d'infrastructures administratives :** bureaux ; autres (dépenses d'entretien et de maintenance bâtiment int. Ext).
 - **Equipement en matériel et mobilier :** acquisition de mobiliers de bureau et de logement ; acquisition de matériels de bureau et de logement ; acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques ; acquisition de matériels spécifiques.
 - **Equipement en matériels de transport :** acquisition de véhicules à 4 roues ; acquisition de véhicules à deux roues ; acquisition de pièces de rechange :

- **Appui au fonctionnement courant des services** : fournitures courantes, frais de transport ; frais de mission ; dépenses d'eau, d'électricité et gaz ; dépenses de communication ; formation du personnel (séminaires, ateliers, sessions) ; autres achats de biens et services.
- **Dépenses de personnel** : salaires (Directions centrales, DREBA) ; formations (conférences, voyages d'études, stages).
 - **MESS**
- **Tenue des instances ou organes de coordination** : CNE, CNPVE, CASEM, CAES, Conseils de département, Cadre partenarial, Commission d'attribution des autorisations de diriger, d'enseigner et de surveiller etc.
- **Suivi contrôle et missions d'inspection** : organisation de missions de contrôle/audit des structures; suivi-conseil de l'organisation des examens scolaires de la session 2013 ; élaboration de la cartographie des risques du MESS.
- **Renforcement des capacités stratégiques et opérationnelles du ministère** par la mise en fonction de dix directions provinciales.
- **Carte scolaire et statistiques** : poursuite du processus d'élaboration des treize cartes scolaires régionales du post-primaire et du secondaire; production et diffusion des données statistiques à travers l'organisation de la campagne statistique du MESS ; élaboration des tableaux de bord du post-primaire, du secondaire et du supérieur.
- **Suivi et évaluation** : tenue des sessions d'évaluation des projets et programmes du ministère ; tenue de l'assemblée sectorielle des projets et programmes du ministère ; tenue de l'atelier d'élaboration du projet d'appui aux enseignements secondaire et supérieur et l'organisation de l'état général de la coopération.
- **Visibilité des actions du MESS** : élaboration d'un plan de communication sur la réforme du système éducatif ; tenue de conférences régionales sur une thématique spécifique au département dans les chefs-lieux de région ; couverture médiatique des activités du ministère et de ses démembrements.
- **Exécution budgétaire et matérielle** : mise en place des instruments du budget 2014 du département ; plan annuel de passation des marchés du ministère ; attribution des marchés du ministère ; exécution du budget 2013.
- **MJFPE**
- **Organisation des sessions** : tenue des CASEM, des comités techniques paritaires et de disciplines, des conseils de direction, du cadre sectoriel de dialogue Jeunesse, Formation professionnelle et Emploi, des conseils de gestion des fonds existants (FAPE, FAIJ, FASI, FAFPA); organisation de réunions du Comité Technique Permanent (CTP) du Conseil National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CNEFP), de la session ordinaire de l'année 2013 du Conseil National de L'Emploi et de la Formation Professionnelle.
- **Suivi et évaluation des activités** : coordination, suivi et contrôle des actions des structures centrales et régionales ; élaboration des rapports et documents financiers de la session ordinaire du Conseil d'Administration et de l'AGSE ; conduite d'une étude sur les structures de formation ; validation des projets d'arrêtés de règlement d'examen des différents titres de qualification professionnelle ; élaboration du tableau de bord des centres de formation professionnelle publics ; suivi des stagiaires

en Algérie, Tunisie et Maroc ; organisation de la 4ème édition du Salon des Métiers du Burkina.

- **Planification, actualisation des outils de programmation** : opérationnalisation du PAPS/EFTP à travers l'élaboration des plans d'actions annuels ; Elaboration du projet de budget 2014 et du budget programme 2014-2016 ; réalisation d'une étude pour l'informatisation du marché du Travail, réalisation d'une étude sur le renforcement des capacités de l'ANPE ; élaboration d'une stratégie de généralisation de la formation professionnelle ; réhabilitation des bâtiments et des locaux de l'ANPE de Ouagadougou ;
- **Communication et sensibilisation des acteurs de la formation professionnelle** : organisation de campagnes d'information sur les filières de formation ; création et animation des sites WEB ; collecte, traitement et diffusion de données par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et la Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle.

4.2 Bilan des réalisations du programme "Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base"

Tableau 4-1 : Principales activités programmées et financées en 2013

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES	SOUS-ACTIVITES	Quantité		FINANCEMENT TOTAL					
		Prévue	Réalisée	Prévu	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Dot. Réf.
4 PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE		0		39 652 705	31 545 606 166	29 131 724 501	29 112 914 638	92,35%	92,29%
401 Pilotage et coordination du sous-secteur de l'éducation de base		0		10 227 754	4 411 095 879	3 722 052 238	3 722 042 238	84,38%	84,38%
40101 Organisations de sessions		0	réalisée	588 908	689 211 000	492 237 020	492 237 020	71,42%	71,42%
	4010100	Rencontres nationales (cadre partenarial, séminaires, ateliers, conférences...)	16	588 908					
40102 Planification, programmation et budgétisation		0		128 700	676 800 000	637 310 000	637 310 000	94,17%	94,17%
	4010201	Elaboration et mise à jour de la carte éducative	1	réalisé	63 000				
	4010204	Elaboration budget	1	réalisé	35 000				
	4010206	Elaboration d'un manuel de suivi évaluation	1	Non réalisé	30 000				
	4010299	Autres	1		700				
40103 Suivi et évaluation des activités		0		202 000	716 102 879	385 995 734	385 995 734	53,90%	53,90%
	4010300	Suivi semestriel du Plan (Suivi des recommandations des PTF)	2	Réalisé	70 000				
	4010301	Suivi évaluation des activités du formel	1	Réalisé	10 000				
	4010304	Audits	1	Réalisé	70 000				
	4010399	Autres	2		52 000				
40104 Etudes et recherches		0		20 000					
	4010401	Etudes et recherche au niveau du non formel	1	Réalisé	20 000				
40105 Contribution aux organisations supra nationales		0		58 500	58 500 000	57 200 000	57 200 000	97,78%	97,78%
	4010500	Dotations de l'année (OIF, CONFEMEN, etc.)	1	Réalisé	58 500				
40106 Autres transferts courants		0		9 229 645	2 270 482 000	2 149 309 484	2 149 299 484	94,66%	94,66%
	4010600	Transferts courants pour charges récurrentes	2		860 000				
	4010602	Contre-partie nationale aux projets inscrits dans la Loi de Finances	1		1 370 482				
	4010603	Subventions et prêts des projets inscrits dans la loi de Finances	1		6 633 772				
	401069	Autres	3		365 391				

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES	SOUS-ACTIVITES	Quantité		FINANCEMENT TOTAL					
		Prévue	Réalisée	Prévu	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Dot. Réf.
	9								
402	Gestion des ressources humaines	0		250 000	202 000 000	165 859 956	165 859 956	82,11%	82,11%
40201	Gestion du personnel	0		250 000	202 000 000	165 859 956	165 859 956	82,11%	82,11%
	402010 2	Plan stratégique de renforcement des capacités (PSRC)	2	250 000					
403	Gestion des ressources financières et matérielles	0		898 027	1 100 321 287	978 667 007	969 497 689	88,94%	88,11%
40202	Gestion des ressources financières	0		160 000	455 391 287	430 290 057	430 290 057	94,49%	94,49%
	402020 0	Suivi de l'exécution budgétaire du Plan	1	30 000					
	402020 3	Plan d'amélioration des services financiers (PASF)	1	100 000					
	402029 9	Autres	1	30 000					
40203	Gestion des ressources matérielles	0		738 027	644 930 000	548 376 950	539 207 632	85,03%	83,61%
	402030 1	Maintenance préventive et curative du mobilier et matériel	73	681 880					
	402039 9	Autres	9	56 147					
404	Renforcement des capacités institutionnelles	0		28 276 924	25 832 189 000	24 265 145 300	24 255 514 755	93,93%	93,90%
40401	Construction et réhabilitation d'Infrastructures administratives	0		408 000					
	404010 0	Bureaux	6	168 000					
	404019 9	Autres (Dépenses d'entretien et de maintenance bâtiment Int. Ext.)	4	240 000					
40402	Equipement en matériels et mobiliers	0		627 255	914 608 000	843 596 063	843 595 793	92,24%	92,24%
	404020 0	Acquisition de mobiliers de bureau et de logement	57	241 516					
	404020 1	Acquisition de matériels de bureau et de logement	57	179 602					
	404020 2	Acquisition de matériels informatique et péri-informatique	52	146 805					
	404020 3	Acquisition de matériels spécifiques	44	59 332					
40403	Equipement en matériels de transport	0		277 435	197 200 000	180 032 502	180 032 502	91,29%	91,29%
	404030 1	Acquisitions de véhicules à 2 roues	49	197 200					
	404030 2	Acquisition de pièces de rechange	55	74 235					
	404039 9	Autres	1	6 000					

PROGRAMME/SOUS-PROGRAMMES/ACTIVITES	SOUS-ACTIVITES	Quantité		FINANCEMENT TOTAL					
		Prévue	Réalisée	Prévu	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Dot. Réf.
40404	Appui au fonctionnement courant des services	0	Réalisé	3 874 022	3 453 426 000	2 841 163 580	2 831 533 305	82,27%	81,99%
		404040 0	Fournitures courantes	75		2 123 965			
		404040 1	Frais de transport	14		91 875			
		404040 2	Frais de mission	10		173 500			
		404040 3	Dépenses d'eau, d'électricité et gaz	25		455 820			
		404040 4	Dépenses de communication	36		306 824			
		404040 5	Formation du personnel (séminaires, ateliers, sessions...)	19		173 005			
		404049 9	Autres achats de biens et services	49		549 033			
40405	Dépenses de personnel	0		23 090 212	21 266 955 000	20 400 353 155	20 400 353 155	95,93%	95,93%
		404050 1	Salaires (Directions centrales, DREBA)	28	Réalisé	21 103 910			
		404050 2	Formations (conférences, voyages d'études, stages...)	1	Réalisé	1 986 302			

4.2.1 Pilotage et coordination du sous-secteur de l'éducation de base

4.2.1.1 Coordination du sous-secteur de l'éducation de base

Le décret n° 2013-542/PRES/PM/MENA/MESS/MASSN/MEF du 5 juillet 2013 portant transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA a été adopté en Conseil des Ministres en sa séance du 15 mai 2013.

La mise en œuvre de ce décret s'est traduite par l'adoption d'un nouvel organigramme du MENA par décret n° 2013-786/PRES/PM/MENA du 24 septembre 2013 portant organisation du MENA et la conduite des activités ci-après :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication sur le transfert du préscolaire et du post primaire au MENA et la réalisation de missions terrain d'information et de sensibilisation. A ce niveau, on peut retenir : l'atelier de réflexion sur la gestion déconcentrée et décentralisée de l'éducation et l'atelier interministériel de partage sur le transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA tenu à Loumbila. Cette dernière a connu la participation d'environ 150 acteurs et partenaires du système éducatif issus des trois départements concernés par le transfert (MENA, MASSN, MESS), de l'AMBF et des représentations syndicales desdites structures. Les travaux se sont focalisés sur le réexamen des recommandations de l'atelier de Koudougou tenu une année plus tôt et qui avait permis de cerner les enjeux et les défis du transfert ;
- l'élaboration et partage d'une grille de responsabilités en vue de mettre en œuvre les recommandations de l'atelier interministériel ci-dessus mentionné ;
- l'organisation d'une cérémonie officielle de remise de 350 CEG de villages au MENA.

L'ensemble de ces actions vise à éclairer les décideurs et avoir un consensus sur la nécessité et les implications du transfert pour la qualité de l'éducation à travers la vision holistique de l'éducation.

4.2.1.2 Coordination efficace des ressources allouées au sous-secteur de l'éducation de base

La coordination du financement du PDSEB au cours de l'année 2013 s'est traduite par l'élaboration : (i) des rapports de suivi financier (semestriel et annuel) de l'exécution du budget 2013, (ii) du plan de trésorerie du CAST/FSDEB 2013, (iv) du rapport d'exécution du plan de passation des marchés 2013 (v) et du CDMT.

Le projet de budget, gestion 2014, dont l'élaboration s'est faite conformément aux dispositions de la circulaire budgétaire n°2013/2013-1/PRES du 8 mai 2013, a été adopté. Avec le transfert effectif du préscolaire et du post primaire au MENA, consacré par le décret n°2013-542 PRES/PM/MENA/MESS/MASSN/MEF du 05 juillet 2013 portant transfert du préscolaire et du post primaire au Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation, le budget sera appelé à être réaménagé pour prendre en compte les nouvelles entités transférées.

4.2.1.3 Organisations de sessions

Au MASSN, une session de la commission permanente de l'éducation de la petite enfance s'est tenue le 29 novembre 2013, sur les deux sessions prévues, soit un taux de réalisation de 50%. La seconde session n'a pas pu se tenir pour insuffisance de dossiers à traiter (seulement 10 dossiers enregistrés).

Les autres instances de pilotage concernent l'ensemble des activités du département de l'Action sociale et de la Solidarité nationale ; il s'agit notamment de : (i) l'organisation de deux (2) CASEM respectivement le 28 juin 2013 sous le thème « Réorientation des programmes du

MASSN, quelle stratégie de mise en œuvre? » et le 19 décembre 2013 sous le thème « Renforcement de la protection sociale au Burkina Faso » ; (ii) la tenue de la rencontre annuelle de la Commission ministérielle d'affectation (CMA) ; (iii) l'organisation de deux sessions du Cadre sectoriel de dialogue promotion et protection sociales, et (iv) l'organisation d'une session du Comité ministériel d'examen des demandes de convention de partenariat.

Au MENA, le pilotage de l'éducation de base formelle au cours de l'année 2013 a été marqué par : (i) la tenue du CASEM ordinaire en vue de l'adoption du rapport d'activités 2012 et du programme d'activités 2013 ; la tenue le 20 décembre 2013 à Bobo-Dioulasso d'un CASEM extraordinaire consacré au bilan du Plan d'Action (PA) 2013 et à l'adoption du plan d'action 2014 du MENA ; (ii) la tenue de deux (2) conseils de Cabinet relatifs à la préparation de la rentrée scolaire 2012-2013 et à l'organisation des examens scolaires de la session 2013 ; (iii) la poursuite du dialogue social MENA-Syndicats à travers la tenue de plusieurs rencontres sur les préoccupations des agents relatives aux fiches de préparation, au statut particulier et à la gestion des carrières.

Les rencontres bimestrielles du cadre partenarial au cours de l'année 2013 ont permis de faire le suivi des mesures et actions prises relatives notamment (i) à la mise en œuvre des recommandations de la première MCS ; (ii) aux conventions 2011, 2012 et 2013 de construction des infrastructures éducatives ; (ii) à la mise en œuvre du référentiel d'expérimentation et de validation des innovations éducatives en ENF ; (iii) à l'opérationnalisation de la matrice de responsabilités dans le cadre du continuum et (iv) à la révision des programmes d'enseignement et des curricula.

Au MESS, on note la tenue effective des sessions statutaires des différents cadres de concertation que sont : (i) le 32ème Conseil d'Administration du Secteur ministériel (CASEM) sur le thème : « examen et adoption du rapport d'activités 2012 du ministère » du 29 au 30 janvier 2013 ; (ii) le 33ème Conseil d'Administration du Secteur ministériel (CASEM) sur le thème : « adoption du programme d'activités 2014 du ministère et bilan de la rentrée scolaire et académique 2013-2014 » du 27 au 28 décembre 2013 ; (iii) les cinq (5) conseils de département ; (iv) la session du conseil national de l'éducation (CNE) en mars 2013 .

En outre on note, la tenue des sessions suivantes au cours du second semestre de l'année 2013: i) la Conférence Annuelle de l'Enseignement Secondaire (CAES) ; ii) la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES) ; iii) la Commission d'Attribution des Autorisations de Diriger, d'Enseigner et de Surveiller (CAADES) ; iv) la Commission Permanente pour l'Enseignement Privé (CPEP).

Ces rencontres ont permis aux départements ministériels de planifier et de suivre leurs activités à travers des partages sur les acquis, les difficultés et de situer les structures sur les perspectives du département.

Au MJFPE, 2013 a été marquée par une bonne tenue des organes et des instances de pilotage du département en général, du système de formation professionnelle en particulier.

Outre la coordination, le suivi et le contrôle des actions des structures centrales et régionales le pilotage global s'est exprimé à travers la mise en place d'organes, la tenue de sessions et/ou des réunions, l'élaboration de dispositions législatives et organisationnelles.

□ Mise en place d'organes et organisation des sessions :

Au titre des organes, on peut noter : (i) le renouvellement des organes consultatifs de la Fonction Publique (Comité Technique Paritaire et Conseil discipline) ; (ii) la mise en place de tous les organes de pilotage du PAPS-EFTP (Comité de Pilotage, le Comité Technique de

Coordination et de Mise en Œuvre, le Comité de Revue Technique) ; (iii) la formalisation du Cadre Sectoriel de Dialogue ; et (iv) le renforcement du dispositif de suivi du CEFPO et du CFPR-Z à travers des structures administratives (Direction générale, Direction pédagogique, Direction de l'Administration et des Finances, service informatique...) dans l'attente de nouveaux statuts qui régiront leur fonctionnement.

Dans le registre des sessions des instances et autres rencontres figurent :

- (i) la tenue des deux CASEM ordinaires qui ont fait des recommandations pertinentes pour la promotion de la formation professionnelle telles que : la mise en place d'une plateforme de formation pour répondre aux besoins de formation du personnel du ministère ; une orientation de la communication vers une plus grande visibilité médiatique des actions du ministère avec un accent sur les résultats notamment les changements que ces actions ont apporté aux bénéficiaires ; la valorisation de la formation professionnelle pour la débarrasser du complexe dépréciatif qui l'a longtemps caractérisée, en liaison avec le CIOSPB pour la sensibilisation des scolaires, etc.
- (ii) la tenue de deux sessions du Comité Technique Paritaire qui a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre un plan de formation du personnel ;
- (iii) la non tenue du Conseil de discipline (aucun agent n'y ayant été traduit) ;
- (iv) la tenue des deux sessions du Cadre Sectoriel de Dialogue Jeunesse, Formation professionnelle et Emploi (CSD/JFPE) : l'organisation des sessions du Cadre Sectoriel de Dialogue « jeunesse, formation professionnelle et emploi » a permis au département de disposer d'un rapport sectoriel de performance et de contribuer efficacement à la préparation et à la tenue de la revue de la SCADD. Elle a débouché sur des suggestions susceptibles d'assurer une meilleure coordination et pilotage du secteur afin de rehausser les performances. A ce titre, elle a conduit à l'élaboration d'une matrice sectorielle de performance pour une plus grande synergie d'actions dans ce secteur;
- (v) la tenue des conseils ordinaires de direction et des conseils de gestion des fonds existants (FAPE, FAIJ, FASI, FAFPA);
- (vi) l'organisation des réunions du Comité Technique Permanent (CTP) du Conseil National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CNEFP) ;
- (vii) la tenue de la session ordinaire de l'année 2013 du Conseil National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle(CNEFP) qui, à l'instar des CASEM a formulé d'importantes recommandations pour le développement du système ;
- (viii) la tenue des Conseils d'Administration ordinaires de l'ANPE et du CFPR-Z ;
- (ix) la tenue des Comités de Pilotage du PFM ;
- (x) la tenue des sessions statutaires du Comité de pilotage, du Comité Technique de Coordination et de Mise en Œuvre, du Comité de Revue Technique et de deux Missions conjointes du PAPS-EFTP ;
- (xi) le lancement du PAPS-EFTP qui se présente comme un puissant tremplin pour la mise en place du dispositif de pilotage de la formation professionnelle en ce sens qu'il se donne pour défi de mettre en phase l'ensemble des différents acteurs des dispositifs de pilotage de la formation professionnelle.

Elaboration de dispositions réglementaires et organisationnelles

Le souci de disposer d'instruments efficaces de pilotage du système de formation a impliqué la prévision au cours de l'année 2013 de l'élaboration et de l'adoption d'un train de dispositions destiné à régir le fonctionnement des segments de l'appareil de formation. Etaient visés à travers ces textes (i) la conception et l'adoption d'une stratégie de généralisation de la formation de la formation professionnelle,(ii) la relecture du cahier des charges applicables aux centres de formation professionnelle, (iii) une étude sur le répertoire des centres et une relative à la catégorisation des centres en vue de l'autonomisation de certains, emplois de formateurs qui fixerait le statut de ce personnel, (v) la relecture des textes organisant la vie au CFPR-Z pour positionner ce centre comme référence en matière de formation professionnelle, (vi) la mise en place d'un dispositif de collecte, de traitement et de suivi des données de l'EFTP.

Après avoir adopté la Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PN-EFTP) en 2008, l'Etat se devait de se donner les moyens de sa mise en œuvre ; surtout à un moment où s'annonçaient de nombreux appuis financiers pour le développement de la formation professionnelle notamment par le truchement du PAPS-EFT.

Le moyen fondamental de la mise en œuvre de cette politique est celui qui oriente les mesures à prendre, c'est-à-dire la stratégie de généralisation de la formation. L'élaboration de ce document d'orientation a commencé avec la production d'un rapport sur la problématique de la formation professionnelle qui a été adopté le 19 juin 2013 par le Conseil des Ministres. Elle s'est poursuivie par la rédaction du projet de document qui a été introduit en début novembre 2013 dans le circuit pour examen et adoption en Conseil des Ministres.

Ce document cadre s'articule autour des objectifs ci-après : (i) améliorer la règlementation et le pilotage de la formation professionnelle ; (ii) accroître l'accès à la formation ; (iii) accroître la qualité de la formation ; (iv) modéliser l'apprentissage ; (v) élargir et renforcer les mécanismes de financement de la formation professionnelle.

La relecture du cahier des charges des centres privés de formation professionnelle pour assouplir les conditions de délivrance des différents agréments n'a pu se tenir faute de financement. Des démarches entreprises en vue d'y remédier annoncent la tenue de cette activité dans le premier semestre de 2014.

Les études relatives au répertoire des centres et à l'autonomie de gestion administrative et financière des centres (comme recommandé par la PN-EFTP) afin de permettre à ceux-ci de prendre plus d'initiatives n'ont pas été réalisées faute de déblocage des fonds par le partenaire financier. Les dossiers de financement sont cependant toujours sous analyse. Les appels d'offres pour la réalisation de ces deux études qui seront menées sur financement du PAPS-EFTP ont été lancés. Les dépouillages des offres ont été faits et la phase des attributions est entamée.

Dans l'attente du règlement de cette situation du reste liée à la stratégie de généralisation de la formation, le CEFPO a réalisé en 2013 son étude organisationnelle, économique et financière. De même, il a élaboré son projet de statut qu'il a transmis pour adoption en conseil des ministres.

L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), quant à lui, a connu l'adoption en 2013 de son statut qui consacre le renforcement de son pilotage.

Le statut des formateurs a justement fait l'objet d'une étude spécifique en vue de la création des emplois de formateurs. Le document qui en est issu a été validé au cours d'un atelier ayant réuni plusieurs acteurs concernés. Il sera soumis au ministère en charge de la Fonction publique pour suite à donner et nécessaire à faire.

La relecture projetée des textes organisant la vie au CFPR-Z pour positionner le centre comme référence en matière de formation professionnelle a vu le jour. A REVOIR

En revanche, la mise en place d'un dispositif de collecte, de traitement et de suivi des données de l'EFTP n'a pu avoir lieu faute de déblocage des fonds par le partenaire financier. Le dossier de financement est cependant toujours sous analyse.

De façon générale, le lancement effectif du Programme d'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PAPS-EFTP) est un puissant tremplin pour la mise en place du dispositif de pilotage de la formation professionnelle. Des ressources sont prévues pour l'animation des dispositifs ou cadres de pilotage et pour l'accompagnement des régions dans la prise en charge de la formation professionnelle au niveau de ces collectivités locales.

Des textes sont proposés pour mettre en place les structures de pilotage, de dialogue et de concertation suggérées par la stratégie nationale de généralisation de la formation professionnelle. D'ores et déjà, la commission EFTP est créée au sein du Conseil national de l'emploi et de la formation professionnelle (CNEFP).

4.2.1.4 Planification, programmation et budgétisation

Au MASSN, on note la production et la diffusion de l'annuaire statistique du préscolaire 2012/2013 et l'élaboration du programme et des rapports d'activités de la direction technique en charge de la petite enfance qui sont des outils de programmation et de suivi des activités au niveau de l'éducation de la petite enfance soit un taux de réalisation de 100%.

Les autres outils élaborés et qui concernent l'ensemble des activités du département sont notamment : i) le programme et rapports d'activité du MASSN 2013;ii) le plan d'action triennal 2013-2015 MASSN ; iii) le budget programme du MASSN 2013-2015.

Au MENA, les outils de planification et de programmation élaborés sont : i) le CDMT 2014-2016 ; ii) le budget programme 2014-2015; iii) le plan d'action 2013 et le programme d'activités 2013 ; iv) le plan d'action triennal 2013-2015 du PDSEB ; v) le programme sectoriel de l'éducation et de la formation 2012-2021(PSEF) ; vi) le plan d'action triennal du PSEF ; vii) la requête adressée au Partenariat Mondial pour l'Education (PME) ; viii) la Politique Sectorielle de l'Education (PSE) et son Plan d'Action Triennal 2014-2016 ;.

Au niveau **du MESS**, Les outils de planification élaborés sont : (i) les tableaux de bord 2011-2012 et 2012-2013 du post-primaire et du secondaire ; (ii) le document de la carte scolaire régionale du post-primaire et du secondaire 2013-2014 des Hauts-Bassins ; (iii) l'annuaire statistique 2012-2013 du secondaire,(iv)le plan de développement de l'enseignement secondaire général et de l'enseignement technique et professionnel (PDESG/ETP) et (v) et la formulation du projet d'appui aux enseignements post-primaire, secondaire et supérieur (PAEPSS).

4.2.1.5 Suivi et évaluation des activités

Au MASSN, on note la réalisation de 546 sorties de suivi/supervision et d'inspections sur les 748 sorties programmées soit un taux de réalisation de 73%. Ces sorties ont permis de suivre l'évolution des activités, d'assurer un accompagnement technique aux structures publiques et

privées d'éducation de la petite enfance puis de renforcer les compétences des personnels d'éducation et de gestion.

Les principales difficultés sont liées entre autres à l'insuffisance de moyens logistiques (motos et carburant).

Par ailleurs, l'inspection technique des services a mené certaines activités dont : (i) l'appui-conseil à 28 structures centrales, rattachées dont six (6) pour l'élaboration des textes de fonctionnement et 22 pour l'amélioration de leur gestion, (ii) l'organisation de 2 journées de sensibilisation, à l'Ecole de cadres supérieurs en Travail social, sur la lutte contre la corruption, (iii) l'examen et le traitement de 10 cas de dénonciation et plaintes des personnels et usagers du ministère.

Au MENA, une session du cadre de concertation des projets et programmes s'est tenue en vue de faire le point du Programme d'investissement public (PIP).

On note par ailleurs dans le cadre de ses missions, que l'Inspection Technique des Services a effectué, au cours de l'année 2013, trente une (31) missions. Il s'est agi essentiellement de : (i) onze (11) missions commandées (missions d'investigation effectuées suite à des plaintes et dénonciations) ; (ii) dix-neuf (19) missions de contrôle/audit des structures du ministère ; (iii) 1 mission d'appui conseil.

Les différentes sorties d'investigations et de contrôles ont permis de faire le constat des dysfonctionnements des services, d'en identifier les causes et d'établir à cet effet les responsabilités des agents. Les rapports issus de ces missions sont assortis de recommandations aux décideurs dont la mise en œuvre favorisera une meilleure gestion des administrations.

Au MESS, deux (2) commissions mixtes ont été organisées et quatre projets en cours d'exécution ont tenu leur comité de pilotage (projet d'acquisition de 135 bus, projet Education V/BAD, projet construction et équipement d'une cité universitaire à Bobo-Dioulasso, projet BKF 011). Ces comités de pilotage ont permis de recadrer et de donner des orientations pour une meilleure exécution des activités desdits projets.

L'assemblée sectorielle a été tenue en mai 2013. Elle a permis d'évaluer les projets et programmes du département dont deux qui sont en cours d'achèvement.

Pour donner suite au rapport d'achèvement du projet BKF 011, il est prévu l'élaboration d'une matrice de mise en œuvre des recommandations.

Le projet de rapport d'achèvement du projet Education V/BAD a été validé par les membres du comité de pilotage et est disponible. La dévolution des biens du projet a été faite aux structures.

L'IGSEE a effectué des missions de contrôle/audit des services du MESS dans les régions. La structure a également engagé le processus d'élaboration de la cartographie des risques du MESS sous la supervision de l'Autorité supérieure de contrôle de l'Etat (ASCE). Chaque structure a élaboré son plan d'action de maîtrise des risques qui a servi à alimenter le plan d'action global.

Au MJFPE, les activités phares menées en matière de suivi/évaluation des projets et programmes se présentent comme suit :

- la tenue des deux sessions du comité de pilotage du PFM qui ont fait des recommandations relatives à (i) la conduite d'une étude de bilan de mise en œuvre du programme,(ii) la relecture de celui-ci dans son ensemble en vue de son adaptation aux

besoins des régions,(iii) l'élaboration d'un plan d'actions, (iv)la mise en place d'une unité de gestion, (v) la recherche d'une synergie d'action avec d'autres partenaires pour le financement du programme ;

- la tenue de toutes les sessions statutaires du Comité de Pilotage(COPIL), du Comité Technique de Coordination et de Mise en Œuvre (CTCMO) et le Cadre de Revue Technique(CRT) du PAPS ;
- la session de l'Assemblée sectorielle (A.S) des projets et programmes qui a examiné et validé les rapports d'évaluations des performances rendant visibles les effets et impacts des projets et programmes du département sur le développement.

4.2.1.6 Etudes et recherches

Au MENA, l'étude pour la révision du plan de formation initiale et continue et des programmes de formation a défini des profils d'acteurs polyvalents, capables d'évoluer aussi bien au formel qu'au non formel. La même étude a permis de relire le programme de formation continue et d'apporter des innovations relatives aux formations continues diplômantes et qualifiantes. En outre, une matrice de performance de la qualité de l'éducation de base a été élaborée en vue d'identifier les déterminants clés et les indicateurs de la qualité de l'éducation de base. Une étude sur l'état des lieux de l'éducation inclusive a été réalisée.

Au MESS, dans l'optique d'une vérification de l'adéquation des formations avec les besoins de l'économie et d'une éventuelle révision des filières de formation, l'étude enclenchée en 2012, « le devenir des diplômés des filières de la section tertiaire » a été achevée en 2013. Les résultats de l'étude vont permettre de relire les référentiels en vue d'améliorer l'employabilité des sortants de l'EFTP.

4.2.2 Gestion des ressources humaines

4.2.2.1 Gestion du personnel

○ Gestion et suivi des carrières

Les actes de reconstitution de carrière : Sur 227 dossiers de reconstitution traités à la DRH/MENA et acheminés au ministère en charge de la Fonction publique, 154 actes de reconstitution de carrière ont été pris dont 143 ont été corrigés financièrement soit 92,86%. Ce qui dépasse les prévisions qui étaient de 70%. Le reste des dossiers présentaient des anomalies et les intéressés ont été invités à apporter des corrections.

○ Gestion des emplois et des effectifs

Selon le statut, sur les 52 264 agents que compte le MENA on dénombre 38 734 (74,11%) contractuels contre 13 530 (25,89%) fonctionnaires. Les femmes représentent 33,6% de cet effectif. La répartition par âge montre que 73,16% des agents du ministère tout genre confondu ont moins de 40 ans. Cela indique une relative jeunesse des agents.

Les effectifs par emploi non spécifique ne représentent que 0,3% de l'effectif total des emplois du ministère. Cette proportion reste faible et ne traduit pas le besoin du MENA dans lesdits emplois. En effet, le MENA bénéficie chaque année de l'appui de personnel SND volontaires qui suppléent aux tâches de chauffeurs, gardiens, agents de liaison, secrétaires, etc.

Tableau 4-2 : Tableau des effectifs et des emplois du MENA

Total effectifs par emploi non spécifiques	155	0,30%
Total effectifs par emploi spécifique	52 109	99,70%
Total général	52 264	100,00%

Source : DRH/MENA

- ***Le recrutement et la formation***

Les prévisions de recrutement pour l'année 2013 étaient de 2800 pour les élèves-maîtres **et de** 5 000 pour les IAC. Pour la session 2013, 2800 élèves-maîtres et élèves-maîtresses à former dans les 7 ENEP ont été recrutés et 3542 IAC pour le compte des régions.

Tableau 4-3 : Recrutement du personnel enseignant au cours des trois dernières années

	2010/11	2011/2012	2012/2013	2013/14			2010/11	2011/2012	2012/2013	2013/14
	Elèves-maîtres dans les ENEP						Enseignants (IAC) recrutés pour le terrain			
	2011	2012	2013	2014			2011	2012	2013	2014
Boursiers	1 500	1 800	2 400	2800	Sortants ENEP		1 479	1 738		(2400)*
Non Boursiers	1 750	1 850	1 497	-	IAC (concours direct)		3 332	3 000		
Total	3 250	3 650	3 897	-	Total		4 811	4 739		

Source : ENEP pour les Non Boursiers ; DRH/MENA pour les Boursiers et les IAC.

Le déficit au niveau des IAC est de 1458. Cela du fait que le vivier potentiel disponible était faible d'une part et la durée de formation étant passée d'une à deux années, les ENEP n'ont pu mettre des IAC à la disposition du ministère.

Il a donc été décidé d'employer des stagiaires des ENEP par le biais du Service National pour le Développement pour résoudre le problème des 1458 postes vacants. L'effectif des stagiaires ENEP durant l'année scolaire 2013- 2014 est 2362.

- ***Le recrutement sur mesures nouvelles***

Sur un besoin de 15 agents (2 secrétaires de direction, 3 secrétaires de niveau BEP, 5 agents de liaison et 5 chauffeurs) qui a été exprimé par certaines structures centrales et déconcentrées du MENA, dix (10) postes soit cinq(5) postes de chauffeurs et cinq(5) postes de d'agents liaison ont été accordés par la Fonction publique au regard du budget alloué. Ces agents ont été recrutés en décembre 2013 et leurs dossiers d'engagement ont été envoyés pour traitement.

- ***Les mises à disposition et les affectations***

Les mises à disposition : De janvier à décembre 2013 les mises à disposition ont concerné quatre-vingt-onze (91) personnes dont cinq (05) Inspecteurs de l'Enseignement du premier degré (IEPD), deux (02) Conseillers Pédagogiques Itinérants (CPI), quatre(04) Instituteurs Principaux(IP), cinquante-quatre (54) Instituteurs Certifiés(IC), deux (02) Instituteurs Adjoints Certifiés(IAC), deux (02) Conseillers d'Administration Scolaires et Universitaires (CASU), un (01) Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire (CISU), trois (03) Attachés d'intendance Scolaires et Universitaires (AISU), six (06) Attachés d'Administration Scolaires et Universitaires (AASU) et douze (12) autres agents mis à la disposition d'autres ministères et institutions. Le MATD et le MESS ont accueilli respectivement 20 et 22 agents du MENA.

Il apparait à travers les mises à disposition.

Tableau 4-4 : Répartition du personnel à disposition par emploi et par structure

Structures d'accueil	Emploi									Total
	IEPD	CPI	IP	IC	IAC	CASU	CISU	AISU	AASU	
MATD	1		1	15	1			1	1	20
MESS	3		1	17				1		22
Autres	1	1	1	26	1	2	1	1	3	12
										49

ministères/Institutions										
Total	5	1	3	58	2	2	1	3	4	12

Source : DRH/MENA

Les affectations : Pour les mutations pour convenances personnelle, **10** décisions consacrant l'affectation de 1 657 agents sont signées et transmises aux structures, comme suit : 1 533 enseignants en classe, 02 enseignants au bureau. Au niveau des encadreurs pédagogiques les affectations ont pris en compte 27 Conseillers pédagogiques itinérants (CPI), 90 Instituteurs Principaux(IP), 02 Conseillers d'Administration Scolaire et Universitaire (CASU), 02 Attaché d'Administration Scolaire et Universitaire (AASU), 01 Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire (AISU), 03 permutations.

Pour les affectations des agents en fin de formation de l'ENS/UK, de l'ENAM, **51** sortants de l'ENAM ont été mis à la disposition du MENA et affectés dans ses diverses structures.

Deux **02** décisions d'affectation de 101 CPI et de 262 IP ont été prises et **01** arrêté de nomination de 30 IEPD a été pris.

En ce qui concerne les affectations pour nécessités de service, **97** décisions d'affectation pour nécessité de service ont été prises et les actes notifiés aux intéressés.

L'ensemble de ces mutations contribue à favoriser l'engagement des agents et un climat serein de travail.

- ***Les titularisations et les engagements***

Les titularisations : En ce qui concerne les titularisations, 05 dossiers ont été reçus et traité. Les agents ont reçu leurs actes de titularisation.

Les engagements : Pour ce qui est du suivi et engagement des dossiers des 1 738 sortants en 2012 des ENEP et des 3 000 IAC recrutés en 2012, 1736 actes d'engagements concernant les premiers sont disponibles, pour les seconds sur les actes d'engagements de 2 991 IAC sont disponibles sur les 2 992 reçus.

Les reclassements : Sur les 2 302 agents admis à l'examen professionnel du CAP, session de 2012, tous les actes de reclassements ont été élaborés et transmis au Contrôle financier pour Visa.

- ***Les examens et concours professionnels***

Les examens professionnels : Les épreuves écrites des examens professionnels du Certificat Elémentaire d'aptitude Pédagogique (CEAP) et Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) ont lieu au mois d'aout de chaque année.

Les concours professionnels : Les différents concours professionnels du MENA de l'année de 2013 se sont déroulés dans le premier semestre. Les résultats de ces concours proclamés le 14 mai 2013 ont permis d'avoir 250 Instituteurs Principaux, 50 Conseillers Pédagogiques, 50 Inspecteurs de l'Enseignement du premier degré, 25 Conseillers d'Intendance Scolaire et Universitaires, 20 Conseillers d'Administration Scolaire et Universitaires, 15 Attachés d'Intendance Scolaire et Universitaires 10 Attachés d'Administration Scolaire et Universitaires qui iront en stage en cours de l'année scolaire 2013-2014.

Tableau 4-5 : Recrutements aux concours professionnels du MENA 2010-2013

Intitulé du concours	2010	2011	2012	2013
AASU	51	50	00	10
AISU	51	50	00	15

CASU	11	15	25	20
CISU	13	15	35	25
CPI	101	100	120	50
IEPD	30	30	60	50
IP	250	250	275	250
TOTAL	507	510	515	

Source : DRH/MENA

Les avancements : Au titre des avancements de l'année 2012 des agents du MENA , **17 243 sur les 17243** agents ont bénéficié de leurs actes d'avancements soit 100%. A ce niveau, d'énormes efforts ont été fait pour le traitement de tous les dossiers en souffrances au niveau des régions.

- **Les sorties assistées et la cessation définitive de fonction**

Ce sont les détachements, les disponibilités, les suspensions de contrat, les stages et les départ à la retraite.

Les sorties assistées : Les actes suivants ont été pris au titre de l'année 2013 : **33** arrêtés de disponibilité, **15** arrêtés de renouvellement de disponibilité, **21** arrêtés de fin de disponibilité, **71** arrêtés de détachement, **29** arrêtés de renouvellement de détachement, **25** arrêtés de fin de détachement, **2** décisions de fin de suspension de contrat, **08** décisions de suspension de contrat, **01** décision de renouvellement de suspension de contrat, **71** décisions de mise à disposition, **01** décision de fin de stage, **06** décisions de mise en position de stage de perfectionnement.

Les départs à la retraite : Pour l'année 2013, **239** agents sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite. De cet effectif, **231** ont eu leurs dossiers de retraite et avancement hors solde traités soit 96,65%. Les 8 autres dossiers attendant d'être complétés par des pièces conformes.

En outre, la liste des agents devant faire valoir leur droit à la retraite en 2014 a été acheminé au MENA par la Fonction Publique. Ce qui permet d'anticiper sur la constitution des dossiers par les agents concernés.

- **Le Service d'accueil**

Dans le premier semestre de l'année 2013, le service d'accueil a reçu 11658 personnes pour divers renseignements sur leurs actes de carrières. Plus de 75% des agents se sont beaucoup intéressés aux avancements et aux diverses indemnités (logement, sujexion). Cette situation ne prend pas en compte les diverses sollicitations enregistrées par l'agent du MESS. Elle ne fait pas non plus la part des agents d'autres ministères qui sollicitent le service d'accueil du MENA.

Les agents commis à cette tâche rencontrent des difficultés dans la collecte des données relatives à la fréquentation surtout dues à l'affluence qui ne permet pas un enregistrement à temps réels des informations. Néanmoins elle est estimée à environ 20 à 30 personnes par jour les jours ordinaires. Cette fréquentation s'augmente les jeudis et les fins du mois et peut atteindre une centaine de personne par jour.

4.2.2.2 Renforcement des capacités des acteurs de l'éducation

Au niveau du **MENA**, plusieurs activités de renforcement des capacités ont été menées aussi bien au niveau déconcentré que décentralisé. L'on peut retenir : i) la formation des agents du Service de la Carte Educative à la gestion du logiciel « Arc-View » en vue de la réactualisation des cartes éducatives de 351 communes ; ii) la formation des agents de 43 communes à la rédaction des monographies ; iii) la formation de 49 agents en charge de l'éducation dans les structures décentralisées sur la stratégie de réalisation des monographies ; iv) la formation de

deux (2) cadres du MENA à l'Iipe ; v) la formation de 45 responsables des structures centrales à l'approche genre ; vi) la tenue de la conférence annuelle des PAG qui a regroupé 1 750 participants.

Des sessions de formation ont été également réalisées au profit de 53 agents de la DRH notamment : sur les techniques de communication, sur les statistiques appliquées aux ressources humaines, sur les outils de gestion des ressources humaines.

A l'inverse, les activités suivantes de renforcement des capacités prévues pour l'année n'ont pas été réalisées ; il s'agit notamment de : i) la formation au logiciel de gestion des bases de données (ACCESS) ; ii) la formation des chefs de service et responsables de bureau du personnel en management des ressources humaines ; iii) la formation des encadreurs et des secrétaires à l'utilisation des Logiciels de traitement des résultats du CEP et du concours d'entrée en classe de 6ème ; iv) la formation des acteurs sur les outils et instruments d'organisation des examens et concours scolaires.

Les principales activités réalisées dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs de l'ENF au cours de l'année 2013 sont essentiellement des formations.

Au niveau de l'ENF de la petite enfance, on note la formation initiale de 105 petites mamans à l'encadrement des enfants dans les Bisongo et le renforcement des capacités de 60 petites mamans en matière de prise en charge psychosociale des enfants en situation d'urgence sur les sites des réfugiés maliens de Goudébou, Mentao, Saagniogniogo et Bobo-Dioulasso.

Au niveau de l'ENF des adolescents et des adultes, il s'agit de la formation de :

- 184 acteurs à la formule enchaînée ;
- 16 005 animateurs et superviseurs des centres AI. /CFE et FCB,
- 1100 facilitateurs/superviseurs des cercles REFLECT ;
- 30 animateurs/trices des centres AFID (alphabétisation/ formation intensive pour le développement) et 60 animateurs/trices et superviseurs des centres AMT (alphabétisation en milieu de travail) ;
- 305 responsables FTS (Formation Technique Spécifique) et 100 formateurs des formateurs à l'utilisation de l'APC ;
- 82 formateurs des formateurs du Sud-Ouest, du Centre-Nord et du Conseil Consultatif Pédagogique à l'utilisation des référentiels ;
- 46 formateurs des formateurs à l'exploitation des référentiels et 45 membres des Conseils Consultatifs Pédagogique (CCP) à l'appropriation des référentiels ;
- 1075 animateurs des centres d'apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel (A3F) tous niveaux confondus et 70 animateurs des centres Brailles ;
- 60 BAENF en suivi évaluation des apprentissages dans les centres et 05 animateurs et 10 agents de suivi des centres silent way ;
- 77 encadreurs des ENEP soit 6 DG/ENEP, 6 DES, et 50 encadreurs des ENEP ont bénéficiés de la formation pour la duplication de l'EQAmE,
- 82 acteurs ont été formés à l'utilisation des référentiels de métier et 548 enseignants et 24 encadreurs pédagogiques ont été formés.

4.2.3 Gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base

Selon la loi n°055-2004/AN du 21/12/2004 portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, « la décentralisation consacre le droit des collectivités (région et commune) à s'administrer librement sous la tutelle de l'Etat et à gérer des affaires propres en vue de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale. Elle concerne beaucoup plus d'acteurs et prend en compte des questions de développement de toute une communauté. Elle se met en œuvre au niveau des communes et bientôt des régions ».

Dans le cadre de l'application de cette loi, des décrets et des arrêtés ont été pris et transférés aux collectivités territoriales, plus précisément aux communes la gestion de certains domaines dans le pré scolaire et le primaire. Les compétences et ressources transférées aux communes concernent : (i) la gestion et le fonctionnement courant des écoles, et (ii) les constructions nouvelles et les réhabilitations d'infrastructures scolaires.

Le concept d'éducation nationale avec un périmètre englobant tous les compartiments de l'éducation de base universelle nécessite sans délai une réforme en profondeur du système de gouvernance de l'éducation que les acteurs devront accepter au risque d'une amplification des difficultés.

4.2.3.1 Réalisation de la décentralisation intégrale de l'éducation de base

Au MASSN, le transfert du patrimoine a été suivi du transfert des compétences sans transfert effectif de ressources financières. Le statut du personnel des ex garderies populaires (monitrices, gardiens, cuisinières) reste une préoccupation majeure qui freine l'engagement des communes à assumer toutes les compétences transférées.

A l'issue des engagements pris par le Gouvernement pour la reconstitution des carrières de 548 personnels (monitrices, cuisinières et gardiens) des ex garderies populaires, un comité interministériel a été mis en place par arrêté n° 2013-045/MASSN/MENA/MFPTSS/MEF/MATD du 05 décembre 2013. Le comité a tenu une réunion de cadrage le 26 décembre 2013. Un atelier s'est tenu du 28 janvier au 1er février 2014 et a permis d'examiner avec les partenaires sociaux la question de la reconstitution de la carrière administrative dudit personnel. Le dossier est donc en cours. L'aboutissement heureux de ce dossier va permettre de réparer les insuffisances constatées dans la gestion des carrières des personnels de ces ex garderies populaires et de mettre à la disposition du MENA un personnel dont le statut est clairement défini.

Au MENA, l'arrêté N° 2013-024/MEF/MATD/MENA du 24 janvier 2013 a été signé et porte sur la répartition de la somme de quinze milliards six cent six cent soixante-seize millions quarante-huit mille six cent (15 676 048 600) francs CFA représentant les ressources financières transférées en 2013 aux communes en accompagnement des compétences transférées.

L'atelier technique d'élaboration des projets de mécanisme conjoint MENA-Communes de suivi de la construction des infrastructures éducatives et outil de programmation pluriannuelle des communes bénéficiaires de ressources s'est tenue du 23 au 26 décembre 2013 à Koudougou. Un projet d'arrêté conjoint portant création, composition, attribution et fonctionnement d'un mécanisme conjoint de suivi de la mise en œuvre des compétences transférées aux communes a été soumis à validation par les acteurs en février 2014. Des projets de fiches de collecte de données financières des compétences transférées et sur l'état d'avancement des constructions scolaires sont également élaborés et attendent d'être validés. L'atelier a également validé d'outil de programmation pluriannuel 2015-2017. Un arrêté portant mise en œuvre dudit mécanisme est disponible.

Le PDSEB vise la réalisation de la décentralisation intégrale de l'éducation de base à l'horizon 2021 et une forte implication des communautés dans la gestion de l'école et des structures d'éducation de base non formelle à travers les actions suivantes :

- L'intensification de la généralisation des COGES à travers la mise en œuvre de la stratégie de généralisation validée en mai 2011 ;
- la poursuite de la mise en place des COGES dans les structures d'Education Non Formelle ;
- la poursuite du transfert effectif des compétences aux collectivités : ainsi les actes de délégation de pouvoir non encore transférés le seront progressivement conformément aux textes d'orientation de la décentralisation et aux capacités locales de gestion ;
- la poursuite du transfert progressif des ressources vers les collectivités : à ce niveau, il s'agit de transférer les crédits selon un plan de transfert des ressources qui sera défini en tenant compte de la formation des capacités locales ;
- la dynamisation des cadres de concertation entre les structures déconcentrées et les acteurs décentralisés : il s'agit de renforcer la communication et la concertation entre acteurs du système éducatif en vue d'améliorer la gouvernance au niveau communal.

Au titre des réflexions en cours, innovations prévues et expérimentations de nouvelles démarches, les actions suivantes sont prévues :

- ***Accompagnement des communes pour la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation sociale décrite dans le document cadre de mobilisation sociale*** : dans le dispositif d'exécution et de coordination des activités de mobilisation sociale en éducation, l'approche qui avait été retenue était de mandater des ONG/Associations de mobilisation sociale pour organiser les COGES, animer la concertation autour des enjeux éducatifs, transférer les compétences et influencer les comportements. L'expérimentation de cette approche n'est pas encore effective pour des raisons administratives.
- ***Appuis techniques à la maîtrise d'ouvrage pour les communes rurales prioritaires*** : les communes ont recours aux agents déconcentrés du ministère de l'habitat, mais ceci n'est pas formalisé, et ne s'exerce que tant que la commune est à proximité immédiate d'un chef-lieu de région. Le MENA étudiera deux options au cours de cette première phase : (i) possibilité du recours par les communes rurales excentrées aux mécanismes de la maîtrise d'ouvrage délégué à des ONGs intervenant dans leur zone, (ii) mise en place d'équipes techniques mobiles pour appuyer les communes excentrées des capitales régionales dans le suivi technique des chantiers. Ces deux options seront étudiées et expérimentées au cours de la première phase du PDSEB ;
- ***Mise en place d'un mécanisme d'incitation pour encourager les communes les plus performantes à travers le transfert de l'intégralité de leur dotation pour les constructions scolaires*** en contrepartie d'une plus grande implication dans la gestion des écoles ;
- ***Renforcement des capacités des communes prioritaires*** : Des plans de transfert seront élaborés en fonction des capacités acquises par ces communes. Ceci nécessitera des services de consultantes pour des audits organisationnels des administrations de ces communes. Cette action sera menée en concertation et en collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS) ;

- ***Subventions directes aux écoles à travers les COGES***: Le MENA envisage d'expérimenter dans des écoles situées dans les communes prioritaires, le financement de projets écoles intégrant la dimension qualité et accès des enfants défavorisés (handicapées, issus de milieux défavorisés, filles non scolarisées...). Ce financement se fera sur la base de projets élaborés en concertation entre tous les partenaires de l'école (Administration scolaire, commune, CEB, COGES, société civile locale). Le financement sera en partie assurée par la commune sur la dotation école qui lui est transférée par le MENA et par des subventions directes du MENA. L'objet de cette action est de tester une nouvelle approche en vue d'améliorer les performances des écoles en matière de rétention, de qualité des apprentissages, d'éducation inclusive et de mise en place progressive du continuum.
- ***La poursuite de la décentralisation de la gestion des cantines scolaires*** : l'expérience en cours porte sur la responsabilisation des COGES à qui le MENA a mis à disposition les ressources destinées aux cantines.

4.2.3.2 Renforcement des capacités des collectivités territoriales à assumer la gestion de l'éducation

Au MENA, l'arrêté N° 2013-024/MEF/MATD/MENA du 24 janvier 2013 a été signé et porte sur le transfert en 2013 aux communes de ressources financières en accompagnement des compétences transférées. Ainsi, la somme de quinze milliards six cent six cent soixante-seize millions quarante-huit mille six cent (15 676 048 600) francs CFA a été répartie ainsi qu'il suit : (i) achat de fournitures : six milliards sept cent trente un million trois cent onze mille francs CFA (6 731 311 FCFA) ; (ii) fonctionnement courant des écoles : sept cent dix-neuf mille sept cent trente francs FCFA (719 730 FCFA) ; (iii) constructions nouvelles : sept milliards sept cent soixante-quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille francs CFA (7 774 998 FCFA) ; (v) réhabilitations d'écoles : quatre cent cinquante mille francs CFA (450 000 FCFA).

L'analyse de la gestion des compétences et ressources transférées aux collectivités a permis de faire des constats qui font état de difficultés et insuffisances rencontrées couramment par les acteurs de la décentralisation et de la déconcentration.

Ces difficultés se rapportent à : i) la gestion des constructions et réhabilitations des infrastructures scolaires ; ii) la gestion du cartable minimum et le fonctionnement des écoles ; iii) la gestion des ressources humaines mises à la disposition des collectivités territoriales et iv) la gestion des ressources financières transférées.

La difficulté récurrente qui retient particulière l'attention et pour laquelle la prise de mesures de remédiation est une nécessité, reste la non fonctionnalité des liens entre le MENA et les communes : (difficultés liées à la non remontée de l'information jusqu'au MENA pour servir à la planification et à l'accessibilité des informations par les Communes).

En perspectives, quelques recommandations pour renforcer les capacités des collectivités dans la gestion des compétences et ressources transférées, ont été faites au cours d'un atelier organisé du 17 au 19 juillet 2013 à Loumbila sur la gestion déconcentrée et décentralisée de l'éducation. Il s'agit notamment de :

- créer au niveau communal un comité de suivi de gestion des fonds transférés ;
- finaliser une circulaire budgétaire qui fait obligation d'un rendu de compte par les communes ;
- concevoir un canevas de rendu de compte à l'intention des communes pour le suivi de la gestion des fonds transférés ;

- traiter au niveau provincial la prise de décision relative au changement de site et à l'utilisation des reliquats des fonds transférés ;
- harmoniser les pratiques de contrôles ;
- adopter un mécanisme conjoint MENA/Communes de suivi des compétences transférées aux communes par l'élaboration d'un arrêté interministériel MEF-MENA-MATD dont l'application permettra de disposer d'informations fiables sur l'exercice des compétences transférées et d'assurer la traçabilité dans l'utilisation des ressources transférées.

4.2.4 Communication et information

4.2.4.1 Visibilité des actions des départements en charge de l'éducation

Au MASSN, 16 émissions radio ont été réalisées sur l'importance de l'éducation préscolaire sur les 15 émissions prévues soit un taux de réalisation de 107%.

Par ailleurs, 104 activités du département ont eu une couverture médiatique dans les organes de presse et le site web a été actualisé avec 20 articles de presse.

Le mois de la famille et de l'enfant, célébré du 16 mai au 18 juin 2013 a connu la réalisation de certaines activités notamment les campagnes de plaidoyer, les conférences, l'inauguration de la place dédiée à l'enfant, la pause de la 1ère pierre du monument de l'enfant, les activités sportives, etc. En outre, 3100 brochures de sensibilisation sur les violences faites aux enfants ont été remises officiellement aux responsables d'établissements scolaires.

Au MENA, plusieurs actions ont été menées pour rendre visible certaines activités d'envergure. Il s'agit notamment de : i) rencontres d'information et de sensibilisation des acteurs et partenaires sociaux sur le transfert du préscolaire et du post primaire au MENA en vue d'obtenir leur adhésion au processus; ii) la couverture médiatique des activités statutaires et non statutaires ; iii) la mise à jour du site web avec 20 documents ; iv) la parution de 2 numéros trimestriels sur 4 du journal du MENA reproduits en 6000 exemplaires ; vi) la célébration de la semaine nationale et de la journée internationale de l'alphabétisation ; vii) la participation à la nuit des communicateurs pour récompenser les hommes de médias qui se sont fait Ambassadeurs de la cause de l'éducation et de l'alphabétisation ; viii) la réalisation de 5 émissions audio-visuelles par le MENA ix) la publication hebdomadaire de l'actualité nationale et internationale en langues nationales mooré, dioula et fulfuldé ; x) l'organisation de l'édition 2013 de la journée de la nouvelle enseignante et du nouvel enseignant en décembre 2013.

Il faut cependant noter que la mise en œuvre d'une stratégie de communication sur le PDSEB prévue pour être réalisée en 2013 n'a pas été effective. Toutefois, des communications ponctuelles ont été menées sur le PDSEB au cours de certaines rencontres organisées par le MENA et d'autres acteurs. Reconduites pour le second semestre de l'année 2013, ces activités ont connu un début de mise en œuvre par la conduite d'une série d'activité de communication sur le PDSEB. La question reste toujours d'actualité compte tenu de la faible connaissance du programme par les acteurs. La recommandation qui prévoit la communication sur le programme dans les différents cadres de concertation du MENA ne permettra pas d'atteindre les objectifs. Le temps qui peut être consacré à l'activité et les différents publics cibles recherchés peuvent ne pas être touchés.

L'activité portant création et animation des différents sites WEB n'est pas menée. La mise en œuvre du plan d'action du document cadre de la mobilisation sociale pourrait être une opportunité de réalisation de cette activité.

L'organisation du forum national sur l'enseignement de base privé et la table ronde des PTF sur l'enseignement franco arabe est en cours.

Au MESS, la couverture médiatique des activités a permis de donner plus de visibilité aux actions du département, on note au titre de quelques activités phares : (i) la tournée préparatoire des examens organisés par l'Office Central des Examens et Concours du Secondaire (OCECOS) ; (ii) le lancement des examens organisés par l'OCECOS ; (iii) la visite du Directeur Général de l'ISESCO au Burkina Faso; (iv) le point de presse préparatoire des examens organisés par l'OCECOS et l'Office du BAC ; (v) la 5^e CAES ; (vi) l' atelier du comité interministériel de suivi de la mise en œuvre du transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA à Loumbila ; (vii) la 3^e Assemblée générale du Conseil national pour la prévention de la violence à l'école (CNPVE) à l'ENEP de Loumbila ; (viii) l'inauguration du lycée professionnel régional Doma SOME de Gaoua ; (ix) la pose de la 1^{ère} pierre du lycée professionnel régional El Hadj Idrissa YAYA de Dori.

Au MJFPE, afin de rendre visible les activités mises en œuvre par les différentes structures, les actions de communication ont été focalisées sur (i) la connexion à l'internet de toutes les structures centrales, rattachées et déconcentrées du MJFPE afin de réduire considérablement les difficultés d'informations ; (ii) la mise à jour du site web de l'ANPE au profit des usagers, (iii) l'animation du site de l'ONEF, (iv) la création d'un site web du SP/CNC sur lequel sont diffusés les référentiels et autres informations relatives à la certification ; (v) la diffusion des offres et filières de formation que des calendriers d'inscriptions aux différentes formations ; (vi) la couverture médiatique des activités du MJFPE (centres de formation, métiers et filières, certification, fonds, évènements...) ; (vii) l'organisation de campagnes d'information sur les filières de formation ; (viii) la collecte, le traitement et la diffusion de données par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et la Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle ; (ix) l'organisation d'une rencontre d'information et de sensibilisation des responsables des centres privés sur la règlementation en matière de formation professionnelle à Tenkodogo ; et (x) l'initiation d'une rencontre de sensibilisation et d'information avec les acteurs de la mise en œuvre du PFM.

Toutes ces activités ont eu pour effets une meilleure connaissance des offres de formation, un accroissement des candidatures à la formation dans les centres et au PFM, au CQP, aux bourses des pays du Maghreb pour ne citer que ces cas.

L'organisation de la 4^{ème} édition du Salon des Métiers du Burkina programmé n'a pu se tenir pour des raisons budgétaires liées à une réorganisation des services du MJFPE. Cette activité qui constitue une opportunité de présenter au grand public une grande variété de métiers et de structures de formation professionnelle a été reportée au premier semestre 2014.

Les efforts déployés en matière d'information et de communication n'ont pas comblé totalement les attentes du MJFPE. La persistance des préjugés négatifs tendant à déprécier la formation professionnelle, l'absence de données statistiques fiables et désagrégées permettant de rendre compte de la performance des actions du ministère, plus généralement d'outils de collecte de données et d'une base de données témoignent encore des défis qu'il convient de relever. Le CASEM du 17 décembre s'en s'est préoccupé et a fait des recommandations pertinentes à cet effet.

4.2.4.2 Mise en place d'un système d'archivage des documents au sein du MENA

Le décret n° 2013-786/PRES/PM/MENA du 24 septembre 2013 portant organisation du MENA a consacré la création de la Direction des Archives et de la documentation (DAD) qui améliorera le travail d'archivage assuré depuis 2010 par le service des archives du Secrétariat général.

Au cours de 2013, l'on a procédé à l'archivage informatique des documents issus de l'ensemble des structures centrales par l'intermédiaire du cabinet BECOTAD. Ce cabinet a achevé le travail de rangement de l'ensemble desdits documents. Une série de formation a été réalisée au profit des agents de la nouvelle direction qui sont donc outillés pour la mise en œuvre du système l'archivage. Des agents d'autres structures centrales ont bénéficié d'imprégnation sur le travail d'archivage.

La perspective est la formation des agents des structures centrales et déconcentrées ainsi que l'implémentation du logiciel d'archivage dans ces structures avec un suivi par le cabinet. Le matériel informatique acquis au profit de la DAD composé de trois ordinateurs, une photocopieuse et un scanner reste non réceptionné et la DAF poursuit le règlement de la question avec Faso Baara.

Par ailleurs, pour l'archivage des pièces comptables qui est une recommandation de la feuille de route du CAST/FSDEB, une inscription a été faite dans le plan d'action 2014 pour le déploiement ladite feuille de route au niveau régional.

4.3 Suivi des recommandations de la 1^{ère} MCS dans le domaine du pilotage

N°	Recommandation	Responsable	Etat de mise en œuvre	Observations
4	Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle			
	4.1 Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action pluriannuel du PSRC en mettant à la disposition des acteurs le document de stratégie et en organisant des séances d'échanges et d'appropriation.	DRH/MENA	Non réalisé	Le bilan 2013 des activités PSRC est disponible dans le PA 2014. Un budget de 150 millions FCFA est prévu pour financer les actions de RC au titre de 2014
	4.2 Concevoir une matrice de mesure (indicateurs, source de vérification, etc.) des résultats multi-niveaux du PDSEB et développer les outils de collecte nécessaires pour son renseignement.	DEP/MENA	Réalisé partiellement	Un projet de matrice est disponible et devra être discuté par les différents acteurs qui sont parties prenantes à son renseignement.
	4.3 Mettre en place un mécanisme de pilotage intégré de la gestion de la décentralisation dans le domaine de l'éducation qui prend en compte tous les aspects stratégiques et opérationnels (définition des compétences, codification des rôles des différents acteurs, élaboration d'un guide).	Cab/MENA	Non réalisé	Guide d'exercice des compétences élaboré par le MATD et les ministères partenaires. Organes, référentiels, outils de planification et de gestion et cellule de suivi mis en place par le MENA.
	4.4 Adopter un nouvel organigramme du MENA qui consacre la gestion du continuum de l'éducation de base.	Cab/MENA	Réalisé	La réalisation est pleinement faite avec la diffusion récente de la version signée du Décret

			N°2013-786 portant organisation du MENA.
--	--	--	---

4.4 Gestion des ressources financières et matérielles

4.4.1 Plan d'action 2013 du MENA

Le Plan d'Action du MENA dont les ressources proviennent du Budget Etat, du CAST/FSDEB et des ONG & Associations est élaboré suivant la nomenclature du PDSEB.

Le plan d'action 2013 a été réaménagé. En effet, adopté en CASEM le 30 novembre 2012 le montant initial était de 23 milliards FCFA pour le CAST incluant, à tort, la contribution du Luxembourg à hauteur de 9,3 milliards FCFA.

Le plan d'action initial a été réaménagé à 18,440 milliards FCFA pour le CAST à travers l'abandon de certaines activités, notamment des constructions de salles de classe au niveau du préscolaire, du primaire et de l'ENF.

Tableau 4-6 : Répartition des ressources du Plan d'action 2013 par programme (millions de FCFA)

N°	Programmes	Budget de l'Etat	CAST / FSDEB	Projets, ONG/Assoc.	Total	% par composante
1	Accès	117 677	10 212	4 000	131 889	67%
2	Qualité	13 039	4 097	10	17 147	9%
3	ENF	4 635	2 698	123	7 457	4%
4	Gestion Pilotage	38 288	1 432	0	39 720	20%
	Total	173 640	18 440	4 134	196 213	100%
	% par instrument	88,5%	9,4%	2,1%	100%	100%

Source : Loi de Finance 2013 et PA du MENA

Note technique :

- Budget de l'Etat : budget du MENA (LFI y compris Financements extérieurs et DCIM) + section 98
- CAST/FSDEB : dotations actuelles y compris report 2012
- Projets, ONG et Associations : montant inscrit au plan d'action du MENA

Le Budget Etat constitue la principale source de financement du Plan d'action avec une contribution financière d'un montant de 173,640 milliards de FCFA soit 88% de l'ensemble des financements. A cette contribution, il faut ajouter celles du CAST/FSDEB et des ONG et Associations respectivement de 9% et 2%.

Sur un financement total de 196,213 milliards, le programme accès représente 67 % du Budget du plan d'action. Cette proportion s'explique par le poids des salaires du personnel enseignant, des vivres pour les cantines scolaires et des infrastructures éducatives.

Le programme gestion et pilotage avec 20% destiné aux salaires des personnels de bureau, au fonctionnement courant des services et les dépenses projets.

Enfin le programme qualité avec 9% (Subvention des ENEP, examens et concours, manuels, fournitures et consommables scolaires) et le programme ENF avec 3% (financement du PRONAA et du FONAENF).

4.4.1.1 Dotation 2013 du budget de l'Etat

Tableau 4-7 : Evolution des dations du MENA (millions de FCFA)

<i>Millions de FCFA</i>	Dotations 2011	%	Dotations 2012	%	Dotations 2013	%
T2. Dépenses de personnel	80 770	60,1%	95 641	63,3%	101 684	58,5%
<i>Evolution annuelle</i>			18,4%		6,3%	
T3. Dépenses de fonctionnement	9 187	6,8%	11 215	7,4%	10 753	6,2%
<i>Evolution annuelle</i>			22,1%		-4,1%	
section 23 (MENA)	7 412		9 387		8 924	
<i>Evolution annuelle</i>			26,7%		-4,9%	
Section 98 (transferts aux collectivités ter.)	1 775		1 828		1 828	
<i>Evolution annuelle</i>			3,0%		0,0%	
T4. Transferts	7 895	5,9%	12 656	8,4%	28 088	16,2%
<i>Evolution annuelle</i>			60,3%		121,9%	
T5. Dépenses d'investissement	36 529	27,2%	31 583	20,9%	33 285	19,2%
<i>Evolution annuelle</i>			-13,5%		5,4%	
dont Etat seul	9 087	6,8%	16 053	10,6%	12 279	7,1%
<i>Evolution annuelle</i>			76,7%		-23,5%	
Section 98 (transferts aux collectivités ter.)	8 527		7 401		13 848	
<i>Evolution annuelle</i>			-13,2%		87,1%	
dont financement extérieur	18 916	14,1%	8 129	5,4%	7 159	4,1%
<i>Evolution annuelle</i>			-57,0%		-11,9%	
Total du Budget/MENA (Etat + Ress. Ext.)	134 382	100,0%	151 096	100,0%	173 810	100,0%
<i>Evolution annuelle</i>			12,4%		15,0%	
Total du Budget/MENA (Etat)	115 466		142 967		166 652	
<i>Evolution annuelle</i>			23,8%		16,6%	

Source : Lois de finances

Note technique :

- Budget du MENA (LFI y compris DCIM) + LFR par titre
- Budget section 98 par titre
- Financements extérieurs : Titre 5

Le Budget du MENA a augmenté de 15% en 2013 par rapport à 2012. Hors financements extérieurs, il est en hausse de 16,6%. Cette augmentation est essentiellement due aux dépenses de personnel (6,3%) et aux dépenses de transfert courant (121,9%).

Cette hausse au titre des dépenses de personnel s'explique par le recrutement de personnel enseignants et pour les transferts courants par la mise en œuvre du programme national des cantines scolaires (19,859 milliards FCFA en 2013 contre 5,268 milliards FCFA en 2012).

Les dépenses d'investissement passent de 31,583 milliards FCA en 2012 à 33,285 milliards en 2013, soit une hausse de 5,5% par rapport à 2012. Cette hausse est due à l'augmentation des transferts de ressources aux communes (+ 87,1% entre 2012 et 2013).

Le titre 5 est mis en œuvre à travers 3 modalités : les Projets (noyau sûr du PIP), les MOD et les interventions directes.

4.4.1.2 Financements des projets

Tableau 4-8 : Situation des projets intervenant au MENA

N°	Intitulé du projet	Coût total du projet	Durée du Projet	Cumul des montants reçu au 31/12/2012	Programmation loi de finances initiale 2013			Reprogrammation Révisée 2013			ECART (Total révisé - Total LFI)
					Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	
1	BKF 014	1 967 871	2009-2013	1 918 557	-	49 314	49 314	-	49 314	49 314	-
2	ES-CEBNF	35 407 458	2011-2015	24 235 273	726 204	2 574 444	3 300 648	726 204	3 287 039	4 013 243	712 595
3	PACOGES	559 425	2009-2013	379 319	21 287	62 400	83 687	21 287	347 720	369 007	285 320
4	Construction d'écoles primaires phase 5	7 373 498	2012-2014	F576 338	-	62 400	62 400	37 500	3 797 841	3 835 341	3 772 941
5	Programme de Pays du PAM	6 594 607	2011-2015	1 627 937	77 368	1 564 791	1 642 159	77 368	1 564 790	1 642 159	
6	Projet une Lampe pour l'Afrique	2 967 798	2011-2014	665 707	167 110	656 239	823 349	167 110	983 936	1 151 046	327 697
7	Cantines scolaires/Cathwel	7 655 813	2011-2015	1 735 360	197 458	2 119 682	2 317 140	181 456	2 119 682	2 301 138	16 002
8	BID IV	6 290 000	2011-2015	263 108	197 941	2 007 973	2 205 914	197 941	2 007 973	2 205 914	-
9	SMASE	1 841 690	2012-2015	518 236	180 572	203 715	384 287	194 963	376 732	571 695	187 408
	TOTAL	72 445 938			1 567 940	7 079 928	10 868 898	1 603 829	14 535 027	16 138 857	5 269 959

Source : DEP/MENA

Note technique :

- Coût total du projet et Durée du projet : source DGESS
- Programmation LFI 2013 : titre 5 MENA
- Reprogrammation au 31 /12/2013: source DEP

Le tableau 4-8 montre que dans la loi de finances initiale (LFI) le montant total des projets inscrits au titre 5 du budget du MENA pour l'année 2013 est de 10,868 milliards FCFA avec un financement extérieur attendu de 7,079 milliards de F CFA soit 65% du coût total des projets.

En décembre 2013, on note que les révisions entreprises au cours de l'année ont portés la programmation à 16,138 milliards de F CFA soit une augmentation globale en valeur absolue de 5,269 milliards de F CFA. L'augmentation a été surtout remarquable au niveau des ressources extérieures dont la part relative dans la programmation révisée est de 90%.

A l'analyse, il ressort que l'exécution des projets contribue véritablement à améliorer le système éducatif surtout en termes d'accès et de qualité de l'éducation de base. En effet, si les prévisions sont stabilisées avant le démarrage de l'année, la planification des activités sera encore plus en phase avec l'ensemble des actions du ministère et les résultats seront naturellement améliorés. Aussi, les calendriers de décaissements des bailleurs et bien d'autres raisons justifient les écarts entre les programmations révisées et les inscriptions faites dans la loi de finances. Néanmoins, il est important de travailler dans les années à venir de manière à rendre disponible l'ensemble des informations au moment de l'élaboration du budget de l'Etat afin de mieux planifier les actions des projets et programmes de développement.

4.4.1.3 Ressources financières transférées aux communes

Pour accompagner le transfert de compétences aux collectivités territoriales, le MENA procède depuis 2009 aux transferts des ressources aux communes pour la prise en charge du cartable minimum, du fonctionnement courant des écoles, de la réalisation et la réhabilitation d'infrastructures éducatives. Les montants transférés sur les trois dernières années sont présentés dans le tableau 4-9.

Tableau 4-9 : Ressources financières aux communes 2013 (en milliers de FCFA)

En milliers de FCFA	Budget Etat			Total 2011-2013
	2011	2012	2013	
Fonctionnement				
Fonctionnement des écoles	512 355	648 390	719 731	1 880 476
Cartable minimum	5 013 125	6 139 619	6 731 312	17 884 056
Total Fonctionnement	5 525 480	6 788 009	7 451 043	19 764 532
Investissement				
Constructions nouvelles d'infrastructures scolaires	4 326 280	5 367 380	7 774 997	17 468 657
Réhabilitation d'infrastructures scolaires	450 000	450 000	450 009	1 350 009
Total Investissement	4 776 280	5 817 380	8 225 006	18 818 666
Total des transferts de ressources financières	10 301 760	12 605 389	15 676 049	38 583 198
Accroissement annuel		22,36%	24,36%	
Accroissement sur la période		52,17%		

Source : Arrêtés de transferts /MEF/MATD/MENA 2011 à 2013

Le tableau 4-9 montre une croissance soutenue des montants transférés sur la période de 2011 à 2013. En effet, les ressources financières transférées sont passées de 10,302 milliards FCFA à 15,676 milliards FCFA soit une croissance de 52,17%. Cette croissance est encore plus forte entre 2012 et 2013 (24,36%) contre (22,36%) entre 2011 et 2012. Cela traduit la volonté du Gouvernement d'accompagner le processus de décentralisation. Cet accompagnement se fait aussi bien en termes de volume de ressources que de responsabilisation dans la mise en œuvre des activités. Ainsi, des dépenses de fonctionnement et de réhabilitation, le champ d'intervention des collectivités a été élargi avec la mise à leur disposition de ressources pour la réalisation de nouvelles infrastructures.

Tableau 4-10 : Evolution des modalités de construction des infrastructures éducatives (en millions de FCFA)

Modalités	2011	%	2012	%	2013	%
MOD	18 432	79%	14 243	71%	15 718	61%
Transferts aux Communes (Constructions et réhabilitations)	4 776	21%	5 817	29%	8 225	32%
Dont réhabilitation	450	9%	450	8%	450	5%
Dont constructions	4 326	91%	5 367	92%	7 775	95%
Construction directe par le MENA	0	0%	0	0%	1 685	7%
Total	23 208	100%	20 060	100%	25 628	100%

Source : Conventions MOD et Arrêtés conjoints /MEF/MATD/MENA 2011 à 2013

Note technique :

- MOD 2013,
- Intervention directe MENA,
- Données sur les transferts aux communes

A l'analyse, il ressort que la part des constructions sur transfert aux communes a crû de manière sensible au court des trois dernières années. Cette part est passée de 21% en 2011 à 32% en 2013. On remarque également que la part des constructions exécutées en MOD diminue progressivement. Cette tendance est en phase avec la politique du ministère en matière de modalité de construction. En effet, dans le document de programmation pluriannuelle des transferts aux communes pour les constructions 2014-2016, le MENA a prévu de porter la part des ressources transférées aux communes à 50 % à l'horizon 2017.

4.4.1.4 CAST/FSDEB

Il convient de rappeler que les PTF du CAST / FSDEB ont inscrit leur aide dans le cadre de la Déclaration de Paris relative à l'efficacité de l'aide privilégiant l'harmonisation des procédures autour d'un protocole commun de financement, la fongibilité de l'aide dans un compte unique et l'utilisation des procédures nationales pour la gestion des ressources financières.

Tableau 4-11 : Evolution des dotations du CAST (millions de FCFA)

Sources de financement	Dotations réaménagées 2011	%	Dotations réaménagées 2012	%	Dotations réaménagées 2013	%
Agence Française de Développement	2 041	14,2%	1 525	12,3%	2 033	12,5%
Canada	5 397	37,5%	5 288	42,7%	5 623	34,6%
Danemark	1 607	11,2%	1 239	10,0%	1 339	8,2%
Pays-Bas	4 400	30,5%	3 800	30,7%	3 800	23,4%
Suisse	186	1,3%	271	2,2%	2 415	14,9%
UNICEF	771	5,4%	250	2,0%	1 023	6,3%
Total du CAST / FSDEB (hors report)	14 403	100,0 %	12 373	100,0 %	16 234	100,0 %
<i>Evolution reports</i>			-14%	0,0%	31%	
Total du CAST / FSDEB	16 627		15 482		18 440	

Source : DGTCP

Note technique :

- dotations réaménagées par bailleurs + report définitif du CAST

Le CAST, hors report, a augmenté de 31% en 2013. Cette hausse correspond à une augmentation des dotations de l'ensemble des bailleurs, principalement de la Suisse, du Canada et de l'AFD.

Tableau 4-12 : Financement 2013 par bailleur du CAST / FSDEB (en milliers FCFA)

Sources de financement	Dotation initial	Financement additionnel 1	Financement additionnel 2	Dotations définitives 2013	%
Agence Française de Développement	2 033 467			2 033 467	11,0%
Canada	3 672 000	1 951 092		5 623 092	30,5%
Danemark	1 338 750			1 338 750	7,3%
Pays-Bas	3 800 000		777 249	4 577 249	24,8%
Suisse	2 415 000			2 415 000	13,1%
UNICEF	246 000			246 000	1,3%
Total hors report	13 505 217	1 951 092	777 249	16 233,558	88,0%
<i>Report 2012</i>			2 206 068	2 206,068	12,0%
Total du CAST / FSDEB	13 505 217	4 157 160	777 249	18 439,626	100,0%

Source : DAF MENA, Lois de finances et annonces PTF-FC

Note technique :

- dotations initiales (LFI)
- financement actuelle (arrêté de réaménagement)

Les dotations initiales du CAST/FSDEB pour 2013 de 13,505 milliards de FCFA ont été complétées en cours d'exécution par un financement additionnel du Canada à hauteur de 1,951 milliards de FCFA et des Pays-Bas via l'UNICEF de 777,249 millions FCA portant les dotations définitives à 16,233 milliards de FCFA, hors report.

Il faut noter que le financement additionnel des Pays-Bas via l'UNICEF qui, en principe devait être viré directement sur le compte du FONAENF, a transité par le CAST-FSDEB. Ce qui porte la

dotation définitive du CAST à 18,440 milliards de Francs CFA au lieu de 17,662 milliards de Francs CFA.

Tableau 4-13 : Dotations CAST/FSDEB par nature de dépenses (en milliers FCFA)

Types de dépenses	Dotations déf. 2011	%	Dotations déf. 2012	%	Dotations déf. 2013	%
T3. Dépenses de fonctionnement	4 586 860	28%	3 751 163	24%	5 412 119	29%
<i>Evolution annuelle</i>			-18,2%		44,3%	
T4. Transferts	4 527 600	27%	4 603 667	30%	8 987 941	49%
<i>Evolution annuelle</i>			1,7%		95,2%	
T5. Dépenses d'investissement	7 512 834	45%	7 127 467	46%	4 039 566	22%
<i>Evolution annuelle</i>			-5,1%		-43,3%	
Total du CAST / FSDEB	16 627 294	100%	15 482 297	100%	18 439 628	100%
<i>Evolution annuelle</i>			-6,89%		19,10%	

Source : DAF MENA, Lois de finances et annonces PTF-FC

Au titre de l'année 2013, les ressources actuelles du CAST/FSDEB se chiffrent à 18,440 milliards FCFA. Ce montant est en amélioration de 19,1% comparativement à celui de 2012.

Les crédits destinés aux dépenses de transferts courants (titre 4) sont passés de 4,604 milliards en 2012 à 8,987 milliards en 2013, soit une forte hausse de 95,2%. Ces ressources ont permis le financement d'importantes dépenses telles que l'approvisionnement des cantines scolaires en vivres de (5,804 milliards) dans le but d'assurer le maintien des enfants dans le système éducatif et la qualité de l'apprentissage. Malgré la forte augmentation de l'allocation du budget de l'Etat en faveur des vivres (passée de 5,268 à 19,944 milliards Francs CFA entre 2012 et 2013), la très forte augmentation de la demande éducative a entraîné un besoin supplémentaire qui a été compensé par le CAST. Aussi, on note la subvention de 2,878 milliards francs CFA accordée au FONAENF. En revanche, on constate une baisse significative du titre 5 au profit du titre 4.

En outre, les crédits destinés aux dépenses de fonctionnement (titre 3) sont passés de 3,751 milliards francs CFA en 2012 à 5,412 milliards francs CFA en 2013, soit un accroissement de 44,3%. Cette allocation a financé essentiellement des dépenses primordiales telles que l'acquisition de manuels scolaires (1,021 milliard francs CFA) et de matériels pédagogiques (808 millions francs CFA), le Plan stratégique de renforcement des capacités (PSRC) (250 millions francs CFA), la feuille de route de mise en œuvre des recommandations des audits du CAST (100 millions), une partie des examens et concours (300 millions), les groupes d'animation pédagogiques (544 millions francs CFA).

4.4.1.5 ONG et Associations

Le tableau 4-14 indique que les ONG et associations ont programmées au titre des infrastructures éducatives un milliard de FCFA en 2013. Les détails par région montrent que les données sont loin de rendre entièrement compte de l'ensemble de la programmation. L'absence d'un montant inscrit pour la région des cascades démontre à plus d'un titre le caractère non exhaustif des données disponibles. Aussi, note que l'écart est très important en comparant les données de 2013 à celles de la programmation de 2012⁵⁸ où le montant total était de 2,4 milliards FCFA. Toutefois, il convient de reconnaître qu'un important travail est fait par les ONG et associations au niveau des localités. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en place des mécanismes pérennes de collecte de données afin de capitaliser leur intervention et mieux mesurer l'investissement de l'ensemble des acteurs au profit de l'école Burkinabè. Il

⁵⁸ Les données de 2012 ont été collectées à partir de la DG. COOP et n'intègre pas forcément les mêmes éléments que ce qui est fait en 2013. Cela permet de relativiser la comparaison entre les deux années.

serait indiqué d'intégrer cette question dans la mise en œuvre du mécanisme conjoint MENA/Communes pour les transferts aux communes adopté en janvier 2014. Dans ce cadre la question serait mieux prise en charge quand on sait que toute intervention est faite au profit d'une commune. Il s'agira donc pour les communes de faire la situation des investissements hors Etat (MOD, transfert) au moment de rendre compte des ressources transférées.

Tableau 4-14 : Programmation des financements des ONG et Associations

REGION	Programmation ⁵⁹
Boucle du Mouhoun	61 000
Cascades	
Centre	141 843
Centre Est	137 230
Centre Nord	186 069
Centre Sud	90 575
Centre-Ouest	122 500
Est	62 910
Hauts Bassins	57 422
NORD	109 256
Plateau Central	35 422
Sahel	40 000
Sud-Ouest	69 500
Total général	1 054 909

Source : DGESS / MENA et estimation des coûts par les auteurs

4.4.2 Budgets des ministères partenaires en charge de l'éducation

4.4.2.1 Budget 2013 du MASSN et part de l'éducation préscolaire

Tableau 4-15 : Evolution des dotations du MASSN (millions de FCFA)

Millions de FCFA	Dotations 2011	%	Dotations 2012	%	Dotations 2013	%
T2. Dépenses de personnel	3 802	47,5%	5 663	28,0%	5 431	33,8%
<i>Evolution annuelle</i>			48,9%		-4,1%	
T3. Dépenses de fonctionnement	351	4,4%	641	3,2%	759	4,7%
<i>Evolution annuelle</i>			82,6%		18,4%	
T4. Transferts	1 783	22%	11 318	55,9%	2 328	14,5%
<i>Evolution annuelle</i>			534,8%		-79,4%	
T5. Dépenses d'investissement	2 075	26%	2 613	12,9%	7 559	47,0%
<i>Evolution annuelle</i>			25,9%		189,3%	
Total du Budget/MASSN	8 011	100,0%	20 235	100,0%	16 076	100,0%
<i>Evolution annuelle</i>			152,6%		-20,6%	

Source : MASSN

Note technique :

- Dotations 2013 : LFI y compris DCIM +LFR
- Dépenses d'investissement : y compris financement extérieur

On constate une baisse du budget du MASSN qui passe de 20,235 milliards FCFA en 2012 à 16,076 milliards FCFA en 2013 soit une régression de 20,6%. Cette réduction est due à la baisse de la dotation exceptionnelle qui est passée de 10,082 milliards FCFA (crise alimentaire et prise en charge des réfugiés du Mali) en 2012 à 6,048 milliards FCFA 2013 (prise en charge des mesures sociales).

⁵⁹ Les données physiques ont été collectées auprès des ONG et une estimation des couts a été faite par les auteurs sur la base des couts unitaires des infrastructures retenus dans le cadre du plan d'action 2014.

Tableau 4-16 : Estimation du budget éducation Formation dans le budget du MASSN (millions de FCFA)

Libellé	Dotation 2013
Total budget MASSN	16 076
Dotation exceptionnelle (hors Education)	6 048
Budget hors dot. Except.	10 028
Ratio Education Formation	0,42
Budget Education Formation	4 212

Source : Programme d'activité du MASSN

Par ailleurs, l'analyse du programme d'activités 2013 du MASSN fait ressortir que le sous-secteur de l'Education de Base bénéficie de 42% du budget total, soit 4,212 milliards FCFA. Ce montant correspond aux activités destinées à l'éducation de la petite enfance et à la formation. Ce budget estimatif prend en compte l'ensemble des titres.

4.4.2.2 Budget 2013 du MJFPE

Tableau 4-17 : Evolution des dotations du MJFPE (millions de FCFA)

Millions de FCFA	Dotations 2011	%	Dotations 2012	%	Dotations 2013	%
T2. Dépenses de personnel	489	7,1%	868	4,0%	975	7,0%
<i>Evolution annuelle</i>			77,5%		12,4%	
T3. Dépenses de fonctionnement	134	1,9%	217	1,0%	305	2,2%
<i>Evolution annuelle</i>			61,9%		40,5%	
T4. Transferts	3 574	52%	3 343	15,2%	3 412	24,6%
<i>Evolution annuelle</i>			-6,5%		2,1%	
T5. Dépenses d'investissement	2 697	39%	17 506	79,8%	9 180	66,2%
<i>Evolution annuelle</i>			549,1%		-47,6%	
Total du Budget/MJFPE	6 894	100,0%	21 934	100,0%	13 872	100,0%
<i>Evolution annuelle</i>			218,2%		-36,8%	

Sources : MJFPE

Le budget du MJFPE est passé de 21,934 milliards Francs CFA en 2012 à 13,872 Francs CFA en 2013. Cette baisse s'explique par la diminution des dépenses d'investissement qui sont passées de 17,506 milliards Francs CFA en 2012 à 9,180 milliards Francs CFA en 2013 liées à la non reconduction de certains programmes du département; notamment le Programme de Renforcement des Fonds Nationaux de Financement , (i) de la baisse de la subvention accordée au Programme de Promotion de la Jeunesse, (ii) ainsi que du Fonds d'Appui aux initiatives des Jeunes, (iii) de la non reconduction du marché relatifs aux travaux de construction des centres d'écoute et de Dialogue, des Centres Provinciaux de Formation Professionnelle (iv), de la non dotation de ressources financières pour l'acquisition des équipements de production et de transformation.

L'analyse du budget 2013 du MJFPE (Titre 4 et titre 5) fait ressortir que les dépenses des activités destinées à l'éducation et la formation représentent 36% du montant total, soit 4,994 milliards Francs CFA sur 13,872 milliards Francs CFA.

4.4.2.3 Budget 2013 du MESS

Tableau 4-18 : Evolution des dotations du MESS (millions de FCFA)

Millions de FCFA	Dotations 2011	%	Dotations 2012	%	Dotations 2013	%
T2. Dépenses de personnel	23 095	34,8%	29 113	34,4%	32 722	31,5%
<i>Evolution annuelle</i>			26,1%		10%	

T3. Dépenses de fonctionnement	1 479	2,2%	2 596	3,1%	3 185	3,1%
<i>Evolution annuelle</i>			75,5%		4,9%	
T4. Transferts	34 148	51%	36 469	43,1%	42 888	41,3%
<i>Evolution annuelle</i>			6,8%		15,4%	
T5. Dépenses d'investissement	7 712	12%	16 419	19,4%	24 974	24,1%
<i>Evolution annuelle</i>			112,9%		175,7%	
Total du Budget/MESS	66 434	100,0%	84 597	100,0%	103 769	100,0%
<i>Evolution annuelle</i>			27,3%		31,4%	

Source : MESS

Le budget du MESS a sensiblement augmenté de 27,3 % entre 2011 et 2012, passant de 66,434 milliards Francs CFA à 84,597 milliards Francs CFA. Cette augmentation est principalement due aux dépenses de personnels et dans une moindre mesure aux transferts et aux dépenses de fonctionnement. L'augmentation des dépenses de personnel est imputable à la revalorisation des salaires des professeurs chercheurs des universités, au recrutement des professeurs des lycées et CEG, ainsi qu'à l'augmentation générale des indemnités. Le budget du MESS de 2013 a connu une augmentation passant de 84,597 milliards Francs CFA en 2012 à 103,769 milliards Francs CFA. Cela est due au fait que, le département a bénéficié d'environ 25 milliards de FCFA en ouverture, pour prendre en compte les dépenses relatives à la réalisation et à l'achèvement des chantiers dans les universités ; à l'incidence des mesures sociales prises par le gouvernement en faveur des étudiants et du personnel; au blanchiment technique des années académiques 2010-2011 et 2011-2012 qui a concerné environ 5278 étudiants (UFR-ST et LAC).

Les transferts représentent le poste budgétaire le plus important. Ils correspondent aux ressources de fonctionnement et d'équipement des Etablissements Publics de l'Etat (EPE).

Tableau 4-19 : Estimation du budget du post primaire dans le budget du MESS (millions de FCFA)

Programmes	Intitulé	Effectifs totaux (réels 2013)	Effectif du Post primaire	% des programmes dans le budget	Répartition du Budget par programme 2013	Budget du post-primaire
P1	Secondaire général	762 445	613 889	36%	37 456	30 158
P2	Secondaire tech. et prof.	22 011	6 879	10%	10 403	3 251
P3	Supérieur	68 894	0	31%	32 384	0
P4	Fourniture des services soci.	853 350	620 768	15%	15 952	1 563
P5	Pilotage et soutien	853 350	620 768	7%	7 574	5 510
Total				100%	103 769	40 482

Sources : Budget programme (effectifs) et Plan d'action MESS 2012-2016

Note technique :

Post-primaire : effectifs du post-primaire en 2013 (Annuaires statistiques MESS) du post primaire général (P1), du post-primaire technique et professionnel (P2), du post-primaire total (P4, P5)

- Répartition du budget 2013 a été ventilée par rapport aux effectifs de chaque niveau
- Répartition du budget 2013 par programme a été faite au prorata de la répartition du programme d'activités du MESS 2012-2016 par programme.

L'analyse du budget 2013 révisé du MESS par programme fait ressortir que les dépenses des activités destinées au post primaire représentent 39% du montant total, soit 40,482 milliards Francs CFA sur 103,769 milliards Francs CFA.

4.4.3 Le secteur de l'éducation dans le budget de l'Etat

Le MENA et les ministères partenaires (MASSN, MESS, MJFPE) sont chargés de développer et de mettre en œuvre les politiques sectorielles en matière d'éducation. Le tableau 4-20 présente l'évolution sur 3 ans des ressources allouées au MENA et aux ministères partenaires.

Tableau 4-20 : Evolution des ressources allouées au MENA et aux Ministères partenaires (en millions de FCFA)

Budget en Millions de FCFA	2011	Part Relat.	2012	Part Relat.	2013	Part Relat.
Budget MENA	151 009	61%	166 580	57%	185 091	58%
<i>Evolution annuelle</i>			10%		11%	
Budget MASSN	8 129	3%	20 235	7%	16 172	5%
<i>Evolution annuelle</i>			149%		-20%	
Budget MESS	80 624	33%	84 598	29%	103 769	33%
<i>Evolution annuelle</i>			5%		23%	
Budget MJFPE	7 512	3%	21 935	7%	13 872	4%
<i>Evolution annuelle</i>			192%		-37%	
Secteur Education	247 274	100%	293 348	100%	318 905	100%
<i>Evolution annuelle</i>			19%		9%	

Source : Lois de finances 2011,2012 et 2013.

Note technique :

- Ministères partenaires : MASSN, MJFPE, MESS
- Budget MENA = LFI (y compris DCIM) + LFR+CAST + Transferts aux communes (section 98)
- Budgets MASSN, MESS, MJFPE = LFI (y compris DCIM) +LFR

Les ressources globales du MENA et des Ministères partenaires sont en constante augmentation au cours de la période sous revue. De 247,274 milliards Francs CFA en 2011, elles passent à 293,348 milliards Francs CFA en 2012, pour se situer à 318,905 milliards, soit une augmentation de 9 % en 2013 par rapport à 2012.

Il faut noter un accroissement du budget du MENA de 11% par rapport à 2012. Cette hausse est liée à la politique de recrutement de personnels enseignants et à la mise en œuvre du programme national des cantines scolaires.

Tableau 4-21 : Part du secteur Education dans les dépenses totales de l'Etat (en millions de FCFA)

Budget en Millions de FCFA	2012	2013
Budgets totaux MENA + MESS	235 693	277 579
MASSN (Education)	5 732	4 212
MJFPE (Education)	3 312	4 994
Total Education	244 737	286 785
Budget de l'Etat *	1 447 677	1 718 468
% du secteur Education	16,91%	16,69%

* LFR hors TITRE 1 et TITRE 6 et exonérations fiscales et douanières

Source : Lois de finances 2012 et 2013

Note technique :

- Budget secteur Education = Budgets MENA et MESS + Budget MJFPE et MASSN (part Education)
- Budget Etat : Dénominateur = LFR moins Titre 1 et exonérations douanières et fiscales

En 2013, les dépenses allouées au secteur éducation représentent **16,69%** des dépenses totales de l'Etat. La part relative du secteur Education dans les dépenses de l'Etat est en légère diminution ; passant de 16,91 % en 2012 à 16,69% en 2013. Cette baisse est imputable à une

forte augmentation des dépenses de l'Etat. En valeur, le budget Education est passé de 244,737 milliards en 2012 à 286,785 milliards en 2013 soit une hausse de 17,18 %.

En référence aux indicateurs qui mesurent l'**effort national** accordé aux secteurs sociaux⁶⁰, la part relative du secteur Education est de **22,20 %** en 2013. **Ce taux est nettement supérieur à l'objectif de 15,6% fixé dans le cadre de la SCADD.**

De 2012 à 2013, l'indicateur de mesure de l'effort national en faveur du secteur Education de base a évolué comme indiqué dans le tableau 4-22 :

Tableau 4-22 : Indicateurs de mesure de l'effort National du secteur Education

Budget en Millions de FCFA	2012	2013
Budget MENA	142 967	166 652
Budget MASSN (Education)	5 732	4 212
Budget MESS	83 602	101 020
Budget MJFPE (Education)	3 312	4 994
Secteur Education	235 613	276 878
Budget Etat	1 060 886	1 247 318
Taux d'effort national	22,21%	22,20%

Source : MEF/DGB

Note technique :

- Numérateur = Budget MENA + MESS (LFR + DCIM) + Part Education MASSN + MJFPE moins (financements extérieurs + contreparties des projets) + section 98 Education
- Dénominateur = LFR moins (Titre 1 + Titre 6 + financements extérieurs + contreparties des projets + exonérations fiscales et douanières)

4.4.4 Gestion des ressources financières

4.4.4.1 Budget Etat 2013

4.4.4.1.1 Présentation suivant la nomenclature budgétaire

Tableau 4-23 : Exécution Financière selon la Nomenclature budgétaire (milliers FCFA)

T.	A.	P.	Ligne Budgétaire	Dotation Définitive 2013	Montant Engagé visé	Montant liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Engagé
2			DEPENSES DE PERSONNEL	95 151 947 000	91 358 790 395	91 358 790 395	96,01%	96,01%
	61		DEPENSES DE PERSONNEL	95 151 947 000	91 358 790 395	91 358 790 395	96,01%	96,01%
		611	Traitements et salaire	56 063 970 000	58 341 060 550	58 341 060 550	104,06%	104,06%
		613	Primes et indemnités	28 830 041 000	29 493 977 797	29 493 977 797	102,30%	102,30%
		614	Cotisations sociales	866 634 000	0	0	0,00%	0,00%
		616	Prestations familiales	856 064 000	1 123 287 000	1 123 287 000	131,22%	131,22%
		617	Frais de formation du personnel	1 500 000 000	1 457 516 757	1 457 516 757	97,17%	97,17%
		619	Autres dépenses de personnel non ventile	7 035 238 000	942 948 291	942 948 291	13,40%	13,40%
3			DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 280 915 000	7 351 603 665	7 332 803 802	88,78%	88,55%
	24		MATERIEL ET MOBILIER	980 768 000	895 728 365	895 728 095	91,33%	91,33%
		241	Matériel , mobilier de logement et de bureau	350 531 000	320 953 522	320 953 432	91,56%	91,56%
		242	Matériel informatique de bureau	136 505 000	127 655 416	127 655 416	93,52%	93,52%
		243	Matériel de transport de service et de fonction	197 200 000	180 032 502	180 032 502	91,29%	91,29%
		244	Matériel et outillage techniques	296 532 000	267 086 925	267 086 745	90,07%	90,07%
62			ACHAT DE BIENS ET SERVICES	7 300 147 000	6 455 875 300	6 437 075 707	88,43%	88,18%
		621	Fournitures	2 039 803 000	1 779 670 577	1 770 040 302	87,25%	86,78%
		622	Entretien et maintenance	644 930 000	548 376 950	539 207 632	85,03%	83,61%
		623	Prestations de service	274 352 000	185 602 973	185 602 973	67,65%	67,65%
		625	Eau, électricité, gaz	20 762 000	17 297 663	17 297 663	83,31%	83,31%
		626	Communications	141 414 000	96 354 010	96 354 010	68,14%	68,14%

⁶⁰ Santé ; Promotion de la femme ; Action et Solidarité nationale ; Enseignement de base et alphabétisation ; Enseignement secondaire, supérieur et recherche scientifique, Jeunesse et emploi.

	628	Frais de transport et de mission	310 375 000	304 307 653	304 307 653	98,05%	98,05%
	629	Autres achats de biens et services	3 868 511 000	3 524 265 474	3 524 265 474	91,10%	91,10%
4		TRANSFERTS COURANTS	28 087 610 000	27 083 903 480	26 652 504 830	96,43%	94,89%
63		SUBVENTION EXPLOITATION	5 949 207 000	5 948 287 078	5 948 287 078	99,98%	99,98%
	631	Subvention établissements publics	1 494 207 000	1 493 287 078	1 493 287 078	99,94%	99,94%
	639	Subvention catégories bénéficiaires	4 455 000 000	4 455 000 000	4 455 000 000	100,00%	100,00%
64		AUTRES TRANSFERTS COURANTS	22 138 403 000	21 135 616 402	20 704 217 752	95,47%	93,52%
	643	Transferts courants ménages	21 237 962 000	20 258 978 909	19 827 580 259	95,39%	93,36%
	645	Dotations Organisation Internationales	58 500 000	57 200 000	57 200 000	97,78%	97,78%
	649	Autres transferts courants	841 941 000	819 437 493	819 437 493	97,33%	97,33%
5		INVESTISSEMENTS	12 279 358 000	11 500 353 557	11 042 706 203	93,66%	89,93%
23		IMMEUBLES	8 519 839 000	8 343 892 139	7 937 598 945	97,93%	93,17%
	232	Bâtiments administratifs logement	463 902 000	463 677 877	463 677 877	99,95%	99,95%
	233	Bâtiments administratifs à usage technique	7 995 757 000	7 820 034 262	7 413 741 068	97,80%	92,72%
	234	Ouvrages et infrastructures	60 180 000	60 180 000	60 180 000	100,00%	100,00%
24		MATERIEL ET MOBILIER	1 059 142 000	685 937 966	634 583 806	64,76%	59,91%
	242	Matériel informatique de bureau	7 100 000	7 100 000	7 100 000	100,00%	100,00%
	243	Matériel de transport de service et de fonction	6 002 000	6 002 000	6 002 000	100,00%	100,00%
	244	Matériel et outillage techniques	1 046 040 000	672 835 966	621 481 806	64,32%	59,41%
61		DEPENSES DE PERSONNEL	622 297 000	622 297 000	622 297 000	100,00%	100,00%
	611	Traitemet et salaire	60 755 000	60 755 000	60 755 000	100,00%	100,00%
	613	Primes et indemnités	561 542 000	561 542 000	561 542 000	100,00%	100,00%
62		ACHAT DE BIENS ET SERVICES	2 078 080 000	1 848 226 452	1 848 226 452	88,94%	88,94%
	623	Prestations de services	172 972 000	162 097 000	162 097 000	93,71%	93,71%
	629	Autres achats de biens et services	1 905 108 000	1 686 129 452	1 686 129 452	88,51%	88,51%
TOTAL DES DEPENSES			143 799 830 000	137 294 651 097	136 386 805 230	95,48%	94,84%

Source : CID au 31/12/2013

Note technique :

- LFR 2013 hors : DCIM, titre 2, transferts aux communes, financements extérieurs du titre 5.

A la clôture de la gestion budgétaire 2013, le taux d'exécution base liquidation du budget Etat du MENA (hors financement extérieur, ressources transférées aux communes et DCIM) est de 94,84%. Ce niveau d'exécution est supérieur à l'objectif minimal de 90% imposé au MENA et est en amélioration à celui de 2012 à la même période (94,33%).

Cette performance est particulièrement dû au fort taux d'exécution du titre 2 (96,01%) destinés aux dépenses de personnel et du titre 4 (94,89%) essentiellement destiné à l'acquisition de vivres au profit des cantines scolaires, aux subventions aux ENEP et à la contribution au FONAENF. Toutefois, il faut relever que ces bonnes performances ont été tiré vers le bas par les niveaux de consommation des crédits des titres 5 (89,93%) et 3 (88,55%).

Ce niveau d'exécution du titre 5 s'explique par le faible niveau de paiement des décomptes en raison de l'approbation tardive des conventions MOD 2013 dû au retard accusé dans la sélection des MOD. Cela s'explique par les lourdeurs administratives et des plaintes au niveau du Comité de règlement des différends (CRD) d'un soumissionnaire qui a vu son dénouement en mai 2013. Cependant, les ressources financières ont servi à payer des décomptes au titre des conventions de 2012 et celle relative à la construction de l'ENEPE de Dédougou.

4.4.4.1.2 Présentation suivant la nomenclature du PDSEB

Tableau 4-24 : Exécution Financière selon la Nomenclature PDSEB

P.	SP.	A.	Libellé des activités du PA	Dotation Définitive 2013	Montant Engagé visé	Montant liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Engagé
01			ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	102 904 050 000	98 562 715 074	97 673 679 070	95,78%	94,92%
	01		Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux	9 262 876 000	8 788 951 221	8 331 313 867	94,88%	89,94%
	01		Construction Infrastructures Educatives	8 344 376 000	8 168 429 139	7 762 135 945	97,89%	93,02%
	05		Equipement des salles de Classe	918 500 000	620 522 082	569 177 922	67,56%	61,97%
	02		Recrutement et déploiement du personnel	72 344 892 000	69 460 920 483	69 460 920 483	96,01%	96,01%

	01	Mise à disposition d'enseignants qualifiés	72 344 892 000	69 460 920 483	69 460 920 483	96,01%	96,01%
04	Action de maintien dans l'éducation de base	19 944 703 000	18 962 264 370	18 530 865 720	95,07%	92,91%	
01	Infrastructures et approvisionnement en vivres	19 944 703 000	18 962 264 370	18 530 865 720	95,07%	92,91%	
05	Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous	405 579 000	405 579 000	405 579 000	100,00%	100,00%	
02	Maintien des filles dans le système éducatif	405 579 000	405 579 000	405 579 000	100,00%	100,00%	
07	Education pour enfants à besoins spécifiques	1 000 000	0	0	0,00%	0,00%	
01	Appui à l'éducation des enfants à besoins spécifiques	1 000 000	0	0	0,00%	0,00%	
08	Appui à l'enseignement privé	945 000 000	945 000 000	945 000 000	100,00%	100,00%	
01	Soutien technique et financier	945 000 000	945 000 000	945 000 000	100,00%	100,00%	
02	QUALITE A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	7 331 380 000	7 255 451 817	7 255 451 817	98,96%	98,96%	
01	Formation initiale et continue du personnel enseignant	4 724 928 000	4 662 376 867	4 662 376 867	98,68%	98,68%	
04	Subventions aux établissements de formation	3 184 828 000	3 164 860 110	3 164 860 110	99,37%	99,37%	
05	Formation continue	1 540 100 000	1 497 516 757	1497516757	97,24%	97,24%	
09	Evaluation des connaissances apprises	2 606 452 000	2 593 074 950	2 593 074 950	99,49%	99,49%	
01	Organisation des examens et concours scolaires	2 606 452 000	2 593 074 950	2 593 074 950	99,49%	99,49%	
03	EDUCATION NON FORMELLE	4 296 000 000	4 112 092 852	4 112 092 852	95,72%	95,72%	
01	Accroissement de l'offre et de la demande d'éducation non formelle	4 224 546 195	4 046 542 784	4 046 542 784	95,79%	95,79%	
05	Appui les activités des programmes d'éducation non formelle	64 172 387	10 960 784	10 960 784	17,08%	17,08%	
06	Sensibilisation à l'éducation non formelle	4 160 373 808	4 035 582 000	4 035 582 000	97,00%	97,00%	
02	Amélioration de la qualité des actions d'éducation non formelle	71 453 805	65 550 068	65 550 068	91,74%	91,74%	
07	Mettre à la disposition des acteurs en ENF les manuels, guides et matériel didactique	71 453 805	65 550 068	65 550 068	91,74%	91,74%	
04	PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE	29 268 400 000	27 364 391 354	27 345 581 491	93,49%	93,43%	
01	Pilotage et coordination du sous secteur de l'éducation de base	2 970 321 000	2 726 769 304	2 726 759 304	91,80%	91,80%	
01	Organisations de sessions	327 539 000	245 949 820	245 949 820	75,09%	75,09%	
02	Planification, programmation et budgétisation	313 800 000	274 310 000	274 310 000	87,42%	87,42%	
05	Contributions Organisation supra nationales	58 500 000	57 200 000	57 200 000	97,78%	97,78%	
06	Autres transferts courants	2 270 482 000	2 149 309 484	2 149 299 484	94,66%	94,66%	
03	Gestion des ressources financières et matérielles	644 930 000	548 376 950	539 207 632	85,03%	83,61%	
02	Gestion des ressources matérielles	644 930 000	548 376 950	539 207 632	85,03%	83,61%	
04	Renforcement des capacités institutionnelles	25 653 149 000	24 089 245 100	24 079 614 555	93,90%	93,87%	
02	Equipement en matériels et mobilier	783 568 000	715 695 863	715 695 593	91,34%	91,34%	
03	Equipement en matériels de transport	197 200 000	180 032 502	180 032 502	91,29%	91,29%	
04	Appui au fonctionnement courant des services	3 405 426 000	2 793 163 580	2 783 533 305	82,02%	81,74%	
05	Dépenses de personnel (Directions centrales, DREBA)	21 266 955 000	20 400 353 155	20 400 353 155	95,93%	95,93%	
TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET ETAT			143 799 830 000	137 294 651 097	136 386 805 230	95,48%	94,84%

Source : CID au 31/12/ 2013

Note technique :

- LFI 2013 hors : DCIM, titre 2, transferts aux communes, financements extérieurs du titre 5.

Le taux d'exécution du budget base liquidation est de 94,84%. Par programme, il se présente comme suit : 94,92% pour le programme Accès, 98,96 pour le programme Qualité ; 95,72 % pour le programme ENF et 93,43% pour le programme pilotage et gestion.

Le niveau d'exécution de 98,96% du programme qualité s'explique par le déblocage des ressources destinées à l'organisation des examens et concours et aux subventions des ENEP.

4.4.4.2 Projets 2013 (PIP)

Tableau 4-25 : Situation d'exécution financière des projets du noyau sûr (en milliers FCFA)

N°	Intitulé du projet	Total du projet 2013	Montant décaissé			Montant dépensé			Taux de d'exécution au 31/12/2013
			Etat	Bailleurs	Total	Etat	Bailleurs	Total	
1	BKF 014	49 314	-	49 314	49 314	-	49 314	49 314	100%
2	ES-CEBNF	4 013 243	726 204	5 081 934	5 808 138	485 526	3 107 215	3 592 741	90%
3	PACOGES	369 007	21 287	347 720	369 007	21 286	322 720	344 007	93%
4	Construction d'écoles primaires phase 5	3 835 341	-	3 797 841	3 797 841	-	980 935	980 935	26%
5	Programme de Pays du PAM	1 642 159	41 422	802 805	844 227	41 422	802 805	844 227	51%
6	Projet une Lampe pour l'Afrique	1 151 046	167 110	963 936	1 131 046	167 110	971 462	1 138 572	99%
7	Cantines	2 301 138	140 444	2 119 682	2 260 127	140 444	2 119 682	2 260 127	98%

	scolaires/Cathwel								
8	BID IV	2 205 914	98 970	670 727	769 697	197 941	670 727	868 668	39%
9	SMASE	571 695	190 799	219 357	410 156	95 557	77 041	172 598	30%
	TOTAL	16 138 857	1 386 236	14 053 317	15 439 553	1 149 287	9 101 902	10 251 189	64%

Source : DEP/MENA

Pour 2013, le taux d'exécution global des projets et programmes est de 64%. Comparé à celui de 2012 qui était de 90,4 %, ce taux est nettement plus faible. Cinq projets sur Neuf (BKF 014, ES-CEBNF, PACOGES, Projet une Lampe pour l'Afrique, Cantines scolaires/Cathwel) ont un taux d'exécution qui dépasse 90%.

Les projets BID IV, Construction d'écoles primaires phase 5, Cantines scolaires/PAM et SMASE dont le taux d'exécution est faible s'explique par :

- **Projet BID IV**

- * Le retard dans le recrutement du Maître d'œuvre et du Maître d'Ouvrage Délégué en raison des longues procédures d'octroi des avis de non objection auprès de la Banque

- **Projet de construction d'écoles primaires phase V**

- * Les ressources de la contrepartie n'ont pas été inscrits au budget de l'Etat parce que la signature de la convention du projet est intervenue après l'adoption de la loi de finances 2013.
- * Pour ce qui concerne les ressources du japon, le démarrage tardif des travaux de construction des salles de classe n'a pas permis au projet d'effectuer tous les paiements aux entreprises

- **Projet SMASE**

- * Le projet de transformation des GAP en stage de recyclage n'a pas permis de toucher les bénéficiaires de la formation dont les fonds étaient destinés.

- **Projet Cantines scolaires PAM**

Un retard dans la livraison des vivres restants par le bailleur.

4.4.4.3 CAST/FSDEB 2013

4.4.4.3.1 Ressources du CAST-FSDEB 2013

Tableau 4-26 : Décaissement des ressources du CAST-FSDEB 2013

Bailleurs (Dons Programmes)	Dotations 2013	Décaissements au 30.06.2013	Date de décaissement	Décaissements au 31.12.2013	Date de décaissement	Total décaissements annuel 2013	Taux de décaissement
Agence Française de Développement	2 033 467 000			2 033 466 700	22/07/2013	2 541 833 375	125,00%
				508 366 675	24/12/2013		
Canada	5 623 092 000	1 129 804 633	26/04/2013			5 276 360 134	93,83%
		4 146 555 501	10/06/2013				
Danemark	1 338 750 000	242 192 982	26/04/2013	657 894 737	22/07/2013	1 119 956 293	83,66%
				219 868 574	12/11/2013		
Pays-Bas via UNICEF	3 800 000 000			5 246 938 790	22/07/2013	5 246 938 790	138,08%
Suisse	2 415 000 000			187 500 000	22/07/2013	250 000 000	10,35%
UNICEF	246 000 000	63 126 749	26/04/2013	62 500 000	24/12/2013	314 975 941	128,04%
				192 307 692	22/07/2013		
Total hors report 2012	15 456 309 000	5 581 679 865		59 541 500	27/12/2013	14 750 064 533	86,90%
PA 2012 (reliquat DREBA/DPEBA) Comptabilisé en 2013		14 449	26/04/2013	9 168 384 668		16 521 424	0,10%
				833 698	22/07/2013		
				1 475 500	12/08/2013		
				7 751 748	25/09/2013		
				2 688 877	12/11/2013		
Report du solde 2012	2 206 068 254	2 206 068 254	01/01/2013	3 757 152	03/02/2014		
Total du CAST / FSDEB	17 662 377 254	7 787 762 568		9 184 891 643		16 972 654 211	100,00%

Source : DGTCP au 31/12//2013

En 2013, le montant total des décaissements des ressources hors report du CAST/FSDEB s'élève à 14,750 milliards Francs CFA pour une prévision de 15,456 milliards Francs CFA soit un taux d'exécution de 95,43%.

Les décaissements des Pays-Bas via l'UNICEF s'élèvent à 5, 246 milliards Francs CFA pour une annonce en 2013 de 3,800 milliards Francs CFA soit un taux de décaissement de 138,08%.

Les décaissements de l'AFD s'élèvent à 2,541 milliards Francs CFA pour une annonce de 2,033 milliards Francs CFA soit un taux de décaissement de 125,00%.

Les décaissements du Canada s'élèvent à 5,276 milliards Francs CFA pour une annonce de 5,623 milliards Francs CFA soit un taux de décaissement de 93,83%. Aussi, il est à souligner que les 1,130 milliards Francs CFA décaissés en 2013 constituent la deuxième tranche des annonces de 2012.

Les décaissements de la Suisse par contre s'élèvent à 250 millions Francs CFA pour une annonce en 2013 de 2, 415 milliards Francs CFA, soit un taux de décaissement de 10,35%.

4.4.4.3.2 Présentation suivant la nomenclature budgétaire

Tableau 4-27 : Exécution Financière du CAST-FSDEB selon la Nomenclature Budgétaire

T.	A.	P.	Ligne Budgétaire	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Dot. Réf.
3			DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 412 119 000	4 667 579 961	4 181 935 961	86,2%	77,3%
	24		MATERIEL ET MOBILIER	131 040 000	127 900 200	127 900 200	97,60%	97,60%
	241		Matériel, mobilier de logement et de bureau	55 950 000	55 949 700	55 949 700	100,00%	100,00%
	242		Matériel informatique de bureau	75 090 000	71 950 500	71 950 500	95,82%	95,82%
	62		ACHAT DE BIENS ET SERVICES	5 281 079 000	4 539 679 761	4 054 035 761	85,96%	76,77%
	621		Fournitures	1 656 746 884	1 462 625 364	976 981 364	88,28%	58,97%
	623		Prestations de service	644 863 000	548 621 726	548 621 726	85,08%	85,08%
	627		Loyers et charges locatives	18 315 000	0	0	0,00%	0,00%
	629		Autres achats de biens et services	2 961 154 116	2 528 432 671	2 528 432 671	85,39%	85,39%
4			TRANSFERTS COURANTS	8 987 941 000	7 928 296 499	7 928 296 499	88,2%	88,2%
	63		SUBVENTION EXPLOITATION	3 487 941 000	3 235 118 309	3 235 118 309	92,75%	92,75%
	639		Subvention catégories bénéficiaires	3 487 941 000	3 235 118 309	3 235 118 309	92,75%	92,75%
	64		AUTRES TRANSFERTS COURANTS	5 500 000 000	4 693 178 190	4 693 178 190	85,33%	85,33%
	643		Transferts courants ménages	5 500 000 000	4 693 178 190	4 693 178 190	85,33%	85,33%
5			INVESTISSEMENTS	4 039 566 000	2 895 228 885	2 895 228 885	71,7%	71,7%
	23		IMMEUBLES	2 664 500 000	2 506 446 631	2 506 446 631	94,07%	94,07%
	231		Bâtiments à usage de bureau	60 000 000	0	0	0,00%	0,00%
	233		Bâtiments administratifs à usage technique	2 604 500 000	2 506 446 631	2 506 446 631	96,24%	96,24%
	24		MATERIEL ET MOBILIER	1 075 066 000	88 782 254	88 782 254	8,26%	8,26%
	244		Matériel et outillage techniques	1 075 066 000	88 782 254	88 782 254	8,26%	8,26%
	62		ACHAT DE BIENS ET SERVICES	300 000 000	300 000 000	300 000 000	100,00%	100,00%
	629		Autres achats de biens et services	300 000 000	300 000 000	300 000 000	100,00%	100,00%
TOTAL DES DEPENSES				18 439 626 000	15 491 105 345	15 005 461 345	84,01%	81,38%

Source : CID au 31/12/2013

En 2013, le taux d'exécution global base liquidation est de 81,38%. Ce taux est en diminution par rapport à 2012 qui était de 89,09%. Cette contre-performance est essentiellement imputable à la forte baisse du taux d'exécution du titre 5 qui est de 71,7% comparativement à celui de 2012 (95,86%). Cette diminution s'explique par le faible niveau de paiement des décomptes en raison de l'approbation tardive des conventions MOD 2013. De même les transferts courants ont un taux d'exécution (71,7%) également en baisse par rapport à celui de 2012 (94,83%).

A l'inverse le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement (77,3%) est en légère hausse par rapport à 2012 (69,18%).

4.4.4.3.3 Présentation suivant la nomenclature PDSEB

Tableau 4-28 : Exécution Financière du CAST-FSDEB selon la nomenclature PDSEB

P.	S.	A.	Activité PDDEB	Dotation définitives 2013	Montant Engagé -Visé-	Montant Liquidé	Taux Engagé Dot. Réf.	Taux Liquidé Dot. Réf.
01			ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	9 556 091 000	7 435 097 475	7 435 097 475	77,80%	77,80%
	01		Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux	3 739 566 000	2 595 228 885	2 595 228 885	69,40%	69,40%
	01		Construction Infrastructures Educatives	2 524 500 000	2 461 210 210	2 461 210 210	97,49%	97,49%
	02		Réhabilitations	140 000 000	45 236 421	45 236 421	32,31%	32,31%
	05		Equipement des salles de Classe	1 075 066 000	88 782 254	88 782 254	8,26%	8,26%
03			Santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH/SIDA en milieu scolaire	228 210 000	76 690 400	76 690 400	33,61%	33,61%
	01		Amélioration de l'état hygiène, santé et nutrition des élèves	228 210 000	76 690 400	76 690 400	33,61%	33,61%
04			Action de maintien dans l'éducation de base	5 518 315 000	4 693 178 190	4 693 178 190	85,05%	85,05%
	01		Infrastructures et approvisionnement en vivres	5 518 315 000	4 693 178 190	4 693 178 190	85,05%	85,05%
08			Appui à l'enseignement privé	70 000 000	70 000 000	70 000 000	100,00%	100,00%
	01		Soutien technique et financier	70 000 000	70 000 000	70 000 000	100,00%	100,00%
02			QUALITE A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	3 639 197 834	3 321 543 723	2 835 899 723	91,27%	77,93%
01			Formation initiale et continue du personnel enseignant	1 265 450 950	1 162 628 259	1 162 628 259	91,87%	91,87%
	05		Formation continue	1 265 450 950	1 162 628 259	1 162 628 259	91,87%	91,87%
02			Développement et révision des curricula et programmes d'enseignement /formation	290 000 000	270 000 000	270 000 000	93,10%	93,10%
	02		Rénovation des programmes d'éducation primaire	290 000 000	270 000 000	270 000 000	93,10%	93,10%
03			Production et acquisition des matériels pédag et didact	1 608 746 884	1 414 625 364	928 981 364	87,93%	57,75%
	01		Manuels scolaires	801 175 884	607 055 000	121 411 000	75,77%	15,15%
	02		Matériel didactiques	807 571 000	807 570 364	807 570 364	100,00%	100,00%
06			Introduction progressive des langues nationales comme langues d'enseignement	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100,00%	100,00%
	01		Utilisation des langues dans l'enseignement	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100,00%	100,00%
07			Mise en œuvre des passerelles entre les différents niveaux éducatifs et entre le système formel et le système non formel	120 000 000	120 000 000	120 000 000	100,00%	100,00%
	01		Opérationnalisation des passerelles	120 000 000	120 000 000	120 000 000	100,00%	100,00%
9			Evaluation des connaissances apprises	335 000 000	334 290 100	334 290 100	99,79%	99,79%
	01		Organisation des examens et concours scolaires	335 000 000	334 290 100	334 290 100	99,79%	99,79%
03			EDUCATION NON FORMELLE	2 967 131 000	2 967 131 000	2 967 131 000	100,00%	100,00%
	01		Accroissement de l'offre et de la demande d'éducation non formelle	2 878 341 000	2 878 341 000	2 878 341 000	100,00%	100,00%
	06		Sensibilisation à l'éducation non formelle	2 878 341 000	2 878 341 000	2 878 341 000	100,00%	100,00%
02			Amélioration de la qualité des actions d'éducation non formelle	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100,00%	100,00%
	04		Rénovation des programmes d'éducation non formelle	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100,00%	100,00%
	03		Evaluation et certification	68 790 000	68 790 000	68 790 000	100,00%	100,00%
	03		Développement de la recherche/action et de la recherche/développement en ENF	68 790 000	68 790 000	68 790 000	100,00%	100,00%
04			PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE	2 277 206 166	1 767 333 147	1 767 333 147	77,61%	77,61%
	01		Coordination & Pilotage	1 440 774 879	995 282 934	995 282 934	69,08%	69,08%
	01		Organisations de sessions	361 672 000	246 287 200	246 287 200	68,10%	68,10%
	02		Planification, programmation et budgétisation	363 000 000	363 000 000	363 000 000	100,00%	100,00%
	03		Suivi et évaluation des activités	716 102 879	385 995 734	385 995 734	53,90%	53,90%
02			Gestion des ressources humaines	202 000 000	165 859 956	165 859 956	82,11%	82,11%
	01		Gestion du personnel	202 000 000	165 859 956	165 859 956	82,11%	82,11%
03			Gestion des ressources financières et matérielles	455 391 287	430 290 057	430 290 057	94,49%	94,49%
	01		Gestion des ressources financières	455 391 287	430 290 057	430 290 057	94,49%	94,49%
04			Renforcement des capacités institutionnelles	179 040 000	175 900 200	175 900 200	98,25%	98,25%
	02		Equipement en matériels et mobiliers	131 040 000	127 900 200	127 900 200	97,60%	97,60%
	04		Appui au fonctionnement courant des services	48 000 000	48 000 000	48 000 000	100,00%	100,00%
TOTAL DES DEPENSES DU CAST/FSDEB				18 439 626 000	15 491 105 345	15 005 461 345	84,01%	81,38%

Source : CID au 31/12/2013

Le taux global d'exécution du budget CAST/FSDEB base liquidation est de 81,38%. Par programme, il se présente comme suit : 77,8% pour le programme Accès, 77,93% pour le programme Qualité, 100% pour le programme ENF et 77,61% pour le programme pilotage et gestion.

Le taux d'exécution de 77,8% du programme Accès est inférieur à la moyenne souhaitées pour le MENA qui est de 90%. Il s'explique par le faible niveau d'exécution des activités équipements des salles de classe et réhabilitation des infrastructures scolaire.

Le programme Qualité à un taux d'exécution de 77,93, il est inférieur à la moyenne souhaitées pour le MENA qui est de 90%. Il s'explique par le faible niveau d'exécution des manuels scolaires.

Le programme ENF à un taux d'exécution de 100%. Il très satisfaisant par rapport à la moyenne souhaitée pour le MENA qui est de 90%.

Le programme Pilotage à un taux d'exécution de 77,61, il est inférieur à la moyenne souhaitées pour le MENA qui est de 90%. Il s'explique par le faible niveau d'exécution du suivi évaluation des activités.

4.4.4.4 Exécution financière des conventions MOD de 2013

Dans le cadre de la réalisation de son programme de construction d'infrastructures scolaires et administratives pour l'année 2013, en Maîtrise d'Ouvrage Délégue, le MENA a signé quinze conventions d'un montant de 15,718 milliards FCA dont :

- Quatorze conventions pour la construction d'infrastructures scolaires d'un montant de 13,565 milliards (avec trois ONG et six Agences privées),
- une convention avec la chambre des métiers et de l'artisanat du BURKINA FASO d'un montant de 2,152 milliards FCFA pour la confection des tables-bancs afin de résorber une partie du déficit évalué à 200 000 tables-bancs.

Depuis la mise en œuvre de la stratégie de la maîtrise d'ouvrage délégue, la construction des infrastructures éducatives a été confiée aux MOD. Cependant, la part des MOD tout en restant majoritaire a baissé de 2011 à 2013. Cela est dû au transfert de compétence aux communes qui s'accompagne d'un transfert de ressources dont une partie est destinée à la réalisation d'infrastructures éducatives.

A cet effet, le MENA a élaboré un document de programmation pluriannuelles des constructions qui définit la vision dans ce domaine. Cela consiste à accroître progressivement la part des ressources transférées aux communes pour les constructions au détriment des MOD.

Tableau 4-29 : Programmations (CAST-Etat) physiques des infrastructures scolaires au titre des MOD 2013

Nature des infrastructures	MO Direct/MENA	FASO BAAR A	AGEM -D	ATE M	Boutiqu e Dév.	CEIA internationn al	FAS O Kanu	Plan Burkina	Solida r Suisse	Aide & Action	Tota l
Complexes Scolaires	0	37	37	3	34	3	12	7	7	4	144
Salles de classe	0	53	52	16	49	15	39	8	14	8	254
Construction de CEEPE	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	3
Construction de CEG équipé	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	5
Latrines	0	56	56	15	55	15	55	0	0	0	252
Construction d'ateliers	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	7
Logement	0	16	15	5	15	5	14	0	0	0	70
Forages	0	35	35	5	35	5	34	0	0	0	149
Bureau CEB	0	2	2	0	1	0	1	0	0	0	6
Cyber classe	0	2	1	0	1	0	1	0	0	0	5
Construction DPENA	0	1	1	0	1	0	1	0	0	0	4
Construction mur de clôture DPENA	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Construction maison communautaire	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Construction de Bisongo	0	0	0	0	0	0	0	7	0	8	15
Construction CEBNF	0	0	0	0	2	0	0	1	1	3	7

Construction CPAF	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	6
Construction de CEG réduits	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31
Equipement de salles de classe	0	164	163	25	151	24	75	29	35	20	686

Source : DAF/conventions-contrats

Le tableau 4-29 fait ressortir les types et quantités d'infrastructures éducatives à réaliser par les MOD au titre de 2013. Il est prévu l'équipement de 686 salles de classe primaire, la construction de 254 salles de classe au primaire, la construction de 36 CEG, de 252 latrines, de 144 complexes scolaires, de 149 forages positifs, et 70 logements de maîtres.

Tableau 4-30 : Exécution financière des MOD 2013

Maîtrise d'ouvrage déléguée	Source de financement	Référence	Objet de la convention	Montant prévisionnel des conventions	Total ds paiements effectués	Reste à payer sur montant définitif	Taux d'exécution financière
FASO BAARA	Budget Etat	2013-0060 MENA/SG/DAF du 04/10/2013	Construction d'infrastructures scolaires équipées, d'infrastructures administratives et de forages positifs au profit du MENA.	1 409 732 000	422 919 600	986 812 400	30,0%
AGEM - D		2013-0068/MENA/SG/DMP du 04/10/2013	Travaux complémentaires de construction l'ENEP de DEDOUGOU	3 136 751 681	2 184 761 922	951 989 759	69,7%
BOUTIQUE DE DEVELOPPEMENT		2013-0062 MENA/SG/DAF Du 07/10/2013	Construction d'infrastructures scolaires équipées, d'infrastructures administratives et de forages positifs au profit du MENA.	1 365 004 000	409 501 200	955 502 800	30,0%
ATEM		2013-0056 MENA/SG/DAF 03/07/2013	Construction d'infrastructures scolaires équipées, d'infrastructures administratives et de forages positifs au profit du MENA.	1325058000	397 517 400	927 540 600	30,0%
CEIA INTERNATIONAL SA		2013-0054 MENA/SG/DAF Du 07/10/2013	Construction d'infrastructures scolaires équipées, d'infrastructures administratives et de forages positifs au profit du MENA.	340 330 000	102 099 000	238 231 000	30,0%
FASO KANU DEVELOPPEMENT		2013-0055 MENA/SG/DAF 03/09/2013	Construction d'infrastructures scolaires équipées, d'infrastructures administratives et de forages positifs au profit du MENA.	331 156 000	99 346 800	231 809 200	30,0%
CHAMBRE DES METIERS DE L'ARTISANAT DU BF		2013-0061 MENA/SG/DAF du 07/10/2013	Construction d'infrastructures scolaires équipées, d'infrastructures administratives et de forages positifs au profit du MENA.	1292830000	387 849 000	904 981 000	30,0%
CHAMBRE DES METIERS DE L'ARTISANAT DU BF		2013-0082/MENA/CHAMBRE DES METIERS DE L'ARTISANAT DU BF du 20/11/2013	Confection de mobilier scolaire (Table-bancs) au profit du MENA.	2152500000	0	2 152 500 000	0,0%
TOTAL Budget Etat				11 353 361 681	4 003 994 922	7 349 366 759	35,3%
Maîtrise d'ouvrage déléguée	Source de financement	Référence	Objet de la convention	Montant prévisionnel des conventions	Total ds paiements effectués	Reste à payer sur montant définitif	Taux d'exécution financière
FASO BAARA	Budget CAST	2013-0058 MENA/SG/DAF Du 04/09/2013	Construction d'infrastructures scolaires équipées et de maison communautaire au profit du MENA.	770 616 000	231 184 800	539 431 200	30,0%
AGEM - D		2013-0057 MENA/SG/DAF Du 04/09/2013	Construction d'infrastructures scolaires équipées et de maison communautaire au profit du MENA.	779790000	233 937 000	545 853 000	30,0%
BOUTIQUE DE DEVELOPPEMENT		2013-0012 MENA/SG/DAF Du 14/03/2013	Construction d'infrastructures scolaires équipées et de maison communautaire au profit du MENA.	440000000	429 521 024	10 478 976	97,6%
PLAN BURKINA		2013-0059 MENA/SG/DAF Du 04/09/2013	Construction d'infrastructures scolaires équipées et de maison communautaire au profit du MENA.	1038876000	311 662 800	727 213 200	30,0%
SOLIDAR SUISSE		2013-0036 MENA/SG/DAF du 20/06/2013	Construction d'infrastructures éducatives et administratives équipées.	412 046 000	123 613 800	288 432 200	30,0%
		2013-0024 MENA/SG/DAF du 24/05/2013	Construction d'infrastructures éducatives et administratives équipées.	466 134 000	139 840 200	326 293 800	30,0%

AIDE & ACTION	2013-0023 MENA/SG/DAF 24/05/2013	du	Construction d'infrastructures éducatives et administratives équipées.	457 480 000	355 279 898	102 200 102	77,7%
TOTAL Budget CAST				4 364 942 000	1 825 039 522	2 539 902 478	41,8%
TOTAL CONVENTION MOD 2013				15 718 303 681	5 829 034 444	9 889 269 237	37,1%

Source : Convention MOD- DAF/MENA

Le taux d'exécution global des conventions de MOD est de 37,1% au 31.12.2013, soit un taux nettement inférieur à celui de 2012 (78,82%).

Ce faible niveau d'exécution des conventions MOD 2013 est dû au retard accusé dans la sélection des MOD. Cela s'explique par les lourdeurs administratives et des plaintes au niveau du Comité de règlement des différends (CRD) d'un soumissionnaire qui a vu son dénouement en mai 2013.

4.4.4.5 Exécution des ressources financières transférées aux communes en 2013

En accompagnement des compétences transférées dans le domaine de l'enseignement primaire aux communes, le MENA a transféré en 2013 des ressources financières aux communes.

Tableau 4-31 : Programmation physiques des infrastructures scolaires des transferts 2013

Nature \ Destination	Expansion d'écoles	Normalisation des classes multigrades à large effectif	Suppression du recrutement biennal	Total
Complexe scolaires (3 classes + bureau + magasin)	167	0	0	167
Salles de classe	0	151	33	184
Logements de maîtres	105	43	11	159
Latrines	167	51	11	229
Forages	105	0	0	105

Source : Arrêté interministériel n°2013-024 /MEF / MATDS / MENA du 24-01-2013

Cette programmation traduit la priorité accordée à l'expansion de l'offre éducative et à la normalisation des classes multigrades à large effectif par le biais des collectivités territoriales.

Tableau 4-32 : Exécution des ressources financières transférées, gestion 2013

Compétences transférées	Nombre de communes bénéficiaires	Dotation 2013	Transfert 2013	Taux d'exécution transfert	Exécution 2013 communes
Cartable minimum	351	6 731 312	6 731 312	100%	ND
Fonctionnement des écoles	351	719 730	719 730	100%	ND
Nouvelles infrastructures scolaires	200	7 774 998	7 774 998	100%	ND
Réhabilitations d'écoles	162	450 009	450 009	100%	ND
TOTAL		15 676 049	15 676 049	100%	ND

Source : Arrêté interministériel n°2013-024 /MEF / MATDS / MENA

A la lecture du tableau 4-32, la dotation des ressources transférées en 2013 s'élève à 15,676 milliards FCFA au bénéfice de 351 communes urbaines et rurales contre 12,605 milliards en 2012. Cette évolution montre la volonté de l'Etat à accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de l'éducation.

4.4.5 Plan de passation des Marchés

Le Plan de passation des marchés 2013 fait ressortir les prévisions pour (i) nature de l'acquisition de matériels et mobilier, (ii) l'achat de biens et services, (iii) la réalisation de prestations de services et (iv) les investissements pour les infrastructures et les équipements réalisés en MOD.

Les principales sources de financement du plan de passation des marchés sont le budget de l'Etat et le CAST-FSDEB.

4.4.5.1 Exécution du PPM du MENA

En 2013, 151 dossiers tous modes de passation confondu ont été prévus dans le plan de passation de marchés du MENA pour un montant global de **51 989 611 775** Francs CFA , dont 101 dossiers au titre du Budget Etat pour un montant de **35 709 900 185** Francs CFA, **18** dossiers sur le compte d'affection spéciale pour un montant total de **13 154 269 000** Francs CFA, et **32** dossiers au titre des dons et prêts projets pour un montant de **3 125 442 590** Francs CFA.

Le titre 3 représente 5,75% du montant total du PPM, le titre 4 représente 52,33% et le titre 5 représente 41,92%.

Le plan de passation des marchés se décompose ainsi qu'il suit :

- **titre 3**, fournitures et services courants : **52** dossiers pour un montant de **2 989 090 000** Francs CFA;
- **titre 4**, transferts courants (vivres, transport des vivres et transport des manuels scolaires) : **12** dossiers pour un montant de **27 207 317 530** Francs CFA;
- **titre 5**, dépenses d'investissement (construction et équipement d'infrastructures éducatives et leur réhabilitation; dépenses projets, c'est-à-dire la contrepartie nationale aux projets) : **87** dossiers pour un montant de **21 793 204 245** Francs CFA.

Cette forte proportion du titre 4 s'explique par l'augmentation significative des crédits destinés à l'acquisition de vivres pour les cantines scolaires.

Tableau 4-33 : Situation d'exécution du PPM par titre (en FCFA)

Source de financement	Marchés prévus		Marchés exécutés		Taux d'exécution	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre (%)	Montant (%)
BUDGET ETAT						
Titre 3	42	1 124 713 000	40	936 017 632	95,24%	83,22%
Titre 4	6	20 682 367 530	6	19 632 680 404	100,00%	94,92%
Titre 5	53	13 902 819 655	50	6 424 050 351	94,34%	46,21%
Total Budget ETAT	101	35 709 900 185	96	26 992 748 387	95,05%	75,59%
CAST/FSDEB						
Titre 3	10	1 864 377 000	10	1 313 551 159	100,00%	70,46%
Titre 4	6	6 524 950 000	5	5 678 291 973	83,33%	87,02%
Titre 5	2	4 764 942 000	1	1 825 039 522	50,00%	38,30%
Total Budget CAST/ FSDEB	18	13 154 269 000	16	8 816 882 654	88,89%	67,03%
PROJETS						
Titre 3	0	0	0	0	0	0
Titre 5	32	3 125 442 590	27	1 296 308 543	84,38%	41,48%
Total PROJETS	32	3 125 442 590	27	1 296 308 543	84,38%	41,48%
TOTAL GENERAL	151	51 989 611 775	139	37 105 939 584	92,05%	71,37%

Source : DMP/DAF/MENA

Au 31 décembre 2013, sur 151 dossiers prévus dans le PPM réaménagé, 139 ont été attribués, ce qui représente un taux d'exécution en nombre de 92,05%, contre un taux d'exécution financière de 71,37%.

Le plus fort taux d'exécution tant en nombre qu'en montant s'observe au niveau du Budget Etat, soit respectivement 95,05% et 75,59%, alors que le plus faible taux est réalisé au niveau des projets (soit 84,38% en nombre et 41,48% en montant). Ce faible taux s'explique par le fait que

les avis de non objection de certains bailleurs de fonds (BID IV, AFD, CHINE TAIWAN) sont toujours attendus.

Pour ce qui concerne la réalisation des infrastructures de 2013, le retard est dû, d'une part au choix des sites et d'autre part au temps mis par les procédures de recours au CRD pour certains dossiers.

Tableau 4-34 : Situation d'exécution du PPM par mode de passation (en FCFA)

Mode de passation	PREVU		ATTRIBUE	
	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT
AOOD	39	21 032 926 338	37	17 266 503 377
DPX	23	303 927 000	19	175 665 733
DC	68	150 232 440	64	138 984 781
DPRO	8	17 104 338 967	6	6 839 319 593
Sous total dossiers en appel d'offres ouvert (AOOD +DPX+DC+DPRO)	138	38 591 424 745	126	24 420 473
AOR	2	11 005 919 530	2	10 293 198 600
ED	11	2 392 267 500	11	2 392 267 500
Total général tout mode de passation	151	51 989 611 775	139	37 105 939 584

Sources : DMP/DAF/MENA

Légende :

AOO: Appel d'Offres Ouvert Direct ; **AOR:** Appel d'Offres Restreint ; **DPX:** Demande de Prix

ED: Entente Directe ; **DC:** Demande de cotation

Sur un total de 138 dossiers prévus en appel d'offres ouvert (AOOD, DPX, DC, DPRO), 126 dossiers ont été attribués, soit un taux de 91,39 %. Pour un montant prévisionnel de 38 591 424 745 F CFA, un montant de 24 420 473 484 F CFA a été exécuté.

En ce qui concerne les appels d'offres restreints, tous les deux dossiers prévus ont été réalisés pour un montant de 10 293 198 600 F CFA sur une prévision de 11 005 919 530 F CFA.

Enfin, tous les 11 Ententes Directes prévues ont été réalisées à hauteur de 2 392 267 500 F CFA.

4.4.5.2 Exécution du PPM du MASSN

En 2013, 27 dossiers ont été prévus dans le plan de passation de marchés du MASSN pour un montant global de 2,079 milliards F CFA.

Tableau 4-35 : Situation d'exécution du PPM (en milliers de FCFA)

Source de financement	Marchés prévus		Marchés exécutés		Taux d'exécution	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre (%)	Montant (%)
BUDGET ETAT						
Titre 3	17	212 325	17	198 331	100%	93,41%
Titre 4	5	512 244	5	495 081	100%	96,65%
Titre 5	5	1 355 250	5	1 339 741	100%	98,86%
Total Budget ETAT	27	2 079 819	27	2 033 153	100%	97,76%

Source : DMP/DAF/MASSN

Au titre de l'année 2013, le PPM a été exécuté à 100% pour un montant de 2,033 milliards de Francs CFA.

4.4.5.3 Exécution du PPM du MESS

En 2013, 66 dossiers d'appel à concurrence pour la réalisation de complexes CEG, salles de classe, réhabilitation d'infrastructures scolaires et des acquisitions diverses ont été prévus par le MESS dans son plan de passation de marchés pour un montant global de 6,394 milliards Francs CFA sur financement du Budget de l'Etat.

Tableau 4-36 : Situation d'exécution du PPM (en milliers FCFA)

Source de financement	Marchés prévus		Marchés exécutés		Taux d'exécution	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre (%)	Montant (%)
BUDGET ETAT						
Titre 3	24	908 898 550	20	660 268 729	83%	72,64%
Titre 4	12	1 889 211 400	11	1 674 724 148	92%	88,65%
Titre 5	14	3 514 465 048	11	3 213 978 942	79%	91,45%
Total Budget ETAT	50	6 312 574 998	42	5 548 971 819	84%	87,90%
CAST/CANTINE SECONDAIRE						
Titre 3	15	49 500 000	15	47 535 222	100%	96%
Titre 4	0	0				
Titre 5	1	32 549 000	1	21 244 401	100%	65%
Total Budget CAST/ CANTINE SECONDAIRE	16	82 049 000	16	68 779 623	100%	
TOTAL	66	6 394 623 998	58	5 617 751 442	88%	87,85%

Source : PRM/DAF/MESS

Au 31 décembre 2013 sur une prévision de 66 marchés, 58 ont été attribués et sont en cours d'exécution pour un montant de 5,618 milliards. Cela induit un taux d'exécution physique de 88% et un taux d'exécution financier de 87,87%. Certains marchés n'ont pas été exécutés car les lignes ont été régulées.

4.4.5.4 Exécution du PPM du MJFPE

En 2013, les dossiers d'appel à concurrence sont passés de 32 à 34 du fait d'un réaménagement du plan de passation des marchés portant le montant total à 3,766 milliards de Francs CFA. Ce montant est en hausse par rapport au PPM de 2012. Cela est principalement du à la création du Programme Spécial de Crédit d'Emploi pour les Jeunes et les Femmes (PSCE/JF) et aux travaux de construction des murs de clôture des centres d'écoute et de dialogue des jeunes.

Tableau 4-37 : Situation d'exécution du PPM (en milliers FCFA)

Source de financement	Marchés prévus		Marchés exécutés		Taux d'exécution	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre (%)	Montant (%)
BUDGET ETAT						
Titre 3	14	64 017	13	49 564	93%	77%
Titre 4	1	40 000	1	40 000	100%	100%
Titre 5	19	3 662 000	13	1 343 182	68%	37%
Total Budget ETAT	34	3 766 017	27	1 432 746	79%	38,04%

Source : PRM/DAF/MJFPE

Au titre de l'année 2013, le PPM réaménagé a été exécuté à hauteur de 38% pour un montant de 1,432 milliards de Francs CFA, nettement inférieur au montant total de 3,766 milliards Francs CFA prévu du fait d'une régulation des crédits budgétaires par le gouvernement au profit des mesures sociales.